DÉMOGRAPHIE QUÉBÉCOISE:
PASSÉ, PRÉSENT, PERSPECTIVES

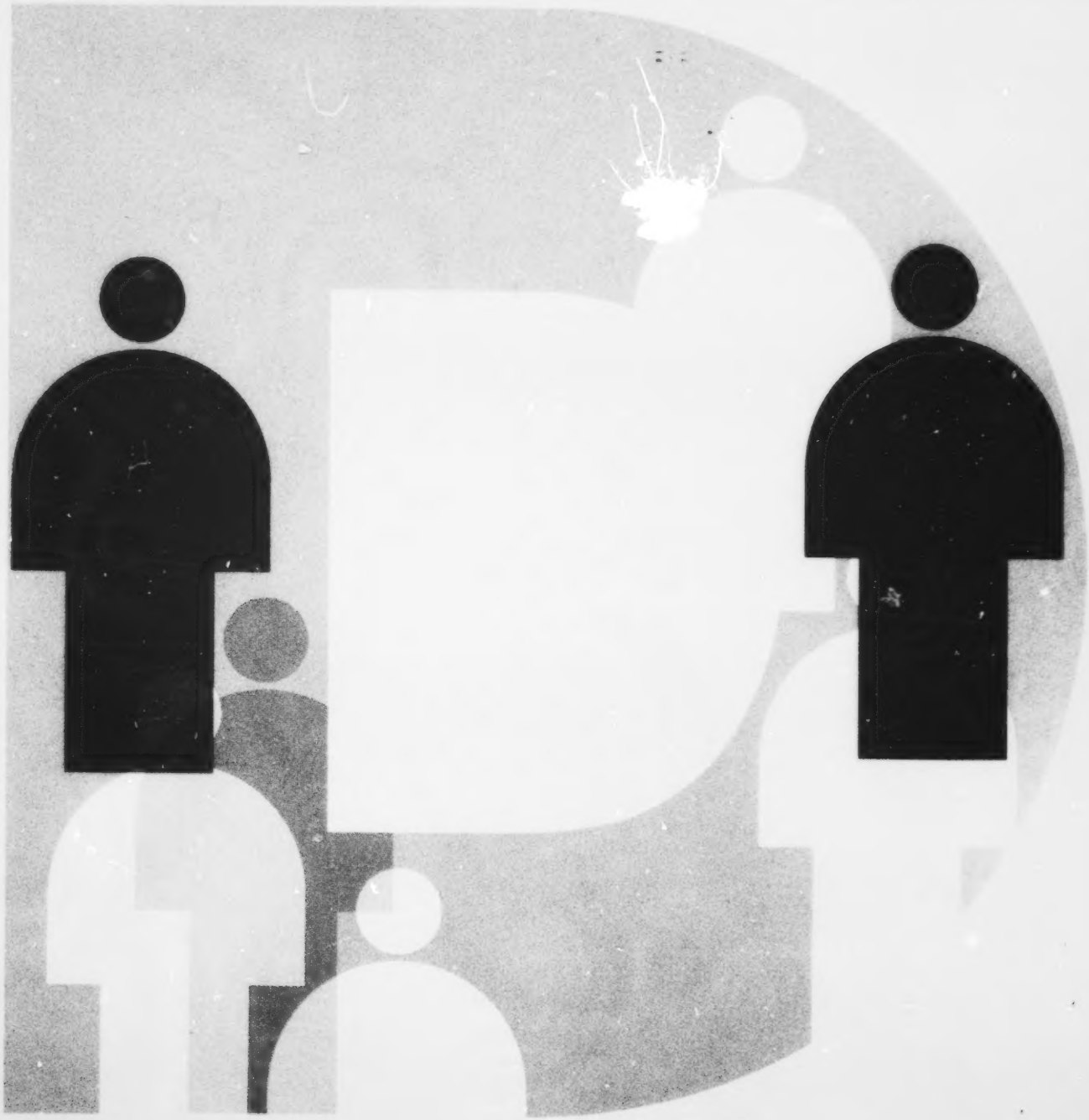

Québec

85-1827/

DEMOGRAPHIE QUEBECOISE:
PASSE, PRESENT, PERSPECTIVES

Bureau de la statistique du Québec

Novembre 1983

Pour tout renseignement concernant le BSQ et les données qui y sont disponibles s'adresser au:

Centre d'information et de documentation
Bureau de la statistique du Québec
117, rue St-André
Québec (Québec)
G1K 3Y3
Tél.: (418) 643-5116

On doit faire mention de la source pour toute utilisation ou reproduction.

Bibliothèque nationale du Québec
Dépôt légal 4e trimestre 1983
ISBN: 2-551-06062-1

PREFACE

Au cours des deux dernières décennies, le Québec a connu de nombreux changements démographiques qui ont affecté à des degrés divers les caractéristiques de la population. Parmi ces changements, on doit noter la diminution considérable de la fécondité, les transformations de la nuptialité, le recul de la mortalité, les variations régionales et locales de l'accroissement de la population, la diminution de la part du Québec dans l'ensemble de la population canadienne.

Le Québec n'est pas seul à vivre de tels changements. Tout l'Occident est engagé dans un processus de modification de ses caractéristiques démographiques. Au Québec, les transformations démographiques suscitent beaucoup d'intérêt. D'abord, certains phénomènes ont évolué ici très rapidement, comme la diminution de la fécondité et les comportements qui y sont reliés. En outre, le caractère distinctif du Québec, seule société majoritairement francophone en Amérique du Nord, en fait une société plus inquiète de son devenir. Il n'est donc pas étonnant que les questions démographiques préoccupent de larges secteurs de la population.

La publication de ce dossier a pour but de regrouper et de rendre disponibles des travaux qui répondent à des besoins d'informations de base dans le domaine démographique. Compte tenu de sa mission, le Bureau de la statistique du Québec compte en effet parmi ses mandats celui de présenter la situation démographique du Québec, de produire des analyses des divers comportements démographiques qui en déterminent l'évolution et d'élaborer des prévisions conditionnelles sur les perspectives démographiques à moyen et long terme.

Ce rapport devrait être apprécié de tous ceux qui s'intéressent à l'évolution de la population du Québec, car il décrit la conjoncture démographique actuelle en la situant dans l'évolution observée au cours

des dernières décennies. Il sera utile aussi aux spécialistes qui y trouveront, rassemblées en un seul volume, de nombreuses séries statistiques jusqu'ici éparpillées dans divers documents ou parfois inexistantes.

En publiant ce rapport, nous espérons donc faire connaître davantage les différentes facettes de l'évolution démographique du Québec, élément fondamental de l'évolution de toute société.

Bien que les études regroupées dans ce rapport aient été réalisées par des spécialistes rattachés à divers ministères et organismes dont le BSQ, chaque auteur assume l'entière responsabilité de ses analyses et conclusions.

Nicole P.-Gendreau
Directrice générale

AVANT-PROPOS

Si un dossier d'une telle ampleur a pu voir le jour, on le doit à la participation de nombreux auteurs. La réalisation de ce rapport est en outre le fruit d'une collaboration institutionnelle efficace, plusieurs ministères et organismes ayant apporté leur contribution.

Les textes qui y sont regroupés ont été initialement préparés au début de 1982, à l'exception du chapitre 1 qui fait un bref historique de la population québécoise. Etant donné le grand nombre de statistiques publiées depuis la première rédaction de ces études (provenant notamment du recensement canadien de 1981), le Bureau de la statistique du Québec a effectué, avec l'accord et, dans plusieurs cas même, la participation des auteurs, une mise à jour des principales données ayant paru depuis.

Les personnes suivantes ont participé à la rédaction des textes[1]:

Louis Duchesne Hervé Gauthier Shirley Joe Daniel Maisonneuve Renée Malo et Joseph-Pierre Toviessi	Service de l'analyse et de la prévision démographiques Bureau de la statistique du Québec
Desmond Dufour et Lyse Frenette	Service de la démographie scolaire Ministère de l'Education du Québec
Michel Brault	Direction générale du développement régional Office de planification et de développement du Québec
Madeleine Rochon	Service des études de populations Ministère des Affaires sociales

1. Il s'agit du rattachement administratif au moment de la rédaction.

Laurent Roy	Conseil des affaires sociales et de la famille
Claire Benjamin	Direction de la recherche Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration

La coordination générale des travaux a été assurée par Hervé Gauthier qui a été responsable également de la préparation finale des textes en vue de leur publication. Renée Malo a fait la mise à jour, la révision et la correction des textes. Hélène Gagnon a effectué la dactylographie finale, alors que le Service de diffusion du Bureau de la statistique du Québec s'est chargé de la préparation des graphiques et de la publication du document.

Pour faciliter la lecture de ce rapport, les contributions des divers auteurs ont été regroupées en cinq parties. La première partie trace à grands traits l'évolution passée de la population du Québec. Les trois parties suivantes décrivent et analysent l'évolution des principaux phénomènes démographiques au cours des dernières décennies: elles portent successivement sur la mortalité, la fécondité et les migrations. Finalement, la cinquième partie explore les perspectives à long terme de la population québécoise.

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

	PAGE
Préface	iii
Avant-propos	v
Table des matières	ix
Liste des tableaux	xvii
Liste des graphiques	xxix
Introduction par Hervé Gauthier	1
Première partie - Rétrospective	13
Chapitre 1 - Historique de l'accroissement de la population du Québec par Joseph-Pierre Toviessi, Renée Malo et Hervé Gauthier	17
1.1 Evolution de la population du Québec de 1760 à 1951	18
1.1.1 La mortalité	21
1.1.2 La natalité et la nuptialité	23
1.1.3 La migration	26
1.2 Evolution de la population du Québec de 1951 à 1982	27
1.2.1 Accroissement de la population du Québec depuis 1951	27
1.2.2 Composantes de l'accroissement	33
Ouvrages cités	36
Deuxième partie - La mortalité par Desmond Dufour et Joseph-Pierre Toviessi	41
Chapitre 2 - Evolution de la mortalité au Québec de 1931 à 1981	43
2.1 Evolution de la mortalité générale	43
2.1.1 Evolution de l'espérance de vie et la proportion de survivants	43
2.1.2 Comparaison avec d'autres pays industrialisés	46

PAGE

2.1.3 La mortalité infantile 48

2.1.4 Les risques de décès selon le groupe d'âge et le sexe 49

2.1.5 La surmortalité masculine 50

2.2 Mortalité par région socio-sanitaire et catégorie socio-professionnelle 53

2.3 La mortalité par cause de décès 60

2.3.1 Les principales causes de décès 61

2.3.2 Les risques de décès dus aux maladies de l'appareil circulatoire 64

2.3.3 Les risques de décès de tumeurs 67

2.3.4 Les risques de décès par mort violente 67

2.4 Bilan de l'évolution et progrès futurs 70

Ouvrages cités 76

Annexe 78

Troisième partie - La fécondité 87

Chapitre 3 - La fécondité au Québec (1926-1981) par Shirley Joe 91

3.1 Analyse transversale de la fécondité 91

3.1.1 Naissances et taux brut de natalité 92

3.1.2 Indices globaux 94

3.1.3 Taux de fécondité par groupe d'âge de la mère 98

3.2 Analyse longitudinale de la fécondité 102

3.2.1 Transposition des données transversales en données longitudinales 103

3.2.2 Indices globaux 105

3.2.3 Taux de fécondité par groupe d'âge de la mère 105

3.2.4 Descendance atteinte à divers anniversaires 111

PAGE

3.3 Fécondité des régions administratives 115

3.3.1 Sources 115

3.3.2 Indices globaux du moment et taux de fécondité par groupe d'âge de la mère 116

3.3.3 Descendance atteinte à divers anniversaires 125

3.4 Conclusion 128

Ouvrages cités 130

Annexe 131

Chapitre 4 - Mouvements récents de la fécondité québécoise par Madeleine Rochon 135

4.1 Les indices annuels de la fécondité et la descendance des générations 135

4.1.1 L'indice synthétique de fécondité 135

4.1.2 La fécondité selon l'état matrimonial 136

4.1.3 La fécondité selon la durée de mariage 140

4.1.4 La fécondité selon le rang et les probabilités d'agrandissement du moment 142

4.1.5 Indices annuels et fécondité des générations 148

4.2 La descendance des promotions de mariage 150

4.2.1 La descendance des promotions tout rang 150

4.2.2 La descendance des promotions selon le rang 153

4.3 La fécondité dans les cohortes de parité 158

4.4 Conclusion 160

Ouvrages cités 162

Chapitre 5 - Les changements dans les modes de vie conjugale et leur incidence sur la fécondité par Louis Duchesne et Laurent Roy 165

5.1 La nuptialité 165

5.1.1 L'état matrimonial en 1981 165

5.1.2 Les mariages selon l'état matrimonial des conjoints 168

PAGE

5.1.3 Les mariages des célibataires 172
5.1.4 Le remariage des veufs et des veuves 179
5.1.5 Le remariage des divorcés et des divorcées 181
- Les remariages de 1961 à 1981
- L'influence de l'âge au divorce
5.1.6 Conclusion 186

5.2 La cohabitation 188

5.3 Le divorce et la séparation légale 194

5.3.1 Fréquence 194
5.3.2 Caractéristiques socio-démographiques 200
- L'âge des divorcés et des divorcées
- L'âge au mariage
- L'état matrimonial antérieur au mariage
- Le nombre d'enfants dépendants
5.3.3 Facteurs explicatifs du divorce 204

5.4 Incidence de la nuptialité, de la cohabitation et de la divortialité sur la fécondité 207

5.4.1 Nuptialité et cohabitation 207
5.4.2 La divortialité 214
5.4.3 Conclusion 218

Ouvrages cités 219

Chapitre 6 - L'avortement et la stérilisation: évolution de deux pratiques de prévention des naissances de 1971 à 1981 par Louis Duchesne 223

6.1 Les avortements thérapeutiques 224

6.2 Les stérilisations 228

6.3 Conclusion 233

Ouvrages cités 236

Chapitre 7 - Facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité québécoise: faits et commentaires par Lyse Frenette 239

7.1 Baisse fictive et baisse réelle 240

PAGE

7.2 Le modèle de Freedman 243

7.3 La religion 246

7.3.1 Les valeurs associées à la fécondité au temps de la ferveur religieuse 246

7.3.2 La baisse de l'influence religieuse 250

7.4 L'instruction 256

7.4.1 L'augmentation de la scolarité 256

7.4.2 Instruction et fécondité 258

7.5 L'occupation 263

7.5.1 Le travail rémunéré 263

7.5.2 Occupation des femmes et fécondité 264

- L'occupation des femmes et le modèle de Freedman
- Travailler à l'extérieur et avoir des enfants
- Type d'activité et fécondité

7.5.3 Occupation, fécondité et revenu 270

7.6 L'habitat 271

7.6.1 L'exode agricole 271

7.6.2 Modification de l'habitat et fécondité 272

7.7 La pratique contraceptive récente 277

7.8 Conclusion 280

Ouvrages cités 284

Annexe 287

Chapitre 8 - Les aspirations en matière de fécondité par Louis Duchesne 293

8.1 Les enquêtes de 1971, 1976 et 1980 293

8.2 La valeur des pronostics individuels 297

8.3 Opinions sur certaines politiques natalistes et leur efficacité 298

8.4 Conclusion 300

Ouvrages cités 302

PAGE

Annexe 1: Les nombres idéal, souhaité et prévu d'enfants 303

Annexe 2: Examen de certaines variables reliées à la fécondité 305

Quatrième partie - Les migrations 309

Chapitre 9 - Les entrées internationales au Québec par Claire Benjamin 314

9.1 Les orientations données à la politique d'immigration depuis la fin de la Seconde Guerre jusqu'à aujourd'hui 314

9.1.1 La politique canadienne 314

9.1.2 La politique québécoise 318

9.2 L'évolution des entrées internationales de 1946 à aujourd'hui 320

9.2.1 Les volumes d'immigration 320

9.2.2 Les sources d'immigration 322

9.3 La population immigrée du Québec 327

9.3.1 Les premières données du recensement de 1981 327

9.3.2 Comparaison entre l'importance de la population immigrée et les flux d'immigration 329

9.3.3 Incidences de la population immigrée sur la population du Québec 332

- Sur le volume et sur la croissance
- Sur la structure d'âge
- Sur la composition ethnique
- Sur la composition linguistique

9.4 Conclusion 342

Ouvrages cités 344

Chapitre 10 - Les migrations interprovinciales québécoises depuis 1961 par Louis Duchesne 347

10.1 Sources 347

10.1.1 Les recensements 348

10.1.2 Le fichier des allocations familiales 348

PAGE

10.1.3 Autres sources 349
10.1.4 Divergences entre les sources 349
10.2 Les migrations au cours de la vie 350
10.3 Les migrations quinquennales 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981 350
10.4 Les migrations au cours des années 1961-1981 354
10.5 Les flux migratoires interprovinciaux de 1981-1982 358
10.6 Quelques facteurs de la migration 364
10.6.1 La langue maternelle 364
10.6.2 L'âge et la langue maternelle 365
10.6.3 La formation scolaire 367
10.6.4 Le lieu de naissance 368
10.7 Conclusion 369
Ouvrages cités 371

Chapitre 11 - Les migrations interrégionales par Daniel Maisonneuve et Michel Brault 375
11.1 La migration régionale, 1966-1976: aspects quantitatifs 375
11.1.1 La croissance migratoire des régions 376
11.1.2 Les mouvements migratoires 379
11.1.3 La redistribution régionale 386
11.1.4 Conclusion 390
11.2 Facteurs explicatifs des migrations interrégionales 391
11.2.1 Rappel de quelques éléments importants concernant les migrations interrégionales au Québec 392
- Répartition des migrants selon l'âge et le sexe
- Ampleur et direction des mouvements migratoires interrégionaux
11.2.2 Les facteurs reliés aux migrations interrégionales: un cadre d'analyse 394
11.2.3 Les facteurs explicatifs des migrations interrégionales au Québec 400

PAGE

- Les facteurs économiques
- Les facteurs sociaux

11.2.4 Conclusion 408

Ouvrages cités 410

Cinquième partie - Perspectives 411

Chapitre 12 - Perspectives à long terme de la population québécoise par Hervé Gauthier et Renée Malo 415

12.1 Présentation sommaire du modèle de projection et des hypothèses 416

12.1.1 Le modèle de projection 416

12.1.2 Les hypothèses 416

- La mortalité
- La fécondité
- Les migrations

12.1.3 Scénarios retenus 431

12.2 Perspectives de la population québécoise selon trois scénarios 433

12.2.1 Population totale 434

12.2.2 Composantes de la croissance 435

12.2.3 Répartition de la population par âge 439

12.3 Effets de variations des facteurs démographiques 446

12.3.1 Effets de variations de la mortalité 446

12.3.2 Effets comparés de variations de la fécondité et du solde migratoire 447

12.3.3 Effets d'oscillations de la fécondité et du solde migratoire 449

12.4 Conclusion 451

Ouvrages cités 455

Annexe 457

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

Chapitre 1

Tableau 1.1 Population du Québec et accroissement annuel moyen de 1851 à 1951 — 20

Tableau 1.2 Population du Québec et du Canada de 1871 à 1951 — 20

Tableau 1.3 Nombre annuel de naissances pour 1 000 femmes mariées âgées de 15 à 49 ans pour le Québec et l'Ontario de 1871 à 1951 — 25

Tableau 1.4 Accroissement annuel moyen de la population du Québec et du reste du Canada de 1951 à 1981 — 29

Tableau 1.5 Population des régions administratives du Québec de 1951 à 1981 — 30

Tableau 1.6 Accroissement de la population de certaines provinces du Canada pour les périodes 1951-1971 et 1971-1982, et de certains états des Etats-Unis pour les périodes 1950-1970 et 1970-1980 — 32

Tableau 1.7 Composantes de l'accroissement annuel moyen de la population du Québec de 1951-1956 à 1981-1982 — 34

Chapitre 2

Tableau 2.1 Espérance de vie à la naissance, écart entre les sexes et gain annuel moyen, Québec, 1931-1981 — 44

Tableau 2.2 Nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de soixante ans, Québec, 1931-1981 — 45

Tableau 2.3 Proportion de 100 naissances survivantes à soixante ans, Québec, 1931-1981 — 46

Tableau 2.4 Evolution de l'espérance de vie, Québec, Canada et autres pays, 1960-1981 — 47

Tableau 2.5 Taux de mortalité infantile, comparaison internationale, 1961-1980 — 49

Tableau 2.6 Diminution des risques de décès de 1931 à 1981 au Québec — 52

		PAGE
Tableau 2.7	Indices de surmortalité masculine, Québec, 1931-1981	52
Tableau 2.8	Indices de surmortalité du Québec par rapport à l'ensemble du Canada	55
Tableau 2.9	Espérance de vie à la naissance dans les régions socio-sanitaires du Québec en 1976	56
Tableau 2.10	Risque de décès à 0-1 an dans les régions socio-sanitaires au Québec, 1971 et 1976	56
Tableau 2.11	Espérance de vie à la naissance par sexe et par zone de résidence, Montréal, 1975-1977	59
Tableau 2.12	Indice de mortalité selon les catégories socio-professionnelles pour les hommes âgés de 25 à 64 ans, Québec et Canada, 1974	60
Tableau 2.13	Taux de mortalité et variation des taux pour les principales causes à la baisse selon le sexe, Québec, 1971-1980	62
Tableau 2.14	Taux de mortalité et variation des taux pour les principales causes à la hausse selon le sexe, Québec, 1971-1980	63
Tableau 2.15	Proportion de morts violentes imputables à certaines causes, Québec, 1971 et 1980	70
Tableau 2.16	Evolution des risques de décès de la naissance à 85 ans, Québec, 1951-1971	71
Tableau 2.17	Evolution possible de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe au Québec	75
Tableau A2.1	Evolution de l'espérance de vie à la naissance par province et indice de comparaison, 1966-1976	78
Tableau A2.2	Taux de mortalité infantile, Québec, 1931-1981	79
Tableau A2.3	Evolution des taux de mortalité infantile, Canada et provinces, 1931-1981	80

		PAGE
Tableau A2.4	Risque de décès par grand intervalle d'âge, Québec, 1931-1981	81
Tableau A2.5	Taux de mortalité, variation des taux et importance relative des principales causes de décès chez les hommes, Québec, 1970-1972 à 1979-1980	82
Tableau A2.6	Taux de mortalité, variation des taux et importance relative des principales causes de décès chez les femmes, Québec, 1970-1972 à 1979-1980	83
Tableau A2.7	Quotients de mortalité pour les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs et les morts violentes, Québec, 1971-1976	84
Tableau A2.8	Risques de décès par cause selon les groupes d'âge, Québec, 1971-1976	85

Chapitre 3

Tableau 3.1	Naissances vivantes et taux brut de natalité, Québec, 1926-1981	93
Tableau 3.2	Indices globaux de la fécondité du moment, Québec, 1926-1981	95
Tableau 3.3	Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge, Québec, 1926-1981	99
Tableau 3.4	Importance relative des taux de fécondité par groupe d'âge, Québec, 1926-1981	102
Tableau 3.5	Indices globaux de la fécondité des générations 1906-1911 à 1931-1936, Québec	106
Tableau 3.6	Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et groupe de générations, Québec	108
Tableau 3.7	Descendance atteinte à divers anniversaires, générations 1906-1911 à 1961-1966, Québec	112
Tableau 3.8	Evolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec et régions administratives, 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981	117
Tableau 3.9	Rapport de l'indice synthétique de fécondité des régions administratives sur l'indice synthétique du Québec, 1961, 1971 et 1981	119

PAGE

Tableau 3.10 Evolution de l'âge moyen des mères à l'accouchement, Québec et régions administratives, 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981 121

Tableau 3.11 Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et indices globaux, Québec et régions administratives, 1961-1981 122

Tableau 3.12 Descendance atteinte à divers anniversaires, générations 1941-1946 à 1956-1961, régions administratives du Québec 126

Tableau A3.1 Indice synthétique de fécondité au Québec selon les taux par âge et selon les taux par groupe quinquennal d'âge, 1971-1981 131

Chapitre 4

Tableau 4.1 Taux de fécondité pour 1 000 femmes selon l'état matrimonial et le groupe d'âge, répartition de la population féminine selon l'état matrimonial à l'intérieur de chaque groupe d'âge, Québec, 1976 à 1981 138

Tableau 4.2 Taux nets de fécondité des mariages par durée de mariage, Québec, 1966, 1971, 1976 à 1981 141

Tableau 4.3 Taux nets de fécondité par rang et par durée écoulée depuis le mariage pour la première naissance et par durée écoulée depuis la naissance pour les deuxième, troisième et quatrième naissances, Québec, 1971, 1976 à 1981 143

Tableau 4.4 Indices annuels de natalité et de fécondité, 1964 à 1981, descendance des générations 1938-1939 à 1955-1956 et probabilités d'agrandissement du moment, 1971 à 1981, Québec 146

Tableau 4.5 Taux nets de fécondité des mariages cumulés par durée de mariage, promotions de mariage 1961-1963, 1964 à 1981, Québec 151

Tableau 4.6 Descendance des promotions de mariage 1961-1965 à 1971-1975 réalisée à différentes dates, Québec 152

Tableau 4.7 Descendance des promotions de mariage 1961-1965 à 1971-1975 réalisée à différentes durées de mariage, Québec. 153

		PAGE
Tableau 4.8	Taux de fécondité de rang 1 des mariages cumulés par durée de mariage, promotions de mariage 1961 à 1981, Québec	155
Tableau 4.9	Taux de fécondité de rang 2 des mariages par durée de mariage, promotions de mariage 1961 à 1981, Québec	156
Tableau 4.10	Taux de fécondité de rang 3 des mariages par durée de mariage, promotions de mariage 1961 à 1981, Québec	157
Tableau 4.11	Probabilités d'agrandissement des familles, promotions de mariage 1975 à 1981, Québec	159
Chapitre 5		
Tableau 5.1	Etat matrimonial selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1981	166
Tableau 5.2	Nombre de mariages selon l'état matrimonial et le sexe et nombre de divorces, Québec, 1961-1981	169
Tableau 5.3	Distribution des mariés selon l'état matrimonial antérieur et le sexe, Québec, 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981	171
Tableau 5.4	Mariages selon l'état matrimonial de l'époux par l'état matrimonial de l'épouse, Québec, 1981	173
Tableau 5.5	Indice synthétique de nuptialité des célibataires et âge moyen au premier mariage, Québec, 1961-1981	175
Tableau 5.6	Indice synthétique de nuptialité des célibataires selon le sexe dans quelques pays, 1978	179
Tableau 5.7	Nouvelles veuves et nouveaux veufs et remariages des veuves et des veufs, Québec, 1971-1981	180
Tableau 5.8	Indice synthétique de nuptialité des divorcés et des divorcées et durée moyenne entre le divorce et le remariage, Québec, 1975-1981	183
Tableau 5.9	Remariages des divorcés de 1975 (en nombre relatifs) selon l'âge au divorce et le sexe, durées 0-4 ans, Québec	187

PAGE

Tableau 5.10 Evolution du nombre des divorces et des séparations légales et taux de divorce, Québec, 1969-1981 195

Tableau 5.11 Proportion de couples divorcés par durée de mariage selon la promotion de mariage (1960 à 1981) et fréquence atteinte pour un effectif initial de 10 000 mariages, Québec 197

Tableau 5.12 Proportion de couples divorcés parmi ceux mariés en 1968, après 11 ans de mariage, selon l'âge au mariage de l'épouse, Québec 201

Tableau 5.13 Proportion de divorces parmi la promotion de mariage de 1968 (après 11 ans de mariage) selon l'état matrimonial antérieur au mariage de l'épouse, Québec 202

Tableau 5.14 Taux de fécondité des célibataires selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 1981 212

Tableau 5.15 Répartition des naissances vivantes selon l'état matrimonial de la femme, Québec, 1975, 1977, 1979 et 1981 212

Chapitre 6

Tableau 6.1 Nombre d'avortements thérapeutiques et rapport pour 100 naissances vivantes, Québec, 1971-1981 225

Tableau 6.2 Rapport des avortements provoqués légalement pour 100 naissances vivantes dans quelques pays, 1980 226

Tableau 6.3 Indice synthétique des avortements thérapeutiques, Québec, 1973-1981 226

Tableau 6.4 Nombre d'hystérectomies, de stérilisations féminines et de vasectomies, Québec, 1971-1981 229

Tableau 6.5 Indice synthétique des hystérectomies, des stérilisations féminines et des vasectomies, Québec, 1976-1981 232

Tableau 6.6 Estimation de la fraction cumulée des ligatures et des hystérectomies pour les générations de 1929 à 1964 jusqu'en 1980, Québec 234

PAGE

Chapitre 7

Tableau 7.1 Facteurs reliés à la fécondité d'après une classification de R. Freedman 244

Tableau 7.2 Distribution des femmes désirant de 0 à 2 enfants, 3 et 4, 5 et plus suivant la religion de la femme et selon les groupes d'âge 15-24 ans et 25-34 ans au Québec 252

Tableau 7.3 Répartition de la population de 15 ans et plus par sexe, par groupe d'âge et selon le niveau de scolarité atteint, Québec, 1971 257

Tableau 7.4 Activité professionnelle des mères de famille au Québec 270

Tableau 7.5 Population rurale agricole et population totale du Québec, 1931-1971 272

Tableau 7.6 Méthodes déjà utilisées et méthodes employées au moment des enquêtes parmi les utilisatrices faisant partie des deux échantillons de 1971 et de 1976, Québec 278

Tableau A7.1 Naissances vivantes selon le statut des parents, Québec, 1950-1981 287

Tableau A7.2 Evolution des taux d'activité par groupe d'âge au Québec de 1956 à 1982, sexe masculin 288

Tableau A7.3 Evolution des taux d'activité par groupe d'âge au Québec de 1956 à 1982, sexe féminin 289

Chapitre 8

Tableau 8.1 Descendance finale prévue selon les promotions de mariage, d'après les enquêtes de 1971, 1976 et 1980 294

Tableau 8.2 Distribution des promotions de mariage selon le nombre total d'enfants prévu en 1980 296

Tableau A8.1 Distribution en pourcentage des femmes de moins de 35 ans suivant le nombre d'enfants: idéal, souhaité, prévu, 1971 304

PAGE

Tableau A8.2 Descendance prévue suivant les générations pour certaines caractéristiques, 1971 306

Chapitre 9

Tableau 9.1 Immigration internationale, Québec, Canada, 1946-1982 321

Tableau 9.2 Immigration internationale par période quinquennale, Québec, Canada, 1946-1980 322

Tableau 9.3 Répartition des immigrants reçus au Québec durant la période 1946-1961 selon les dix principales origines ethniques 323

Tableau 9.4 Répartition des immigrants reçus au Québec durant la période 1962-1970 selon les dix principaux pays de dernière résidence 325

Tableau 9.5 Répartition des immigrants reçus au Québec durant la période 1971-1980 selon les dix principaux pays de naissance 325

Tableau 9.6 Population née à l'extérieur du Canada par lieu de naissance, Québec, 1971 et 1981 328

Tableau 9.7 Présence au Québec et dans le reste du Canada de la population ayant immigré de 1945 à 1981 par période d'immigration, 1981 330

Tableau 9.8 Structure par âge de la population du Québec, de la population immigrée d'après-guerre et de sa descendance estimée, Québec, 1971 335

Tableau 9.9 Structure par âge de la population montréalaise, de la population immigrée d'après-guerre et de sa descendance estimée, Montréal (R.M.R.), 1971 337

Tableau 9.10 Répartition de la population totale, de la population immigrée depuis 1946 et de sa descendance estimée selon l'origine ethnique, Québec, 1971 338

Tableau 9.11 Répartition de la population totale, de la population immigrée depuis 1946 et de sa descendance estimée selon la langue maternelle, Québec, Montréal (R.M.R.), 1971 339

		PAGE
Tableau 9.12	Répartition de la population totale, de la population immigrée depuis 1946 et de sa descendance estimée selon la langue d'usage, Québec, Montréal (R.M.R.), 1971	341
Chapitre 10		
Tableau 10.1	Répartition de la population québécoise selon le lieu de naissance et le lieu de résidence en 1981	351
Tableau 10.2	Migrations interprovinciales en provenance (sorties) et à destination (entrées) du Québec, population âgée de 5 ans et plus, 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981	352
Tableau 10.3	Estimation de la migration interprovinciale, Québec, 1961-1981	355
Tableau 10.4	Flux migratoires interprovinciaux, Canada, 1981-1982	359
Tableau 10.5	Taux de migration interprovinciale, Canada, 1981-1982	361
Tableau 10.6	Taux annuel moyen de migration nette interprovinciale, Canada, 1961-1966 à 1976-1981	363
Tableau 10.7	Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle, population de 5 ans et plus, 1976-1981	365
Tableau 10.8	Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon la formation scolaire, 1966-1971, population âgée de 20-59 ans en 1971	368
Tableau 10.9	Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon le lieu de naissance, 1966-1971, population âgée de 20-59 ans en 1971	369
Chapitre 11		
Tableau 11.1	Migration nette par région du Québec, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période	377

PAGE

Tableau 11.2 Taux d'accroissement migratoire par région du Québec, moyennes annuelles 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période 378

Tableau 11.3 Migration nette interrégionale et interprovinciale par région du Québec, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période 379

Tableau 11.4 Mouvements migratoires par région du Québec selon le niveau, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période 380

Tableau 11.5 Taux quinquennaux d'entrée et de sortie par région du Québec selon le niveau, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période 383

Tableau 11.6 Probabilités de migrer entre les régions du Québec et avec le reste du Canada, 1966-1971, population de 5 ans et plus en fin de période 384

Tableau 11.7 Probabilités de migrer entre les régions du Québec et avec le reste du Canada, 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période 385

Tableau 11.8 Taux de redistribution régionale de la population du Québec, moyennes annuelles 1971-1976 387

Tableau 11.9 Migration nette par région du Québec selon le sexe et le groupe d'âge en fin de période, 1966-1971 et 1971-1976 389

Tableau 11.10 Soldes migratoires interrégionaux des régions administratives du Québec, 1966-1971 et 1971-1976 393

Tableau 11.11 Les facteurs reliés aux migrations interrégionales 396

Tableau 11.12 Exemple de l'action des facteurs reliés aux migrations interrégionales 399

Tableau 11.13 Quelques indicateurs socio-économiques, régions administratives du Québec, diverses années 402

Chapitre 12

Tableau 12.1 Hypothèses à la base des trois scénarios principaux 433

Tableau 12.2 Evolution de la population totale et du taux d'accroissement pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051 435

		PAGE
Tableau 12.3	Composantes de l'accroissement total pour les trois scénarios principaux, Québec, 1980-1981 et 2050-2051	437
Tableau 12.4	Répartition de la population par groupe d'âge en 1961 et 1980, et pour les trois scénarios principaux, 1991 à 2051	440
Tableau 12.5	Evolution de la population de 0-19 ans par groupe d'âge, d'après le scénario B	443
Tableau 12.6	Evolution de la population de 65 ans et plus selon le scénario B	444
Tableau 12.7	Population totale d'après trois hypothèses de mortalité, Québec, 2051	445
Tableau 12.8	Structure par âge d'après trois hypothèses de mortalité, Québec, 2051	447
Tableau 12.9	Hypothèses de différenciation d'un certain nombre de scénarios	448
Tableau 12.10	Effectif de la population totale d'après cinq hypothèses de fécondité et quatre hypothèses de solde migratoire, Québec, 2051	449
Tableau 12.11	Répartition de la population par groupe d'âge d'après cinq hypothèses de fécondité et quatre hypothèses de solde migratoire, Québec, 2051	450
Tableau 12.12	Hypothèses à la base des scénarios d'oscillations	450
Tableau 12.13	Evolution de la population totale en cas d'oscillations de la fécondité et du solde migratoire externe, Québec, 1981 à 2051	452
Tableau 12.14	Nombre de naissances d'après le scénario 0-4, diverses années	453
Tableau A12.1	Hypothèses de mortalité, de fécondité et de migration pour les scénarios d'évolution future de la population québécoise	457

LISTE DES GRAPHIQUES

PAGE

Chapitre 1

Graphique 1.1 Taux de natalité, de nuptialité et de mortalité du Québec, pour la population canadienne-française (1711-1715 à 1756-1760), pour la population catholique (1761-1765 à 1881-1883) et pour la population totale (1884-1885 à 1951). 22

Chapitre 2

Graphique 2.1 Evolution des risques de décès au Québec, 1931-1981 51

Graphique 2.2 Evolution de 1931 à 1981 de la mortalité différentielle selon le sexe au Québec 54

Graphique 2.3 Espérance de vie à la naissance par zone, Montréal, 1975-1977 58

Graphique 2.4 Maladies de l'appareil circulatoire selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 et 1976 66

Graphique 2.5 Mortalité par violence selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 et 1976 69

Chapitre 3

Graphique 3.1 Exemple d'attribution de taux annuels de fécondité par groupe quinquennal d'âge à des générations 104

Graphique 3.2 Evolution des taux de fécondité par groupe d'âge, générations 1906-1911 à 1956-1961, Québec 110

Graphique 3.3 Descendance atteinte à divers anniversaires, générations 1906-1911 à 1951-1956, Québec 114

Chapitre 4

Graphique 4.1 Probabilités d'agrandissement du moment, Québec, 1971, 1976 à 1981 147

PAGE

Graphique 4.2 Descendance des générations, 1938-1939 à 1955-1956, indice synthétique de fécondité, 1964 à 1981 et indice combiné des probabilités d'agrandissement, 1976 à 1981 149

Chapitre 5

Graphique 5.1 Etat matrimonial selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1981 167

Graphique 5.2 Nombre de mariages selon l'état matrimonial et le sexe et nombre de divorces, Québec, 1961-1981 170

Graphique 5.3 Indice synthétique de nuptialité des célibataires selon le sexe, Québec, 1961-1981 176

Graphique 5.4 Age au premier mariage selon le sexe, Québec, 1961-1981 176

Graphique 5.5 Taux de nuptialité des célibataires par groupe d'âge selon le sexe, Québec, 1961-1981 177

Graphique 5.6 Taux de nuptialité des célibataires selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 et 1981 178

Graphique 5.7 Indice synthétique de nuptialité des divorcés et des célibataires selon le sexe, Québec, 1975-1981 184

Graphique 5.8 Taux de nuptialité des divorcés selon la durée depuis le divorce et le sexe, Québec, 1981 185

Graphique 5.9 Remariage des divorcés de 1975 (en nombres relatifs) selon l'âge au divorce et le sexe, durées 0-4 ans, Québec 187

Graphique 5.10 Proportion de couples divorcés par durée de mariage, selon la promotion de mariage (1964 à 1978) pour un effectif initial de 10 000 mariages, Québec 199

PAGE

Chapitre 6

Graphique 6.1	Nombre d'avortements, d'hystérectomies, de stérilisations féminines et de vasectomies, Québec, 1971-1981	230
Graphique 6.2	Taux d'avortement thérapeutique, de stérilisation féminine, d'hystérectomie et de vasectomie par groupe d'âge, Québec, 1981	231

Chapitre 7

Graphique 7.1	Evolution de l'indice synthétique de fécondité et descendance finale au Québec, 1926 à 1981	242
Graphique 7.2	Pourcentage de contraceptrices selon la promotion de mariage et la religion du couple au Québec	255
Graphique 7.3	Descendance finale prévue suivant les générations et le niveau d'instruction de la femme au Québec	261
Graphique 7.4	Pourcentage des femmes actives à diverses périodes de leur vie selon les générations (femmes ayant eu au moins un enfant) au Québec	267
Graphique 7.5	Descendance finale prévue suivant les générations et le type d'habitat au Québec	276

Chapitre 10

Graphique 10.1	Entrées et sorties interprovinciales, Québec, 1961-1982	356
Graphique 10.2	Taux de sortie interprovinciale, Québec, 1961-1982	356
Graphique 10.3	Taux d'émigration interprovinciale selon la langue maternelle et le groupe d'âge, Québec, 1971-1976	366

PAGE

Chapitre 12

Graphique 12.1	Hypothèses d'oscillation de la fécondité au Québec pour la période 1981 à 2051	427
Graphique 12.2	Evolution du solde migratoire au Québec pour la période 1951 à 1980 et hypothèses de migration pour la période 1981 à 2051	432
Graphique 12.3	Evolution de la population totale pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051	436
Graphique 12.4	Evolution du taux de natalité pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051	438
Graphique 12.5	Evolution du taux de mortalité pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051	438
Graphique 12.6	Evolution de la population par grand groupe d'âge pour les trois scénarios principaux, 1980 à 2051	442

INTRODUCTION

Hervé Gauthier

INTRODUCTION

Au 1er juin 1982, la population du Québec a atteint 6 482 400 personnes. Depuis 1966, la croissance de la population a été de 0,7% par année en moyenne ce qui représente un net ralentissement en comparaison de la période 1951-1966 (croissance annuelle moyenne de 2,4%). L'examen de l'évolution démographique du Québec à partir d'un passé encore plus lointain révèle une progression remarquable, lorsqu'on prend en compte la faiblesse du peuplement initial. En 1760, un peu plus de 60 000 personnes étaient établies ici: dans une période s'étendant sur un peu plus de deux siècles, la population a donc été multipliée par 100.

L'évolution de toute population dépend essentiellement des naissances et des décès, dont la différence représente l'accroissement naturel, et du solde migratoire. La dimension actuelle de la population québécoise résulte de l'évolution passée de tous ces éléments. Dans un texte paru en 1973, Hubert Charbonneau découpe en trois grandes phases l'histoire démographique québécoise[1]:

- Une première phase, correspondant à l'ère préindustrielle, s'étend des origines jusque vers 1875. C'est le règne de la stabilité: le taux d'accroissement naturel équivaut à un doublement des effectifs tous les 25 ans environ.

- Une seconde phase se définit par la baisse parallèle de la mortalité et de la fécondité, entre 1875 et 1930. L'accroissement naturel reste considérable mais se trouve partiellement neutralisé par le jeu des mouvements migratoires défavorables, à cause de l'important exode vers les Etats-Unis.

- Une troisième phase correspond à une série de perturbations au cours desquelles le Québec comble l'écart qui le séparait de l'ensemble des Nord-Américains: la surmortalité québécoise perd de son importance et la surfécondité traditionnelle disparaît.

---

1. H. Charbonneau, "Présentation", dans H. Charbonneau, La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Editions du Boréal Express, 1973, p. 15.

La plupart des analyses que contient le présent rapport portent sur la dernière période définie par H. Charbonneau. Il ressort clairement de ces analyses que les perturbations se sont poursuivies au cours de la dernière décennie. Bien plus, le Québec qui, au début des années soixante-dix, s'était donné "le visage démographique moyen de tout pays industrialisé"[2] semble être allé au-delà dans certains domaines. Les transformations ont été majeures en ce qui concerne la fécondité, les modes de vie conjugale et les différents comportements contraceptifs.

La fécondité est descendue bien au-dessous du seuil de remplacement des générations (1,6 enfant par femme, en moyenne, selon l'indice de fécondité de l'année 1981). C'est l'un des niveaux de fécondité les plus faibles parmi les pays industrialisés. L'étude de Shirley Joe décrit de façon détaillée l'évolution de la fécondité des Québécoises au cours du 20e siècle[3]. Après avoir atteint un maximum chez les générations nées autour de 1920, la descendance des femmes n'a cessé de diminuer depuis. Tout indique que la fécondité des jeunes générations sera insuffisante pour assurer le remplacement des générations. Selon Madeleine Rochon[4], la fécondité serait inférieure à 2,1 enfants par femme pour les générations nées en 1943-1944, et le niveau n'aurait cessé de baisser avec les générations plus jeunes, si bien qu'en faisant certaines hypothèses on peut estimer que la génération 1955-1956 aura à peine 1,7 enfant en moyenne. Il s'agit d'une réduction considérable, puisque les femmes nées 35 ans auparavant ont eu deux fois plus d'enfants en moyenne.

A quoi faut-il attribuer la faiblesse actuelle du niveau de fécondité au Québec? La réponse nuancée, complète et définitive à cette question ne s'impose pas encore, bien que l'on en possède certains éléments. C'est ainsi que, dans son étude, Lyse Frenette s'appuie d'une façon originale sur un

---

2. H. Charbonneau, op. cit., p. 14.
3. Voir S. Joe, "La fécondité au Québec (1926-1981)", p. 91-132 de ce rapport.
4. Voir son texte: "Mouvements récents de la fécondité québécoise", p. 135 de ce rapport.

modèle explicatif des différences de fécondité dans une société[5], pour expliquer la baisse de la fécondité au Québec dans le temps. De nombreux indicateurs sociaux, concernant la religion, l'instruction, la participation au marché du travail et l'habitat, sont alors mis en relation avec les comportements de fécondité et les pratiques contraceptives. On se rend vite compte que l'évolution de la fécondité s'inscrit dans le cadre plus vaste du changement social et que c'est toute la modernisation, sociale, économique et politique, du Québec, qui est en cause. Loin d'être un phénomène isolé, la fécondité participe à l'évolution générale de la société.

La compréhension de l'évolution récente de la fécondité au Québec exige la réalisation de nombreuses analyses compte tenu des modifications extrêmement rapides de certains comportements qui sont reliés de près à la fécondité et des aspirations en matière de fécondité. Les études de Louis Duchesne et de Laurent Roy révèlent l'ampleur des transformations que les modes de vie conjugale sont en train de subir au Québec[6]. Il y a une désaffection certaine à l'égard du mariage officiel, notamment chez les jeunes qui forment davantage de couples non mariés. Pour chacun des deux sexes, l'état de la nuptialité en 1981 correspondrait à un célibat définitif de 42%. En même temps que se produit cette baisse de la nuptialité chez les célibataires, il y a augmentation du nombre de divorces. Nul doute qu'il faudra suivre ces évolutions de près, et surtout vérifier dans quelle mesure elles auront des incidences sur la fécondité. Laurent Roy cite les résultats d'une enquête récente selon laquelle la proportion de personnes vivant en cohabitation qui considèrent "très important" d'avoir des enfants serait moins élevée que chez les couples légalement mariés. En attendant des informations plus poussées à ce sujet, il faut admettre que la progression de la cohabitation chez les jeunes pourrait favoriser une baisse encore plus considérable de la fécondité.

---

5. Il s'agit d'un modèle proposé par le sociologue américain Ronald Freedman et qui fournit un cadre d'explication aux différences de fécondité selon les catégories ou strates sociales. Voir L. Frenette, "Facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité québécoise: faits et commentaires", p. 239.

6. L. Duchesne et L. Roy, "Les changements dans les modes de vie conjugale et leur incidence sur la fécondité", p. 165 de ce document.

Il est difficile d'établir clairement le rôle de la montée de l'avortement et de la stérilisation dans l'évolution récente de la fécondité. Comme le souligne Louis Duchesne, "la chute de la fécondité a précédé au Québec le recours massif à la stérilisation et à l'avortement"[7]. On ne sait pas non plus dans quelle mesure les avortements thérapeutiques prennent la place d'avortements clandestins ou qui auraient été effectués hors du Québec, ni jusqu'à quel point la stérilisation se substitue à d'autres formes de pratiques contraceptives (stérilet, pilule, condoms, par exemple). Il reste que l'avortement thérapeutique et la stérilisation ont progressé considérablement depuis 1970 et qu'ils ont procuré aux Québécois des moyens supplémentaires de limiter leur descendance.

Il existe aujourd'hui un éventail très large de moyens permettant de limiter les naissances. Toutefois, la disponibilité de ces moyens n'est évidemment pas suffisante en elle-même pour expliquer la réduction de la taille des familles: leur utilisation dépend d'attitudes et de normes nouvelles à l'égard des enfants. Il devient alors important de considérer les aspirations de fécondité des couples eux-mêmes. Louis Duchesne rappelle dans son texte les résultats des enquêtes menées au Québec et qui portaient sur cette question[8]. S'il est vrai que les gens désirent toujours, en majorité, avoir un ou des enfants, ils en veulent assez peu, en moyenne. Les "prévisions" que les couples font du nombre d'enfants qu'ils auront ont évolué à la baisse dans les années soixante-dix, comme d'ailleurs l'indice synthétique de fécondité. Contrairement à l'opinion généralement admise, "l'idée que se font les couples du nombre d'enfants qu'ils auront, est une idée provisoire, susceptible de se modifier suivant les circonstances et souvent, semble-t-il, sans que les intéressés s'en rendent compte"[9]. Doit-on considérer cette conclusion comme permanente ou applicable seulement à la période récente qui a été particulièrement perturbée à cet égard?

---

7. L. Duchesne, "L'avortement et la stérilisation: évolution de deux pratiques de prévention des naissances de 1971 à 1981", p. 223 de ce rapport.
8. L. Duchesne, "Les aspirations en matière de fécondité", p. 293.
9. J. Henripin, P.-M. Huot, E. Lapierre-Adamcyk et N. Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981, p. 17.

L'évolution numérique d'une population ne se fait pas que par la fécondité. L'accroissement naturel est obtenu en soustrayant les décès des naissances. Sans l'importante diminution de la mortalité que le Québec a connue, la baisse de l'accroissement naturel, entraînée par la chute de la fécondité, aurait été encore plus forte. L'étude de Desmond Dufour et Joseph-Pierre Toviessi trace à grands traits l'évolution de la mortalité au Québec depuis 1931[10]. La hausse de l'espérance de vie est continuelle au cours des cinq dernières décennies. La "modernisation" du Québec sous cet aspect est frappante, puisque la surmortalité québécoise par rapport à l'ensemble du Canada s'est rétrécie fortement. L'écart dans l'espérance de vie, qui était de 3,8 ans pour les hommes et de 4,3 ans pour les femmes, en 1931[11], n'atteint pas, en 1981, une année dans le premier cas, et a presque disparu pour le second cas.

La migration constitue le troisième facteur démographique (avec la natalité et la mortalité) qu'il faut examiner pour saisir l'évolution numérique d'une population. En fait, le facteur migratoire est important à considérer pour expliquer la réduction de l'accroissement de la population du Québec au cours des trente dernières années. C'est au milieu des années soixante qu'une coupure s'est faite. Entre 1951 et 1966, les migrations ont apporté un surplus de l'ordre de 15 500 personnes par an en moyenne. Depuis, la perte nette annuelle fut de 11 000 personnes environ. Il ne faut surtout pas se tromper: c'est la période 1951-1966 qui apparaît exceptionnelle, car "après 1700, rares ont été les périodes de migration nette positive: la plus importante d'entre elles a pris fin en 1967"[12]. Les mouvements défavorables jouent un rôle majeur dans la diminution du poids démographique du Québec dans le Canada depuis 1966, puisque les autres provinces, prises globalement, bénéficient d'un solde migratoire positif. Bien que l'on

---

10. Voir "Evolution de la mortalité au Québec de 1931 à 1981", p. 41 de ce rapport.

11. H. Gauthier, Evolution démographique du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, août 1977, p. 11.

12. H. Charbonneau, op. cit., p. 16. Pour la période 1871-1961, voir à ce sujet L. O. Stone, Migration in Canada, Regional Aspects, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1969, p. 44 et 348-349.

connaisse assez peu l'émigration internationale, on sait que le Québec bénéficie d'un solde migratoire positif au niveau des migrations internationales. Ce sont les migrations interprovinciales, généralement négatives, que déterminent la perte nette que le Québec doit subir dans ses échanges migratoires avec l'extérieur[13].

Il n'est sûrement pas facile de démêler l'influence spécifique des différents facteurs sur les mouvements migratoires. On invoque le plus souvent la faiblesse relative de la croissance économique du Québec par rapport à celle des autres provinces pour expliquer le renversement du solde migratoire à partir du milieu des années soixante. Il faudrait probablement apporter beaucoup de nuances dans cette explication, car les facteurs sociaux, politiques, culturels et économiques ont pu s'influencer réciproquement, rendant bien ardue la tâche d'identifier la ou les causes principales.

Entre 1946 et 1982, le Québec a attiré 965 000 immigrants internationaux, soit 16% des personnes venues s'établir au Canada, pendant que sa population représentait environ 28% de la population canadienne au cours de cette période. En outre, le Québec retient moins bien ses immigrants que le reste du Canada, bien qu'il y ait des signes d'amélioration de ce côté, comme le note Claire Benjamin[14]. Celle-ci montre aussi jusqu'à quel point les pays d'origine des immigrants se sont diversifiés depuis 1946. Alors qu'avant 1971, les deux tiers des immigrants venaient de cinq ou six pays (pays européens ou Etats-Unis), il faut maintenant une quinzaine de pays pour atteindre cette proportion. La diversification des pays-sources de notre immigration reflète essentiellement les changements apportés à la politique canadienne (application du principe universel de sélection à partir de 1962 et surtout de 1967) et les pouvoirs accrus que le Québec a obtenus en 1978 et qui lui ont permis d'accorder une plus grande importance au volet humanitaire (accueil de réfugiés vietnamiens notamment).

---

13. Il faut noter cependant qu'une partie des pertes interprovinciales du Québec sont alimentées par des immigrants internationaux qui ne s'établissent pas ici de façon définitive.

14. C. Benjamin, "Les entrées internationales au Québec", p. 314.

Contrairement à l'immigration internationale, les migrations interprovinciales ne sont pas soumises directement à un contrôle politique. Ce sont les forces du marché (croissance de l'emploi, niveau relatif des salaires, pénurie de travailleurs spécialisés), auxquelles il faudrait ajouter des facteurs sociaux, politiques et culturels, qui peuvent en rendre compte. Au cours de la période 1966-1982, les migrations interprovinciales se sont révélées très défavorables au Québec, le déficit annuel moyen s'établissant à 23 800 personnes, avec toutefois des variations très prononcées d'une année à l'autre. L'étude de Louis Duchesne décrit le phénomène et fournit quelques indications sur les variables individuelles que l'on peut associer à la migration entre le Québec et les autres provinces[15]. Parmi ces variables, le facteur culturel ressort nettement. La propension à quitter le Québec pour une autre province a été 16 fois plus élevée chez les anglophones que chez les francophones. En fait, la dichotomie anglophones/francophones déterminerait deux régimes migratoires au Canada, puisqu'on retrouve la situation inverse dans le reste du Canada: les anglophones des autres provinces sont beaucoup moins attirés par le Québec que les francophones.

Les migrations interprovinciales influencent l'évolution démographique de l'ensemble du Québec et sa composition linguistique, mais elles n'ont pas une incidence égale dans chacune des régions québécoises. Deux textes sont consacrés aux migrations interrégionales dans ce rapport: celui de Daniel Maisonneuve qui décrit le phénomène et celui de Michel Brault qui propose un schéma d'analyse des facteurs pouvant les expliquer[16]. La région de Montréal est particulièrement touchée. Ses échanges avec les autres provinces lui ont fait perdre plus de 50 000 personnes dans chacune des deux périodes 1966-1971 et 1971-1976. Par contre, les mouvements interrégionaux se sont faits essentiellement au profit de la région de Montréal, compensant à peu près les pertes interprovinciales de cette région. Ce sont donc la plupart des autres régions qui sont réellement défavorisées à cet égard, d'autant plus qu'elles ne profitent pas, comme Montréal, de l'immigration

---

15. L. Duchesne, "Les migrations interprovinciales québécoises depuis 1961", p. 347.

16. Voir le chapitre "Les migrations interrégionales", p. 375.

internationale. Les données concernant les migrations interrégionales pour la période 1976-1981 ne sont pas encore disponibles, mais il semble qu'il y ait eu plusieurs modifications, si l'on se base sur l'accroissement démographique de chaque région. Ainsi, la région de Montréal s'est accrue moins rapidement que l'ensemble du Québec, alors qu'elle s'accroissait habituellement davantage; par contre, les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et de l'Abitibi - Témiscamingue, dont la population diminuait depuis 1961 et 1966, respectivement, ont connu un léger accroissement. Le solde migratoire s'est probablement amélioré dans ces régions, alors qu'il se serait détérioré dans la région de Montréal. Avec la diminution prévisible de l'accroissement naturel, les migrations tiendront une importance nouvelle, aussi bien au niveau de la répartition de la population sur le territoire du Québec, qu'au niveau de l'évolution future de la population québécoise.

En partant de l'analyse de l'évolution des phénomènes démographiques au cours des dernières décennies, que peut-on prévoir pour l'évolution future de la population du Québec? Il faut être audacieux pour élaborer des perspectives de population, car elles sont souvent démenties dès la parution de nouveaux chiffres. L'exercice fournit cependant un éclairage sur les incidences démographiques à long terme qui découleraient de différentes hypothèses concernant l'évolution des phénomènes démographiques. Les perturbations qui ont affecté les phénomènes démographiques au Québec au cours de la période récente rendent hasardeux le choix d'hypothèses, que ce soit au sujet de la mortalité, de la fécondité ou encore des migrations.

Dans ce contexte, il est utile de présenter, en plus d'un certain nombre de scénarios jugés plus vraisemblables, d'autres scénarios illustrant l'impact d'hypothèses au niveau de chaque phénomène pris séparément. Le texte sur les perspectives démographiques contient ce type d'analyse[17]. Il permet de prendre conscience que les caractéristiques d'une population sont en transformation continuelle. Même la dimension de la population québécoise, qui constitue le fondement de notre société, ne doit pas être

17. H. Gauthier et R. Malo, "Perspectives à long terme de la population québécoise", p. 415.

considérée comme un acquis définitif. Les vingt prochaines années constituent une période transitoire à cet égard, car l'accroissement naturel est encore positif grâce à une structure par âge favorable à la natalité; l'implication à long terme d'une fécondité sous le seuil de remplacement, comme celle existant au Québec depuis déjà une décennie, est un déficit des naissances sur les décès. Comment s'ajustera le solde migratoire dans une telle éventualité: comblera-t-il l'accroissement naturel insuffisant ou accélérera-t-il la décroissance démographique?

Le modèle de la transition démographique qui prévoyait comme dernière phase de l'évolution démographique des pays industrialisés une période de stagnation, caractérisée par une natalité à peu près égale à la mortalité, pourrait se révéler inadéquat[18]. On ne peut pas encore exclure une telle possibilité, mais les tendances récentes laissent plutôt présager une longue période de décroissance, plus ou moins compensée par l'apport migratoire, ou, si les perturbations se poursuivent, vers la succession de périodes de croissance et de périodes de décroissance. On voit qu'il est difficile de prévoir ce qui se passera. On retrouve donc au Québec la même incertitude que dans la plupart des autres pays industrialisés.

---

18. D'après le modèle de la transition démographique, les populations traversent quatre phases au cours de leur évolution. Dans la phase (1), la mortalité et la fécondité sont invariables à un niveau élevé, la seconde l'emportant de peu sur la première. La phase (2) est caractérisée par la baisse de la mortalité, la fécondité restant au niveau de la phase (1). L'écart entre les deux se creuse et la population augmente rapidement. Dans la phase (3), la mortalité continue à baisser, mais également la fécondité, et la population croît de moins en moins vite. Dans la phase (4), la mortalité et la fécondité sont à nouveau invariables à un faible niveau et se font à peu près équilibre. C'est la phase d'accroissement zéro. (Tiré de: Jean Bourgeois-Pichat, "La baisse actuelle de la fécondité en Europe s'inscrit-elle dans le modèle de la transition démographique?", Population, 34e année, no 2, mars-avril 1979, p. 272.)

Ouvrages cités

Bourgeois-Pichat, Jean, "La baisse actuelle de la fécondité en Europe s'inscrit-elle dans le modèle de la transition démographique?", Population, 34e année, no 2, mars-avril 1979, p. 267-303.

Charbonneau, Hubert, "Présentation", dans Hubert Charbonneau, La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Editions du Boréal Express, 1973, p. 5-22.

Gauthier, Hervé, Evolution démographique du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, août 1977.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Stone, Leroy O., Migration in Canada: Regional Aspects, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1969.

PREMIERE PARTIE
RETROSPECTIVE

CHAPITRE 1
HISTORIQUE DE L'ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DU QUEBEC

Joseph-Pierre Toviessi
Renée Malo
Hervé Gauthier

Chapitre 1 - Historique de l'accroissement de la population du Québec

Au 16e siècle, au moment où les premiers explorateurs européens entrèrent en Amérique, on estime à près de 200 000[1] le nombre d'autochtones qui vivaient au Canada. On évalue que 17 000 à 40 000[2] d'entre eux se partageaient la presque totalité du territoire actuel du Québec. L'installation des colonies européennes fut une expérience tragique pour les premiers occupants du pays. En plus d'être décimés par de nombreuses épidémies, ils se trouvèrent contraints à une assimilation progressive.

> L'arrivée des Blancs stoppa l'évolution de la civilisation amérindienne. Celle-ci connut l'aventure du pot de terre et du pot de fer. Décimées par les épidémies engendrées par le virus dont les Blancs étaient porteurs, refoulées loin des endroits stratégiques et des carrefours les plus achalandés, tributaires des denrées européennes qui reléguèrent aux oubliettes leurs traditions artisanales, les nations amérindiennes tombèrent en moins d'un siècle sous la dépendance des Blancs.[3]

---

1. Certains auteurs ont même émis l'hypothèse d'un effectif de 2 000 000 d'habitants: R. Beaujot et K. McQuillan, Growth and Dualism, the Demographic Development of Canadian Society, Toronto, Gage Publishing Limited, 1982, p. 2.

2. Les évaluations du nombre d'autochtones qui vivaient au Québec à cette époque ne peuvent qu'être approximatives. Il ne faut donc pas s'étonner que ces évaluations soient relativement éloignées l'une de l'autre: selon Camu, Weeks et Sametz, il y avait 16 700 autochtones au maximum (Economic Geography of Canada, Toronto, Macmillan of Canada, 1964, p. 35); Parent évoque un ordre de grandeur de 20 000 à 25 000 ("L'effritement de la civilisation amérindienne", dans Histoire du Québec, publié sous la direction de Jean Hamelin, Saint-Hyacinthe, Edisem et Toulouse, Privat, 1977, p. 30); en incluant le Labrador, Charbonneau parvient à un chiffre de 40 000 autochtones vers 1600 ("Trois siècles de dépopulation amérindienne", dans Victor Piché et Louise Normandeau, Démographie des autochtones au Canada, à paraître.

3. R. Parent, op. cit., p. 29.

Au milieu du 19e siècle, la population autochtone n'avait pas encore rejoint les effectifs qu'elle avait trois siècles auparavant. Les recensements du Canada de 1871 et de 1881 ont dénombré 7 000 et 7 500 Amérindiens dans la partie méridionale du Québec, auxquels il faudrait ajouter les Amérindiens des parties septentrionales du Québec et les Inuit[4]. Depuis la fin du 19e siècle, cependant, l'augmentation de l'espérance de vie de la population autochtone lui a permis de s'accroître rapidement. En 1981, il y avait au Québec 46 900 personnes d'origine ethnique autochtone et 5 000 autres personnes d'origines multiples incluant l'origine autochtone.

L'implantation de la colonie française au Québec commença au début du 17e siècle sur les rives du fleuve Saint-Laurent. En 150 ans de colonisation française, la Nouvelle-France reçut environ 27 000 immigrants, mais un peu moins de 10 000 seulement s'installèrent ici de façon définitive[5]. La population progressa donc surtout grâce à son accroissement naturel. En 1760, au moment de la conquête britannique, la population d'origine française dépassait légèrement 60 000 habitants[6]. Cela représentait un accroissement remarquable, compte tenu de l'apport humain fourni par la métropole. Nous allons voir que le changement de métropole n'allait pas arrêter la progression démographique du Québec.

1.1 Evolution de la population du Québec de 1760 à 1951

Le changement de métropole signifiait de nouveaux axes de commerce et de nouveaux circuits d'immigration. Pendant quelques années, seuls quelques marchands anglais vinrent s'installer à Montréal et à Québec pour

---

4. Voir P. Camu, E.P. Weeks et Z.W. Sametz, op. cit., p. 35.

5. H. Charbonneau et Y. Landry, La politique démographique sous le régime français, Communication présentée à la section Démographie du 51e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Université du Québec à Trois-Rivières, 27 mai 1983.

6. J. Henripin et Y. Péron, "La transition démographique de la province de Québec" dans H. Charbonneau, La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Editions du Boréal Express, 1973, p. 23.

prendre en main les opérations commerciales. Il fallut attendre la fin de la guerre d'Indépendance des Etats-Unis pour que l'immigration prenne un peu d'importance. Puis, au début du 19e siècle, les Cantons de l'est attirèrent des pionniers américains. A partir de 1815, l'immigration britannique prit vraiment de l'ampleur et, bien qu'une fraction importante des immigrants ne firent que passer par le Québec avant de gagner les Etats-Unis et les régions plus à l'ouest, le visage humain du Québec se transforma. La population presque exclusivement francophone du Québec d'avant 1815, vit sa part diminuer à environ 75% vers le milieu de 19e siècle.

Ne bénéficiant d'aucun apport migratoire de l'ancienne métropole, les Québécois d'origine française n'en connurent pas moins une forte poussée démographique: grâce à un accroissement naturel élevé, leur nombre se multiplia plus de onze fois entre 1760 (60 000 h.) et 1851 (672 000 h.)[7]. Pendant le siècle qui suivit, l'ensemble de la population du Québec continua sa progression rapide, comme on peut le constater à la lecture du tableau 1.1.

Le Québec est l'une des quatre premières provinces signataires de l'acte de la Confédération canadienne en 1867. Au lendemain du pacte confédératif, en 1871, le Québec représentait 32,3% de la population de l'ensemble du Canada. La faible immigration que reçut le Québec par rapport aux autres provinces provoqua une réduction de son poids démographique dans l'ensemble du Canada et ce, en dépit de la forte fécondité que connurent les Canadiennes françaises. Trente années plus tard, cette proportion avait baissé à 30,7%; en 1921, elle n'atteignait plus que 26,9% (tableau 1.2). Cependant, l'arrêt presque total de l'immigration vers le Canada, provoqué par la crise des années trente puis par la seconde guerre mondiale, permit au Québec, grâce à son accroissement naturel plus élevé, d'augmenter son poids au sein du Canada (28,9% de la population du Canada en 1951).

---

7. J. Henripin et Y. Péron, op. cit. p. 24.

Tableau 1.1

Population du Québec et accroissement annuel moyen de 1851 à 1951

Période	Population au début de la période	Accroissement total	Taux d'accroissement[1] annuel moyen (pour 1 000)
1851-1871	890 261	301 255	14,5
1871-1891	1 191 516	297 019	11,1
1891-1911	1 488 535	517 241	14,8
1911-1931	2 005 776	868 886	17,8
1931-1951	2 874 662	1 181 019	17,0
1951	4 055 681		

Note: 1. Taux calculé en divisant l'accroissement annuel moyen par la moyenne des populations du début et de la fin de la période.

Source: W.E. Kalbach et W.W. McVey, The Demographic Bases of Canadian Society, McGraw-Hill Company of Canada Limited, 1971, p. 17, 72 et 73.

Tableau 1.2

Population du Québec et du Canada de 1871 à 1951

Année	Population		Proportion Québec/Canada (%)
	Québec	Canada	
1871	1 191 516	3 689 257	32,3
1881	1 359 027	4 324 810	31,4
1891	1 488 535	4 833 239	30,8
1901	1 648 898	5 371 315	30,7
1911	2 005 776	7 206 643	27,8
1921	2 360 510	8 787 949	26,9
1931	2 874 662	10 376 786	27,7
1941	3 331 882	11 506 655	29,0
1951	4 055 681	14 009 429	28,9

Source: W.E. Kalbach et W.W. McVey, op. cit., p. 72 et 73.

L'évolution de la population est reliée aux variations des phénomènes démographiques fondamentaux. Ce sont ces changements que nous tenterons de mieux cerner sous les thèmes de mortalité, de natalité et nuptialité et de migration.

1.1.1 La mortalité

Le taux de mortalité (ou nombre de décès pour mille personnes) du graphique 1.1 présente de nombreuses fluctuations selon les périodes, malgré une tendance à la baisse qui s'en dégage[8]. Selon cette courbe, le taux de mortalité a fluctué autour de 27 décès pour mille habitants au 18e siècle, mais il y a de bonnes raisons de penser qu'il y a sous-estimation du niveau de la mortalité par suite de disparition de registres ou d'absence d'enregistrement de décès. Henripin et Péron ont estimé à un tiers l'omission des décès; ceci porterait le niveau de mortalité à plus de 30 décès pour mille habitants dans la première moitié du 18e siècle[9].

Dans la période 1785-1835, le taux de mortalité a oscillé autour de 26 décès pour mille habitants. Il a par la suite subi une légère diminution pour atteindre 21,6 décès pour mille habitants à la fin du siècle dernier. Les informations disponibles concernant les causes de décès permettent de supposer que la tuberculose, la pneumonie et les maladies contagieuses (diphtérie et fièvre scarlatine) étaient les causes de décès

---

8. Les données ayant servi à calculer les taux de mortalité, de natalité et de nuptialité qui apparaissent sur le graphique 1.1 sont de deux types. Avant 1884, les décès, les naissances et les mariages dont nous disposons sont enregistrés pour la population catholique. Cette dernière représentait alors plus de 80% de la population totale. De 1884 à 1951, ces événements démographiques sont fournis pour la population totale.

9. J. Henripin et Y. Péron, op. cit., p. 34.

Graphique 1.1
Taux de natalité, de nuptialité et de mortalité du Québec, pour la population canadienne-française (1711-1715 à 1756-1760), pour la population catholique (1761-1765 à 1881-1883) et pour la population totale (1884-1885 à 1951)

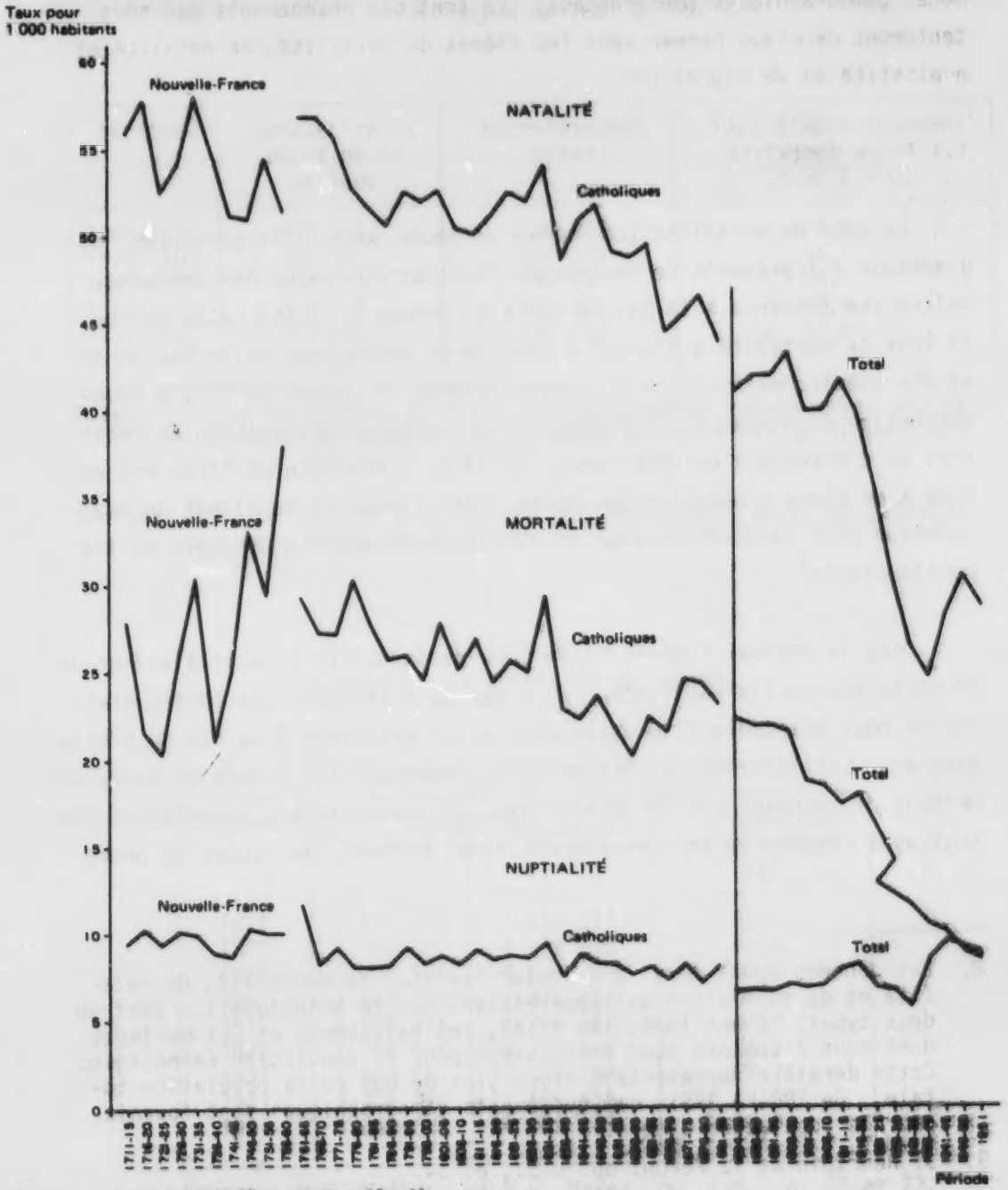

Sources:
- J. Henripin et Y. Péron, op. cit., p. 43 et 44.
- J. Henripin, Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968, p. 368 à 380.
- Bureau fédéral de la statistique, La statistique de l'état civil, Ottawa, nº 84-202 au catalogue, 1964.

les plus significatives à la fin du 19e siècle et au début du 20e siècle dans l'ensemble du Canada. La situation au Québec ne différait probablement pas beaucoup de celle de l'ensemble du Canada.

Avec l'avènement du 20e siècle, la baisse de la mortalité s'est accentuée de telle sorte que le taux de mortalité du Québec atteignait 8,6 décès pour mille habitants en 1951. Entre 1921 et 1951, les maladies contagieuses, la tuberculose, la bronchite, la pneumonie et l'influenza sont les causes de mortalité ayant subi les plus fortes diminutions[10].

Un autre indicateur de santé est le taux de mortalité infantile. Dans la première moitié du 18e siècle, on enregistrait environ 246 décès de moins d'un an pour mille naissances vivantes[11]. C'est un taux fort élevé qui montre combien impuissante était la technique médicale d'alors. Plus tard, les innovations techniques et les recherches ont porté leurs fruits. Le taux s'est sensiblement réduit pour se maintenir à 124,5 pour mille dans la période 1921-1925[12]. Mais c'est surtout à partir des années 1930 que la chute de la mortalité infantile s'est accélérée: de 127,1 pour mille entre 1926 et 1930, le taux a baissé jusqu'à 48,1 pour mille en 1951, soit une réduction de près des deux tiers en vingt ans.

1.1.2 La natalité et la nuptialité

De 1760 à 1775, le taux de natalité a varié autour d'un niveau pratiquement stable de 55 naissances pour 1 000 habitants (graphique 1.1). Ensuite, il s'est maintenu autour de 52 pour mille pendant une période de 75 ans (1776 à 1850). La baisse, amorcée vers 1850, s'est étalée sur un siècle; d'abord lente jusqu'en 1925 (une diminution de 12 points en 80 ans), elle a conduit rapidement le taux à 27 pour mille entre 1936 et 1940. La baisse du taux de natalité serait attribuable à la réduction de la nuptialité, mais aussi à la diminution de la fécondité des couples.

---

10. R. Beaujot et K. McQuillan, op. cit., p. 36.
11. J. Henripin et Y. Péron, op. cit., p. 36.
12. Bureau fédéral de la statistique, op. cit., p. 163.

La fécondité des couples qui s'était maintenue à 7,1 enfants par mariage avant 1865 n'était plus qu'à 6,7 en moyenne dans la période 1865-1880[13]. Un autre indicateur de la baisse de la natalité est la variation des taux globaux de fécondité des couples (ou nombre annuel de naissances pour 1 000 femmes mariées âgées de 15 à 49 ans). De 1881 à 1951, ce taux global est passé de 355 à 193 pour mille au Québec (tableau 1.3) avec une forte variation quinquennale. On remarque que la diminution de ce taux a été plus lente au Québec qu'en Ontario. Le maintien de la fécondité à un niveau aussi élevé au Québec était principalement dû aux Canadiens français de la province pour lesquels la dimension des familles a manifesté une résistance remarquable à la diminution de la fécondité observée dans tous les pays industrialisés.

La formation des familles est un facteur qui a influencé la fécondité. Le taux de nuptialité, particulièrement fort avant 1765 (plus de 10 mariages pour mille personnes en moyenne), a baissé à 8,5 pour mille dans la période 1766-1850 et à 7,4 pour mille entre 1851 et 1930 (graphique 1.1). Ces baisses seraient attribuables, d'une part, à la cessation de l'immigration dans la première période (1766-1850) et, d'autre part, à l'émigration provoquée par des conditions mauvaises de l'agriculture[14].

---

13. J. Henripin et Y. Péron, op. cit., p. 39.
14. Id., ibid., p. 37.

Tableau 1.3

Nombre annuel de naissances pour 1 000 femmes mariées âgées de 15 à 49 ans pour le Québec et l'Ontario de 1871 à 1951

Année	Québec		Ontario	
	Naissances (pour 1 000 femmes)	Variation (%)	Naissances (pour 1 000 femmes)	Variation (%)
1871	355	-12	358	-32
1891	312	- 4	245	-15
1911	299	- 5	209	-21
1921	283	-20	165	-21
1931	225	-11	130	- 9
1941	201	- 4	118	11
1951	193		138	

Source: J. Henripin, op. cit., p. 37.

Un autre facteur de baisse de la nuptialité après 1850 est la tendance à retarder l'âge au mariage. D'après l'estimation de Jacques Henripin[15], les femmes qui étaient âgées de 15-29 ans en 1871, par exemple, se sont mariées plus tard que celles qui avaient le même âge en 1852. Cette augmentation de l'âge au mariage a provoqué une baisse du taux global de fécondité (ou nombre d'enfants par femme âgée de 15 à 49 ans) de 14% entre 1851 et 1871[16].

15. J. Henripin, op. cit., p. 380.
16. Id., ibid., p. 63.

1.1.3 La migration

Au Québec, la population d'origine européenne a été constituée d'abord des immigrants venus de France par petits nombres depuis le début du 17e siècle. La défaite de 1760 a ensuite ouvert la porte à l'immigration britannique. Ce n'est toutefois qu'à partir de 1815 que l'immigration britannique a pris de l'importance; on estime que des milliers d'immigrants arrivèrent chaque année dans la période 1825-1837[17]. Au cours de la décennie suivante, le Bas-Canada reçut plus de 40 000 immigrants irlandais repoussés par la situation des îles britanniques (chômage industriel, exode rural, crise de l'agriculture irlandaise)[18].

Le Québec ne retint qu'une faible part de ses immigrants. Après un bref séjour au Québec une proportion importante des immigrants rejoignit les Etats-Unis ou l'Ontario et les provinces de l'ouest. Ces départs ont pris une importance considérable au cours du siècle dernier et se sont orientés, pour la plupart, vers les Etats-Unis. A la suite du fort taux d'accroissement naturel, de conditions mauvaises de l'agriculture et des débouchés commodes que représentaient les nouvelles industries de la Nouvelle-Angleterre, plus de 5% de la population ont quitté la province à chaque décennie entre 1840 et 1940[19], soit plus du tiers des émigrations canadiennes vers les Etats-Unis. En chiffre absolu, on estime à près d'un million le nombre de Québécois qui ont émigré aux Etats-Unis entre 1840 et 1930[20]. Ces départs massifs ont contribué à la baisse de la nuptialité dans la seconde moitié du 19e siècle.

---

17. R. Beaujot et K. McQuillan, op. cit., p. 14.

18. Id., ibid., p. 14.

19. Y. Lavoie, "Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les Etats-Unis au XIXe et au XXe siècles: étude quantitative", dans H. Charbonneau, op. cit., p. 78.

20. Y. Lavoie, L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930, Québec, Editeur officiel, documentation du Conseil de la langue française, 1981, p. 65.

Les échanges de personnes entre les provinces canadiennes sont peu quantifiés avant 1931. Il faut attendre les recensements du Canada en 1931, 1941, et 1951 pour avoir une estimation de ces échanges[21]. Entre 1931 et 1941, 28 609 personnes nées dans d'autres provinces canadiennes sont venues s'installer au Québec; dans la période 1941-1951, ce nombre a atteint 38 004. Pour les personnes nées au Québec, 20 989 ont changé de province de résidence, entre 1931 et 1941, et 60 431 au cours de la décennie suivante.

1.2 Evolution de la population du Québec de 1951 à 1982

Entre 1951 et 1982, la population du Québec est passée de 4 056 000 à 6 482 400[22]. C'est un accroissement considérable qui cache toutefois une forte diminution entre le début et la fin de la période. Jusqu'en 1966 environ, le taux d'accroissement démographique annuel a dépassé le taux moyen de la période 1931-1951. Par contre, après 1966, il se produit un net ralentissement. Il est intéressant de décrire cette évolution, de la comparer avec ce qui se passe ailleurs et de voir comment elle est reliée aux changements survenus dans l'accroissement naturel et l'accroissement migratoire.

1.2.1 Accroissement de la population du Québec depuis 1951

Depuis 1951, chaque période quinquennale a connu une diminution de l'accroissement de la population québécoise: le taux d'accroissement annuel moyen est passé de 26,4 pour mille au cours de la période 1951-1956 à 6,4 pour mille pour la période 1976-1981. L'évolution annuelle

---

21. M.V. George, Internal Migration in Canada, Demographic Analyses, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1970, p. 122 et 123.

22. Statistique Canada, Estimation postcensitaire de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1er juin 1982, Ottawa, Division de la démographie.

de la population fait apparaître deux sommets de croissance pendant les années 1956 et 1957 (taux d'accroissement annuel moyen entre le 1er juin 1956 et le 1er juin 1957 de 30,0 pour mille) et l'année 1975 (taux d'accroissement annuel moyen de 9,0 pour mille)[23]. C'est en 1977 que l'accroissement de la population a connu son plus bas niveau (2,9 pour mille). Depuis 1978, le taux d'accroissement annuel moyen s'est stabilisé autour de 7 ou 8 pour mille.

Au cours de la période 1951-1981, la population de chacune des régions administratives du Québec s'est accrue de façon inégale. Les régions de l'Outaouais, de Montréal et de la Côte-Nord et Nouveau-Québec présentent les accroissements les plus importants. Ces régions sont d'ailleurs les seules à avoir connu une augmentation de leur poids relatif à l'intérieur du Québec au cours des trente dernières années.

En ce qui concerne la période plus récente (1976-1981), toutes les régions administratives du Québec ont vu leurs effectifs de population augmenter, contrairement à la période précédente où les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie et de l'Abitibi - Témiscamingue avaient connu une diminution de population (tableau 1.5). Les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie (4,9 pour mille), de Montréal (5,1 pour mille), de l'Outaouais (2,1 pour mille) et de la Côte-Nord et Nouveau-Québec (2,4 pour mille) ont eu une croissance annuelle moyenne, entre 1976 et 1981, moins rapide que la moyenne québécoise (6,4 pour mille). Deux régions se démarquent par le niveau élevé d'accroissement qu'elles ont connu par rapport au reste du Québec: ce sont les régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean et de Québec avec des taux d'accroissement annuel moyen respectifs de 11,4 pour mille et 10,6 pour mille.

---

23. J. Henripin et Y. Péron, "Evolution démographique récente du Québec", Annuaire du Québec, 1972, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1972, p. 216, et L. Duchesne, "L'évolution démographique du Québec, 1970-1979", Annuaire du Québec, 1979-1980, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1980, p. 161.

Tableau 1.4

Accroissement annuel moyen de la population du Québec et du reste du Canada de 1951 à 1981

Année	Québec		Canada moins Québec	
	Population (au 1er juin)	Taux d'accroissement annuel moyen[1] (pour mille)	Population (au 1er juin)	Taux d'accroissement annuel moyen[1] (pour mille)
1951	4 055 681	26,4	9 953 748	28,0
1956	4 628 378	25,5	11 452 413	25,0
1961	5 259 211	18,9	12 979 036	22,4
1966	5 780 845	8,4	14 234 035	17,6
1971	6 027 764	6,7	15 540 547	16,2
1976	6 234 455	7,9	16 758 159	13,7
1977	6 284 000	2,9	16 988 800	13,2
1978	6 302 400	5,8	17 214 600	11,2
1979	6 338 900	7,4	17 408 400	14,1
1980	6 386 100	8,2	17 656 400	14,0
1981	6 438 403	6,8	17 904 778	13,7
1982	6 482 400		18 151 800	

Note: 1. Le taux d'accroissement annuel moyen est obtenu en divisant l'accroissement annuel moyen par la moyenne des populations du début et de la fin de la période.

Sources:
- Recensements du Canada de 1951 à 1981.
- Statistique Canada, Estimations intercensitaires définitives de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1er juin 1977 à 1981, Ottawa, Division de la démographie.
- Statistique Canada, Estimation postcensitaire..., op. cit.

Tableau 1.5

Population des régions administratives du Québec de 1951 à 1981

Région	1951	1961	1971[1]	1976[1]	1981
01 Bas-Saint-Laurent-Gaspésie	215 557 (5,3)	246 802 (4,7)	232 600 (3,9)	228 305 (3,7)	234 011 (3,6)
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	201 113 (5,0)	272 426 (5,2)	280 462 (4,7)	284 220 (4,6)	300 825 (4,7)
03 Québec	722 623 (17,8)	856 868 (16,3)	941 490 (15,6)	978 730 (15,7)	1 032 077 (16,0)
04 Trois-Rivières	354 660 (8,7)	413 749 (7,9)	420 695 (7,0)	422 995 (6,8)	441 408 (6,9)
05 Estrie	182 979 (4,5)	209 991 (4,0)	224 185 (3,7)	229 720 (3,7)	239 136 (3,7)
06 Montréal	2 035 177 (50,2)	2 815 906 (53,5)	3 423 530 (56,8)	3 540 510 (56,8)	3 631 440 (56,4)
07 Outaouais	166 135 (4,1)	206 962 (3,9)	243 280 (4,0)	270 780 (4,3)	273 683 (4,3)
08 Abitibi - Témiscamingue	134 498 (3,3)	154 521 (2,9)	150 053 (2,5)	147 660 (2,4)	153 083 (2,4)
09+10 Côte-Nord et Nouveau-Québec	42 939 (1,1)	81 986 (1,6)	111 460 (1,8)	131 135 (2,1)	132 740 (2,1)
	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)	(100,0)

Note: 1. A cause des arrondis au niveau des populations par âge et sexe de petites unités géographiques, la somme des populations régionales ne correspond pas à la population du Québec.

Sources: 1951 et 1961: H. Gauthier, Evolution démographique du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, août 1977, p. 124.

1971 et 1976: Bureau de la statistique du Québec, Perspectives démographiques pour le Québec et ses régions administratives 1976-2001, analyse des principaux résultats, Québec, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, version préliminaire, juillet 1981, p. 17.

1981 : Compilations du BSQ à partir des données du recensement du Canada de 1981.

Dans l'ensemble des autres provinces canadiennes, l'accroissement de la population devient aussi de plus en plus lent. De 28,0 pour mille dans la période 1951-1956, le taux d'accroissement annuel moyen a diminué progressivement jusqu'à 13,2 pour mille entre 1976 et 1981. Avant 1966, l'accroissement au Québec était semblable à celui de l'ensemble des autres provinces. Depuis 1966, par contre, le pourcentage d'accroissement de la population du Québec n'a pas atteint 40% du niveau des autres provinces réunies (tableau 1.4). Il en a résulté une baisse du poids du Québec dans l'ensemble canadien: de 28,9%, en 1966, à 26,3%, en 1982.

Pendant les deux décennies 1951-1971, la population du Québec a connu un accroissement supérieur à celui des provinces maritimes. Depuis, la situation s'est renversée: le Québec s'est accru de 7,5% entre 1971 et 1982 comparativement à 9,0% pour les provinces maritimes. Dans la même période (1971-1982), l'accroissement de la population de l'Ontario a atteint près de deux fois celui du Québec (tableau 1.6). Cependant, le niveau de croissance de la population québécoise se compare avantageusement à celui des états voisins des Etats-Unis. La Nouvelle-Angleterre, par exemple, a eu entre 1970 et 1980, un accroissement de 4,2%, environ deux points et demi de moins que le niveau du Québec pour la période 1971-1981. L'état de New York a même connu une diminution de sa population.

Par rapport à ce qu'ont vécu les provinces maritimes, la diminution du poids du Québec depuis le début de la Confédération apparaît plutôt modérée. Les trois provinces maritimes[24] ayant signé le pacte confédératif dès les débuts ont vu leur part fondre de 20,8% en 1871 à 7,0% en 1982, tandis que la part du Québec passait de 32,3% à 26,3% au cours de cette période de plus d'un siècle. Cette diminution du poids du Québec de 18,6% est beaucoup moins considérable que celle dont les états de la Nouvelle-Angleterre ont été affectés (37,5%) entre 1870 et 1980.

---

24. L'Ile-du-Prince-Edouard a joint la Confédération en 1873, soit six ans après la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick qui étaient parmi les quatre provinces fondatrices.

Tableau 1.6

Accroissement de la population de certaines provinces du Canada pour les périodes 1951-1971 et 1971-1982, et de certains états des Etats-Unis pour les périodes 1950-1970 et 1970-1980 (pour 100)

	1951-1971[1]	1971-1982
Québec	24,3	7,5
Canada moins le Québec	28,1	16,8
- dont l'Ontario	33,8	13,1
- dont les provinces maritimes	13,6	9,0
Canada	27,0	14,2
	1950-1970[1]	**1970-1980**
Etats-Unis	17,1	11,4
- dont l'état de New York	11,5	-3,8
- dont les états de la Nouvelle-Angleterre	13,6	4,2

Note: 1. Accroissement décennal.

Sources:
- Recensements du Canada de 1951 et 1971.
- Statistique Canada, Estimation postcensitaire..., op. cit.
- U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, Statistical Abstract of the United States, Washington, 101st Edition, 1980, p. 10.
- U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, Population Profile of the United States, 1980, Washington, U.S. Government Printing Office, Current Population Reports, série P-20, no 363, 1981, p. 11.

1.2.2 Composantes de l'accroissement

L'évolution de la population d'un territoire dépend de son accroissement naturel (ou différence entre les naissances et les décès) et de son accroissement migratoire. L'accroissement migratoire est la différence entre l'immigration et l'émigration, mais il peut être calculé aussi en soustrayant l'accroissement naturel de l'accroissement total[25]. Le ralentissement démographique du Québec au cours des trois dernières décennies provient à la fois de la baisse de l'accroissement naturel et de l'évolution défavorable du solde migratoire.

L'accroissement naturel suit un rythme de plus en plus lent; de 106 712 personnes, en moyenne, pour la période 1956-1961, il est passé à 52 482 entre 1981 et 1982 (tableau 1.7). La première composante de l'accroissement naturel est le nombre des naissances. Au Québec, le taux de natalité de 30,4 naissances pour 1 000 personnes entre 1951 et 1956 est tombé à 14,7 pour mille dans la période 1981-1982. Le nombre annuel de naissances est descendu au-dessous de 100 000 dans la période 1971-1976, après avoir dépassé les 140 000 à la fin des années cinquante. Le facteur déterminant de cette diminution du nombre annuel de naissances est la forte baisse de la fécondité, l'effectif des femmes susceptibles d'avoir des enfants étant en augmentation.

Le nombre de décès a augmenté régulièrement depuis 1951, passant de moins de 35 000 à plus de 43 000 en 1980. Cette hausse est le résultat conjugué du vieillissement de la population et de l'augmentation du nombre de personnes soumises aux risques de décès. La baisse des risques de décès durant les cinq dernières décennies est un contrepoids sans lequel la réduction de l'accroissement naturel aurait été plus importante.

---

25. L'accroissement migratoire obtenu de façon résiduelle inclut les erreurs d'observation. Voir à ce sujet R.R. Bourbeau et N. Robitaille, "L'effet d sous-dénombrement sur l'estimation des soldes migratoires par groupe quinquennal de génération et par sexe, Québec 1971-1976", Cahiers québécois de démographie. vol. 9, no 1, avril 1980, p. 61-86.

Tableau 1.7

Composantes de l'accroissement annuel moyen de la population du Québec de 1951-1956 à 1981-1982

Période	Population (au début de la période)	Naissances	Décès	Accroissement naturel	Accroissement migratoire[1]	Accroissement total
		Nombre annuel moyen				
1951-1956	4 055 681	132 079	34 281	97 798	16 741	114 539
1956-1961	4 628 378	142 593	35 881	106 712	19 455	126 167
1961-1966	5 259 211	132 072	37 834	94 238	10 089	104 327
1966-1971	5 780 845	101 240	39 685	61 555	-12 171	49 384
1971-1976	6 027 764	92 151	42 946	49 205	- 7 869	41 336
1976-1981	6 234 445	97 545	43 302	54 243	-13 451	40 792
1981-1982	6 438 403	95 247	42 765	52 482	- 8 485	43 997
1982	6 482 400					
		Taux annuel moyen (pour 1 000)[2]				
1951-1956		30,4	7,9	22,5	3,9	26,4
1956-1961		28,8	7,3	21,6	3,9	25,5
1961-1966		23,9	6,9	17,1	1,8	18,9
1966-1971		17,1	6,7	10,4	-2,1	8,4
1971-1976		15,0	7,0	8,0	-1,3	6,7
1976-1981		15,4	6,8	8,6	-2,1	6,4
1981-1982		14,7	6,6	8,1	-1,3	6,8

Notes: 1. On doit noter que l'accroissement migratoire a été obtenu par résidu, soit en faisant la différence entre l'accroissement total et l'accroissement naturel. Par conséquent, ce chiffre est entaché d'imprécisions, car il réflète aussi les différences dans les taux de sous-dénombrement d'un recensement à l'autre. La méthode résiduelle ne fournit pas la même estimation du solde migratoire que l'estimation obtenue par la méthode des composantes migratoires.

2. Taux calculé en divisant le nombre moyen des événements (naissances, décès,...) par la moyenne des populations du début et de la fin de la période.

Sources: - Périodes 1951-1956 à 1971-1976: Bureau de la statistique du Québec, op. cit., p. 12.

- Périodes 1976-1981 et 1981-1982: Bureau de la statistique du Québec.

Jusqu'en 1966, les mouvements migratoires apportaient un surplus de l'ordre de 15 500 personnes par an au Québec. Mais depuis la période 1966-1971, ceux qui quittent le Québec sont plus nombreux que ceux qui s'y installent. Le déficit a été de 12 171 en moyenne par an dans la période 1966-1971 et de presque 14 000 entre 1976 et 1981 (tableau 1.7). Même si un tel volume ne représente pas un taux annuel important par rapport à l'ensemble de la population québécoise (-2,2 pour mille personnes entre 1976 et 1981), son effet sur l'accroissement total de la population est considérable, puisqu'il équivaut au quart environ de l'accroissement naturel.

L'accroissement naturel a représenté de 85 à 90% de l'accroissement total entre 1951 et 1966, le reste du pourcentage étant assuré par l'accroissement migratoire alors positif. Au cours des quinze années suivantes, la population s'est accrue seulement grâce à l'excédent des naissances sur les décès, le solde migratoire étant négatif. Nous verrons d'ailleurs ultérieurement que c'est au profit des autres provinces canadiennes que le Québec est perdant et non pas au niveau de ses échanges internationaux. Les chapitres suivants nous permettront d'approfondir chacune des variables qui agissent sur l'accroissement de la population, soit la mortalité, la fécondité et les migrations.

Ouvrages cités

Beaujot, Roderic et Kevin McQuillan, Growth and Dualism, the Demographic Development of Canadian Society, Toronto, Gage Publishing Limited, 1982.

Bourbeau, Robert R. et Norbert Robitaille, "L'effet du sous-dénombrement sur l'estimation des soldes migratoires par groupe quinquennal de génération et par sexe, Québec, 1971-1976", Cahiers québécois de démographie, vol. 9, no 1, avril 1980, p. 61-86.

Bureau de la statistique du Québec, Perspectives démographiques pour le Québec et ses régions administratives 1976-2001, analyse des principaux résultats, Québec, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, version préliminaire, juillet 1981.

Bureau fédéral de la statistique, La statistique de l'état civil, Ottawa, no 84-202 au catalogue, 1964.

Camu, P., E.P. Weeks et Z.W. Sametz, Economic Geography of Canada, Toronto, Macmillan of Canada, 1964.

Charbonneau, Hubert, "Trois siècles de dépopulation amérindienne", dans Victor Piché et Louise Normandeau, Démographie des autochtones au Canada, à paraître.

Charbonneau, Hubert et Yves Landry, La politique démographique sous le régime français, Communication présentée à la section Démographie du 51e Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, Université du Québec à Trois-Rivières, 27 mai 1983.

Duchesne, Louis, "L'évolution démographique du Québec, 1970-1979", Annuaire du Québec, 1979-1980, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1980.

Gauthier, Hervé, Evolution démographique du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, août 1977.

George, M.V. Internal Migration in Canada, Demographic Analyses, Ottawa, Dominion Bureau of Statistics, 1970.

Henripin, Jacques, Tendances et facteurs de la fécondité au Canada, Ottawa, Bureau fédéral de la statistique, 1968.

Henripin, Jacques et Yves Péron, "Evolution démographique récente du Québec", Annuaire du Québec, 1972, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1972, p. 202-219.

Henripin, Jacques et Yves Péron, "La transition démographique de la province de Québec", dans Hubert Charbonneau, La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Editions du Boréal Express, 1973, p. 23-44.

Kalbach, Warren E. et Wayne W. McVey, The Demographic Bases of Canadian Society, McGraw-Hill Company of Canada Limited, 1971.

Lavoie, Yolande, L'émigration des Québécois aux Etats-Unis de 1840 à 1930, Québec, Editeur officiel, documentation du Conseil de la langue française, 1981.

Lavoie, Yolande, "Les mouvements migratoires des Canadiens entre leur pays et les Etats-Unis au XIXe et au XXe siècles: étude quantitative", dans Hubert Charbonneau, La population du Québec: études rétrospectives, Montréal, Les Editions du Boréal Express, 1973, p. 73-88.

Parent, Raynald, "L'effritement de la civilisation amérindienne", dans Histoire du Québec, publié sous la direction de Jean Hamelin, Saint-Hyacinthe, Edisem et Toulouse, Privat, 1977.

Statistique Canada, Estimations intercensitaires définitives de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1er juin 1977 à 1981, Ottawa, Division de la démographie.

Statistique Canada, Estimation postcensitaire de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1er juin 1982, Ottawa, Division de la démographie.

U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, Population Profile of the United States, 1980, Washington, U.S. Government Printing Office, Current Population Reports, série P-20, no 363, 1981.

U.S. Department of Commerce, Bureau of the Census, Statistical Abstract of the United States, Washington, 101st Edition, 1980.

DEUXIEME PARTIE

LA MORTALITE

CHAPITRE 2

EVOLUTION DE LA MORTALITE AU QUEBEC DE 1931 à 1981

Desmond Dufour
Joseph-Pierre Toviessi

Chapitre 2 - Evolution de la mortalité au Québec de 1931 à 1981

La série de tables de mortalité publiées par Statistique Canada est une source importante d'étude de la mortalité. Plusieurs auteurs en ont fait usage pour présenter les caractéristiques de l'état de santé au Québec[1]. Néanmoins, pour compléter l'évolution démographique du Québec, il importe de mettre à jour les études antérieures relatives à la mortalité et de dégager les nouvelles tendances que présente ce phénomène, à partir des données récentes. Dans les pages qui suivent, nous allons faire une synthèse de l'évolution de la mortalité générale de 1931 à 1981, étudier la mortalité différentielle par sexe, par province, par habitat et tenter de dégager les causes les plus importantes.

2.1 Evolution de la mortalité générale

2.1.1 Evolution de l'espérance de vie et la proportion de survivants

La plus récente table de mortalité indique que la durée de vie moyenne est de 70,7 ans pour les Québécois et de 78,5 pour les Québécoises en 1981 (tableau 2.1), soit une légère augmentation par rapport à 1976. Depuis 1931, les hommes ont gagné 14,5 ans et les femmes 20,7 ans. Cette augmentation de l'espérance de vie à la naissance (ou durée de vie moyenne) n'a pas été uniforme dans le temps. Entre 1931 et 1961, elle est de 0,4 an annuellement chez les hommes et de 0,5 an pour les femmes; mais depuis 1966, on assiste à un ralentissement, surtout dans la population masculine. Cette baisse du gain annuel moyen de l'espérance de vie à la naissance tend toutefois à s'estomper à partir de 1976: le niveau atteint entre 1976 et 1981 rejoint celui de la période 1956-1961. De plus, on remarque un agrandissement des écarts entre les deux sexes depuis 1931. Cependant, le pourcentage d'accroissement a diminué de façon continue, sauf entre 1966 et 1971 où l'écart s'est accentué.

---

1. A titre indicatif, voir la liste des ouvrages cités à la fin de ce chapitre.

Tableau 2.1
Espérance de vie à la naissance, écart entre les sexes et gain annuel moyen, Québec, 1931-1981
(en années et dixièmes d'année)

Année[1]	Hommes	Femmes	Ecart entre H-F	Gain annuel moyen Hommes	Femmes
1931	56,2	57,8	1,6		
1941	60,2	63,1	2,9	0,4	0,5
1951	64,4	68,6	4,2	0,4	0,5
1956	66,1	71,0	4,9	0,3	0,5
1961	67,3	72,8	5,5	0,3	0,4
1966	67,9	73,9	6,0	0,1	0,2
1971	68,3	75,2	6,9	0,1	0,3
1976	69,1	76,5	7,4	0,2	0,3
1981	70,7	78,5	7,8	0,3	0,4

Note: 1. Dorénavant, nous désignerons chaque période tri-annuelle par le millésime de l'année médiane. Il faudra donc entendre par "année 1931" la période 1930-1932, par "année 1941" la période 1940-1942, etc.

Sources: 1931 à 1976: Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces.

1981 : Statistique Canada, Tables préliminaires de mortalité.

L'augmentation de la durée de vie moyenne ne résulte pas seulement de l'allongement du temps de la vieillesse. A l'âge de 60 ans, les hommes ne peuvent espérer vivre que 17,1 ans en 1981 soit un peu plus d'un an de plus que ceux qui avaient eu le même âge en 1931 (tableau 2.2). Chez les femmes, la durée moyenne de la vieillesse s'est accrue de six ans, passant de 16,4 ans au début de la période à 22,4 ans en 1981. Pour les hommes, ce n'est donc pas la durée de la vieillesse qui s'est beaucoup accrue, mais la proportion des survivants qui peuvent espérer en profiter (tableau 2.3). Dans le cas des femmes, l'augmentation de leur durée de vie moyenne provient à la fois des deux facteurs: l'allongement du temps de vieillesse et l'augmentation de la proportion de survivantes.

Tableau 2.2

Nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de soixante ans, Québec, 1931-1981

Année	Hommes	Femmes
1931	15,8	16,4
1941	15,6	16,8
1951	15,9	17,7
1956	16,0	18,3
1961	16,1	19,0
1966	16,3	19,6
1971	16,2	20,5
1976	16,5	21,0
1980	17,1	22,4

Sources: 1931 à 1976: Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces.

1980 : N. Thibault, Table de mortalité, Québec, 1979-1981, Québec, Bureau de la statistique du Québec, document de travail non publié, septembre 1982.

Pour 100 naissances vivantes de chaque sexe, seuls 61 hommes et 62 femmes ont atteint leur 60e anniversaire en 1931; en 1981, ces proportions sont estimées à 80,4% et 90,0% respectivement. "De plus en plus nombreux sont donc les individus qui peuvent parcourir les différentes étapes d'une vie: enfance, jeunesse, maturité et vieillesse"[2].

2. D. Dufour et Y. Péron, Vingt ans de mortalité au Québec, Les causes de décès, 1951-1971, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 4, 1979 p. 52.

Tableau 2.3

Proportion de 100 naissances survivantes à soixante ans, Québec, 1931-1981

Sexe	1931	1961	1971	1976	1980
Hommes	60,6	75,8	77,1	78,1	80,4
Femmes	62,1	85,0	87,2	88,7	90,0

Sources: 1931 à 1976: Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces.

1980 : N. Thibault, op. cit.

2.1.2 Comparaison avec d'autres pays industrialisés

Parmi les provinces canadiennes, le Québec conserve, entre 1966 et 1976, la plus faible espérance de vie à la naissance (tableau A2.1 en annexe). Cependant, à la lumière de données préliminaires pour 1981, cette différence interprovinciale tend à se modifier. Le Québec connaît un gain appréciable par rapport aux autres provinces. Ainsi, l'espérance de vie des Québécois et des Québécoises (70,7 et 78,5 ans respectivement) se rapproche sensiblement de la moyenne canadienne (71,5 et 78,7 ans).

Au niveau international, le Québec se classe parmi les pays à faible mortalité (tableau 2.4). Avec leur 69,2 ans en 1976, les Québécois ont une durée de vie moyenne équivalente à celle des hommes des Etats-Unis d'Amérique, mais demeurent près de quatre ans derrière les Islandais. De 1961 à 1976, ils ont gagné près de deux ans de vie moyenne, un an de moins que les Suisses, quatre années et demie de moins que les Japonais. En 1981, pour ce qui est du sexe masculin, l'espérance de vie des Québécois dépasse légèrement celle des Américains et n'est plus qu'à une année et demie de celle des Suédois.

Tableau 2.4

Evolution de l'espérance de vie, Québec, Canada et autres pays, 1960-1981

Pays	Année	Espérance de vie à la naissance (en années) Hommes	Femmes	Ecart (en années) Hommes-Femmes	Gain (en années) Hommes	Femmes
Islande	1976	73,1	79,5	6,4	2,4	4,5
	1960	70,7	75,0	4,3		
Japon	1979	73,5	78,9	5,4	1,3	1,5
	1976	72,2	77,4	5,2	6,3	6,7
	1961	65,9	70,7	4,8		
Suède	1979	72,5	78,7	6,2	0,3	0,6
	1975	72,2	78,1	5,9	1,0	2,4
	1960	71,2	75,7	4,5		
Suisse	1978-1979	72,1	78,7	6,6	0,4	0,4
	1975	71,7	78,3	6,6	3,0	4,2
	1960	68,7	74,1	5,4		
Canada	1981	71,5	78,7	7,2	1,3	1,2
	1976	70,2	77,5	7,3	1,8	3,3
	1961	68,4	74,2	5,8		
Québec	1981	70,7	78,5	7,9	1,5	2,0
	1976	69,2	76,5	7,3	1,9	3,7
	1961	67,3	72,8	5,5		
Etats-Unis	1981	70,3	77,9	7,6	1,1	0,8
	1976	69,2	77,1	7,9	2,6	4,0
	1960	66,6	73,1	6,5		

Sources:
- Conseil de l'Europe, Evolution démographique récente dans les états membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Rapports par pays établis par les membres du Comité directeur pour les questions démographiques, 1981, p. XIII.
- Conseil de l'Europe, Nouvelles tendances de la mortalité en Europe, Strasbourg, Etudes démographiques, no 5, 1981.
- Metropolitan Life Foundation, Statistical Bulletin, vol. 64, no 1, janvier-juin 1983, p. 13.
- Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces (1961 et 1976) et tables préliminaires de mortalité (1981).
- R. Wilkins, L'état de santé au Canada, 1926-1976, Montréal, Institut de recherches politiques, Document hors série no 13, mai 1980.

La mortalité des Québécoises diminue de la même manière que celle des Européennes. En 1981, la durée de vie moyenne des Québécoises est presque équivalente à celle des femmes du Japon, de Suède et de Suisse. Entre 1961 et 1981, elles ont gagné près de six ans comparativement à un peu plus de quatre années et demie pour les Américaines et les femmes Suisses (1960 à 1979). Ce gain est toutefois nettement inférieur à celui observé chez les Japonaises entre 1961 et 1979 (8,2 années).

La surmortalité masculine s'accentue dans le temps jusqu'en 1976, beaucoup plus dans les pays d'Amérique du Nord que dans les pays européens ou au Japon. Par la suite, l'écart entre l'espérance de vie féminine et masculine tend à se stabiliser et diminue même dans certains pays (Etats-Unis, par exemple).

2.1.3 La mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile (ou proportion des enfants qui meurent avant leur premier anniversaire) a diminué de 82,7% depuis 1951. De 48,1 pour mille qu'il était à cette époque, il a régressé jusqu'à 8,3 pour mille en 1981 (tableau A2.2 en annexe). Cela résulte des efforts entrepris pour donner plus de chance aux enfants de survivre à la naissance.

En 1931, les décès infantiles au Québec sont au niveau le plus élevé au Canada, après Terre-Neuve (tableau A2.3 en annexe). Plus d'un dixième des naissances vivantes mouraient au Québec à cette époque contre moins d'un vingtième en Colombie-Britannique. La diminution progressive de la mortalité a réduit des trois quarts, en 1981, le niveau observé en 1961. Depuis 1976, la mortalité infantile est plus faible au Québec que dans les autres provinces. La tendance de cette baisse s'inscrit dans le cadre général observé dans les pays industrialisés (tableau 2.5). Les pays comme la Suède, le Japon, etc., ont dépassé le niveau actuel du Québec, ce qui laisse penser que des efforts sont encore possibles pour atteindre le niveau de ces pays.

Tableau 2.5

Taux de mortalité infantile, comparaison internationale, 1961-1980
(décès pour 1 000 naissances vivantes)

Année	Québec	Canada	Etats-Unis	Royaume-Uni	France	Suède	Japon
1961	31,5	27,4	25,9	22,3	26,3	15,9	28,6
1966	25,3	22,9	23,6	19,4	21,4	12,9	17,6
1971	17,3	17,8	19,1	18,0	17,2	11,0	12,4
1975	13,4	14,4	16,0	16,1	13,6	8,8	10,7 (1974)
1979	10,3	10,9	13,2	12,9	10,1	7,5	8,9 (1977)
1980	9,6	10,4	n.d.	11,9	9,8	6,7	n.d.

Sources:
- Conseil de l'Europe, Evolution démographique..., op. cit.
- L. Duchesne, La situation démographique en 1981, Québec, Bureau de la statistique du Québec, décembre 1982.
- L. Duchesne, "L'évolution démographique du Québec", Annuaire du Québec, 1979-1980, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1980.
- Metropolitan Life Foundation, op. cit., p. 14.
- Statistique Canada, La Statistique de l'état civil, Volume 1 - Naissances et décès, 1979 et 1980, Ottawa, no 84-204 au catalogue.
- R. Wilkins, op. cit.

2.1.4 Les risques de décès selon le groupe d'âge et le sexe

L'augmentation de la durée de vie moyenne est l'effet de la diminution considérable des risques de décès pour les enfants, les adolescents et les jeunes adultes (tableau 2.6). Les groupes de moins de quinze ans ont connu les progrès les plus marqués des cinquante dernières années. Ils ont enregistré une forte réduction de leurs risques de décès à un rythme plus accéléré que tous les autres groupes d'âge, ce que certains qualifient de "véritable érosion du verrou de la mortalité infantile et juvénile"[3].

3. D. Dufour et Y. Péron, op. cit., p. 52.

Jusqu'en 1976, la mortalité des jeunes adultes, le groupe 15-35 ans, présente une tendance alarmante, surtout parmi les hommes. La mortalité masculine de ce groupe, qui contient une majorité de jeunes travailleurs entrant dans leurs premières années productives, est au-dessus du niveau de 1961 (graphique 2.1), signe d'une certaine détérioration de leur état de santé. Toutefois, les données récentes laissent entrevoir une baisse marquée de la mortalité puisque le risque de décès des hommes âgés de 15 à 35 ans rejoint le niveau observé dans les années soixante. Chez les femmes du même âge, le risque de décès décroît depuis 1931, à l'exception de l'année 1971 où il a connu une légère hausse.

Les hommes de 35 ans et plus présentent une plus grande résistance à la réduction de la mortalité. Entre 1931 et 1981, leur risque de décès a diminué de moins de 30%. Les femmes ont vu leur chance de survie s'améliorer de plus de 60%, et cette baisse se poursuit depuis 1966. A partir de l'âge de 60 ans, les femmes connaissent une réduction de leur risque de décès de quatre à cinq fois supérieure à celle de la mortalité des hommes du même âge.

2.1.5 La surmortalité masculine

Le graphique 2.2 illustre l'évolution de la mortalité différentielle selon le sexe au Québec depuis 1931. Chez les juvéniles (0-1 an), la surmortalité masculine se maintient à un niveau stable, soit 25 points environ au-dessus du niveau 100. Ainsi, la lutte contre la mortalité périnatale et infantile a eu des effets identiques dans la population en général sans réduire l'écart qui sépare les deux sexes.

Après la première année de vie, la surmortalité masculine s'accroît avec l'âge. Le temps où les femmes étaient victimes de mortalité maternelle est révolu depuis 1951, par la vulgarisation de l'hygiène sanitaire et la facilité d'accès aux soins hospitaliers pendant l'accouchement. Aussi, les femmes de 15-35 ans ont-elles vu leurs chances de survie très améliorées par rapport à celles des hommes (tableau 2.7).

Graphique 2.1
Évolution des risques de décès au Québec,
1931 - 1981

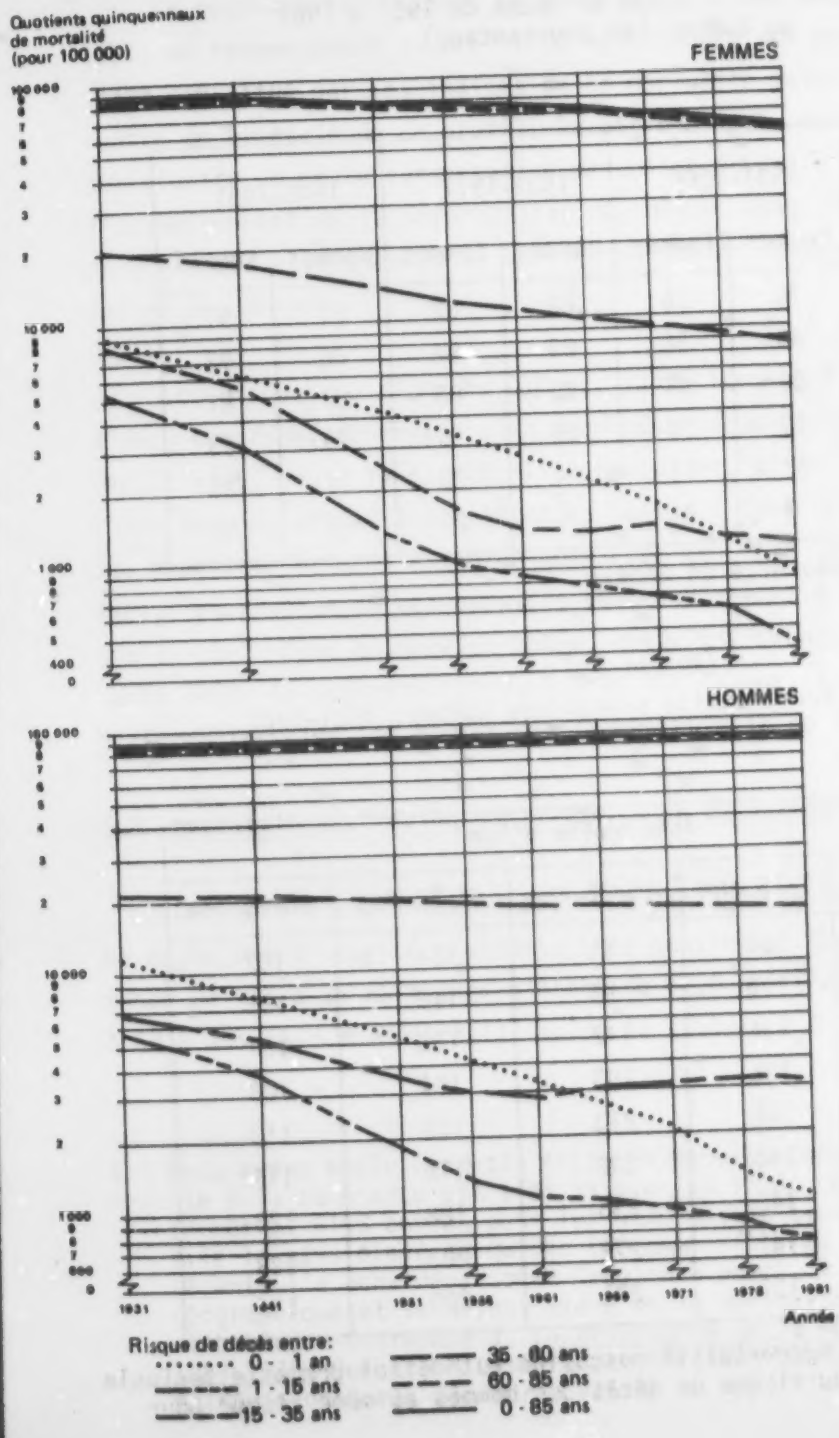

Source: Tableau A 2.4 en annexe.

Tableau 2.6

Diminution des risques de décès de 1931 à 1981 au Québec (en pourcentage)

Groupe d'âge	1931-1966		1931-1971		1931-1981	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
0- 1 an	76	76	82	82	91	91
1-15 ans	80	86	83	87	88	92
15-35 ans	56	84	53	83	57	87
35-60 ans	18	52	19	55	29	63
60-85 ans	3	15	4	20	7	31
0-85 ans	5	17	5	21	9	31

Source: Tableau A2.4 en annexe.

Tableau 2.7

Indices de surmortalité masculine, Québec, 1931-1981

Année	Intervalle d'âge				
	0-1 an	1-15 ans	15-35 ans	35-60 ans	60-85 ans
1931	125	108	83	104	102
1941	129	119	94	118	105
1951	126	134	142	138	107
1956	125	135	193	154	108
1961	128	145	213	169	113
1966	124	148	230	179	116
1971	125	142	236	188	123
1976	121	142	276	203	129
1981	124	153	271	200	137

Note: L'indice de surmortalité masculine est défini comme le centuple du rapport du risque de décès des hommes au même risque pour les femmes.

Source: Tableau A2.4 en annexe.

En poursuivant l'examen du graphique 2.2, on note, aux environs de 1951, un renversement du profil de la surmortalité masculine autour de l'axe constitué par les indices de la mortalité juvénile (0-1 an). Le centre de symétrie de ce profil, la période 1951, marque la fin de la supériorité de cette surmortalité masculine juvénile et le début de l'accroissement de la surmortalité des hommes avec l'âge. Ainsi, à durée de vie égale, les chances de survie des femmes restent supérieures à celles des hommes.

Les risques de décès au Québec, jadis largement situés au-dessus du niveau canadien, tendent à s'en rapprocher de plus en plus (tableau 2.8). Depuis 1976, seule la surmortalité masculine, après le premier anniversaire de vie, hésite à compléter sa baisse. Chez les femmes, la réduction des écarts de niveaux est plus accélérée que chez les hommes. A tous les âges, les niveaux de ces derniers sont inférieurs à ceux de leurs compagnes, avant 1951. Mais d'année en année, cette différence s'est amenuisée. Après 1966, la surmortalité du Québec par rapport à l'ensemble du Canada différencie moins les hommes des femmes qu'elle ne le faisait en 1931.

2.2 Mortalité par région socio-sanitaire et catégorie socio-professionnelle

Derrière l'augmentation observée de la durée de vie moyenne au Québec se cache une disparité régionale très sensible. Chez les hommes, l'espérance de vie à la naissance s'étend de 67,0 ans (Abitibi - Témiscamingue) à 69,8 ans (Sud-de-Montréal)[4] selon le tableau 2.9.

---

4. Nous avons exclu de cette étude le Nouveau-Québec où l'espérance de vie à la naissance est très faible (en 1976: 64,2 années pour les femmes et 61,3 années pour les hommes), le taux de mortalité infantile le plus élevé au Québec (50 pour mille en 1971). Une étude récente l'a considéré comme "région à part", à cause de sa dimension géographique et le niveau élevé de la mortalité. Voir J.M. Bernard et L. Guyon-Bourbonnais, La géographie de la mortalité au Québec, 1969-1972, Québec, Ministère des Affaires sociales, Service des études épidémiologiques, décembre 1975.

Graphique 2.2
Évolution de 1931 à 1981 de la mortalité différentielle selon le sexe au Québec

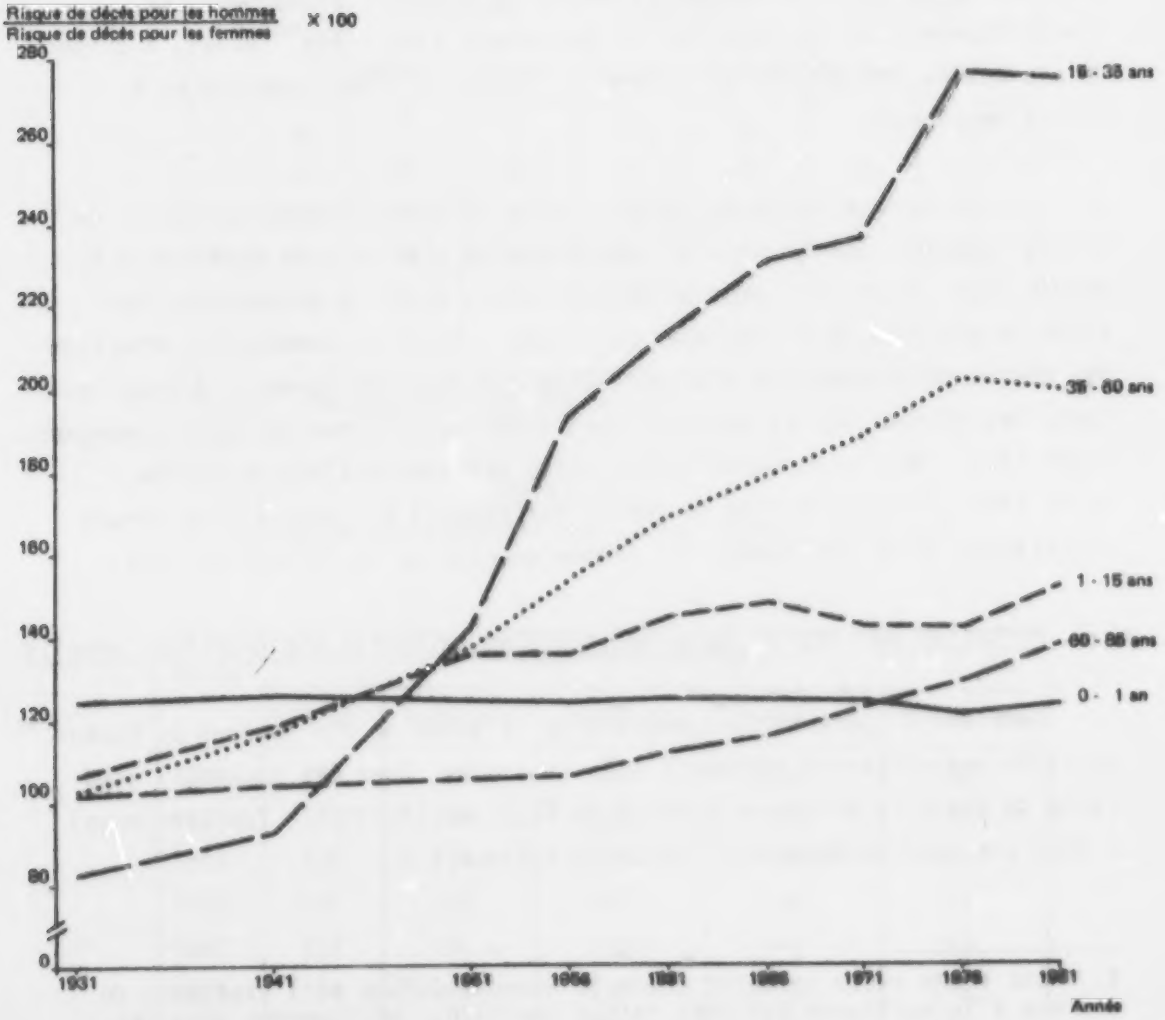

Source: Tableau 2.7.

Tableau 2.8

Indices de surmortalité du Québec par rapport à l'ensemble du Canada

Année	Indices de surmortalité[1]							
	0-1 an		1-15 ans		15-35 ans		35-60 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1931	132	132	135	141	113	129	112	116
1941	129	127	127	130	112	135	112	116
1951	128	128	115	113	107	120	110	116
1956	124	125	112	114	101	109	109	114
1961	114	114	117	118	100	104	108	111
1966	108	109	116	107	100	105	108	108
1971	105	108	111	108	105	108	109	106
1976	99	102	122	117	106	102	110	103
1978	100	99	111	108	106	106	111	103

Note: 1. $\frac{\text{Risque de décès au Québec}}{\text{Risque de décès au Canada}} \times 100$

Sources: 1931 à 1976: Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada, et provinces.

1978 : R. Wilkins, Tables de mortalité, Canada et provinces, document de travail non publié.

Pour la population féminine, l'écart va de 75,0 à 78,1 années. En 1976, les hommes de la région de Québec présentent la plus forte durée de vie moyenne, suivis par ceux du Sud-de-Montréal. Les Québécoises de l'Estrie ont l'espérance de vie à la naissance la plus forte, dépassant de 1,8% le niveau de l'ensemble du Québec.

Un autre indice de cette variation géographique de la mortalité concerne les risques des décès juvéniles. Les enfants de la région de Montréal et des environs ont plus de chances de survivre à leur premier anniversaire que ceux des autres régions de la province (tableau 2.10).

Tableau 2.9

Espérance de vie à la naissance dans les régions socio-sanitaires du Québec en 1976 (en années)

Région	1976		Ecart entre	Espérance de vie relative en 1976 Ensemble du Québec = 100	
	Hommes	Femmes	hommes et femmes	Hommes	Femmes
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	69,7	77,5	7,8	100,9	101,0
Saguenay - Lac-Saint-Jean	68,3	75,0	6,7	98,8	97,8
Québec	69,2	77,5	8,3	100,1	101,1
Trois-Rivières	68,8	77,1	8,3	99,6	100,5
Estrie	69,3	78,1	8,8	100,3	101,8
Montréal métropolitain	69,0	76,7	7,7	99,9	100,0
Laurentides	69,3	77,3	8,0	100,3	100,8
Sud-de-Montréal	69,8	77,1	7,3	101,0	100,5
Outaouais	68,6	76,7	8,1	99,3	100,0
Abitibi - Témiscamingue	67,0	76,9	9,9	97,0	100,3
Côte-Nord et Nouveau-Québec	69,4	75,8	6,4	100,4	98,8
Ensemble du Québec	69,1	76,7	7,6	100,0	100,0

Source: Ministère des Affaires sociales, Québec, Service des études de population.

Tableau 2.10

Risque de décès à 0-1 an dans les régions socio-sanitaires au Québec, 1971 et 1976 (décès pour 1 000 naissances vivantes)

Région	1971		1976	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	25,6	19,2	15,3	13,6
Saguenay - Lac-Saint-Jean	22,2	20,7	14,8	12,8
Québec	21,2	17,3	14,1	11,7
Trois-Rivières	20,7	17,8	12,9	11,7
Estrie	21,7	16,2	13,0	6,7
Montréal métropolitain	19,2	14,5	13,0	10,9
Laurentides	20,2	16,9	13,0	9,4
Sud-de-Montréal	18,8	14,4	13,1	9,5
Outaouais	21,7	17,4	13,2	10,3
Abitibi - Témiscamingue	27,6	25,8	12,7	9,5
Côte-Nord	27,2	18,9	15,4	12,8
Nouveau-Québec	52,1	57,5	35,8	39,4
Ensemble du Québec	21,0	16,5	13,6	10,9

Sources: 1971: Statistiques des Affaires sociales, Démographie, Québec, Editeur officiel du Québec, vol. 2, no 3, novembre 1974.

1976: Statistiques des Affaires sociales, tables de mortalité non publiées.

En 1976, à peine 13 garçons de 0-1 an sur mille décèdent dans Montréal et ses environs tandis qu'ailleurs, ces quotients de mortalité (ou risques de décès) se situent autour de 15 pour mille chez les garçons et 13 pour mille pour les filles.

Malgré les baisses de la mortalité dans toutes les régions du Québec en 1976, il demeure encore vrai que:

> Si le Québécois choisissait sa région de résidence en fonction du risque de décès, le meilleur choix serait le suivant: naître à Montréal ou dans sa banlieue et y vivre jusqu'à 35 ans de façon à éviter les décès infantiles et les décès accidentels. Ultérieurement, les risques inhérents à la vie dans la métropole deviennent plus élevés que ceux des régions périphériques ou des régions éloignées des grands centres. Le Québécois de plus de 35 ans aurait donc avantage à s'établir dans les régions telles que le Bas-St-Laurent - Gaspésie[5].

A un niveau plus raffiné, les variations de la mortalité sont encore plus prononcées dans les quartiers urbains. A Montréal, la durée de vie moyenne des hommes varie de 63,3 ans (Basse-Ville) à 74,1 ans (Boucle d'Or), selon le tableau 2.11 et le graphique 2.3 tirés d'une étude récente[6]. Chez les femmes, les extrêmes sont de 72,3 ans à 79,6 ans dans les mêmes zones. Ces variations traduisent les liens entre la mortalité et la répartition des classes sociales.

> Les résidants des quartiers favorisés jouissent d'une espérance de vie supérieure à celle des pays scandinaves où l'espérance de vie moyenne est la plus élevée au monde. Par contre, l'espérance de vie dans les quartiers défavorisés descend au niveau de celle des pays en voie de développement, niveau qu'atteignait le Canada il y a 30 ans.

---

5. J.M. Bernard et L. Guyon-Bourbonnais, op. cit., p. 149.
6. R. Wilkins, "L'inégalité sociale face à la mortalité à Montréal, 1975-1977", Cahiers québécois de démographie, vol. 9, no 2, août 1980.

Graphique 2.3
Espérance de vie à la naissance par zone, Montréal, 1975-1977

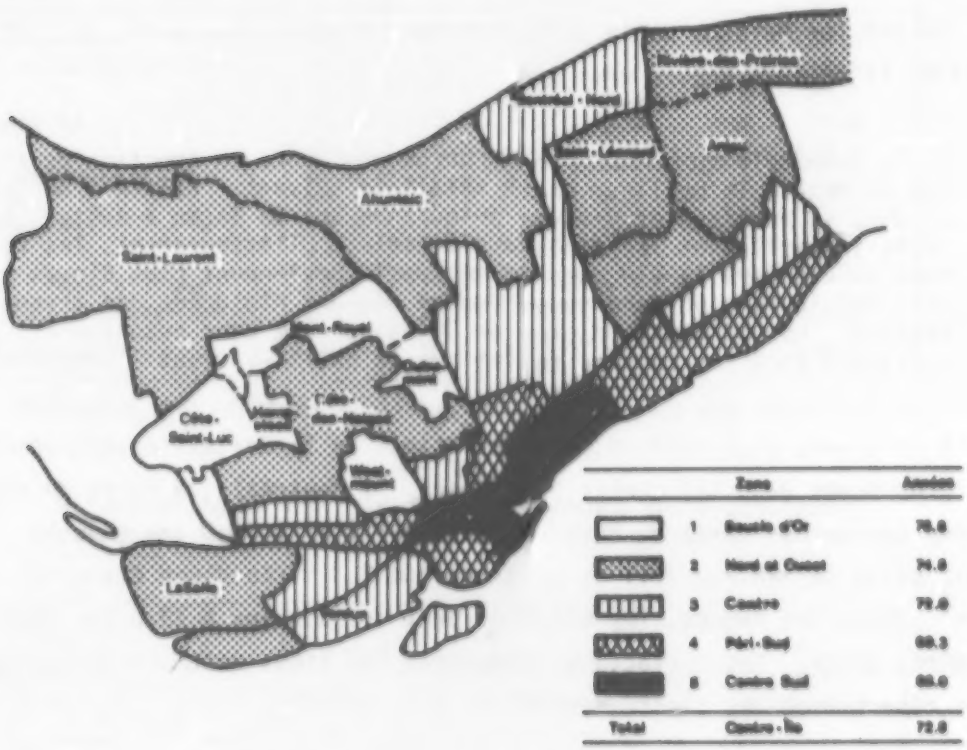

Source: R. Wilkins, "L'inégalité sociale...", op. cit., p. 165.

Tableau 2.11

Espérance de vie à la naissance par sexe et par zone de résidence, Montréal, 1975-1977

Zone	Hommes	Femmes	Total	Pourcentage de population
1 Boucle d'O.	74,1	79,6	76,8	6,8
2 Nord et Ouest	71,3	78,4	74,8	43,2
3 Centre	68,0	76,1	72,0	36,1
4 Péri-Sud	65,2	73,4	69,3	10,5
5 Centre-Sud	58,7	68,9	63,8	3,4
4 et 5 Basse-Ville	63,3	72,3	67,8	13,9
1 à 5 Centre-Île (total)	68,9	76,7	72,8	100,0

Source: R. Wilkins, "L'inégalité sociale..." op. cit., p. 168.

Dans l'agglomération urbaine de Québec, la différenciation spatiale et sociale de la mortalité existe aussi[7], preuve que l'inégalité devant la mort a une partie de ses racines dans la répartition sociale des forces socio-économiques.

L'étude de la mortalité selon les catégories socio-professionnelles est presque inexistante au Québec. A partir des certificats de décès (de 1974) des hommes de 25 à 64 ans, André Billette[8] a élaboré une analyse exploratoire. Il a remarqué que "le risque relatif de mortalité tend à diminuer dans la mesure où la classe sociale s'élève". Par rapport à l'ensemble des catégories socio-professionnelles, les ouvriers non spécialisés... ont 44% plus de décès, les cadres supérieurs et les professionnels 15% de moins (tableau 2.12). Cette différenciation sociale de la mortalité au Québec s'apparente à ce qui est observé au Canada et en France[9].

7. L. Loslier, La mortalité dans l'agglomération de Québec, Québec, Ministère des Affaires sociales, Direction des communications, septembre 1980.

8. A. Billette, "Les inégalités sociales de mortalité au Québec", Recherches sociographiques, Presses de l'Université Laval, vol. XVIII, no 3, 1977.

9. A. Sauvy, "Mortalité masculine en France selon la condition sociale", Population, 29e année, no 1, janvier-février 1974, p. 139.

Tableau 2.12

Indice de mortalité selon les catégories socio-professionnelles pour les hommes âgés de 25 à 64 ans, Québec et Canada, 1974

Catégorie socio-professionnelle[1]	Québec	Canada
I- Professionnels, cadres supérieurs	85	75
II- Techniciens, cadres moyens, chefs de service.	89	82
III- Employés spécialisés dans l'administration et le commerce, ouvriers spécialisés des grands syndicats et leurs contremaîtres	95	92
IV- Ouvriers semi-spécialisés et leurs contremaîtres Employés semi-spécialisés dans l'administration et le commerce	97	115
V- Ouvriers non spécialisés, cultivateurs et journaliers	144	145
Toutes les catégories	100	100

Note: 1, Catégories socio-professionnelles de l'échelle Blishen-McRoberts

Sources: Québec: A. Billette, op. cit., p. 413-430.
Canada: R. Wilkins, L'état de santé..., op. cit., tableau 4.1.

2.3 La mortalité par cause de décès

Pour comprendre l'évolution de la mortalité au Québec, il importe d'analyser les causes de décès, facteurs déterminants de cette évolution. Pour mener à bien une telle étude, il faudrait considérer la série des données de 1931 (ou 1951) à nos jours, réparties selon la Classification internationale des maladies, traumatismes et causes de décès

(CIM). La complexité de la structure de la CIM et les diverses révisions (en particulier celle de 1965 et appliquée au Canada à partir de 1968) ne facilitent pas une étude de synthèse rapide. Plusieurs études des causes des décès se sont concentrées sur la période avant 1970. Notre analyse portera principalement sur la période 1970-1980, tout en s'inspirant des conclusions des études antérieures.

2.3.1 Les principales causes de décès

Au Québec, les principales causes de décès sont, par ordre d'importance, les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs et les morts violentes (accidents, empoisonnements et traumatismes). En 1980, 80% des décès sont dus à ces causes (tableaux A2.5 et A2.6 en annexe). Depuis 1971, seules les tumeurs malignes ont progressé chez les hommes (4,6%).

Entre 1971 et 1980, on observe une baisse de plus de 50% de la mortalité périnatale autant chez les hommes que chez les femmes. Les causes à forte mortalité chez les hommes comme les maladies ischémiques du coeur, les maladies cérébrovasculaires et les accidents de véhicules à moteur connaissent des baisses de plus de 20%. Chez les femmes, les causes les plus importantes telles les maladies ischémiques du coeur, les maladies cérébrovasculaires et le cancer du sein diminuent respectivement de 34%, 28% et 11%. Mentionnons la réduction de 50% de la mortalité par cancer du col de l'utérus (tableau 2.13).

L'une des causes qui semble en réduction est la mort violente (traumatismes et empoisonnements). Cependant, une analyse minutieuse de ce groupe de causes nous fait remarquer que les taux de suicide ont augmenté de 49,7% chez les hommes et de 49,5% chez les femmes (tableau 2.14). Depuis 1971, les femmes voient leur mortalité par cancer de la trachée, des bronches et des poumons s'accroître de façon importante (augmentation de 75,2%). Cette cause de décès connaît aussi un accroissement chez les hommes (32,9%).

Tableau 2.13

Taux de mortalité (pour 100 000) et variation des taux (pour 100) pour les principales causes à la baisse selon le sexe, Québec, 1971-1980

Cause de décès	Taux standardisé[1] (pour 100 000)		Variation 1971-1980 (%)
	1970-1972	1979-1980	
Hommes			
Affections périnatales	16,4	7,8	-52,4
Maladies hypertensives	11,4	6,9	-39,5
Diabète sucré	18,1	11,8	-35,4
Anomalies congénitales	11,0	7,7	-30,0
Cancer de l'estomac	19,0	13,5	-28,9
Accidents de véhicules à moteur	49,7	36,2	-27,2
Maladies ischémiques du coeur	300,0	223,0	-25,7
Maladies cérébro-vasculaires	70,3	53,9	-23,3
Pneumonie	16,2	14,6	- 9,9
Femmes			
Affections périnatales	11,2	5,3	-52,7
Cancer du col de l'utérus	6,9	3,5	-49,3
Diabète sucré	26,0	14,7	-43,5
Maladies hypertensives	17,3	10,0	-42,2
Cancer de l'estomac	12,3	7,4	-39,8
Maladies ischémiques du coeur	212,8	140,8	-33,8
Anomalies congénitales	9,6	6,5	-32,3
Accidents de véhicules à moteur	17,8	12,8	-28,1
Maladies cérébro-vasculaires	83,2	60,2	-27,6
Pneumonie	12,3	10,6	-13,8
Cancer du sein	32,7	29,1	-11,0
Cirrhose du foie	6,4	6,3	- 1,6

Note: 1. En prenant la population de 1980 comme population de référence.

Source: L. Roy, Le recul de la mortalité, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, texte provisoire, avril 1983, tableau A.15 et A.16. Les pourcentages de variation proviennent du B.S.Q.

Tableau 2.14

Taux de mortalité (pour 100 000) et variation des taux (pour 100) pour les principales causes à la hausse selon le sexe, Québec, 1971-1980

Cause de décès	Taux standardisé[1] (pour 100 000) 1970-1972	1979-1980	Variation 1971-1980 (%)
Hommes			
Suicides	15,5	23,2	49,7
Cancer de la trachée, des bronches et des poumons	48,5	64,5	33,0
Leucémie	7,2	7,7	6,9
Cirrhose du foie	14,2	14,6	2,8
Cancer des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	16,4	16,7	1,8
Femmes			
Cancer de la trachée, des bronches et des poumons	8,4	14,7	75,0
Suicides	5,2	7,7	48,1
Leucémie	4,9	5,7	16,3
Cancer des tissus lymphatiques et hématopoïétiques	12,6	12,7	0,8

Note: 1. En prenant la population de 1980 comme population de référence.

Source: L. Roy, op. cit. Les pourcentages de variation proviennent du B.S.Q.

Comme nous l'avons vu précédemment, les gains obtenus aux dépens de la mortalité reprennent de l'ampleur depuis 1976. Ceci permet de croire à la possibilité que le recul de la mortalité se poursuive encore dans l'avenir.

> L'espoir est permis parce que de nouvelles tendances se dessinent dans l'évolution de la mortalité attribuable aux causes de dégénérescence, et en particulier à celles qui sont reliées au comportement, au mode de vie, aux habitudes alimentaires, au stress, bref à la qualité de la vie[10].

On observe une accélération de la baisse de la mortalité pour certaines causes de décès (cancer du col de l'utérus), une décélération de la hausse de la mortalité pour certaines autres causes (cancer du poumon et cirrhose du foie chez l'homme) et une inversion des tendances déjà observées impliquant une baisse de la mortalité (maladies ischémiques du coeur, accidents de véhicules à moteur).

2.3.2 Les risques de décès dus aux maladies de l'appareil circulatoire

Selon le tableau A2.8 (en annexe), sur 100 naissances vivantes masculines en 1976, 63 décéderaient de maladies de l'appareil circulatoire avant d'atteindre leur 85e anniversaire, dans l'hypothèse où toutes les autres causes de décès auraient été supprimées. Ce risque de décès a diminué de 10% dans la période 1971-1976. Chez les femmes, le risque de décès est de 45% en 1976 contre 50% en 1971. Mais sous cette stabilité des maladies de l'appareil circulatoire se dissimule une recrudescence de décès au jeune âge, surtout chez les hommes. Est-ce l'apparition d'une nouvelle tendance de cette cause ou les effets de fluctuations? Pour le moment, l'ampleur de cette cause ne s'affirme que dans la deuxième partie de la vie adulte pour ensuite s'accentuer durant la vieillesse et l'extrême vieillesse.

---

10. L. Roy, op. cit., p. 44.

Le partage inégal du risque mortel ne doit pas nous faire présumer l'existence de brutales accélérations dans la progression du risque avec l'âge. Dans les deux périodes (1971 et 1976) en observation, la progression est régulière, suivant un schéma quasi exponentiel (graphique 2.4). Ainsi, le risque de décès se décuple lorsque l'on remonte d'une vingtaine d'années dans l'échelle des âges.

Sur ce graphique 2.4, les écarts de mortalité entre hommes et femmes sont remarquables. Après leur 30e anniversaire, les hommes ont presque autant (parfois plus) de chances de décéder des maladies de l'appareil circulatoire que les femmes qui sont de 5 à 10 ans leurs aînées. Les écarts passent par un maximum vers le 40e anniversaire et se réduisent progressivement, à cause du ralentissement de la progression du risque de décès masculin avec l'âge.

La régularité des profils des courbes de risques de décès et la quasi-stagnation de leur évolution dans le temps dissimulent de profondes modifications avec l'âge de la distribution des risques de décès entre les diverses maladies de l'appareil circulatoire. En 1976, les maladies ischémiques du coeur causent plus de 60% des décès de maladies de l'appareil circulatoire et atteignent principalement les hommes de plus de 30 ans ou les femmes de 40 ans et plus. Déjà dans la période 1951-1971, une progression inquiétante de ces maladies dégénératives, presque inconnues de l'enfant et de l'adolescent, a été observée, alors que les autres formes de maladies circulatoires (les rhumatismes articulaires aigus, les cardiopathies rhumatismales chroniques, les maladies hypertensives...) ont subi à tous les âges un recul appréciable ou une quasi-disparition[11].

---

11. D. Dufour et Y. Péron, op. cit., p. 74-94.

Graphique 2.4
Maladies de l'appareil circulatoire selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 et 1976

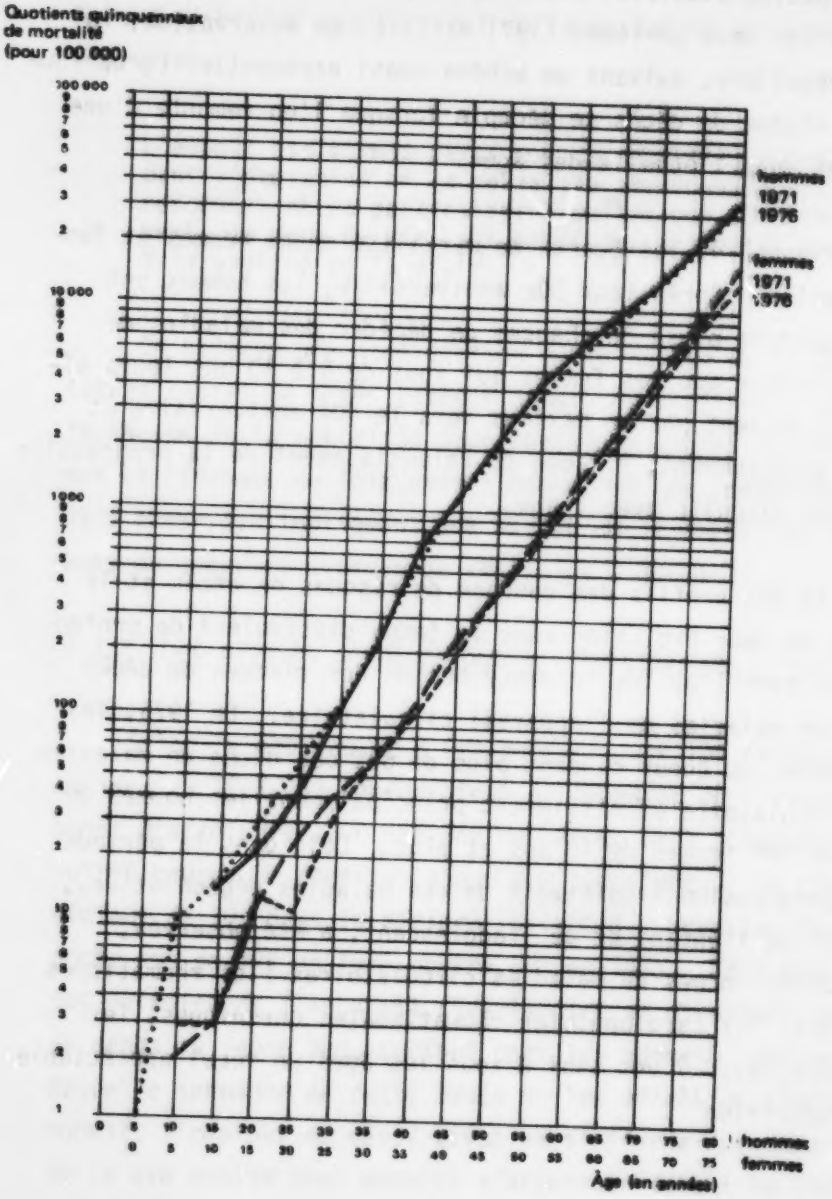

Source: Tableau A2.7 en annexe.

2.3.3 Les risques de décès de tumeurs

Les hommes ont plus de chances de mourir de tumeurs en 1976 qu'en 1971 (tableau A2.8 en annexe). Deuxième importante cause de décès, après les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs emportent 35% d'hommes et 22% de femmes avant qu'ils n'atteignent leur 85e anniversaire en 1976. Chez les hommes, les risques de décès de tumeurs progressent avec le temps. L'augmentation observée en 1971[12], chez les femmes, semble ralentir en 1976 pour atteindre le niveau de 1966.

Cette évolution des tumeurs est due à deux composantes opposées. Une composante à la hausse provenant des tumeurs de l'appareil respiratoire (la trachée, les bronches, les poumons), du corps de l'utérus, du cerveau et des autres parties du système nerveux. L'autre composante à la baisse est les tumeurs des os, du col de l'utérus, de l'appareil digestif.

Les techniques curatives ont certes permis de ralentir la progression de cette cause, surtout la réduction des tumeurs de l'utérus chez les femmes; tout comme "l'identification du principal facteur étiologique - la consommation abusive de cigarettes - a ouvert des perspectives encourageantes à la lutte contre ces cancers quasi incurables"[13].

2.3.4 Les risques de décès par mort violente

Le troisième groupe de causes de décès, la mort violente, a sensiblement régressé entre 1971 et 1976. Cette réduction est manifeste à tous les âges chez les hommes comme chez les femmes, sauf chez les Québécoises de 35-60 ans où l'on observe une augmentation du risque de décès de 5% (tableau A2.8 en annexe).

---

12. D. Dufour et Y. Péron, op. cit., p. 119.
13. Id. ibid, p. 172.

Mesurée par risque de décès de la naissance à 85 ans, la mortalité par violence est assez modeste. Ce risque demeure en effet inférieur à 10% chez les hommes et à 5% chez les femmes. C'est peu comparativement aux risques entraînés par les maladies de l'appareil circulatoire ou les tumeurs. L'importance de cette cause de décès vient de sa structure par âge. Comme on le voit sur le graphique 2.5, les variations de risque avec l'âge ne sont pas aussi marquées que pour les autres grandes causes de décès, les maladies de l'appareil circulatoire par exemple. La mortalité par violence présente une remarquable stabilité pendant la majeure partie de la vie et, en raison de sa structure par âge, les victimes sont beaucoup plus jeunes que celles des autres grandes causes de décès. En moyenne, le nombre d'années de vie perdues est plus grand pour un accidenté que pour un cardiaque ou un cancéreux. En 1966, on a estimé à 2,2 ans la réduction de la durée de vie moyenne des hommes, presque autant pour les tumeurs (2,6 ans) qui fournissent cependant plus de décès[14]. On comprend alors tout l'intérêt attaché à la mortalité par violence et son évolution dans le temps.

De 1971 à 1980, l'importance des accidents de véhicule à moteur a sensiblement régressé chez les hommes comme chez les femmes (tableau 2.15). Mais le mouvement à la hausse des suicides a pris beaucoup d'ampleur. S'il meurt moins de femmes que d'hommes de violence, l'évolution du phénomène différencie très peu les sexes. Plus de 20% des décès violents sont des suicides en 1980, contre moins de 15% en 1971. Les causes de la violence se modifient, les décès par accident de véhicule à moteur laissent la vedette aux suicides.

---

14. D. Dufour et Y. Péron, op. cit., p. 158.

Graphique 2.5
Mortalité par violence selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 et 1976

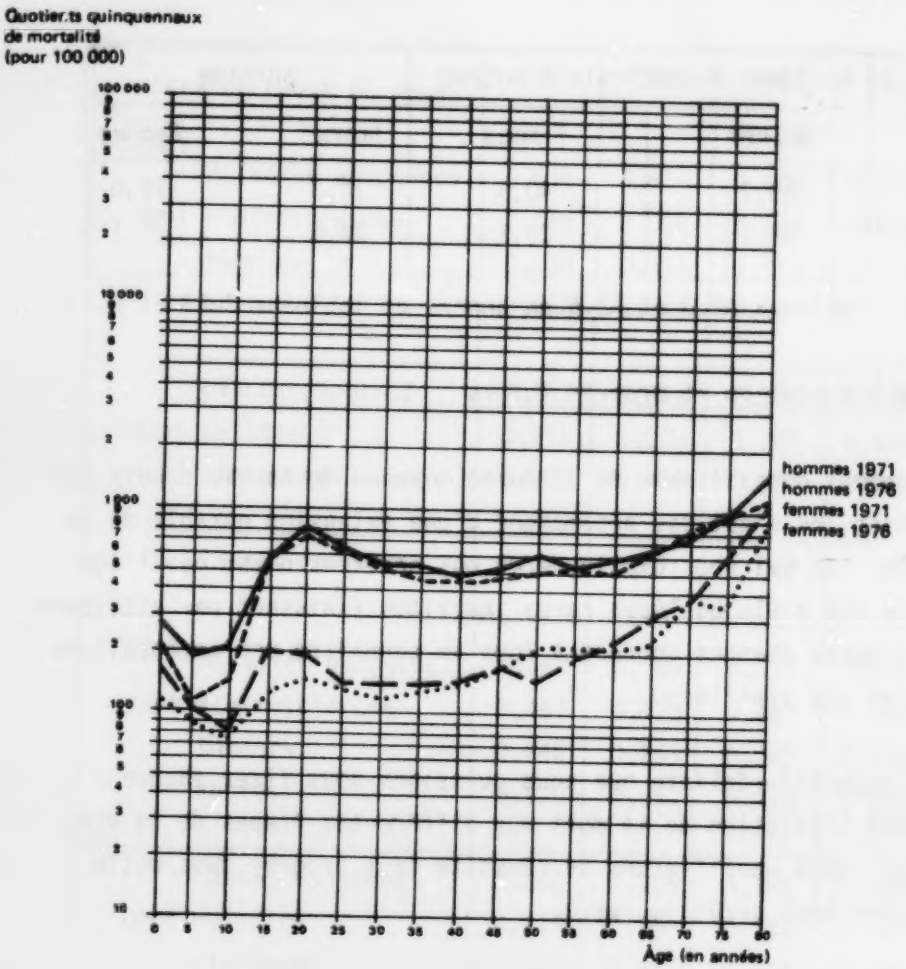

Source: Tableau A2.7 en annexe

Tableau 2.15

Proportion de morts violentes imputables à certaines causes (pour 100), Québec, 1971 et 1980

Année	Accident de véhicule à moteur		Suicide	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1971	45,7	40,9	14,3	12,0
1980	38,4	35,1	24,6	21,1

Source: Tableaux A2.5 et A2.6 en annexe et tableaux 2.13 et 2.14.

2.4 Bilan de l'évolution et progrès futurs

L'allongement considérable de la durée moyenne de la vie depuis plusieurs décennies, ne s'est pas accompagné d'une extension notable de sa durée maximale. Ce qui nous distingue de nos ancêtres n'est pas l'âge le plus avancé que seuls quelques rares individus finissent par atteindre mais les meilleures chances données à tous de connaître une enfance, une vie d'adulte et une vieillesse.

Le seul objectif réaliste que nous puissions nous fixer encore aujourd'hui est l'éviction de la mort aux différentes étapes de la vie. Par conséquent, nous qualifierons de réussite tout progrès dans cette voie, et d'échec tout arrêt ou recul.

L'évolution depuis 1951 des risques de décès de la naissance à 85 ans nous permettra d'identifier rapidement les réussites et les échecs (tableau 2.16).

D'après le tableau 2.16, l'athérosclérose, les tumeurs et les morts violentes entrent dans cette dernière catégorie.

Tableau 2.16

Evolution des risques de décès de la naissance à 85 ans, Québec, 1951-1971

Sexe et cause de décès	1951	1956	1961	1966	1971
Hommes					
Maladies endogènes	0,816	0,818	0,808	0,802	0,801
dont athérosclérose	0,566	0,596	0,612	0,628	0,612
tumeurs	0,286	0,311	0,313	0,324	0,346
autres	0,408	0,344	0,281	0,211	0,214
Causes exogènes	0,357	0,312	0,278	0,288	0,298
dont maladies	0,292	0,236	0,207	0,215	0,219
violences	0,093	0,099	0,090	0,093	0,101
Toutes causes	0,884	0,876	0,862	0,861	0,862
Femmes					
Maladies endogènes	0,767	0,749	0,717	0,690	0,653
dont athérosclérose	0,467	0,478	0,484	0,484	0,446
tumeurs	0,246	0,253	0,242	0,232	0,233
autres	0,420	0,357	0,278	0,217	0,183
Causes exogènes	0,249	0,205	0,175	0,166	0,158
dont maladies	0,215	0,165	0,142	0,133	0,119
violences	0,042	0,047	0,038	0,038	0,045
Toutes causes	0,826	0,802	0,768	0,745	0,709

Source: D. Dufour et Y. Péron, op. cit., p. 169.

Entre 1951 et 1966, dans le cas de l'athérosclérose[15], l'échec est évident puisque les risques se sont accrus. Depuis 1966, nous avons assisté à un changement heureux qui est l'aboutissement d'une baisse de la mortalité qui s'est propagée graduellement de bas en haut de l'échelle des âges. Au cours des années cinquante, les risques de décès régressaient chez les jeunes adultes des deux sexes et chez les femmes d'âge mûr, alors qu'ils progressaient toujours pour les autres groupes de la population. Dans la décennie suivante, les hommes d'âge mûr, puis les vieillards bénéficiaient à leur tour d'une amélioration de leur chance de survie. On explique ce phénomène par des variations de l'incidence de la maladie au sein des générations successives. Il n'est pas exclu que ce renversement de tendance se soit trouvé accentué par des progrès tout récents dans le traitement d'urgence des victimes d'infarctus et la chirurgie des artères (notamment le pontage des artères coronaires).

On peut parler d'un constat d'échec pour la période comprise entre 1951 et 1966. Par contre, depuis 1966 on observe un revirement qui se poursuit jusqu'en 1980 (tableau 2.13). Si cette baisse est attribuable à un effet de génération, comme le laissent supposer les observations antérieures, on pourrait assister à des nouveaux gains au cours de la prochaine décennie.

Le pronostic demeure plus réservé pour la mortalité par tumeurs. S'aggravant constamment chez les hommes, le risque global de décès par tumeurs a cessé de régresser chez les femmes (tableau 2.16). Les tumeurs ne constituent pas un groupe monolithique comme nous l'avons vu précédemment. Certaines localisations sont à la hausse ou à la baisse et d'autres, stationnaires.

---

15. Ici l'athérosclérose est définie comme l'ensemble des maladies ischémiques du coeur, des maladies des artères et des lésions cérébro-vasculaires.

L'identification des facteurs étiologiques est la condition préalable à la mise au point de mesures préventives sur lesquelles on fonde actuellement les plus grands espoirs, mais il est encore trop tôt pour parler de transition.

Dans le cas des morts violentes, les progrès sont modestes et récents. La difficulté de distinguer aux âges avancés morts violentes et morts naturelles a des répercussions sur la mesure de la mortalité par violence et contribue à cet état d'échec. Les gains réalisés par la régression des accidents de véhicules à moteur sont compensés en partie par la hausse déconcertante des décès par suicide. Néanmoins, le groupe des morts violentes constitue un ensemble de causes de décès où il est possible, par différentes mesures, de réaliser certains progrès à court terme. Ceux-ci auront des effets significatifs sur le nombre d'années vécues puisque les victimes sont beaucoup plus jeunes que celles des deux autres grands groupes de décès.

Malgré d'importantes régressions sur plusieurs décennies, les maladies exogènes[16] - premières causes de décès pendant des centaines d'années - contribuaient encore très fortement à la mortalité au début des années cinquante. Les perspectives étaient excellentes: bon nombre de maladies pouvaient être vaincues par une mobilisation et un perfectionnement des moyens préventifs et curatifs déjà connus, notamment les antibiotiques. Puis, au fil des ans, le rythme de la baisse est devenu de plus en plus modeste. Ceci s'explique par le fait que l'élimination progressive des formes aiguës, souvent d'origine infectieuse, a donné graduellement plus de poids aux formes chroniques et dégénératives. Chez les hommes, certaines maladies (affections chroniques de l'appareil respiratoire, cirrhose du foie) sont même devenues plus fréquentes, d'où une remontée ou une stabilisation de leur risque de décès durant les années soixante.

---

16. La cause de décès est dite exogène si l'élément pathologique ou accidentel provient d'un milieu extérieur, et endogène si le désordre biologique provient de l'organisme même de l'individu.

Plus inattendue a été la chute de la mortalité due aux maladies endogènes autres que l'athérosclérose et les tumeurs (tableau 2.16). Au début des années cinquante, il était difficile de prévoir qu'un secteur aussi important de la mortalité se serait effondré de moitié (sexe masculin) ou plus (sexe féminin) en l'espace d'une vingtaine d'années.

La dernière décennie (1971-1981) est caractérisée par une augmentation de l'espérance de vie beaucoup plus importante que celle qu'on prévoyait. Elle a progressé de 2,4 années chez les hommes et de 3,3 chez les femmes par rapport à 1,0 et 2,4 années pour la décennie précédente (tableau 2.1).

Il est difficile, avec les données dont nous disposons actuellement, d'imputer à chaque groupe de causes la part qui lui revient dans l'augmentation de l'espérance de vie. Toutefois, les tableaux A2.5 et A2.6 montrent que plusieurs groupes de causes, dont principalement les maladies de l'appareil circulatoire, ont contribué à repousser les limites de la vie.

Des progrès sont encore possibles si les efforts se poursuivent vers la réduction des risques des maladies de l'appareil circulatoire, des tumeurs et des morts violentes qui, rappelons-le, regroupent 80% des causes de décès (tableaux A2.5 et A2.6).

Un calcul rapide (tableau 2.17) nous indique que les femmes auraient dans 3,5 ans l'espérance de vie à la naissance observée en Islande en 1976, et que les hommes devraient mettre entre 8 et 14 ans.

Les progrès dans le domaine médical ne sont cependant pas les seuls à envisager. Il est aussi nécessaire de poursuivre les actions entreprises pour réduire l'inégalité sociale devant la mort, par la lutte contre les comportements nocifs (alcool, régime alimentaire, automobile...), l'amélioration des conditions d'habitat, de travail, etc., le réajustement des politiques économiques au bénéfice des milieux défavorisés.

Tableau 2.17

Evolution possible de l'espérance de vie à la naissance selon le sexe au Québec

Sexe		Espérance de vie à la naissance (en années)		
		Québec 1981	Canada 1981	Islande 1976
Hommes		70,7	71,5	73,1
Femmes		78,5	78,7	79,5
Accroissement annuel[1] (en années)		Nombre d'années nécessaires pour atteindre l'espérance de vie ci-dessus		
Hommes	0,170		4,7	14,1
	0,300		2,7	8,0
Femmes	0,285		0,7	3,5
	0,400		0,5	2,5

Note: 1. Pour chaque sexe, le premier accroissement est la moyenne des gains entre 1961 et 1981 et le deuxième est le gain annuel moyen pour la période 1976-1981.

Sources: Tableaux 2.1 et 2.4.

Ouvrages cités

Bernard, Jean Marc et Louise Guyon-Bourbonnais, La géographie de la mortalité au Québec, 1969-1972, Québec, Ministère des Affaires sociales, Service des études épidémiologiques, décembre 1975.

Billette, André, "Les inégalités sociales de mortalité au Québec", Recherches sociographiques, Presses de l'Université Laval, vol. XVIII, no 3, 1977.

Conseil de l'Europe, Evolution démographique récente dans les états membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Rapports par pays établis par les membres du Comité directeur pour les questions démographiques, 1981.

Conseil de l'Europe, Nouvelles tendances de la mortalité en Europe, Strasbourg, Etudes démographiques, no 5, 1981.

Duchesne, Louis, "L'évolution démographique du Québec", Annuaire du Québec, 1979-1980, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1980.

Duchesne, Louis, La situation démographique en 1981, Québec, Bureau de la statistique du Québec, décembre 1982.

Dufour, Desmond et Yves Péron, Vingt ans de mortalité au Québec, Les causes de décès, 1951-1971, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 4, 1979.

Loslier, Luc, La mortalité dans l'agglomération de Québec, Québec, Ministère des Affaires sociales, Direction des communications, septembre 1980.

Metropolitan Life Foundation, Statistical Bulletin, vol. 64, no 1, janvier-juin 1983.

Roy, Laurent, Le recul de la mortalité, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, texte provisoire, avril 1983.

Sauvy, Alfred, "Mortalité masculine en France selon la condition sociale", Population, 29e année, no 1, janvier-février 1974, p. 139-144.

Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Volume III - Décès 1972 et 1977, Ottawa, no 84-206 au catalogue.

Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Volume I - Naissances 1979, 1980 et 1981, Ottawa, no 84-204 au catalogue.

Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces, 1975-1977, Ottawa, no 84-532 hors série au catalogue.

Statistiques des Affaires sociales, Démographie, Québec, Editeur officiel du Québec vol. 2, no 3, novembre 1974.

Thibault, Normand, Table de mortalité, Québec, 1979-1981, Québec, Bureau de la statistique du Québec, document de travail non publié, septembre 1982.

Wilkins, Russell, L'état de santé au Canada, 1926-1976, Montréal, Institut de recherches politiques, Document hors série no 13, mai 1980.

Wilkins, Russell, "L'inégalité sociale face à la mortalité à Montréal, 1975-1977", Cahiers québécois de démographie, vol. 9, no 2, août 1980, p. 157-184.

Wilkins, Russell, Tables de mortalité, Canada et provinces, document de travail non publié.

Tableau A2.1

Evolution de l'espérance de vie à la naissance par province et indice de comparaison, 1966-1976

		Espérance de vie à la naissance (en années)		Gain (en années)		Indice de comparaison (%)	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Canada	1976	70,2	77,5	1,5	2,3	98,7	98,6
	1966	68,7	75,2			97,4	98,3
Québec	1976	69,1	76,5	1,2	2,6	97,2	97,3
	1966	67,9	73,9			96,3	96,6
Ile-du-P.-Edouard	1976	69,2	78,2	0,9	2,7	97,3	99,5
	1966	68,3	75,5			96,9	98,7
Nouvelle-Ecosse	1976	69,5	77,8	1,2	3,0	97,7	99,0
	1966	68,3	74,8			96,9	97,0
Nouveau-Brunswick	1976	69,7	77,7	1,2	1,4	98,0	98,9
	1966	68,5	76,3			97,2	99,7
Ontario	1976	70,6	77,7	1,9	2,2	99,3	98,9
	1966	68,7	75,5			97,3	98,7
Terre-Neuve	1976	70,7	77,9	1,7	2,0	99,4	99,5
	1966	69,8	76,1			99,0	99,1
Manitoba	1976	70,7	77,9	0,9	0,8	99,4	99,5
	1966	69,8	76,1			99,0	99,1
Colombie-Britannique	1976	71,0	78,4	1,8	2,6	99,9	99,7
	1966	69,2	75,8			98,2	99,1
Alberta	1976	71,1	77,9	1,0	0,7	100,0	99,1
	1966	70,1	76,2			99,4	99,6
Saskatchewan	1976	71,1	78,6	0,6	2,1	100,0	100,0
	1966	70,5	76,5			100,0	100,0

Source: Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces.

Tableau A2.2

Taux de mortalité infantile, Québec, 1931-1981

Année	Taux (pour 1 000 naissances vivantes)		
	Sexe masculin	Sexe féminin	Total
1931	125,8	99,3	112,9
1941	85,3	65,9	75,9
1951	53,7	42,3	48,1
1961	34,7	28,0	31,5
1966	27,7	22,7	25,3
1971	19,4	15,1	17,3
1972	19,0	15,4	17,2
1973	17,4	13,5	15,5
1974	16,0	12,8	14,5
1975	15,4	11,3	13,4
1976	12,3	10,6	11,5
1977	12,9	10,8	11,9
1978	12,8	10,1	11,5
1979	11,7	8,8	10,3
1980	10,6	8,6	9,6
1981	9,0	7,7	8,3

Note: Depuis 1975, les taux tiennent compte des effectifs des générations grâce au double classement.

Sources: 1931 à 1966: Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Volume III - Décès 1972, Ottawa no 84-206 au catalogue.

1971 à 1979: L. Duchesne, "L'évolution...", op. cit.

1980 et 1981: L. Duchesne, La situation..., op. cit.

Tableau A2.3

Evolution des taux de mortalité infantile, Canada et provinces (décès pour 1 000 naissances vivantes), 1931-1981

	1931	1951	1961	1966	1971	1976	1979	1980	1981
Canada	86,0	38,5	27,2	23,1	17,5	13,5	10,9	10,4	9,6
Ile-du-P.-Edouard	68,1	33,9	32,8	25,9	21,9	14,4	10,9	11,2	13,2
Manitoba	64,3	33,0	25,2	21,3	17,5	15,6	13,0	11,5	11,9
Saskatchewan	68,6	31,1	25,8	24,2	20,2	14,3	11,4	11,3	11,8
Nouvelle-Ecosse	78,7	34,7	27,8	25,2	18,6	13,8	11,9	10,9	11,5
Nouveau-Brunswick	87,4	51,9	26,2	24,1	16,7	13,2	11,4	10,9	10,9
Alberta	69,4	32,9	26,8	20,9	17,2	14,2	11,4	12,6	10,6
Colombie-Britannique	49,4	29,9	24,5	24,0	18,2	13,8	11,3	11,0	10,2
Terre-Neuve	135,9	54,3	37,7	28,0	22,9	14,6	10,7	10,6	9,7
Ontario	69,8	30,9	23,0	20,2	15,3	12,3	10,3	9,5	8,8
Québec	112,9	48,1	31,5	25,3	17,3	11,5	10,3	9,6	8,3

Sources: 1931 à 1976: Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Volume III - Décès 1977, Ottawa, no 84-206 au catalogue.

1971 à 1979: Pour le Québec, L. Duchesne, "L'évolution...", op. cit.

1979 à 1981: Statistique Canada, La statistique de l'état civil, Volume I - Naissances et décès 1979, 1980 et 1981, Ottawa, no 84-204 au catalogue.

Tableau A2.4

Risque de décès par grand intervalle d'âge, Québec, 1931-1980 (pour 1 000)

Sexe	Année	Intervalle d'âge					
		0-1 an	1-15 ans	15-35 ans	35-60 ans	60-85 ans	0-85 ans
Hommes	1931	114,9	58,2	69,9	218,9	846,5	907,0
	1941	80,9	38,6	53,9	214,2	856,1	905,4
	1951	55,4	19,1	36,9	198,1	838,0	884,0
	1956	43,2	14,3	32,1	185,5	833,9	876,5
	1961	34,9	12,6	29,2	180,4	818,3	862,3
	1966	27,2	11,4	30,8	180,3	818,0	861,0
	1971	21,0	9,9	33,0	177,1	820,9	861,9
	1976	14,7	8,8	33,1	173,2	809,3	851,1
	1980	10,4	6,9	30,1	156,2	786,3	828,5
Femmes	1931	91,8	54,0	84,7	210,9	828,4	893,5
	1941	62,7	32,4	57,2	181,8	815,7	871,1
	1951	43,8	14,3	25,9	143,3	779,3	826,4
	1956	34,6	10,6	16,6	120,6	772,5	802,0
	1961	27,2	8,7	13,7	106,7	727,3	768,3
	1966	22,0	7,7	13,4	100,7	704,4	745,5
	1971	16,7	7,0	14,0	94,4	665,9	708,7
	1976	12,1	6,2	12,0	85,4	626,3	668,5
	1980	8,4	4,5	11,1	78,1	574,3	616,9

Sources: 1931 à 1971: D. Dufour et Y. Péron, op. cit.

1976: Statistique Canada, Tables de mortalité, Canada et provinces, 1975-1977, Ottawa, no 84-532 hors série au catalogue.

1980: N. Thibault, op. cit.

Tableau A2.5

Taux de mortalité (pour 100 000), variation des taux (pour 100) et importance relative (pour 100) des principales causes de décès chez les hommes, Québec, 1970-1972 à 1979-1980

Causes de décès	Taux standardisés[1] (pour 100 000) 1970-1972	1979-1980	Variation du taux (%) 1971-1980	Importance parmi toutes les causes (%) 1970-1972	1979-1980
Tumeurs malignes	184,8	193,4	+ 4,7	20,3	24,0
Diabète sucré	18,1	11,8	-34,8	1,9	1,5
Système nerveux et organes des sens	9,4	9,4	- 0,0	1,1	1,2
Appareil circulatoire	425,8	354,8	-16,7	46,4	44,0
Appareil respiratoire	55,9	52,0	- 7,0	6,1	6,5
Appareil digestif	33,9	32,6	- 3,8	3,8	4,0
Appareil génito-urinaire	13,1	10,5	-19,8	1,4	1,3
Anomalies congénitales	11,0	7,7	-30,0	1,4	0,9
Affections périnatales	16,4	7,8	-52,4	2,1	0,9
Traumatismes et empoisonnements	108,7	94,2	-13,3	12,8	11,7
Ensemble des causes[2]	900	806	-10,5	100,0	100,0

Note: 1. En prenant la population de 1980 comme population de référence.

2. Y compris un certain nombre d'autres causes résiduelles.

Source: L. Roy, op. cit., tableau A.15. Les pourcentages de variation proviennent du B.S.Q.

Tableau A2.6

Taux de mortalité (pour 100 000), variation des taux (pour 100) et importance relative (pour 100) des principales causes de décès chez les femmes, Québec, 1970-1972 à 1979-1980

Causes de décès	Taux standardisés[1] (pour 100 000) 1970-1972	1979-1980	Variation du taux (%) 1971-1980	Importance parmi toutes les causes (%) 1970-1972	1979-1980
Tumeurs malignes	156,5	142,8	- 8,8	22,9	25,2
Diabète sucré	26,0	14,7	-43,5	3,6	2,6
Système nerveux et organes des sens	8,5	7,3	-14,1	1,3	1,3
Appareil circulatoire	361,3	276,3	-23,5	48,8	48,7
Appareil respiratoire	30,4	25,0	-17,8	4,3	4,4
Appareil digestif	23,8	20,5	-13,9	3,4	3,6
Appareil génito-urinaire	10,9	8,4	-22,9	1,5	1,5
Anomalies congénitales	9,6	6,5	-32,3	1,8	1,1
Affections périnatales	11,2	5,3	-52,7	2,0	0,9
Traumatismes et empoisonnements	43,5	36,5	-16,1	7,0	6,4
Ensemble des causes[2]	705	567	-19,6	100,0	100,0

Note: 1. En prenant la population de 1980 comme population de référence.
2. Y compris un certain nombre d'autres causes résiduelles.

Source: L. Roy, op.cit., tableau A.16. Les pourcentages de variation proviennent du B.S.Q.

Tableau A2.7

Quotients de mortalité pour les maladies de l'appareil circulatoire, les tumeurs et les morts violentes, Québec, 1971-1976
(pour 100 000)

Age	Maladies de l'appareil circulatoire				Tumeurs				Morts violentes			
	1971		1976		1971		1976		1971		1976	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0	7	2	19	11	11	7	7	6	113	66	71	37
1	2	2	6	11	46	36	28	25	184	119	161	91
5	3	2	1	3	36	36	35	39	190	116	133	90
10	4	3	10	3	40	26	29	18	201	84	168	76
15	16	12	18	13	47	22	46	29	573	194	583	147
20	23	26	30	11	55	43	54	37	808	196	769	165
25	45	42	61	36	65	60	60	46	611	165	602	155
30	116	59	114	61	92	112	92	90	538	166	517	144
35	259	121	262	101	160	243	155	186	541	166	463	164
40	666	247	624	216	348	412	338	376	496	169	460	165
45	1 253	388	1 303	395	683	720	680	657	526	184	476	184
50	2 466	749	2 296	663	1 167	1 162	1 278	965	613	168	528	206
55	4 180	1 441	3 859	1 254	2 101	1 658	2 123	1 459	538	198	529	222
60	6 510	2 672	5 950	2 378	3 301	2 175	3 340	2 115	582	227	514	202
65	9 647	4 883	9 303	4 364	5 111	2 745	5 006	2 703	645	302	616	239
70	14 305	8 698	14 154	7 857	6 990	3 985	7 156	3 755	742	360	810	367
75	21 812	15 986	20 283	13 719	9 129	5 318	9 381	4 671	979	653	962	553
80	32 566	27 038	30 242	24 155	11 486	7 121	11 630	6 623	1 672	1 027	1 396	948

Sources: 1971: D. Dufour et Y. Péron, op. cit.

1976: Calculés à partir des données du ministère des Affaires sociales.

Tableau A2.8

Risques de décès par cause selon les groupes d'âge, Québec, 1971-1976
(pour 100 000)

Causes	Année	Hommes Intervalle d'âge						Femmes Intervalle d'âge					
		0-1 an	1-15 ans	15-35 ans	35-60 ans	60-85 ans	0-85 ans	0-1 an	1-15 ans	15-35 ans	35-60 ans	60-85 ans	0-85 ans
Maladies de l'appareil circulatoire	1976	19	16	223	8 111	52 279	62 678	11	17	121	2 607	43 705	45 254
	1971	7	9	200	8 566	67 084	69 968	2	7	139	2 917	48 188	49 774
Maladies ischémiques du coeur	1976	1	2	94	6 452	42 393	46 162		2	17	1 462	27 086	28 117
Tumeurs	1976	7	92	251	4 504	31 732	35 035	6	82	202	3 596	18 407	21 570
	1971	11	122	259	4 392	31 356	34 627	7	98	237	4 132	19 668	23 251
Morts violentes	1976	71	462	2 448	2 432	4 227	9 330	37	257	610	937	2 291	4 080
	1971	113	574	2 506	2 685	4 539	10 052	66	319	726	861	2 494	4 468
Accidents de transport	1976	8	226	1 142	705	1 242	3 284	6	136	271	307	572	1 287

Source: Tableau A2.7.

TROISIEME PARTIE

LA FECONDITE

CHAPITRE 3

LA FECONDITE AU QUEBEC (1926-1981)

Shirley Joe

Chapitre 3 - La fécondité au Québec (1926-1981)

Au cours des dernières décennies, la fécondité du Québec s'est rapidement modifiée. Alors que dans les années cinquante le Québec avait la fécondité la plus forte au Canada (exception faite du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest), dans les années soixante-dix sa fécondité est parmi les plus faibles. Cette fécondité relativement plus faible que dans les autres provinces et un solde migratoire plutôt défavorable font baisser la part relative du Québec dans l'ensemble du Canada.

En plus de ces effets sur le poids démographique relatif du Québec, une faible fécondité comme celle observée au cours des dernières années, soit environ 1,7 ou 1,8 enfant par femme, et qui se prolongerait sur une assez longue période, aurait des répercussions sur la société québécoise en accentuant le vieillissement de la population et en n'assurant plus le remplacement des générations.

Dans un premier temps, l'analyse transversale de la fécondité permettra d'évaluer la fécondité du moment pendant la période 1926-1981. Les indices de fécondité calculés pour chacune des années étudiées regroupent l'information concernant plusieurs cohortes de femmes à un moment donné. Par la suite, l'approche longitudinale servira à analyser la fécondité de chacune de ces générations. En dernier lieu, il sera intéressant de s'attarder à la fécondité observée au sein des régions administratives autant d'un point de vue transversal que longitudinal.

3.1 Analyse transversale de la fécondité

L'analyse transversale de la fécondité montre ce qui se passe une année donnée. Nos données nous permettent de faire cette analyse sur une longue période d'observation, qui s'échelonne de 1926 à 1981 dans le cadre de ce travail. Il ne faut pas interpréter automatiquement la

fécondité observée une année donnée comme le reflet de la fécondité d'une génération, car l'analyse transversale utilise des taux de fécondité d'environ 35 générations. Cependant, l'évolution de la fécondité du moment peut parfois expliquer l'évolution de la fécondité des générations. En plus des indices qui mesurent la fécondité transversale, il ne faudrait pas oublier le nombre de naissances et le taux brut de natalité dont l'évolution dépend de l'effectif et de la structure par âge et par sexe de la population, mais dont l'impact est immédiat sur l'effectif et la structure mêmes de cette population.

3.1.1 Naissances et taux brut de natalité

Depuis un peu plus d'un demi-siècle, le nombre de naissances a fluctué de façon assez importante (voir le tableau 3.1). De 1926 à 1932, il s'est maintenu à environ 84 000-85 000 avant de baisser jusqu'à 77 000 en 1935 et 1936. Puis ce fut une remontée qui ne s'est arrêtée qu'à la fin des années cinquante, alors qu'on a enregistré plus de 144 000 naissances. La décennie suivante a été marquée par une diminution continuelle du nombre de naissances, diminution qui s'est poursuivie jusqu'en 1972, alors qu'il n'y a eu que 88 000 naissances. De 1972 à 1979, le nombre de naissances a légèrement augmenté et, en 1979, il a dépassé le niveau de 1969 avec près de 100 000 naissances. En 1980 et 1981, la diminution est de 2% à chaque année, mais elle atteint 4% selon les données préliminaires de 1982 (90 540 naissances).

L'évolution du taux brut de natalité, qui est le rapport entre les naissances et la population totale, ressemble à celle des naissances, les minima et les maxima se situant sensiblement aux mêmes périodes. Notons toutefois que le taux de natalité a diminué de plus de la moitié entre 1926 et 1981 passant de 32,2 à 14,8 pour mille, alors qu'il y a eu légèrement plus de naissances en 1981 qu'en 1926.

Tableau 3.1

Naissances vivantes et taux brut de natalité, Québec, 1926-1981

Année	Naissances	Taux (pour mille)	Année	Naissances	Taux (pour mille)
1926	83 808	32,2	1954	135 975	31,0
1927	84 725	31,9	1955	136 270	30,2
1928	85 293	31,4	1956	138 631	30,0
1929	83 008	29,9	1957	144 432	30,3
1930	85 298	30,2	1958	143 710	29,3
1931	85 278	29,7	1959	144 459	28,8
1932	83 860	28,7	1960	141 224	27,5
1933	78 458	26,4	1961	139 857	26,6
1934	77 961	25,8	1962	138 163	25,7
1935	76 772	25,1	1963	136 491	24,9
1936	76 791	24,8	1964	133 863	24,0
1937	77 148	24,6	1965	123 279	21,7
1938	79 708	25,0	1966	112 757	19,5
1939	81 213	25,1	1967	104 803	17,9
1940	85 534	26,1	1968	100 548	17,0
1941	90 993	27,3	1969	99 503	16,6
1942	96 932	28,6	1970	96 512	16,1
1943	100 719	29,1	1971	93 743	15,6
1944	104 307	29,8	1972	88 118	14,6
1945	106 369	31,9	1973	89 412	14,7
1946	113 511	31,3	1974	91 433	14,9
1947	117 864	31,8	1975	96 268	15,6
1948	117 003	30,9	1976	98 022	15,7
1949	119 160	30,7	1977	97 266	15,5
1950	121 842	30,7	1978	96 202	15,3
1951	123 196	30,4	1979	99 893	15,8
1952	127 939	30,7	1980	97 498	15,3
1953	130 583	30,6	1981	95 247	14,8

Note: Les données des naissances de 1926 à 1949 proviennent de Statistique Canada et ont été multipliées par 1,02 pour tenir compte des naissances à déclaration différée.

Sources: Naissances de 1926 à 1949: Statistique Canada.
1950 à 1981: Ministère des Affaires sociales.
Populations estimées ou recensées: Statistique Canada.

Le maintien d'un nombre élevé de naissances au Québec a été un facteur déterminant de la croissance de la population totale. En effet, la population n'a augmenté, pour ainsi dire, que par accroissement naturel, l'accroissement migratoire ayant été soit négatif, soit légèrement positif, du moins comparativement à l'accroissement naturel. De 1926 à 1970, le nombre annuel de décès s'est situé entre 30 000 et 40 000; depuis quelques années, il est d'environ 43 000 et il augmentera certainement à cause du vieillissement de la population, malgré une diminution possible des taux de mortalité selon l'âge.

3.1.2 Indices globaux

Au tableau 3.2 nous présentons l'évolution de quatre indices globaux de fécondité, soit l'indice synthétique de fécondité, l'âge moyen des mères à l'accouchement, la variance de la distribution autour de l'âge moyen et le coefficient de variation relative, le premier indice donnant l'intensité du phénomène et les trois autres concernant son calendrier.

L'indice synthétique de fécondité est le nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes si elle avait successivement au cours de sa vie les taux de fécondité selon l'âge observés une année donnée, les taux étant les rapports entre le nombre de naissances selon l'âge de la mère et la population féminine moyenne d'âge correspondant.

Dans ce document, nous utilisons des taux de fécondité par groupe quinquennal d'âge, car les données régionales ne sont souvent disponibles que sous cette forme. Cependant, cela ne modifie que légèrement les indices globaux comme nous pouvons le voir au tableau A3.1 en annexe, où nous présentons l'indice synthétique de fécondité au Québec entre 1971 et 1981, calculé d'abord à partir des taux par âge, et ensuite à partir des taux par groupe quinquennal d'âge.

Tableau 3.2

Indices globaux de la fécondité du moment, Québec, 1926-1981

Année	Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)	Age moyen (en années)	Variance	Coefficient de variation relative
1926	4,394	31,19	43,67	0,212
1927	4,352	31,24	43,83	0,212
1928	4,280	31,17	43,71	0,212
1929	4,092	31,11	43,31	0,212
1930	4,142	31,11	43,26	0,211
1931	4,082	31,13	42,34	0,209
1932	3,881	31,20	42,88	0,210
1933	3,573	31,30	42,01	0,207
1934	3,509	31,46	41,36	0,204
1935	3,437	31,42	41,04	0,204
1936	3,432	31,37	40,42	0,203
1937	3,333	31,26	40,73	0,204
1938	3,326	30,98	41,35	0,208
1939	3,276	30,92	41,65	0,209
1940	3,352	30,59	41,43	0,210
1941	3,457	30,32	41,57	0,213
1942	3,599	30,27	40,86	0,211
1943	3,642	30,16	40,60	0,211
1944	3,716	30,11	40,95	0,212
1945	3,740	30,11	41,15	0,213
1946	3,909	29,98	40,74	0,213
1947	3,975	29,78	40,50	0,214
1948	3,882	29,72	40,55	0,214
1949	3,873	29,60	40,30	0,214
1950	3,904	29,58	39,68	0,213
1951	3,848	29,56	39,78	0,213
1952	3,914	29,45	39,66	0,214
1953	3,958	29,37	39,76	0,215
1954	4,038	29,35	39,96	0,215
1955	3,996	29,30	39,70	0,215
1956	3,987	29,27	39,40	0,214
1957	4,086	29,17	39,33	0,215
1958	4,005	29,08	38,83	0,214
1959	3,988	29,01	38,59	0,214
1960	3,858	28,94	38,79	0,215

Tableau 3.2 (suite)

Indices globaux de la fécondité du moment, Québec, 1926-1981

Année	Indice synthétique de fécondité (enfants par femme)	Age moyen (en années)	Variance	Coefficient de variation relative
1961	3,774	28,92	38,70	0,215
1962	3,664	28,87	38,17	0,214
1963	3,549	28,77	37,90	0,214
1964	3,411	28,76	37,47	0,213
1965	3,063	28,68	37,53	0,214
1966	2,717	28,53	37,08	0,213
1967	2,441	28,32	36,39	0,213
1968	2,270	28,18	35,04	0,211
1969	2,186	28,09	33,74	0,207
1970	2,077	28,00	32,73	0,204
1971	1,986	27,94	33,59	0,207
1972	1,822	27,87	32,06	0,203
1973	1,800	27,70	30,14	0,198
1974	1,786	27,61	28,43	0,193
1975	1,817	27,41	27,67	0,192
1976	1,805	27,32	27,20	0,191
1977	1,752	27,38	26,41	0,188
1978	1,711	27,41	25,42	0,184
1979	1,752	27,43	24,90	0,182
1980	1,680	27,40	24,81	0,182
1981	1,622	27,42	24,48	0,180

Sources: -Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, volume 4, 1976.

-Statistique Canada, Recensements du Canada de 1971, 1976 et 1981.

-Statistique Canada, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1971-1976, Ottawa et Statistique Canada, Estimations intercensitaires définitives de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1er juin 1977 à 1981, Ottawa.

-Ministère de Affaires sociales, fichier des naissances, naissances selon l'âge de la mère, 1971 à 1981.

L'indice synthétique de fécondité, qui était de 4,4 enfants par femme en 1926, n'était plus que de 1,6 en 1981. Cette diminution n'a pas été régulière au cours de toute la période, puisqu'après avoir diminué pendant les années de la crise économique, atteignant un minimum en 1939 avec 3,3 enfants par femme, l'indice synthétique est remonté jusqu'à environ 4 enfants par femme dans les années cinquante, cette remontée correspondant à ce qui est couramment appelé le "baby-boom"; les années soixante ont été marquées par une chute brutale de la fécondité qui s'est poursuivie pendant quelques années au début de la décennie suivante, mais à un rythme moins élevé; après une certaine stabilisation autour de 1,8, l'indice a atteint 1,62 enfant par femme en 1981, ce qui est le niveau le plus bas jamais observé pour l'ensemble du Québec.

Nous avons supposé que la crise économique avait eu des répercussions sur l'indice synthétique de fécondité en retardant le mariage ou la venue d'un enfant. Cela semble être confirmé par l'augmentation de l'âge moyen des mères à l'accouchement qui passe de 31,11 ans en 1929 à 31,46 ans en 1934. Par la suite, l'âge moyen a connu une évolution assez régulière, diminuant progressivement jusqu'à 27,32 ans en 1976; depuis quelques années, il se maintient à environ 27,4 ans. Ce n'est qu'en comparant l'évolution des taux de fécondité aux divers âges que nous pourrons mieux comprendre les modifications au calendrier de la fécondité.

La variance et le coefficient de variation relative sont deux indices de dispersion. Depuis 1926, la variance a fluctué à la baisse et ce mouvement s'est accentué depuis 1966; la valeur de 1981 ne représente que 56% de celle de 1926, ce qui indiquerait une plus grande concentration de la fécondité autour de l'âge moyen des mères à l'accouchement. Comme la variance dépend de l'âge moyen qui a aussi diminué, le coefficient de variation relative qui est le rapport entre l'écart type et l'âge moyen est utile pour confirmer s'il y a bien eu une plus grande concentration de la fécondité autour de l'âge moyen; de 1926 à 1971, cet indice s'est maintenu à environ 0,21, mais il a nettement diminué au cours des années soixante-dix.

Ce qui ressort principalement de l'analyse des indices globaux est la forte baisse de la fécondité depuis 1960 et le rajeunissement de son calendrier qui avait débuté dès le milieu des années trente.

3.1.3 Taux de fécondité par groupe d'âge de la mère

La fécondité a varié de façon appréciable au Québec, comme le démontre l'évolution de l'indice synthétique de fécondité. Cependant, lorsque nous considérons les taux de fécondité par groupe d'âge, au tableau 3.3, nous remarquons qu'ils n'ont pas tous évolué de la même manière.

Pendant les dix premières années environ de notre période d'observation, la fécondité a baissé dans chaque groupe d'âge, à cause, semble-t-il, des conditions économiques difficiles. Pendant la deuxième guerre, il y a eu une reprise de la fécondité qui a touché les femmes de moins de 35 ans, alors que la fécondité des femmes de plus de 35 ans est restée assez stable. Les années suivantes ont été marquées par une forte augmentation du nombre de naissances, ce qui était sans doute un effet de la structure puisque l'indice synthétique de fécondité est demeuré assez stable entre 1946 et 1959; la hausse de la fécondité des jeunes femmes, en particulier à 20-24 ans, a compensé la baisse de la fécondité des plus âgées. La chute de la fécondité au cours des années soixante a touché tous les groupes d'âge, mais surtout les plus de 30 ans dont les taux de 1970 représentaient moins de 50% des taux de 1960. Dans les années soixante-dix, les taux de fécondité ont continué à diminuer légèrement, sauf le taux à 25-29 ans qui a fluctué entre 129 et 141 pour mille et le taux de 30-34 ans qui s'est à peu près maintenu à 71 ou 72 pour mille pour atteindre 68 pour mille en 1981.

Tableau 3.3

Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge, Québec, 1926-1981

Année	Groupe d'âge (années)							Indice synthétique de fécondité
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1926	24,7	155,9	220,5	203,5	183,5	81,2	9,7	4,394
1927	23,8	153,4	218,1	200,9	182,3	81,6	10,3	4,352
1928	24,0	151,2	217,6	199,7	173,5	79,7	10,2	4,280
1929	22,0	145,5	212,9	191,3	161,2	76,3	9,1	4,092
1930	22,2	147,5	213,3	197,0	162,7	75,5	10,1	4,142
1931	20,9	139,5	216,5	198,6	157,6	73,7	9,5	4,082
1932	19,7	132,2	204,0	186,0	152,0	72,6	9,6	3,881
1933	17,5	115,1	188,0	174,7	145,1	65,2	8,6	3,573
1934	16,0	106,5	182,5	178,0	144,4	66,3	8,1	3,509
1935	16,6	102,6	179,5	177,7	140,8	61,4	8,7	3,437
1936	16,3	102,7	178,6	183,5	137,5	59,4	8,4	3,432
1937	16,3	104,2	174,0	175,8	130,1	58,9	7,3	3,333
1938	17,3	115,0	175,8	168,8	125,0	55,9	7,4	3,326
1939	18,7	118,0	174,5	161,9	121,0	54,5	6,5	3,276
1940	19,4	127,4	184,5	161,3	118,2	53,2	6,4	3,352
1941	21,9	140,5	193,7	160,5	116,6	51,6	6,6	3,457
1942	22,2	145,8	204,4	168,7	120,2	52,4	6,1	3,599
1943	24,4	148,3	209,5	168,5	121,9	49,9	5,9	3,642
1944	25,2	157,1	207,6	172,6	123,7	51,0	5,9	3,716
1945	24,6	159,5	209,1	172,5	124,0	51,8	6,5	3,740
1946	26,2	171,1	219,9	179,2	127,8	51,3	6,3	3,909
1947	29,3	179,7	226,1	179,4	124,2	51,0	5,2	3,975
1948	29,2	177,9	221,3	172,7	121,0	49,2	5,0	3,882
1949	30,6	179,6	224,5	168,8	120,0	45,7	5,3	3,873
1950	30,4	178,4	230,4	172,6	118,4	45,8	4,8	3,904
1951	29,8	179,4	221,5	173,6	115,5	45,0	4,8	3,848
1952	31,4	187,8	223,2	176,6	115,0	44,0	4,7	3,914
1953	32,0	195,5	223,9	176,9	114,4	44,3	4,6	3,958
1954	33,2	201,8	226,0	180,5	115,9	45,3	4,8	4,038
1955	33,0	200,3	226,6	177,7	112,6	44,6	4,4	3,996
1956	33,1	197,8	232,5	172,2	115,1	42,6	4,3	3,987
1957	35,5	205,7	239,7	173,5	115,3	43,4	4,0	4,086
1958	34,6	204,6	237,4	170,0	110,0	40,3	4,2	4,005
1959	34,4	206,9	236,9	167,8	108,5	39,1	3,9	3,988
1960	34,1	204,6	226,0	162,1	102,8	38,2	3,8	3,858

Tableau 3.3 (suite)

Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge, Québec, 1926-1981

Année	Groupe d'âge (années)							Indice synthétique de fécondité
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1961	32,1	202,6	221,1	159,0	98,2	38,0	3,8	3,774
1962	30,6	199,8	213,9	155,5	93,9	35,7	3,2	3,664
1963	30,2	197,7	207,6	148,9	89,2	32,9	3,2	3,549
1964	28,4	189,3	202,1	144,3	83,4	31,6	3,0	3,411
1965	27,0	172,2	183,7	124,2	75,5	27,3	2,8	3,063
1966	26,1	154,2	165,5	108,4	64,0	22,8	2,5	2,717
1967	24,1	144,3	149,7	93,7	55,2	19,0	2,2	2,441
1968	23,0	133,6	143,6	87,8	48,1	16,0	1,9	2,270
1969	22,6	127,0	141,9	84,9	45,5	13,8	1,4	2,186
1970	21,8	119,8	137,8	81,4	41,0	12,4	1,1	2,077
1971	21,0	113,0	134,8	79,6	36,8	11,1	0,8	1,986
1972	19,0	101,4	129,3	73,4	31,6	8,8	0,8	1,822
1973	18,9	100,1	133,3	71,3	28,7	7,2	0,5	1,800
1974	18,0	98,8	136,2	72,3	25,3	6,0	0,5	1,786
1975	20,2	101,8	140,7	71,6	23,3	5,2	0,5	1,817
1976	21,1	102,0	139,3	71,1	22,6	4,5	0,3	1,805
1977	19,0	97,1	137,9	70,4	22,0	3,6	0,4	1,752
1978	17,1	94,0	136,3	71,4	19,7	3,4	0,3	1,711
1979	17,1	95,1	141,1	73,3	20,5	3,0	0,2	1,752
1980	16,0	92,7	135,1	69,6	19,5	2,9	0,2	1,680
1981	15,1	88,3	131,7	68,1	18,1	2,8	0,2	1,622

Sources: Voir tableau 3.2.

En plus des changements dans l'intensité de la fécondité, signalons de profonds changements dans le calendrier. Notons d'abord le raccourcissement du calendrier, les taux de fécondité à 40-44 et 45-49 ans n'étant plus que de 2,8 pour mille et 0,2 pour mille respectivement en 1981 et le taux à 40-44 ans pouvant encore diminuer. Au tableau 3.4, nous présentons l'évolution de l'importance relative des taux de fécondité entre 1926 et 1981. Même si la fécondité entre 20 et 40 ans n'a augmenté que légèrement son importance relative tout au long de la période d'observation, la fécondité de chaque groupe d'âge quinquennal entre 20 et 40 ans a évolué différemment. Nous constatons que sauf en 1936, la fécondité a toujours été plus élevée à 25-29 ans et que la concentration dans ce groupe d'âge s'est accentuée avec le temps, atteignant 41% de l'ensemble de la fécondité en 1981. La proportion de la fécondité à 30-34 ans a peu varié, se situant à un peu plus de 20%; au début de la période d'observation, ce groupe d'âge occupait le deuxième rang en importance, mais il a été devancé par les 20-24 ans qui jusqu'en 1936 étaient même derrière le groupe 35-39 ans. Donc la période de reproduction est de plus en plus limitée à 40 ans et le calendrier de la fécondité avant 40 ans a subi un rajeunissement important alors que la part relative de la fécondité des 15-29 ans est passée de 45,6% à 72,5% entre 1926 et 1981 comparativement à celle des 30-39 ans qui est passée de 44,1% à 26,6% au cours de la même période.

Tableau 3.4

Importance relative des taux de fécondité par groupe d'âge, Québec, 1926-1981

Année	Groupe d'âge (en années)							
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	Total
1926	2,8	17,7	25,1	23,2	20,9	9,2	1,1	100,0
1931	2,6	17,1	26,5	24,3	19,3	9,0	1,2	100,0
1936	2,4	15,0	26,1	26,7	20,0	8,7	1,2	100,0
1941	3,2	20,3	28,0	23,2	16,9	7,5	1,0	100,0
1946	3,4	21,9	28,1	22,9	16,3	6,6	0,8	100,0
1951	3,9	23,3	28,8	22,6	15,0	5,8	0,6	100,0
1956	4,2	24,8	29,2	21,6	14,4	5,3	0,5	100,0
1961	4,3	26,8	29,3	21,1	13,0	5,0	0,5	100,0
1966	4,8	28,4	30,5	19,9	11,8	4,2	0,5	100,0
1971	5,3	28,5	34,0	20,0	9,2	2,8	0,2	100,0
1976	5,8	28,3	38,6	19,7	6,3	1,2	0,1	100,0
1981	4,7	27,2	40,6	21,0	5,6	0,9	0,1	100,0

Source: Tableau 3.3.

3.2 Analyse longitudinale de la fécondité

La fécondité du moment a connu une baisse importante au cours des dernières décennies. La fécondité observée de façon longitudinale a également subi une diminution qui n'est peut-être pas apparente si nous examinons l'évolution des descendances finales car nous considérons des générations peu touchées par la chute de la fécondité des années soixante; mais si nous nous attardons à l'évolution des descendances atteintes à divers âges, nous pouvons déceler de grands changements à la fécondité des générations plus récentes.

3.2.1 Transposition des données transversales en données longitudinales

Pour reconstituer la fécondité des générations, nous avons utilisé les taux de fécondité par groupe quinquennal d'âge de la mère, pour chaque année de 1926 à 1981. La relation que nous avons établie entre les données transversales et les données longitudinales est la suivante:

$$f^{t}_{x,x+4} = f^{\text{générations } t-(x+5),\ t-x}_{x,x+4}$$

où

f: taux de fécondité

x: âge de la mère à l'accouchement (x = 15,20, ... , 45)

t: année de calendrier (t = 1926, ... , 1981)

Au graphique 3.1, nous montrons comment le taux à 15-19 ans en 1971 a été attribué au groupe de générations 1951-1956, c'est-à-dire aux femmes nées entre le 1er juin 1951 et le 1er juin 1956. Par cette méthode nous obtenons un chevauchement de générations; si nous continuons l'exemple précédent, les générations 1952-1957 avaient 15-19 ans en 1972, et ainsi de suite. Cette façon de procéder ne nous donne pas la descendance d'une génération précise, mais d'un groupe mobile de générations; tout comme dans le cas des moyennes mobiles, elle permet d'avoir une excellente idée de l'évolution des descendances atteintes par les générations[1]. Nous avons pu reconstituer au complet la descendance des générations 1906-1911 à 1931-1936 et les descendances atteintes à divers âges pour les générations plus récentes.

---

1. L'un des avantages de cette méthode, c'est qu'elle permet d'extrapoler directement des taux de fécondité par groupe quinquennal d'âge.

Graphique 3.1
Exemple d'attribution de taux annuels de fécondité par groupe quinquennal d'âge à des générations

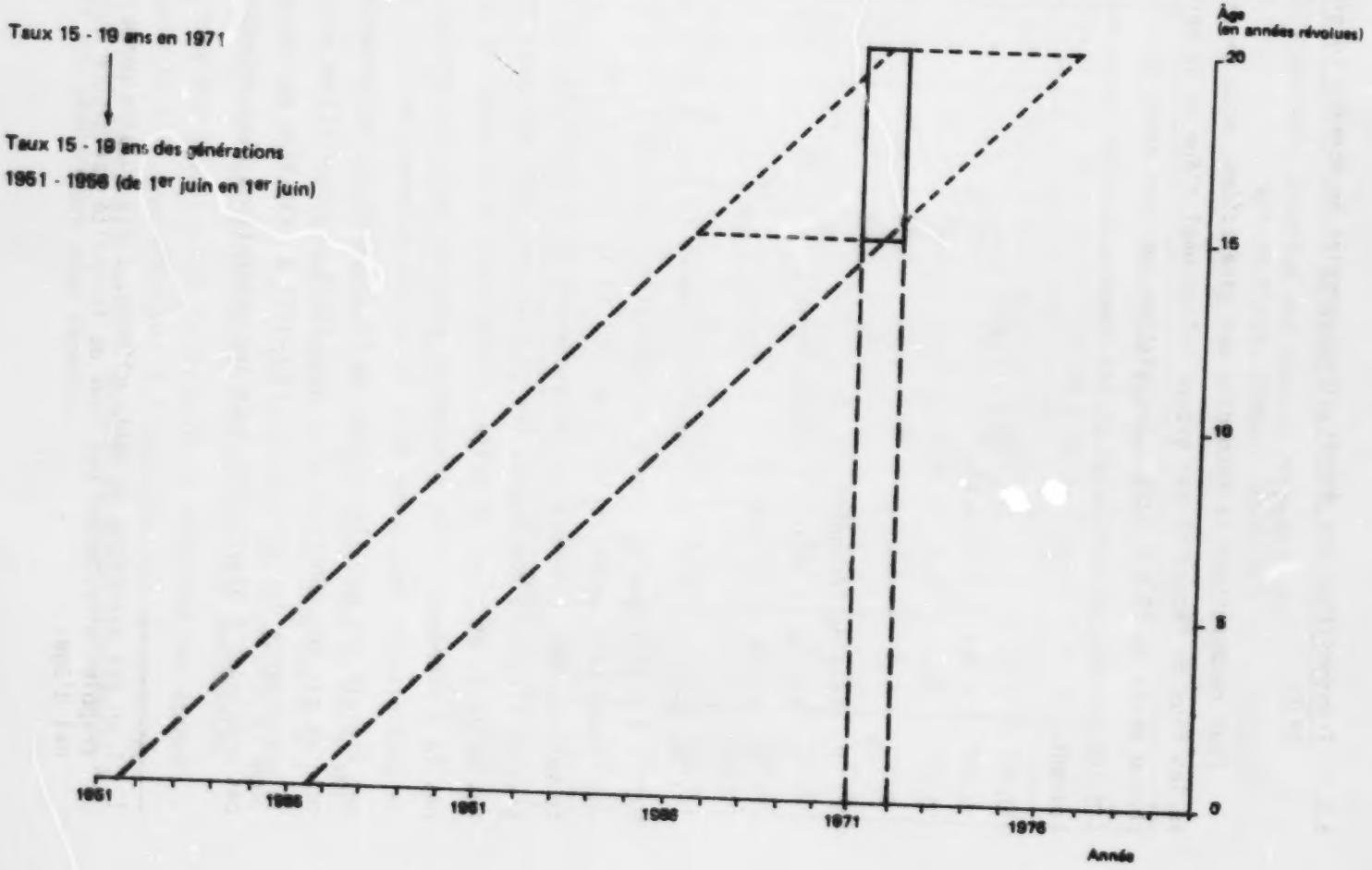

3.2.2 Indices globaux

L'intensité de la fécondité des générations qui ont terminé leur vie féconde n'a fluctué que légèrement comme le montre le tableau 3.5, la descendance finale se maintenant entre 3,0 et 3,7 enfants par femme. Entre les générations 1906-1911 et 1909-1914, la descendance finale est passée de 3,4 à 3,2 enfants par femme; puis il y a eu une période de hausse jusqu'à ce que la valeur oscille autour de 3,6 pour les générations 1917-1922 à 1922-1927; par la suite la descendance finale a graduellement diminué, mais la baisse entre les deux derniers groupes de générations observés semble annoncer une baisse plus considérable.

Si nous regardons maintenant au même tableau comment a évolué le calendrier de ces générations, nous constatons qu'à partir des générations 1909-1914, jusqu'aux générations 1931-1936, l'âge moyen des mères à l'accouchement a continuellement diminué passant de 30,7 à 27,0 ans. Quant à la variance, dès les générations 1906-1911 il y a eu une forte diminution, ce qui indiquerait une plus grande concentration de la fécondité autour de l'âge moyen des mères à l'accouchement; cela semble être confirmé par la diminution du coefficient de variation relative.

3.2.3 Taux de fécondité par groupe d'âge de la mère

Nous n'allons pas décrire systématiquement l'évolution de la fécondité à chaque âge, mais plutôt nous essaierons de voir comment les générations féminines ont dû ajuster l'intensité et le calendrier de leur fécondité à cause de certains phénomènes perturbateurs; les taux sont présentés au tableau 3.6 et au graphique 3.2.

Tableau 3.5

Indices globaux de la fécondité des générations 1906-1911 à 1931-1936, Québec

Groupe de générations	Descendance finale (enfants par femme)	Age moyen (en années)	Variance	Coefficient de variation relative
1906-1911	3,402	30,29	43,07	0,217
1907-1912	3,355	30,37	42,17	0,214
1908-1913	3,265	30,54	41,66	0,211
1909-1914	3,224	30,71	40,78	0,208
1910-1915	3,243	30,67	40,04	0,206
1911-1916	3,292	30,60	38,55	0,203
1912-1917	3,347	30,55	37,89	0,201
1913-1918	3,363	30,36	37,49	0,202
1914-1919	3,342	30,34	37,34	0,201
1915-1920	3,397	30,17	37,22	0,202
1916-1921	3,530	30,01	36,96	0,203
1917-1922	3,590	29,90	36,21	0,201
1918-1923	3,543	29,76	35,85	0,201
1919-1924	3,612	29,60	35,50	0,201
1920-1925	3,591	29,39	34,35	0,199
1921-1926	3,543	29,09	34,23	0,201
1922-1927	3,562	28,89	33,23	0,200
1923-1928	3,510	28,72	32,49	0,198
1924-1929	3,482	28,56	31,69	0,197
1925-1930	3,401	28,42	30,79	0,195
1926-1931	3,363	28,17	29,44	0,193
1927-1932	3,384	27,85	28,21	0,191
1928-1933	3,333	27,61	27,11	0,189
1929-1934	3,327	27,43	26,59	0,188
1930-1935	3,137	27,19	26,21	0,188
1931-1936	2,993	26,99	25,35	0,187

Source: Tableau 3.3.

Une légère diminution de la descendance finale a été observée pour les quatre premiers groupes de générations. Cette diminution dépend surtout de la baisse du taux de fécondité à 20-24 ans qui est passé de 139,5 à 106,5 pour mille entre les générations 1906-1911 et 1909-1914 au cours des années de la crise économique. Pendant que la fécondité diminuait pour les groupes 20-24 ans et 35-39 ans, elle augmentait à 30-34 ans; cela pourrait s'expliquer par une récupération due à la faible fécondité à 20-24 ans, mais aussi par la situation économique plus favorable durant les années de la deuxième guerre.

Entre les générations 1909-1914 et 1919-1924, la descendance finale a augmenté de 0,4 enfant, principalement à cause de la hausse observée entre 20 et 30 ans. En effet, les taux à 20-24 ans et 25-29 ans ont subi de fortes hausses, de l'ordre de 50% et 30% respectivement; les générations 1909-1914 à 1919-1924 avaient 20-24 ans entre 1934 et 1944 période qui correspond à une reprise des activités économiques en particulier durant les années de la guerre; de même lorsque ces générations avaient 25-29 ans, la situation économique s'améliorait. Le taux à 30-34 ans a quelque peu fluctué entre 169 et 181 pour mille. La fécondité à 35-39 ans a fluctué à la baisse et à partir des générations 1913-1918, elle est devenue plus faible que la fécondité à 20-24 ans. Après s'être maintenu autour de 45 pour mille, le taux de fécondité à 40-44 ans a diminué de façon appréciable jusqu'à 32 pour mille pour les générations 1919-1924. Quant à la fécondité à 45-49 ans, elle s'est réduite encore davantage n'atteignant guère plus de 1 pour mille pour les dernières générations de ce groupe.

Entre les générations 1919-1924 et 1931-1936, la descendance finale a subi une légère baisse. Car si les taux à 15-19 et à 20-24 ans ont augmenté assez fortement et le taux à 25-29 ans s'est maintenu à peu près au même niveau, les taux après 30 ans ont diminué de façon plus considérable, en particulier le taux à 35-39 ans qui a été touché par la chute de la fécondité des années soixante.

Tableau 3.6

Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et groupe de générations, Québec

Groupe de générations	Groupe d'âge (en années)							Descendance finale
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1906-1911	24,7	139,5	178,6	160,5	127,8	45,0	4,3	3,402
1907-1912	23,8	132,2	174,0	168,7	124,2	44,0	4,0	3,355
1908-1913	24,0	115,1	175,8	168,5	121,0	44,3	4,2	3,265
1909-1914	22,0	106,5	174,5	172,6	120,0	45,3	3,9	3,224
1910-1915	22,2	102,6	184,5	172,5	118,4	44,6	3,8	3,243
1911-1916	20,9	102,7	193,7	179,2	115,5	42,6	3,8	3,292
1912-1917	19,7	104,2	204,4	179,4	115,0	43,4	3,2	3,347
1913-1918	17,5	115,0	209,5	172,7	114,4	40,3	3,2	3,363
1914-1919	16,0	118,0	207,6	168,8	115,9	39,1	3,0	3,342
1915-1920	16,6	127,4	209,1	172,6	112,6	38,2	2,8	3,397
1916-1921	16,3	140,5	219,9	173,6	115,1	38,0	2,5	3,530
1917-1922	16,3	145,8	226,1	176,6	115,3	35,7	2,2	3,590
1918-1923	17,3	148,3	221,3	176,9	110,0	32,9	1,9	3,543
1919-1924	18,7	157,1	224,5	180,5	108,5	31,6	1,4	3,612
1920-1925	19,4	159,5	230,4	177,7	102,8	27,3	1,1	3,591
1921-1926	21,9	171,1	221,5	172,2	98,2	22,8	0,8	3,543
1922-1927	22,2	179,7	223,2	173,5	93,9	19,0	0,8	3,562
1923-1928	24,4	177,9	223,9	170,0	89,2	16,0	0,5	3,510
1924-1929	25,2	179,6	226,0	167,8	83,4	13,8	0,5	3,482
1925-1930	24,6	178,4	226,6	162,1	75,5	12,4	0,5	3,401
1926-1931	26,2	179,4	232,5	159,0	64,0	11,1	0,3	3,363
1927-1932	29,3	187,8	239,7	155,5	55,2	8,8	0,4	3,384
1928-1933	29,2	195,5	237,4	148,9	48,1	7,2	0,3	3,333
1929-1934	30,6	201,8	236,9	144,3	45,5	6,0	0,2	3,327
1930-1935	30,4	200,3	226,0	124,2	41,0	5,2	0,2	3,137
1931-1936	29,8	197,8	221,1	108,4	36,8	4,5	0,2	2,293
1932-1937	31,4	205,7	213,9	93,7	31,6	3,6		
1933-1938	32,0	204,6	207,6	87,8	28,7	3,0		
1934-1939	33,2	206,9	202,1	84,9	25,3	2,9		
1935-1940	33,0	204,6	183,7	81,4	23,3	2,8		
1936-1941	33,1	202,6	165,5	79,6	22,6			
1937-1942	35,5	199,8	149,7	73,4	22,0			
1938-1943	34,6	197,7	143,6	71,3	19,7			
1939-1944	34,4	189,3	141,9	72,3	20,5			
1940-1945	34,1	172,2	137,8	71,6	19,5			
1941-1946	32,1	154,2	134,8	71,1	18,1			
1942-1947	30,6	144,3	129,3	70,4				
1943-1948	30,2	133,6	133,3	71,4				
1944-1949	28,4	127,0	136,2	73,3				

Tableau 3.6 (suite)

Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et groupe de générations, Québec

Groupe de générations	Groupe d'âge (en années)							Descendance finale
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	
1945-50	27,0	119,8	140,7	69,6				
1946-51	26,1	113,0	139,3	68,1				
1947-52	24,1	101,4	137,9					
1948-53	23,0	100,1	136,3					
1949-54	22,6	98,8	141,1					
1950-55	21,8	101,8	135,1					
1951-56	21,0	102,0	131,7					
1952-57	19,0	97,1						
1953-58	18,9	94,0						
1954-59	18,0	95,1						
1955-60	20,2	92,7						
1956-61	21,1	88,3						
1957-62	19,0							
1958-63	17,1							
1959-64	17,1							
1960-65	16,0							
1961-66	15,1							

Source: Tableau 3.3.

Si nous considérons maintenant les générations dont la vie féconde n'est pas terminée, nous remarquons que la chute de la fécondité amorcée au début des années soixante touche profondément des groupes d'âge de plus en plus jeunes et que cela aura des répercussions sur l'évolution de la descendance finale. Ainsi les taux de fécondité entre 25 et 40 ans ont diminué assez fortement entre les générations 1932-1937 et 1936-1941, alors que la fécondité avant 25 ans est restée assez stable.

Graphique 3.2
Évolution des taux de fécondité par groupe d'âge, générations 1906 - 1911 à 1956 - 1961, Québec

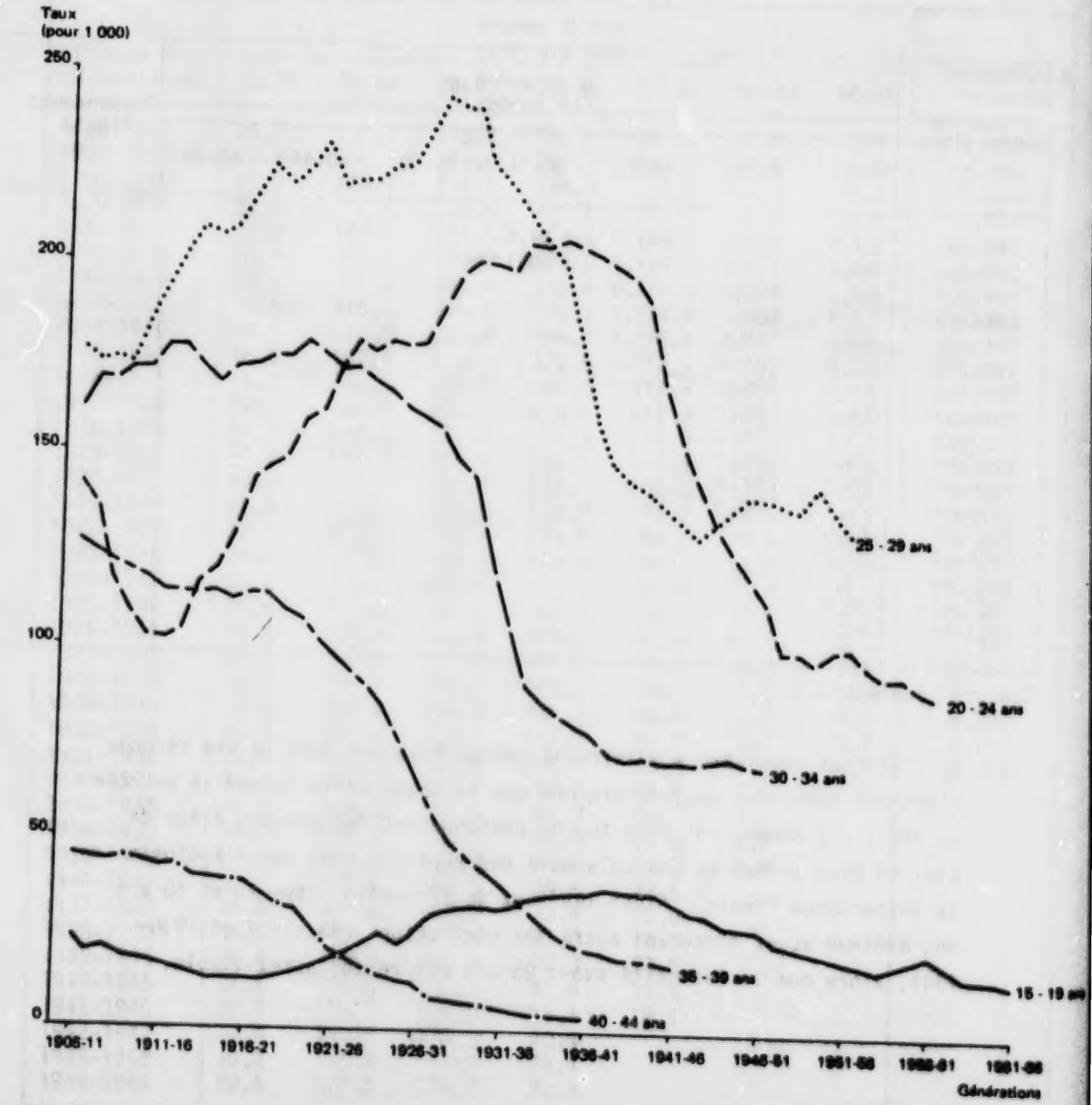

Source: Tableau 3.8.

Quant aux générations 1937-1942 à 1951-1956, notons la baisse presque continuelle des taux à 15-19 et 20-24 ans; par contre, le taux à 25-29 ans jusqu'aux générations 1942-1947 a légèrement remonté avant de se stabiliser quelque peu; à 30-34 ans, la fécondité a peu varié à partir des générations 1937-1942.

3.2.4 Descendance atteinte à divers anniversaires

Après avoir analysé l'évolution des taux de fécondité par groupe d'âge et groupe de générations, nous étudierons l'évolution de la descendance atteinte à divers anniversaires présentée au tableau 3.7 et au graphique 3.3; cela nous permettra d'avoir une meilleure image de la fécondité des générations plus jeunes, car les dernières à avoir complété leur descendance sont celles de 1931-1936.

Nous avons vu précédemment que la descendance finale n'avait subi que de légères fluctuations entre les générations 1906-1911 et 1931-1936, mais la descendance atteinte à 25, 30 et 35 ans montre qu'il y a eu des changements au calendrier de la fécondité. En effet, depuis environ les générations 1911-1916, la descendance atteinte à ces âges a eu tendance à augmenter, et même si les femmes avaient à peu près le même nombre d'enfants, elles les avaient de plus en plus jeunes; ainsi, les femmes des générations 1906-1911 ont eu 24% de leurs enfants avant 25 ans, 50% avant 30 ans et 74% avant 35 ans, alors que pour les femmes des générations 1931-1936, la proportion que représente la descendance atteinte à ces âges par rapport à la descendance finale est respectivement de 38%, 75% et 93%.

Pour les générations qui n'ont pas terminé leur vie féconde, nous ne pouvons pas calculer la proportion de la descendance atteinte à divers anniversaires, mais il semble que les femmes auront eu au moins 99% de leurs enfants avant 40 ans et peut-être 93% avant 35 ans, comme cela a été le cas pour les générations 1931-1936; les générations 1941-1946 seraient les premières à ne plus assurer leur remplacement, puisqu'à 40 ans elles n'avaient en moyenne que 2,05 enfants et que leur descendance est constituée à 99% à cet âge.

Tableau 3.7

Descendance atteinte à divers anniversaires, générations 1906-1911 à 1961-1966, Québec

Groupe de générations	Age exact (années)						
	20	25	30	35	40	45	50
1906-11	0,1235	0,8210	1,7140	2,5165	3,1555	3,3805	3,4020
1907-12	0,1190	0,7800	1,6500	2,4935	3,1145	3,3345	3,3545
1908-13	0,1200	0,6955	1,5745	2,4170	3,0220	3,2435	3,2645
1909-14	0,1100	0,6425	1,5150	2,3780	2,9780	3,2045	3,2240
1910-15	0,1110	0,6240	1,5465	2,4090	3,0010	3,2240	3,2430
1911-16	0,1045	0,6180	1,5865	2,4825	3,0600	3,2730	3,2920
1912-17	0,0985	0,6195	1,6415	2,5385	3,1135	3,3305	3,3465
1913-18	0,0875	0,6625	1,7100	2,5735	3,1455	3,3470	3,3630
1914-19	0,0800	0,6700	1,7080	2,5520	3,1315	3,3270	3,3420
1915-20	0,0830	0,7200	1,7655	2,6285	3,1915	3,3825	3,3965
1916-21	0,0815	0,7840	1,8835	2,7515	3,3270	3,5170	3,5295
1917-22	0,0815	0,8105	1,9410	2,8240	3,4005	3,5790	3,5900
1918-23	0,0865	0,8280	1,9345	2,8190	3,3690	3,5335	3,5430
1919-24	0,0935	0,8790	2,0015	2,9040	3,4465	3,6045	3,6115
1920-25	0,0970	0,8945	2,0465	2,9350	3,4490	3,5855	3,5910
1921-26	0,1095	0,9650	2,0725	2,9335	3,4245	3,5385	3,5425
1922-27	0,1110	1,0095	2,1255	2,9930	3,4625	3,5575	3,5615
1923-28	0,1220	1,0115	2,1310	2,9810	3,4270	3,5070	3,5095
1924-29	0,1260	1,0240	2,1540	2,9930	3,4100	3,4790	3,4815
1925-30	0,1230	1,0150	2,1480	2,9585	3,3360	3,3980	3,4005
1926-31	0,1310	1,0280	2,1905	2,9855	3,3055	3,3610	3,3625
1927-32	0,1465	1,0855	2,2840	3,0615	3,3375	3,3815	3,3835
1928-33	0,1460	1,1235	2,3105	3,0550	3,2955	3,3315	3,3330
1929-34	0,1530	1,1620	2,3465	3,0680	3,2955	3,3255	3,3265
1930-35	0,1520	1,1535	2,2835	2,9045	3,1095	3,1355	3,1365
1931-36	0,1490	1,1380	2,2435	2,7855	2,9695	2,9920	2,9930
1932-37	0,1570	1,1855	2,2550	2,7235	2,8815	2,8995	
1933-38	0,1600	1,1830	2,2210	2,6600	2,8035	2,8205	
1934-39	0,1660	1,2005	2,2110	2,6355	2,7620	2,7770	
1935-40	0,1650	1,1880	2,1065	2,5135	2,6300	2,6445	
1936-41	0,1655	1,1785	2,0060	2,4040	2,5170	2,5310	
1937-42	0,1775	1,1765	1,9250	2,2920	2,4020		
1938-43	0,1730	1,1615	1,8795	2,2360	2,3345		
1939-44	0,1720	1,1185	1,8280	2,1895	2,2920		
1940-45	0,1705	1,0315	1,7205	2,0785	2,1760		
1941-46	0,1605	0,9315	1,6055	1,9610	2,0515		
1942-47	0,1530	0,8745	1,5210	1,8730			
1943-48	0,1510	0,8190	1,4855	1,8425			
1944-49	0,1420	0,7770	1,4580	1,8245			
1945-50	0,1350	0,7340	1,4375	1,7855			

Tableau 3.7 (suite)

Descendance atteinte à divers anniversaires, générations 1906-1911 à 1961-1966, Québec

Groupe de générations	Age exact (années)						
	20	25	30	35	40	45	50
1946-51	0,1305	0,6955	1,3920	1,7325			
1947-52	0,1205	0,6275	1,3170				
1948-53	0,1150	0,6155	1,2970				
1949-54	0,1130	0,6070	1,3125				
1950-55	0,1090	0,6180	1,2935				
1951-56	0,1050	0,6150	1,2735				
1952-57	0,0950	0,5805					
1953-58	0,0945	0,5645					
1954-59	0,0900	0,5655					
1955-60	0,1010	0,5645					
1956-61	0,1055	0,5470					
1957-62	0,0950						
1958-63	0,0855						
1959-64	0,0855						
1960-65	0,0800						
1961-66	0,0755						

Source: Tableau 3.6.

Graphique 3.3
Descendance atteinte à divers anniversaires,
générations 1906 - 1911 à 1951 - 1956, Québec

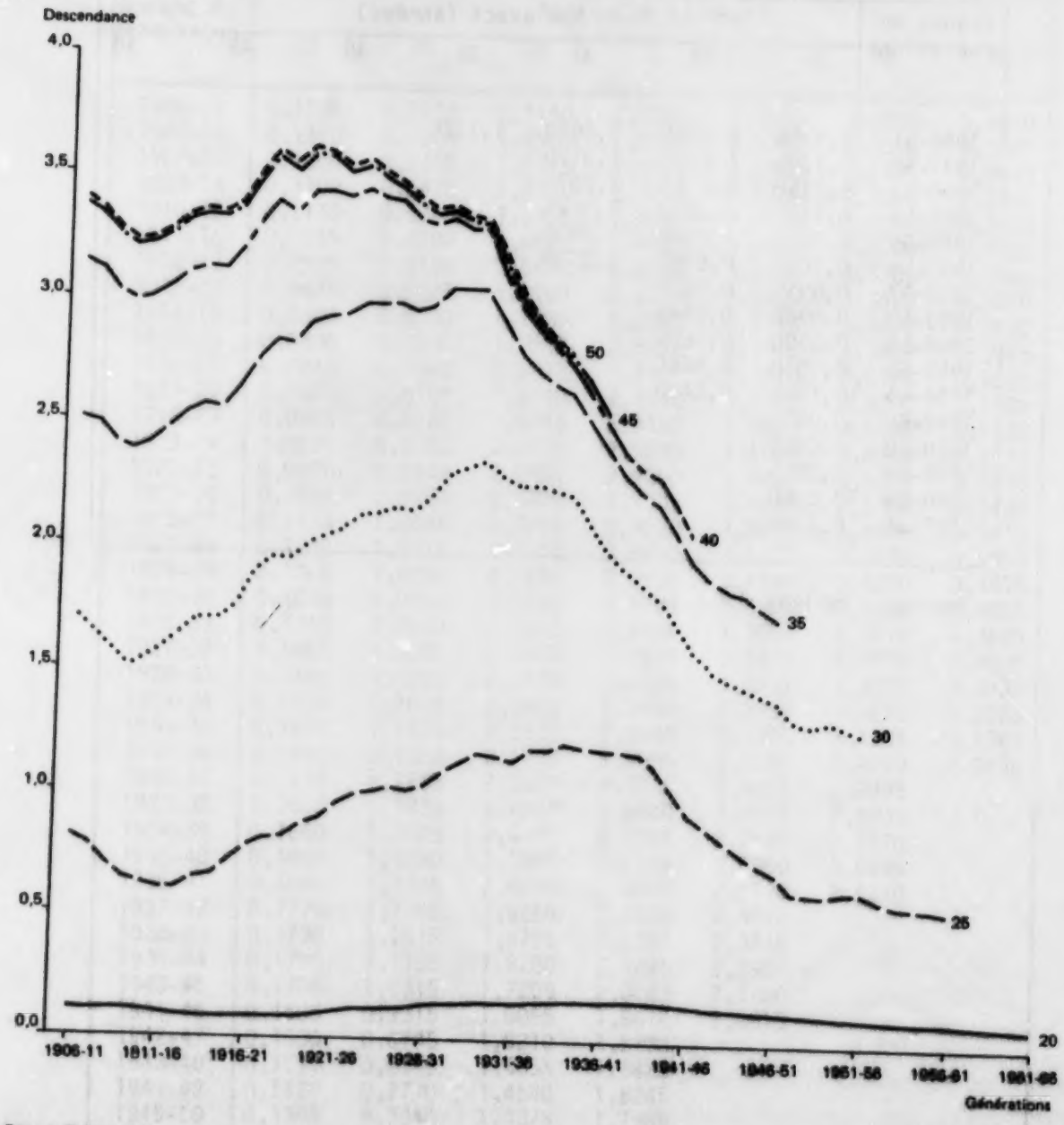

Source: Tableau 3.7.

Depuis les générations 1934-1939, les descendances atteintes à tous les anniversaires considérés ont beaucoup diminué, mais il semble y avoir un ralentissement de la diminution et même une certaine stabilisation de l'indice à 30 ans des générations 1947-1952 à 1950-1955. Cependant, on observe une nouvelle baisse pour les générations 1951-1956. Les descendances à 20 et 25 ans des générations qui suivent indiquent une diminution; il faudrait une récupération à 25-29 ans pour qu'il y ait stabilisation. Il est possible qu'il y ait des changements de calendrier avant 40 ans, mais le niveau de la fécondité atteint à 25 ou 30 ans est tellement bas, par exemple 1,27 enfant par femme à 30 ans pour les générations 1951-1956, qu'il est difficile d'envisager une remontée de la descendance finale au seuil critique de 2,1 enfants par femme. Tout indique donc que les générations de femmes ayant actuellement entre 30 et 35 ans n'assureront pas leur remplacement.

3.3 Fécondité des régions administratives

3.3.1 Sources

Avant d'entreprendre comme telle l'analyse de la fécondité dans les régions administratives, nous allons indiquer les sources de données utilisées. Cette énumération peut sembler fastidieuse, mais elle nous évitera de citer ces nombreuses sources pour plusieurs tableaux.

1961

Bureau de la statistique du Québec, Les naissances au Québec suivant l'âge de la mère par région administrative 1951-1965, volume 4, 1970.
Statistique Canada, Recensement du Canada de 1961, Population selon le sexe, le groupe d'âge et la région administrative, tableaux spéciaux.
Les naissances ont été multipliées par 1,02 pour tenir compte des naissances dont l'enregistrement avait été différé.

1966

Bureau de la statistique du Québec, Les naissances au Québec d'après certaines caractéristiques socio-démographiques, taux de fécondité par âge, régions administratives, 1965-1968, volume 7, 1972. Les données de 1966 pour la région de Montréal ont été multipliées par 1,0066 pour tenir compte des naissances dont l'enregistrement avait été différé.

1971 et 1976

Ministère des Affaires sociales, fichier des naissances, naissances selon l'âge de la mère par région socio-sanitaire, 1971 et 1976. Statistique Canada, Recensements du Canada de 1971 et de 1976, Population selon le sexe, le groupe d'âge et la région administrative, tableaux spéciaux. Les populations par groupe quinquennal d'âge ont été réparties par année d'âge.

3.3.2 Indices globaux du moment et taux de fécondité par groupe d'âge de la mère

Alors que la fécondité de l'ensemble du Québec a été étudiée à partir de 1926, celle des régions administratives le sera à partir de 1961 et pour certaines années seulement car le découpage géographique nous empêche parfois d'avoir des données valables; nous avons tout de même une bonne image de l'évolution récente de la fécondité des régions du Québec.

En 1961, le niveau de la fécondité au Québec était encore élevé, l'indice synthétique de fécondité étant de 3,774 enfants par femme, mais il existait des différences régionales appréciables comme le montre le tableau 3.8. Les régions Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, Abitibi - Témiscamingue et Côte-Nord et Nouveau-Québec avaient un indice supérieur à 5, alors qu'à l'autre extrême, l'indice dans la région de Montréal n'était que de 3,345 enfants par femme. Entre 1961 et 1981[1], l'indice synthétique de fécondité a diminué d'au moins la moitié dans toutes les régions. C'est cependant au cours de la première décennie que la baisse

1. Il s'agit de données préliminaires pour l'année 1981.

Tableau 3.8

Evolution de l'indice synthétique de fécondité, Québec et régions administratives, 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981

Région	1961	1966	1971	1976	1981[1]
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	5,257	3,359	2,326	1,990	1,756
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	4,685	3,072	2,172	2,331	2,030
03 Québec	3,990	2,683	2,080	1,830	1,639
04 Trois-Rivières	3,690	2,591	1,892	1,895	1,771
05 Estrie	3,941	3,000	2,173	1,968	1,789
06 Montréal	3,345	2,555	1,865	1,682	1,516
07 Outaouais	4,755	3,318	2,318	1,860	1,593
08 Abitibi - Témiscamingue	5,905	3,554	2,473	2,145	2,097
09 Côte-Nord et + 10 Nouveau-Québec	5,923	4,149	2,877	2,499	1,833
Ensemble du Québec	3,774	2,717	1,972	1,805	1,622

Note: 1. Données préliminaires du Bureau de la statistique du Québec.

Sources: Voir la section 3.3.1.

a été la plus marquée: entre 1961 et 1966 elle se situait entre 24% (Estrie et Montréal) et 40% (Abitibi - Témiscamingue); entre 1966 et 1971, la baisse était d'environ 30% pour toutes les régions, sauf celle de Québec où elle était de 22%; entre 1971 et 1976, l'indice synthétique de fécondité du Québec n'a baissé que de 8%, mais dans les régions l'évolution de la fécondité a été quelque peu différente, allant d'une diminution de 20% dans l'Outaouais, à une augmentation de 7% au Saguenay - Lac-Saint-Jean; entre 1976 et 1981 la fécondité a diminué dans l'ensemble des régions du Québec. En 1981, l'écart maximal entre la fécondité des régions n'était plus que de 0,6 enfant par femme, comparativement à 2,6 en 1961; Montréal est encore la région où la fécondité est la plus faible avec seulement 1,5 enfant par femme; l'indice synthétique de fécondité n'atteint 2,1, niveau nécessaire pour assurer le remplacement des générations, que dans la région de l'Abitibi - Témiscamingue.

Malgré le rapprochement qui s'est fait au cours des deux dernières décennies, des différences régionales persistent et nous ne pouvons pas véritablement parler de convergence. Pour en avoir un aperçu, nous avons porté au tableau 3.9, le rapport de l'indice synthétique des régions sur celui du Québec pour les années 1961, 1971 et 1981. L'évolution de l'indice synthétique de fécondité a été inattendue dans deux régions en particulier, soit Trois-Rivières et l'Outaouais. La région de Trois-Rivières qui avait une fécondité plus faible que l'ensemble du Québec, voit son indice synthétique de fécondité devenir supérieur à celui du Québec en 1981. Pour la région de l'Outaouais, le contraire s'est produit; en 1961, l'indice synthétique de l'Outaouais était supérieur à celui de l'ensemble du Québec de 26%; il a graduellement diminué pour être inférieur à l'indice du Québec en 1981.

Tableau 3.9

Rapport de l'indice synthétique de fécondité des régions administratives sur l'indice synthétique du Québec, 1961, 1971 et 1981

Région	1961	1971	1981
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	1,393	1,180	1,083
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	1,241	1,101	1,252
03 Québec	1,057	1,055	1,010
04 Trois-Rivières	0,978	0,959	1,092
05 Estrie	1,044	1,102	1,103
06 Montréal	0,886	0,946	0,935
07 Outaouais	1,260	1,175	0,982
08 Abitibi - Témiscamingue	1,565	1,254	1,293
09 Côte-Nord et 10 Nouveau-Québec	1,569	1,459	1,130

Source: Tableau 3.8.

Des changements ont également modifié le calendrier de la fécondité; nous en avons un aperçu par l'évolution de l'âge moyen des mères à l'accouchement au tableau 3.10. Si nous considérons l'ensemble de notre période d'observation, l'âge moyen a diminué dans toutes les régions administratives, la diminution variant entre 0,75 an (Montréal) et 3,0 ans (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, Saguenay - Lac-Saint-Jean et Côte-Nord et Nouveau-Québec). En 1961, il y avait un écart maximal de 2,07 ans entre l'âge moyen des régions, Montréal et l'Outaouais ayant l'âge moyen le plus jeune, soit 28,27 ans alors que le plus élevé était de 30,34 ans au Bas-Saint-Laurent - Gaspésie. En 1981, l'écart maximal entre les régions était réduit à 1,43 an, mais ce n'était plus les mêmes régions qui se retrouvaient aux extrémité; en effet, les régions de la Côte-Nord et Nouveau-Québec et de l'Abitibi - Témiscamingue avaient le plus jeune âge moyen à la maternité et la région de Québec avait le plus élevé, avec respectivement 26,5 et 28,0 ans. Depuis 1976, l'âge moyen à la maternité a légèrement augmenté dans l'ensemble du Québec.

Pour avoir une meilleure idée de l'évolution de l'intensité et du calendrier de la fécondité ainsi que des différences régionales, nous présentons au tableau 3.11, en plus des indices globaux de fécondité, les taux de fécondité par groupe d'âge pour certaines années. Même si l'indice synthétique a subi une chute impressionnante depuis 1961 dans toutes les régions, il est intéressant de voir si la fécondité selon l'âge a évolué de la même façon.

Les taux à tous les groupes d'âge ont considérablement diminué entre 1961 et 1981. Cependant, c'est l'évolution de la fécondité après 35 ans qui attire davantage notre attention: le taux à 35-39 ans qui variait entre 75,4 pour mille dans la région de Montréal et 175,7 pour mille dans la région Côte-Nord et Nouveau-Québec en 1961 est partout inférieur à 21 pour mille en 1981, et les taux à 40-44 et 45-49 ans deviennent pratiquement négligeables, dans toutes les régions. C'est donc encore entre 20 et 35 ans que nous observons les taux de fécondité les plus élevés; mais si en 1961, dans plus de la moitié des cas, les taux par groupe quinquennal d'âge étaient supérieurs à 200 pour mille, en 1981, on ne retrouve plus de fécondité de cet ordre dans aucune région.

Si l'évolution de l'âge moyen à la maternité a révélé des changements dans le calendrier de la fécondité, l'évolution des taux selon l'âge le montre davantage. En particulier, mentionnons l'importance relative croissante de la fécondité à 25-29 ans qui se situait entre 26% et 30% en 1961 et entre 37% et 43% en 1981; c'est aussi à ces âges que se trouvait le sommet de la courbe de fécondité, de 1961 à 1981, sauf dans les régions de l'Outaouais, de l'Abitibi - Témiscamingue et de la Côte-Nord et Nouveau-Québec qui au début de cette période avaient une fécondité plus forte à 20-24 ans, mais qui au cours des dernières années ont aussi la plus forte concertration de leur fécondité à 25-29 ans. L'importance de la fécondité après 35 ans au contraire a décliné partout; en 1961 il y avait un certain écart entre les régions, la fécondité après 35 ans représentant entre 15% et 26% de l'ensemble de la fécondité, alors qu'en 1981, elle n'en représentait plus qu'entre 4% et 7%.

Tableau 3.10

Evolution de l'âge moyen des mères à l'accouchement, Québec et régions administratives, 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981

Région	1961	1966	1971	1976	1981[1]
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	30,34	29,92	28,66	27,64	27,36
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	30,14	29,76	28,51	27,55	27,16
03 Québec	29,97	29,45	28,75	27,84	27,96
04 Trois-Rivières	29,74	29,04	28,35	27,48	27,35
05 Estrie	29,23	28,53	27,85	26,85	26,93
06 Montréal	28,27	27,99	27,70	27,32	27,52
07 Outaouais	28,27	27,93	27,18	26,42	26,61
08 Abitibi - Témiscamingue	29,09	28,85	27,52	26,40	26,53
09 + 10 Côte-Nord et Nouveau-Québec	29,37	28,71	27,83	26,57	26,54
Ensemble du Québec	28,94	28,50	27,92	27,32	27,42

Note: 1. Données préliminaires du Bureau de la statistique du Québec.

Sources: Voir la section 3.3.1.

Tableau 3.11

Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et indices globaux, Québec et régions administratives, 1961-1981

Région et année	Groupe d'âge (en années)							Indice synthétique de fécondité	Age moyen
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie									
1961	30,5	240,2	273,3	234,4	168,8	89,1	15,0	5,257	30,34
1966	22,3	157,5	191,0	139,3	103,2	53,0	5,5	3,359	29,92
1971	19,6	124,2	148,7	96,3	55,1	20,1	1,2	2,326	28,66
1976	23,6	106,5	148,9	82,4	28,0	7,7	0,9	1,990	27,64
1981	18,6	94,3	143,7	71,4	19,9	3,4	0,0	1,756	27,36
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean									
1961	21,2	205,3	271,9	214,3	152,3	64,9	7,1	4,685	30,14
1966	16,4	148,2	177,4	136,0	90,8	41,1	4,5	3,072	29,76
1971	15,2	117,9	144,5	97,6	41,5	15,7	2,0	2,172	28,51
1976	23,0	131,9	176,4	95,4	32,2	6,5	0,8	2,331	27,55
1981	17,3	126,0	159,0	79,2	20,3	3,9	0,4	2,030	27,16
03 Québec									
1961	20,9	178,3	231,8	183,6	125,2	53,2	5,0	3,990	29,97
1966	15,0	126,3	169,1	119,4	76,6	27,4	2,8	2,683	29,45
1971	14,5	104,2	140,6	92,9	47,6	15,0	1,1	2,080	28,75
1976	15,8	90,8	147,9	79,9	27,1	4,1	0,3	1,830	27,84
1981	10,2	76,5	139,7	78,9	19,6	2,6	0,3	1,639	27,96
04 Trois-Rivières									
1961	20,1	177,4	212,1	165,2	111,3	47,9	4,0	3,690	29,74
1966	15,7	135,1	164,4	109,8	66,0	24,1	3,0	2,591	29,04
1971	14,2	100,7	134,8	77,5	38,7	11,7	0,8	1,892	28,35
1976	17,9	101,6	156,4	75,6	22,0	5,1	0,3	1,895	27,48
1981	15,8	95,3	150,7	72,2	17,1	2,9	0,2	1,771	27,36

Tableau 3.11 (suite)
Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et indices globaux, Québec et régions administratives, 1961-1981

Région et année	Groupe d'âge (en années)							Indice synthétique de fécondité	Age moyen
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
05 Estrie									
1961	25,8	209,9	228,7	166,6	109,3	42,4	5,5	3,941	29,23
1966	24,8	180,5	181,3	109,4	70,8	29,7	3,4	3,000	28,53
1971	22,1	133,6	143,2	79,7	40,1	15,0	0,8	2,173	27,85
1976	27,8	121,9	146,8	72,2	21,2	3,4	0,3	1,968	26,85
1981	16,8	111,1	147,6	63,1	16,8	1,9	0,3	1,789	26,93
06 Montréal									
1961	35,4	195,0	201,2	134,7	75,4	25,5	1,8	3,345	28,27
1966	29,2	153,5	157,1	99,9	53,3	16,4	1,6	2,555	27,99
1971	21,1	107,7	129,6	73,9	31,4	8,6	0,6	1,865	27,70
1976	19,2	94,5	131,1	66,4	20,8	4,1	0,2	1,682	27,32
1981	13,9	81,1	121,9	65,1	18,1	2,8	0,1	1,516	27,52
07 Outaouais									
1961	63,8	279,9	261,6	188,7	111,2	40,6	5,2	4,755	28,27
1966	47,2	207,0	190,1	115,2	72,3	29,1	2,7	3,318	27,93
1971	37,4	153,7	143,6	74,2	41,2	12,2	1,3	2,318	27,18
1976	33,0	127,2	128,3	60,1	17,5	5,5	0,3	1,860	26,42
1981	20,7	101,4	127,7	53,4	13,6	1,7	0,0	1,593	26,61
08 Abitibi-Témiscamingue									
1961	53,6	323,7	323,7	241,5	160,5	67,7	10,2	5,905	29,09
1966	38,5	204,9	194,0	128,8	93,2	46,2	5,1	3,554	28,85
1971	37,8	154,7	150,4	92,0	40,2	18,1	1,4	2,473	27,52
1976	35,4	150,5	146,8	70,8	20,6	4,0	0,8	2,145	26,40
1981	30,2	137,4	159,1	72,7	16,7	2,7	0,6	2,097	26,53

Tableau 3.11 (suite)
Taux de fécondité générale pour 1 000 femmes par groupe d'âge et indices globaux, Québec et régions administratives, 1961-1981[1]

Région et année	Groupe d'âge (en années)							Indice synthétique de fécondité	Age moyen
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49		
09+10 Côte-Nord et Nouveau-Québec									
1961	73,8	296,2	305,2	239,7	175,7	79,1	14,9	5,923	29,37
1966	56,8	231,4	219,2	157,7	109,1	51,3	4,2	4,149	28,71
1971	45,4	179,9	158,9	101,1	64,9	22,8	2,4	2,877	27,83
1976	52,5	161,3	165,9	79,8	29,1	9,7	1,5	2,499	26,57
1981	30,7	115,9	136,5	64,4	15,4	2,6	1,0	1,833	26,54
Ensemble du Québec									
1961	32,1	202,6	221,1	159,0	98,2	38,0	3,8	3,774	28,94
1966	26,1	154,2	165,5	108,4	64,0	22,8	2,5	2,717	28,50
1971	21,0	113,0	134,8	79,6	36,8	11,1	0,8	1,986	27,92
1976	21,1	102,0	139,3	71,1	22,6	4,5	0,3	1,805	27,32
1981	15,1	88,3	131,7	68,2	18,1	2,7	0,2	1,622	27,42

Note: 1. Données préliminaires du Bureau de la statistique du Québec.

Sources: Voir la section 3.3.1.

Bien qu'une baisse de la fécondité ait été remarquée presque à tous les âges et dans toutes les régions entre 1961 et 1981, cela n'implique pas que cette baisse va se poursuivre; pour nous en convaincre nous n'avons qu'à considérer les données de 1971, 1976 et 1981, alors que l'indice synthétique de fécondité a connu soit une légère baisse, soit une légère hausse dépendamment des régions. Il semble que ce soit avant 35 ans que l'on puisse envisager une augmentation des taux de fécondité, comme cela s'est produit entre 1976 et 1981 par exemple à 25-29 ans dans deux régions, celles de l'Estrie et de l'Abitibi - Témiscamingue. Mais il est difficile d'interpréter ces variations selon l'âge en terme de comportement de reproduction. Nous examinerons dans la section suivante les descendances atteintes à divers anniversaires, et nous serons davantage en mesure de vérifier s'il y aura une hausse de la fécondité des générations.

3.3.3 Descendance atteinte à divers anniversaires

Les données régionales que nous avons utilisées ne nous permettent pas de connaître l'évolution de la descendance finale dans les régions administratives du Québec. Nous pouvons au mieux reconstituer la descendance jusqu'à 40 ans des générations 1941-1946 et la descendance jusqu'à 35 ans des générations 1941-1946 et 1946-1951. Cependant, cela est suffisant pour entrevoir des modifications à la fécondité des générations comme le montre le tableau 3.12 où apparaissent les descendances atteintes à 20, 25, 30, 35, et 40 ans pour certaines générations.

A cause du mode de calcul des descendances, certaines petites variations peuvent être considérées comme aléatoires, mais l'ensemble des données nous fournit une bonne vue générale de l'évolution de la fécondité dans les régions.

La fécondité au-delà de 35 ans devenant de plus en plus faible, la descendance atteinte à cet âge devrait donner une bonne indication de ce que sera la descendance finale. Par rapport aux générations 1941-1946, les générations 1946-1951 ont une descendance plus faible à 35 ans quelle

Tableau 3.12

Descendance atteinte à divers anniversaires, générations 1941-1946 à 1956-1961, régions administratives du Québec

Age/Gén.	Région 01				Région 02				Région 03			
	41-46	46-51	51-56	56-61	41-46	46-51	51-56	56-61	41-46	46-51	51-56	56-61
20	0,153	0,112	0,098	0,118	0,106	0,082	0,076	0,115	0,105	0,075	0,073	0,079
25	0,940	0,733	0,631	0,590	0,847	0,672	0,736	0,745	0,736	0,596	0,527	0,462
30	1,684	1,477	1,349		1,570	1,554	1,531		1,439	1,336	1,225	
35	2,096	1,834			2,047	1,950			1,839	1,730		
40	2,195				2,148				1,937			
	Région 04				Région 05				Région 06			
20	0,101	0,079	0,071	0,090	0,129	0,124	0,111	0,139	0,177	0,146	0,106	0,096
25	0,776	0,582	0,579	0,566	1,032	0,792	0,720	0,695	0,945	0,685	0,578	0,502
30	1,450	1,364	1,333		1,748	1,526	1,458		1,593	1,340	1,188	
35	1,828	1,725			2,109	1,842			1,925	1,666		
40	1,914				2,193				2,015			
	Région 07				Région 08				Régions 09+10			
20	0,319	0,236	0,187	0,165	0,268	0,193	0,189	0,177	0,369	0,284	0,227	0,263
25	1,354	1,005	0,823	0,672	1,293	0,966	0,942	0,864	1,526	1,184	1,034	0,842
30	2,072	1,646	1,462		2,045	1,700	1,737		2,321	2,013	1,717	
35	2,373	1,913			2,399	2,064			2,720	2,335		
40	2,441				2,484				2,797			
	Ensemble du Québec											
20	0,161	0,131	0,105	0,106								
25	0,932	0,696	0,615	0,547								
30	1,606	1,392	1,312									
35	1,961	1,733										
40	2,052											

Source: Tableau 3.11.

Régions:
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean
03 Québec
04 Trois-Rivières
05 Estrie
06 Montréal
07 Outaouais
08 Abitibi - Témiscamingue
09 + 10 Côte-Nord et Nouveau-Québec

que soit la région; l'évolution n'est cependant pas régulière entre ces deux groupes de générations. C'est dans la région de l'Outaouais que la baisse est la plus importante, soit 0,46 enfant par femme; cela reflète l'évolution de la fécondité observée de façon transversale au cours des dernières années. Pour situer les régions les unes par rapport aux autres, nous comparerons les différentes valeurs de la descendance atteinte à 35 ans des générations 1946-1951. Dans les régions de Québec, Trois-Rivières et Montréal, les femmes de ces générations ont la plus faible descendance, soit moins de 1,8 enfant; le Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, et l'Estrie ont une fécondité légèrement plus forte avec un peu plus de 1,8 enfant par femme; les régions du Saguenay - Lac-Saint-Jean, de l'Outaouais, de l'Abitibi - Témiscamingue et de la Côte-Nord et Nouveau-Québec ont la plus forte descendance à 35 ans, mais la région Côte-Nord et Nouveau-Québec se détache quand même avec un peu plus de 2,3 enfants par femme, alors que dans les trois autres régions les femmes ont entre 1,9 et 2,1 enfants.

Si nous considérons maintenant l'évolution de la descendance atteinte à 30 ans, un plus grand nombre de générations sont observées et les tendances sont plus faciles à déceler. La descendance atteinte à 30 ans diminue dans toutes les régions entre les générations 1941-1946 et 1951-1956. Comme dans le cas de la descendance atteinte à 35 ans, c'est dans la région de l'Outaouais que la descendance atteinte à 30 ans a le plus diminué, soit plus de 0,6 enfant. Même si, entre les générations les plus vieilles et les plus jeunes, la fécondité atteinte à 30 ans a connu un déclin, cela n'implique pas nécessairement que la baisse va se poursuivre, puisque déjà pour les générations plus récentes il y a une légère remontée ou une stabilisation. Des différences appréciables sont observées entre les régions, les valeurs extrêmes pour les générations 1951-1956 se trouvant à Montréal et dans l'Abitibi-Témiscamingue avec respectivement 1,2 et 1,7 enfant par femme. Comme la fécondité après 35 ans tend à diminuer, cela laisse peu de temps aux femmes de plusieurs régions pour une récupération des naissances qui permettrait d'atteindre 2,1 enfants comme descendance finale.

L'évolution des descendances atteintes à 20 et 25 ans indiquait généralement une baisse entre les générations 1941-1946 et 1956-1961, mais entre celles de 1951-1956 et 1956-1961, il y a eu parfois des augmentations; cela n'implique pas nécessairement une hausse éventuelle de la descendance finale, car ces augmentations peuvent ne refléter qu'un changement de calendrier. Les générations les plus jeunes ont à 25 ans près de 0,9 enfant par femme seulement, dans les régions de l'Abitibi - Témiscamingue et de la Côte-Nord et Nouveau Québec; dans les autres régions, la valeur se situe entre 0,46 et 0,75 enfant.

L'analyse des descendances atteintes à divers anniversaires nous montre que la fécondité a diminué dans toutes les régions du Québec, mais que malgré un certain rapprochement des fécondités régionales, il n'y a pas encore une uniformisation des comportements.

3.4 Conclusion

Si l'indice synthétique de fécondité, après avoir fluctué autour de 3 ou 4 enfants par femme entre 1926 et 1960, a chuté jusqu'à 1,6 en 1981, l'évolution de la descendance finale n'a pas encore reflété l'ampleur de la baisse de la fécondité. Les dernières générations ayant complété leur vie féconde étant celles de 1931-1936, elles avaient déjà une grande partie de leurs enfants lorsque la baisse observée au cours des années soixante est survenue. Cependant d'après l'évolution des descendances atteintes à divers anniversaires, il y aura aussi une baisse de la descendance finale et ce serait à partir des générations 1941-1946 environ que le remplacement des générations ne serait plus assuré.

En même temps que la fécondité diminuait, le calendrier rajeunissait, à cause de la diminution très forte des taux au-delà de 35 ans. L'âge moyen à la maternité a atteint sa plus faible valeur en 1976, soit 27,32 ans; depuis, il y a eu une légère hausse de l'âge moyen, les taux de fécondité étant assez stables après 25 ans, alors qu'ils ont diminué entre 15 et 25 ans.

Dans toutes les régions du Québec l'indice synthétique de fécondité a connu entre 1961 et 1981, une baisse impressionnante variant entre 52% et 69%, au point qu'en 1981 une région seulement a un indice de 2,1 enfants par femme. Cependant, les différences persistent entre les régions tant au niveau de l'intensité que du calendrier, même si elles s'atténuent. L'écart entre la région qui connaît la fécondité la plus élevée en 1981 et celle dont l'indice synthétique de fécondité est le plus faible est de 0,6 enfant par femme. Ainsi, l'indice synthétique de fécondité de la région Abitibi - Témiscamingue (2,1) est égal à 1,4 fois celui de la région de Montréal (1,5).

Ouvrages cités

Bureau de la statistique du Québec, Les naissances au Québec d'après certaines caractéristiques socio-démographiques, taux de fécondité par âge, régions administratives, 1965-1968, Québec, volume 7, 1972.

Bureau de la statistique du Québec, Les naissances au Québec suivant l'âge de la mère par région administrative, 1951-1965, Québec, volume 4, 1970.

Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, volume 4, 1976.

Statistique Canada, Estimations intercensitaires définitives de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1er juin 1977 à 1981, Ottawa.

Statistique Canada, Révision des estimations annuelles de la population selon le sexe et l'âge, Canada et provinces, 1971-1976, Ottawa.

Tableau A3.1

Indice synthétique de fécondité au Québec selon les taux par âge et selon les taux par groupe quinquennal d'âge, 1971-1981

Année	Indice synthétique de fécondité	
	Taux par âge	Taux par groupe d'âge
1971	1,982	1,986
1972	1,818	1,822
1973	1,795	1,800
1974	1,781	1,786
1975	1,814	1,817
1976	1,801	1,805
1977	1,756	1,752
1978	1,705	1,711
1979	1,743	1,752
1980	1,676	1,680
1981	1,614	1,622

CHAPITRE 4

MOUVEMENTS RECENTS DE LA FECONDITE QUEBECOISE

Madeleine Rochon

Chapitre 4 - Mouvements récents de la fécondité québécoise

Pour étudier correctement l'évolution de la fécondité comme phénomène démographique, c'est-à-dire en distinguant les variations d'intensité des variations de calendrier, il faut effectuer l'analyse de la fécondité des cohortes (de naissance, de mariage ou de parité). Sauf pour les générations, les données annuelles qui peuvent servir à une telle analyse n'existent au Québec que depuis 1976. Par conséquent, les séries statistiques disponibles ne sont pas suffisamment longues pour que les taux, cumulés par durée, nous donnent le niveau de fécondité atteint par les cohortes à la fin de leur vie reproductive.

Toutefois, nous avons pu, dans le cas des promotions de mariage, reconstituer des séries suffisamment longues en faisant appel à deux autres sources de données. Il s'agit de l'enquête-fécondité de 1971 et de l'enquête rappel de 1976 effectuées sous la direction de J. Henripin dans le premier cas et d'une étude de Madeleine Rochon et Robert Maheu, dont seuls des résultats préliminaires et incomplets ont été publiés, effectuée à partir du jumelage d'échantillons de formulaires de déclaration de naissance et de mariage du ministère des Affaires sociales[1].

Un handicap sérieux demeure néanmoins avec de telles données. La taille finale des familles nous étant inconnue, l'espacement des naissances indépendamment de la taille des familles (une descendance moindre prend moins de temps à être constituée) ne peut être étudié.

4.1 Les indices annuels de la fécondité et la descendance des générations

4.1.1 L'indice synthétique de fécondité

Le début des années soixante-dix se caractérise par la poursuite de la baisse de l'indice synthétique de fécondité (tableau 3.3) qui devient

1. R. Maheu et M. Rochon, "Etudes des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage", Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 3, spécial, décembre 1976, p. 199-210.

inférieur à 2,1 enfants par femme. A partir de 1973, les variations annuelles deviennent plus faibles et nous assistons alors à un net ralentissement de la baisse. Le niveau le plus bas de la décennie est atteint en 1978 (1,711 enfant par femme). L'année 1979 témoigne d'une légère augmentation, mais le début des années quatre-vingt marque une nouvelle baisse de l'indice synthétique qui n'est plus que de 1,622 enfant par femme en 1981.

Pour l'ensemble de la période 1970-1980, nous observons dans les groupes d'âge 20-24 et 35-39 ans, les plus fortes baisses de la fécondité et dans le groupe 25-29 ans la plus grande stabilité. Le léger regain de la fécondité observé en 1979 à tous les âges est particulièrement le fait des femmes âgées de 25 à 29 ans. Les taux de fécondité des femmes âgées de 25 à 34 ans sont alors parmi les plus élevés de la décennie. L'évolution de la fécondité selon l'âge n'est pas étrangère aux grands changements qui s'opèrent du côté de la nuptialité: les taux de nuptialité des femmes de moins de 25 ans n'ont cessé de diminuer depuis 1973, tandis que les taux de nuptialité des femmes de 25 à 34 ans ont peu varié[2].

Mais la nouvelle baisse observée dans le groupe 25-29 ans au début des années quatre-vingt, qui s'additionne à celle qui se poursuit dans le groupe 20-24 ans, augure d'un nouveau mouvement à la baisse que confirme le nombre provisoire de naissances pour l'année 1982 (90 540 naissances). Rien n'assure que cette baisse sera suivie d'une remontée des naissances après 30 ans, bien que cela demeure toujours possible.

4.1.2 La fécondité selon l'état matrimonial

La part des naissances de mères célibataires ne cesse d'augmenter de 1976 à 1981 (8,6 à 14,1% de l'ensemble des naissances vivantes). Les

---

2. Voir le graphique G dans L. Duchesne, "L'évolution démographique du Québec, 1970-1979", Annuaire du Québec, 1979-1980, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1980.

naissances de mères non mariées (célibataires, séparées légalement, divorcées et veuves) constituent 9,8% des naissances en 1976 et 15,6% des naissances en 1981. Pour étudier la fécondité des femmes selon l'état matrimonial, il est préférable de considérer les taux de fécondité.

Les taux de fécondité selon l'état matrimonial (tableau 4.1) posent certains problèmes d'interprétation, car ils souffrent de la différence de définition de l'état matrimonial marié entre le numérateur (nombre de naissances issues de femmes mariées) et le dénominateur (nombre de femmes mariées). En effet, les unions de fait sont considérées comme des unions légales au recensement de sorte que la population féminine mariée est surévaluée et la fécondité des femmes mariées sous-estimée. De même, la population féminine célibataire est sous-évaluée et sa fécondité est surestimée. Lorsque nous considérerons la fécondité des femmes mariées selon la durée de mariage, le dénominateur étant constituée des effectifs initiaux des promotions de mariage, ce problème sera inexistant mais la fécondité des unions de fait ne pourra être prise en compte.

Ces données, calculées pour la période 1976-1981, suggèrent une diminution de la fraction des femmes mariées quel que soit l'âge ainsi qu'une diminution de leur fécondité similaire à l'évolution observée pour l'ensemble des femmes. Notons cependant la baisse particulièrement importante des taux de fécondité des femmes qui se marient avant l'âge de 20 ans. L'augmentation de la proportion des femmes célibataires s'accompagne d'une augmentation de leur fécondité particulièrement entre 20 et 34 ans. Rappelons que la fécondité des femmes célibataires traduit en partie la fécondité des unions de fait. Par contre, l'augmentation de la proportion des femmes divorcées et séparées s'accompagne de la diminution de leurs taux de fécondité.

Tableau 4.1

Taux de fécondité pour 1 000 femmes selon l'état matrimonial et le groupe d'âge, répartition de la population féminine selon l'état matrimonial à l'intérieur de chaque groupe d'âge, Québec, 1976 à 1981

Groupe d'âge (années)	Année	Célibataires		Mariées		Veuves		Divorcées et séparées		Tout état matrimonial	
		Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)
15-19	1976	10,6	93,8	178,4	6,1	-	0,1	-	0,0	20,9	100,0
	1977	10,4	93,9	151,7	6,0	-	0,1	-	0,0	19,0	100,0
	1978	10,1	94,0	128,9	5,9	-	0,1	-	0,0	17,1	100,0
	1979	10,8	94,2	118,7	5,7	-	0,1	-	0,0	17,0	100,0
	1980	10,5	94,4	108,6	5,5	-	0,1	-	0,0	15,9	100,0
	1981	10,5	94,5	93,7	5,4	-	0,1	-	0,0	15,0	100,0
20-24	1976	20,7	49,6	182,7	49,8	91,9	0,1	135,9	0,5	102,0	100,0
	1977	22,3	50,4	174,2	49,0	85,0	0,1	138,8	0,5	97,4	100,0
	1978	24,6	51,1	167,6	48,3	100,0	0,1	99,4	0,5	94,1	100,0
	1979	28,2	51,8	168,0	47,5	86,7	0,1	108,4	0,6	95,2	100,0
	1980	30,8	52,5	162,4	46,7	63,3	0,1	90,5	0,6	92,7	100,0
	1981	32,9	53,1	151,9	46,1	96,7	0,1	94,4	0,7	88,3	100,0
25-29	1976	25,8	19,2	169,1	78,5	42,9	0,4	74,3	1,9	139,3	100,0
	1977	27,8	19,9	168,8	77,7	70,0	0,3	62,2	2,1	138,2	100,0
	1978	31,1	20,5	167,5	76,9	44,4	0,3	55,9	2,3	136,6	100,0
	1979	39,1	21,2	172,8	76,1	56,7	0,3	57,3	2,5	141,3	100,0
	1980	41,4	21,8	165,3	75,3	58,9	0,3	61,0	2,7	135,2	100,0
	1981	48,1	22,3	159,8	74,5	54,5	0,3	58,6	2,9	131,7	100,0

Tableau 4.1 (suite)

Taux de fécondité pour 1 000 femmes selon l'état matrimonial et le groupe d'âge, répartition de la population féminine selon l'état matrimonial à l'intérieur de chaque groupe d'âge, Québec, 1976 à 1981

Groupe d'âge (années)	Année	Célibataires		Mariées		Veuves		Divorcées et séparées		Tout état matrimonial	
		Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)	Taux (p.1000)	Pop.fém. (%)
30-34	1976	17,1	11,9	80,5	84,2	24,3	0,8	35,9	3,2	71,1	100,0
	1977	20,4	12,2	79,7	83,6	25,6	0,7	32,8	3,5	70,5	100,0
	1978	22,1	12,4	81,7	83,0	19,4	0,7	32,7	3,8	71,4	100,0
	1979	26,8	12,7	83,1	82,5	23,3	0,7	31,5	4,2	73,4	100,0
	1980	28,7	12,9	78,8	81,9	21,7	0,7	28,8	4,5	69,7	100,0
	1981	34,0	13,2	76,3	81,3	33,1	0,6	28,1	4,8	68,1	100,0
35-39	1976	7,2	9,8	24,9	85,1	10,6	1,5	15,1	3,6	22,6	100,0
	1977	8,3	9,8	24,2	84,6	6,1	1,4	15,4	4,1	22,0	100,0
	1978	7,8	9,9	21,7	84,0	6,2	1,4	12,8	4,7	19,7	100,0
	1979	8,9	9,9	22,7	83,5	8,6	1,4	11,9	5,2	20,5	100,0
	1980	10,0	10,0	21,4	82,9	7,0	1,4	11,3	5,8	19,5	100,0
	1981	12,4	10,0	19,6	82,3	8,7	1,3	9,7	6,4	18,1	100,0
40-44	1976	1,1	9,6	2,6	83,3	1,0	4,0	2,0	3,2	2,4	100,0
	1977	0,8	9,5	2,2	82,8	0,5	3,9	1,8	3,8	2,0	100,0
	1978	1,0	9,4	2,0	82,5	0,2	3,8	2,3	4,3	1,8	100,0
	1979	1,1	9,3	1,7	82,1	0,5	3,7	1,2	4,9	1,6	100,0
	1980	1,1	9,2	1,7	81,7	0,8	3,7	1,3	5,5	1,6	100,0
	1981	1,6	9,1	1,6	81,3	0,5	3,5	1,0	6,1	1,5	100,0

Sources: Ministère des Affaires sociales (naissances) et Statistique Canada (populations recensées et estimations intercensitaires définitives de la population).

La somme des taux de fécondité par groupe d'âge et état matrimonial, un indice de fécondité éliminant les variations de la structure par âge et état matrimonial de la population féminine, donne un nombre moyen d'enfant par femme célibataire qui passe de 0,41 à 0,70 entre 1976 et 1981 et un nombre moyen d'enfants par femme mariée (dès l'âge de quinze ans) qui passe de 3,19 à 2,52 entre 1976 et 1981. La baisse dans la population du groupe le plus fécond, soit celui des femmes mariées, a donc été plus importante que celle de l'indice tout état matrimonial.

4.1.3 La fécondité selon la durée de mariage

Depuis 1976, nous connaissons la répartition des naissances selon la durée du dernier mariage des parents. Pour les années 1966 et 1971, un échantillon de formulaires de naissance a été prélevé et la recherche du formulaire de mariage des parents a été effectuée de sorte que la répartition des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage nous est également connue pour ces deux années[3]. Les taux de fécondité selon la durée de mariage (en différence de millésimes) sont qualifiés de "taux nets" (tableau 4.2) car les naissances sont rapportées aux effectifs initiaux des promotions de mariage, les effectifs subsistants nous étant inconnus. Ce sont ces taux qui nous permettront plus loin de calculer la descendance des promotions de mariage.

Entre 1966 et 1971, la baisse des taux de fécondité des femmes mariées est brutale à toutes les durées de mariage, sauf à la durée 0 (l'année du mariage). L'indice passe alors de 2,886 à 2,080 enfants par femme mariée. En 1976, l'indice a encore diminué (1,933 enfant) et la baisse quoique faible se poursuit jusqu'en 1978 (1,864 enfant).

---

3. R. Maheu et M. Rochon, op. cit.

Tableau 4.2

Taux nets de fécondité des mariages par durée de mariage, Québec, 1966, 1971, 1976 à 1981 (pour mille)

Durée de mariage[1] (années)	1966[2]	1971[2]	1976[3]	1977[3]	1978[3]	1979[3]	1980[3]	1981[3]
0	77	90	61	60	62	63	64	63
1	547	256	209	206	204	220	226	224
2	363	244	237	229	225	230	234	238
3	254	206	248	234	233	240	233	237
4	289	188	235	230	228	231	226	217
5	216	194	208	211	208	215	208	200
6	120	149	185	169	172	179	173	170
7	140	151	139	146	133	145	136	133
8	110	118	101	111	111	107	106	102
9	111	64	84	77	81	89	78	76
10	100	79	55	62	57	61	62	57
11	110	63	46	41	45	43	41	42
12	64	53	32	31	27	31	29	27
13	72	41	24	22	21	20	22	18
14	53	38	18	17	15	16	14	14
15	64	31	15	13	12	10	10	9
16+	197	85	36	32	30	25	22	21
Total	2 886	2 050	1 933	1 891	1 864	1 925	1 884	1 848

Notes:
1. Durée en différence de millésimes.
2. Taux nets de fécondité des mariages (de femmes de moins de 50 ans) établis à partir de la répartition des naissances selon l'année de mariage observée dans un échantillon de naissances.
3. Taux nets de fécondité des mariages (de femmes célibataires de moins de 50 ans) établis à partir des données du ministère des Affaires sociales. Les naissances de durée écoulée inconnue depuis le mariage ont été réparties de la même manière que les naissances de durée connue.

L'année 1979 marque une augmentation de la fécondité des femmes mariées dans les dix premières années de mariage (1,925 enfant), mais celle-ci est suivie des baisses de 1980 (1,884 enfant) et de 1981 (1,848 enfant) qui s'expliquent par une diminution de la fécondité des femmes mariées depuis trois ans et plus.

Alors qu'en 1966, une femme sur deux donnait naissance à un enfant dans l'année qui suivait l'année du mariage, en 1971, ce n'est plus le cas que d'une femme sur quatre et en 1976, que d'une femme sur cinq. De tous les taux par durée de mariage, c'est le taux à cette durée qui subit, en 1979 la plus forte augmentation passant de 0,204 en 1978 à 0,220 en 1979. Cette durée qui était également jusqu'en 1971 la durée modale à la naissance des enfants cède sa place à la troisième année qui suit l'année du mariage, de 1976 à 1979. Par la suite, pour les années 1980 et 1981, la deuxième et la troisième année témoignent d'un niveau équivalent.

4.1.4 La fécondité selon le rang et les probabilités d'agrandissement du moment

Au tableau 4.3, nous retrouvons des taux de fécondité par rang et durée (durée écoulée depuis le mariage s'il s'agit d'une première naissance et durée écoulée depuis la dernière naissance vivante s'il s'agit d'une seconde, troisième ou quatrième naissance) qui cumulés nous donnent les probabilités d'agrandissement du moment. Toutefois, les fréquences observées aux différentes durées pour les naissances issues de femmes mariées ont été attribuées à toutes les naissances quel que soit l'état matrimonial. Ceci afin de comparer l'indice synthétique obtenu

Tableau 4.3

Taux nets de fécondité par rang et par durée écoulée depuis le mariage pour la première naissance et par durée écoulée depuis la naissance pour les deuxième, troisième et quatrième naissances[1], Québec, 1971, 1976 à 1981

Durée écoulée depuis le mariage ou la naissance précédente (en années)	1971	1976				1977				1978			
	Rang	Rang				Rang				Rang			
	1	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
0	104	61	7	7	9	64	7	7	8	66	8	7	10
1	297	220	81	37	36	210	72	37	33	209	74	37	28
2	213	226	234	83	63	217	222	84	61	214	219	81	64
3	129	184	202	81	50	174	196	83	50	182	196	81	46
4	73	121	111	68	39	124	113	62	35	122	111	66	34
5	48	71	67	49	27	82	60	52	26	74	58	44	23
6	21	42	42	36	21	40	42	32	18	45	35	28	19
7	11	22	25	22	15	31	25	23	12	29	25	23	12
8	11	21	17	13	10	21	17	14	9	20	17	14	9
9	11	11	9	9	7	11	9	9	7	10	9	9	4
10		11	9	9	4	10	9	9	4	10	9	5	4
11				4	2		9	5	4		9	5	4
12				4	2			4	2			5	2
13					2				2				2
Probabilité d'agrandissement du moment	918	990	804	422	287	985	781	421	271	982	770	405	261

Tableau 4.3 (suite)

Taux nets de fécondité par rang et par durée écoulée depuis le mariage pour la première naissance et par durée écoulée depuis la naissance pour les deuxième, troisième et quatrième naissances[1], Québec, 1971, 1976 à 1981

Durée écoulée depuis le mariage ou la naissance précédente (en années)	1979				1980				1981			
	Rang				Rang				Rang			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
0	68	8	8	9	68	8	7	10	74	8	7	12
1	237	80	36	34	243	76	36	33	247	76	36	28
2	225	232	92	65	232	242	91	65	239	237	84	66
3	179	198	89	51	178	197	81	47	185	190	81	45
4	128	118	67	33	127	105	62	32	124	103	56	27
5	87	58	45	23	87	54	36	22	86	51	38	17
6	48	34	29	14	47	33	26	15	47	30	23	13
7	27	18	21	11	28	17	19	12	28	16	17	11
8	20	18	15	10	18	18	15	8	18	16	9	8
9	10	9	10	5	10	9	10	5	9	9	9	7
10	11	9	5	5	10	9	5	5	9	8	5	2
11		9	5	2		9	5	2		8	5	2
12			5	2			5	2			5	
13								2				
Probabilité d'agrandissement du moment	1 039	791	427	264	1 048	777	398	260	1 066	752	375	238

Note: 1. Les durées observées pour les naissances de femmes mariées (les durées inconnues ont été réparties au prorata des connues) ont été attribuées à l'ensemble des naissances. Il s'agit donc de la fécondité tout état matrimonial. Les inconnus pour le rang ont été répartis en tenant compte du statut des parents (mariés ou non) avant 1975 et en tenant compte de la surreprésentation des femmes sans enfant lorsqu'il y a absence de réponse en 1978 et en 1979.

en comparant les probabilités d'agrandissement du moment (appelé indice combiné des probabilités d'agrandissement) et l'indice synthétique de fécondité (somme des taux par âge) et la fécondité des générations[4] (tableau 4.4 et graphique 4.2). Cependant, la présence et l'augmentation des naissances hors-mariage faussant grandement l'évolution de a_0 (fécondité de rang 1 standardisée selon la durée de mariage des mères), a'_0 (fécondité de rang 1 standardisée selon l'âge des mères) est retenu dans le calcul de l'indice combiné des probabilités d'agrandissement ($\bar{e}'$) figurant au tableau 4.4.

Entre 1976 et 1981, quelle que soit la descendance déjà atteinte, nous observons (tableau 4.4 et graphique 4.1) les mêmes évolutions conjoncturelles à la baisse (1977, 1978, 1980 et 1981) ou à la hausse (1979). Cependant, l'ampleur des variations est différente selon les cas de sorte que seule la probabilité d'avoir un troisième enfant est légèrement supérieure en 1979 à ce qu'elle était en 1976. Notons que de 1976 à 1981, la baisse la plus importante se situe au niveau du premier enfant (baisse de 0,09 contre 0,05 pour les probabilités d'avoir un second, troisième ou quatrième enfant).

L'influence de la baisse de la nuptialité sur les naissances de premier rang apparaît lorsque l'on compare la proportion de femmes et celle des couples mariés ayant un premier enfant. Si la proportion de femmes ayant un premier enfant (somme des taux de fécondité par âge de la mère) a diminué de 11% entre 1976 et 1981 passant de 823 à 735 pour mille (tableau 4.4), la proportion de femmes mariées ayant un premier enfant (somme des taux de fécondité des femmes mariées seulement par durée du mariage) n'a diminué que de 3% passant de 844 à 820 pour mille.

---

4. Nous effectuons ici le même type d'analyse que P. Festy, "La fécondité en Amérique du Nord. Vingt années de baisse", Population, 34e année, no 4-5, juillet-octobre 1979, p. 767-800.

Tableau 4.4

Indices annuels de natalité et de fécondité, 1964 à 1981, descendance des générations 1938-1939 à 1955-1956 et probabilités d'agrandissement du moment, 1971 à 1981, Québec

Année	Nombre de naissances	Taux de natalité (pour 1 000)	Somme des taux par âge (indice synthétique de fécondité) (pour 1 000)	Descendance finale[1] des générations (prévue) Année de la naissance	(pour 1 000)	Indice combiné des probabilités d'agrandissement ($\bar{e}'$) (pour 1 000)	Probabilité d'agrandissement[2] (pour 1 000) a'_0	a_1	a_2	a_3	a_4	a_5
1964	133 863	24,0	3 410	1938-39	2 541							
1965	123 279	21,7	3 062	1939-40	2 450							
1966	112 757	19,5	2 716	1940-41	2 342							
1967	104 803	17,9	2 446	1941-42	(2 238)							
1968	100 548	17,0	2 267	1942-43	(2 139)							
1969	99 503	16,6	2 200	1943-44	(2 069)							
1970	96 512	16,1	2 089	1944-45	(1 988)							
1971	93 743	15,6	1 990	1945-46	(1 949)		779					
1972	88 118	14,6	1 822	1946-47	(1 894)		751					
1973	89 412	14,7	1 801	1947-48	(1 851)		782					
1974	91 433	14,9	1 786	1948-49	(1 824)		790					
1975	96 268	15,6	1 817	1949-50	(1 808)		808					
1976	98 022	15,7	1 804	1950-51	(1 751)	1 903	823	804	422	287	224	208
1977	97 266	15,5	1 756	1951-52	(1 756)	1 773	798	781	421	271	212	187
1978	96 202	15,3	1 714	1952-53	(1 733)	1 680	769	770	405	261	201	213
1979	99 893	15,9	1 754	1953-54	(1 727)	1 745	779	791	427	264	198	204
1980	97 498	15,4	1 682	1954-55	(1 697)	1 644	752	777	398	260	198	206
1981	95 247	14,8	1 622	1955-56	(1 695)	1 558	735	752	375	238	210	250

Notes: 1. Les taux de fécondité par génération et année d'âge sont tirés du Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité du Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, volume 4, 1976. Les taux de 1973 à 1981 ont été calculés et ajoutés aux taux publiés à l'annexe 1 du document pré-cité. Les taux ultérieurs à 1981 correspondent au niveau observé en 1981.

2. a'_0: somme des taux de fécondité de rang 1 par âge de la mère.

Graphique 4.1
Probabilités d'agrandissement du moment, Québec, 1971, 1976 à 1981

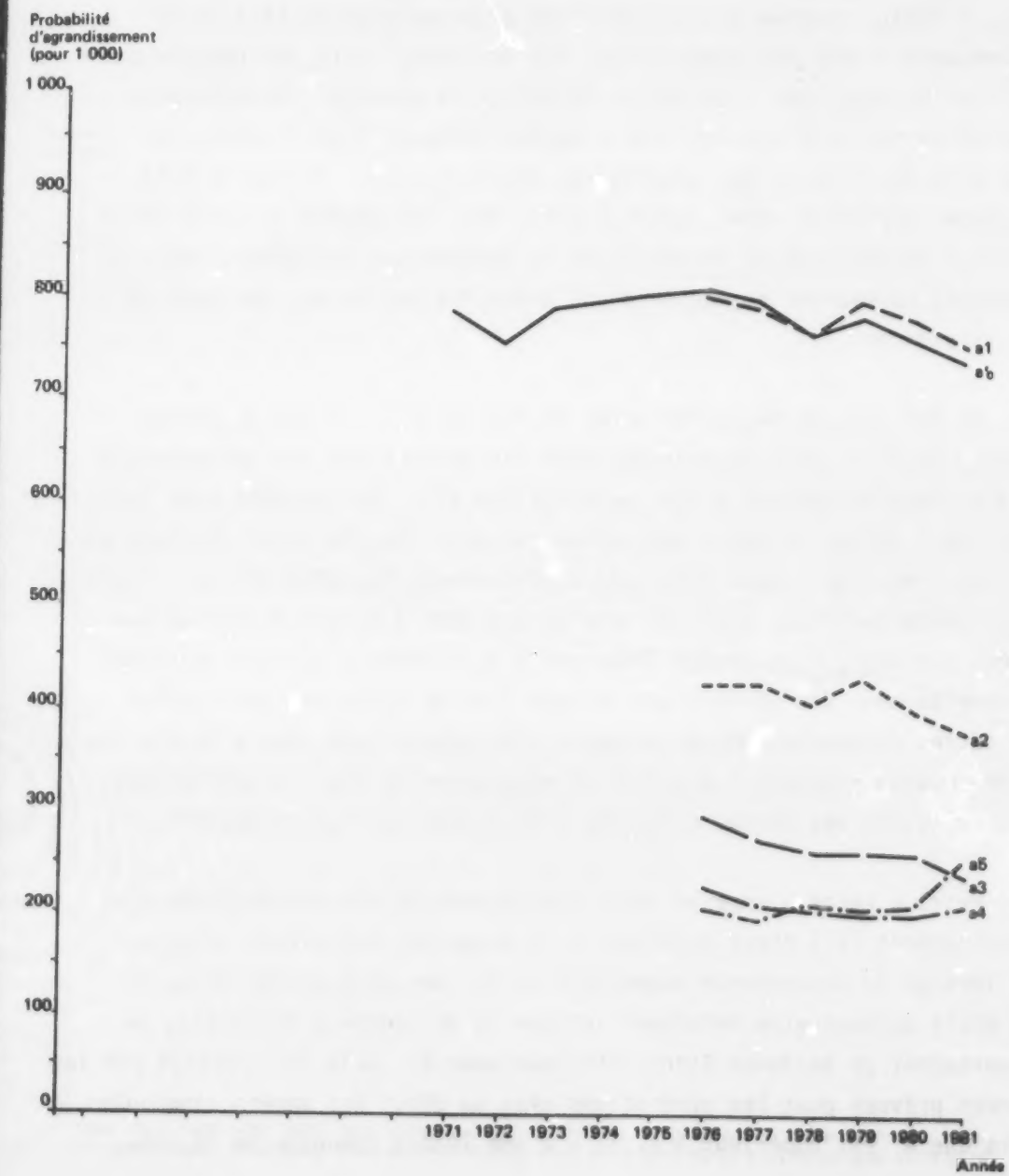

Source: Tableau 4.4.

4.1.5 Indices annuels et fécondité des générations

De la comparaison entre les trois courbes (graphique 4.2): l'indice synthétique de fécondité (appelé aussi somme des naissances réduites), l'indice combiné des probabilités d'agrandissement ($\bar{e}'$) et la descendance finale des générations, Patrick Festy[5] tire des conclusions sur l'allongement des intervalles entre les naissances. Malheureusement notre série de probabilités d'agrandissement, très récente, ne nous aide pas à tirer des conclusions aussi claires. Notons le fort décalage, déjà bien connu, qu'il y avait dans les années soixante entre l'indice synthétique de fécondité et la descendance des générations, largement surévaluée en raison d'une précocité accrue des mariages et des naissances.

Si les taux de fécondité après 25 ans se maintiennent au niveau observé en 1981, nous observerons pour les générations les descendances apparaissant au tableau 4.4 et au graphique 4.2. Ces données nous indiquent que, depuis le début des années soixante-dix, la somme des taux par âge nous renseigne assez bien sur la descendance des générations. Cette descendance se situe, pour les générations nées à partir du milieu des années quarante, à un niveau inférieur à 2,1 enfants, qui est le niveau de remplacement des générations lorsque l'on ne considère pas l'effet des autres phénomènes démographiques. Les générations nées à la fin des années quarante auront 1,8 enfant en moyenne alors que les générations nées au milieu des années cinquante n'en auront que 1,5 en moyenne.

Patrick Festy a observé que l'indice combiné des probabilités d'agrandissement ($\bar{e}'$) était supérieur à la somme des naissances réduites ($\bar{e}$) lorsque la descendance augmentait au fil des générations et qu'il lui était au contraire inférieur lorsque la descendance diminuait, le renversement de tendance étant inférieur pour $\bar{e}$. Cela est confirmé par les données prévues pour les générations nées au début des années cinquante: alors que $\bar{e}'$ est supérieur à $\bar{e}$, il y a une légère remontée de la des-

5. P. Festy, op. cit.

Graphique 4.2

Descendance des générations, 1938 - 1939 à 1955 - 1956, indice synthétique de fécondité, 1964 à 1981 et indice combiné des probabilités d'agrandissement, 1976 à 1981

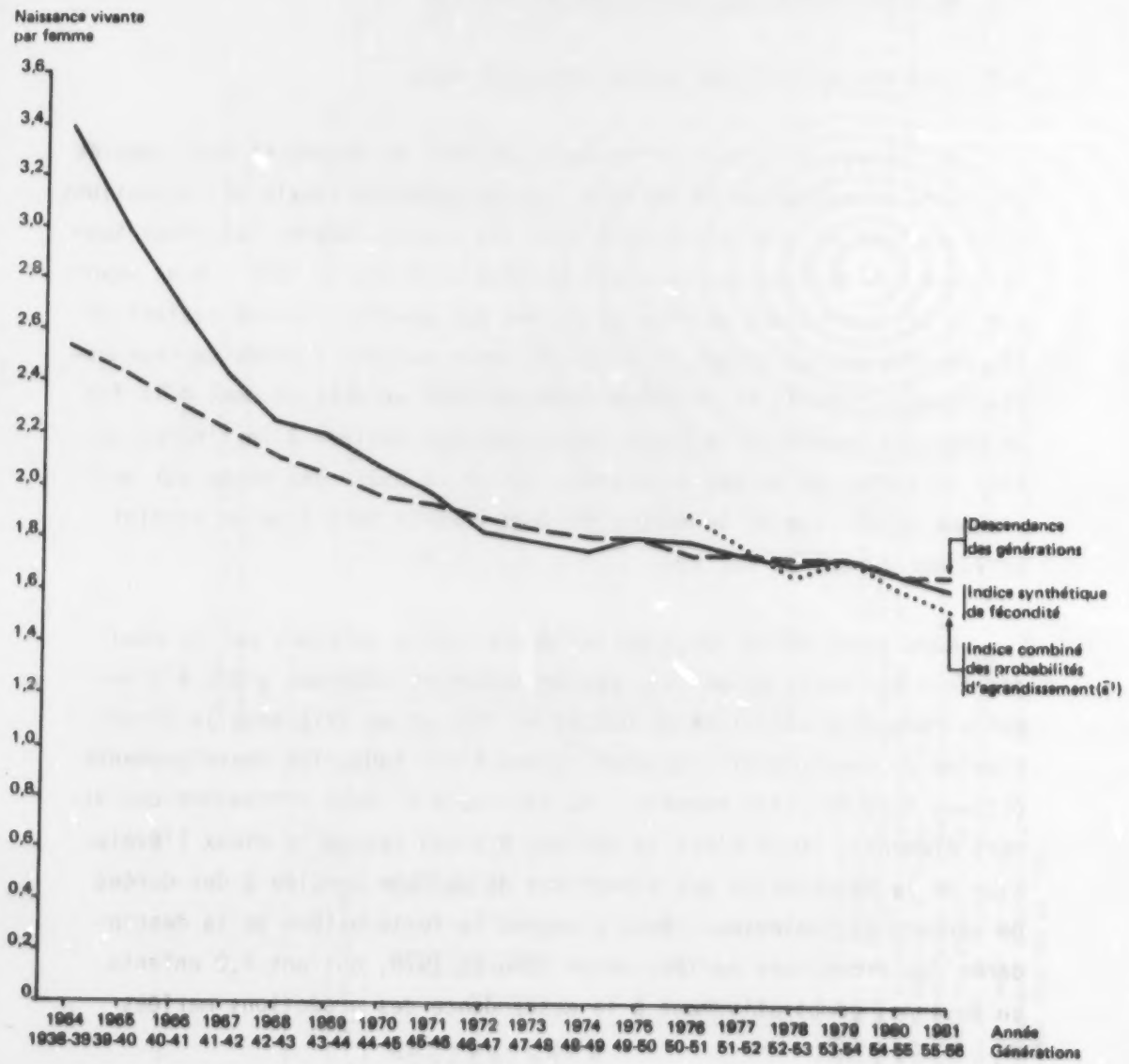

Source: Tableau 4.4.

cendance; mais par la suite, $\tilde{e}'$ est plus petit que $\tilde{e}$, ce qui indique une nouvelle baisse de la descendance. Toutefois, le niveau atteint par les générations nées au début des années cinquante (prévision: 1,7 enfant) pourra être un peu plus élevé que ne l'indique $\tilde{e}'$ (1,56 enfant en 1981) en raison d'un allongement des intervalles entre les naissances.

4.2 La descendance des promotions de mariage

4.2.1 La descendance des promotions tout rang

Au tableau 4.5, nous retrouvons les taux de fécondité nets cumulés par durée et promotion de mariage. La descendance finale des promotions a été estimée en leur attribuant pour les années futures les mêmes taux par durée de mariage que ceux qui ont été observés en 1981. Nous voyons que si les promotions mariées au milieu des années soixante avaient déjà, en moyenne, un enfant la deuxième année suivant l'année de leur mariage, deux enfants la septième année et deux enfants et demi à la fin de leur vie reproductive, pour les promotions mariées à la fin des années soixante, un enfant en moyenne est né la quatrième année qui suit l'année du mariage et le nombre de deux enfants sera à peine atteint après quinze ans de mariage.

Nous avons voulu comparer les descendances obtenues par le cumul des taux par durée de mariage aux descendances obtenues grâce à l'enquête-fécondité effectuée au Québec en 1971 et en 1976 sous la direction de J. Henripin et compléter, grâce à ces taux, les renseignements obtenus lors de cette enquête. Au tableau 4.6, nous retrouvons ces divers éléments. Mais c'est le tableau 4.7 qui résume le mieux l'évolution de la descendance des promotions de mariage cumulée à des durées de mariage équivalentes. Nous y voyons la forte baisse de la descendance des promotions mariées entre 1966 et 1970, qui ont 2,0 enfants en moyenne, comparativement à la descendance des promotions mariées

Tableau 4.5

Taux nets de fécondité des mariages cumulés par durée de mariage, promotions de mariage 1961-1963, 1964 à 1981, Québec (pour mille)

Durée[1] (années)	Promotions de mariage[2]					Promotion de mariage															
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70		1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
< 0	24	46	21	48																			
0	109	164	116	97																			
1	603	564	534	393	5	103	90	78	67	85	84	99	93	81	85	71	56	61	60	62	63	64	63
2	895	884	826	551		705	651	541	469	442	389	374	338	294	311	292	265	267	264	282	289	288	
3	1 246	1 200	1 071		3	1078	978	828	740	705	648	611	570	511	546	529	494	492	494	516	527		
4	1 497	1 377	1 183			1314	1218	1067	962	916	872	851	824	754	794	763	727	732	727	753			
5	1 675	1 554			5	1564	1455	1277	1155	1102	1081	1077	1070	989	1024	991	958	958	944				
6	1 871	1 755				1810	1683	1476	1340	1291	1275	1273	1278	1200	1232	1206	1166	1158					
7	1 994					1953	1835	1611	1472	1445	1457	1458	1447	1372	1411	1379	1336						
8	2 072				3	2108	1982	1748	1606	1585	1596	1604	1580	1517	1547	1512							
9	2 147					2217	2088	1848	1706	1686	1707	1715	1687	1623	1649								
10						2284	2175	1931	1790	1763	1788	1804	1765	1699									
11					5	2352	2243	1986	1852	1820	1849	1866	1822										
12						2399	2289	2027	1897	1863	1890	1908											
13						2431	2320	2054	1928	1892	1917												
14						2453	2341	2074	1950	1910													
15						2468	2357	2088	1964														
16					4	2478	2367	2097															
17						2485	2374																
						2490																	
Total					6	(2499)	(2388)	(2118)	(1994)	(1954)	(1979)	(1997)	(1953)	(1887)	(1913)	(1878)	(1835)	(1827)					

Notes:
1. Durée en différence de millésimes.
2. Il s'agit de premiers mariages ininterrompus de femmes mariées avant 45 ans. Voir P. Festy, op. cit.
3. Taux nets de fécondité des premiers mariages établis à partir de la répartition des naissances selon l'année du mariage actuel observée dans un échantillon de naissances de 1966 et 1971. Les naissances ont été rapportées aux premiers mariages des femmes de moins de 50 ans. Voir R. Maheu et M. Rochon, op. cit.
4. Naissances issues de femmes mariées selon l'année du dernier mariage rapportées aux effectifs initiaux (femmes célibataires de moins de 50 ans) des promotions de mariage.
5. Taux nets de fécondité des mariages établis à partir d'une hypothèse de répartition des naissances de 1964, 1965, 1967 à 1970, 1972 à 1975 selon l'année de mariage.
6. Nombre moyen d'enfants par femme mariée après 15 ans de mariage si les taux de fécondité par durée de mariage à venir sont équivalents à ceux observés en 1981.

Tableau 4.6

Descendance des promotions de mariage 1961-1965 à 1971-1975 réalisée à différentes dates, Québec

Promotions de mariage	Au milieu de l'année 1971	Au 1er mars 1976	Au milieu de l'année 1976	Au 31 décembre 1981	Descendance prévue[1] 1971	1976
1961-1965						
- Enquête I						
. présentes en 1971	1,97				2,86	
. présentes en 1971 et 1976	2,05	2,37		2,45[2]	3,09	2,55
1966-1971						
- Enquête I						
. présentes en 1971	0,75				2,83	
. présentes en 1971 et 1976	0,87	1,79			3,23	2,38
- Taux par durée	0,78	1,65		2,06		
1966-1970						
Taux par durée	0,79		1,64	1,97		
1971-1975						
Taux par durée			0,66	1,61		

Notes: 1. Voir J. Henripin, P.M. Huot, E. Lapierre-Adamcyk et N. Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

2. Entre les deux enquêtes, la descendance de ces promotions s'est accrue de 0,32 enfant. Les taux par durée de mariage donnent également 0,32 enfant pour cette période et indiquent qu'à la fin de 1981, la descendance s'est accrue de 0,08 enfant.

entre 1961 et 1965 qui est de 2,4 enfants. Les promotions mariées entre 1971 et 1975 avaient un retard de 0,1 enfant après 0,5 et 5,5 années de mariage par rapport au groupe de promotions 1966-1970 mais, si les taux de 1981 se maintiennent, ce retard ne sera pas plus important après 10,5 à 15,5 années de mariage.

Tableau 4.7

Descendance des promotions de mariage 1961-1965 à 1971-1975 réalisée à différentes durées de mariage, Québec

Promotions de mariage	Durée de mariage (en années)		
	0,5 à 5,5	5,5 à 10,5	10,5 à 15,5
1961-1965	-	2,05	2,37
1966-1970	0,79	1,64	1,96
1971-1975	0,66	(1,56)	(1,84)

4.2.2 La descendance des promotions selon le rang

Nous avons obtenu grâce à l'amabilité d'E. Lapierre-Adamcyk la répartition selon la descendance déjà atteinte lors de l'enquête de 1976 (2,37 enfants tout rang pour les promotions 1961-1965 et 1,79 enfant tout rang pour les promotions 1966-1970) et nous lui avons ajouté la fécondité selon le rang observé jusqu'en 1981. Nous obtenons ainsi les probabilités d'agrandissement suivantes:

Probabilités d'agrandissement des familles

Nombre d'enfants

Promotions de mariage	0	1	2	3	4	Nombre moyen
1961-1965	0,96	0,89	0,52	0,30	0,32	2,4
1966-1970	0,95	0,84	0,37	0,22	0,23	2,1

Taille finale des familles

	0	1	2	3	4	5+	Total
1961-1965	4	10	41	31	9	5	100
1966-1970	5	15	51	23	4	2	100

Nombre moyen d'enfants de rang

	1	2	3	4	5	6+	Total
1961-1965	0,96	0,85	0,44	0,13	0,04	0,02	2,4
1966-1970	0,95	0,80	0,29	0,06	0,02	0,00	2,1

Nous voyons donc que la forte baisse de la dimension moyenne des familles s'est réalisée par l'augmentation des familles de 0 à 2 enfants et par la baisse des familles de trois enfants et plus. Mais à chaque rang, une baisse fut enregistrée. Ainsi, les baisses les plus visibles soit celles des enfants de rang 3 et 4 sont responsables de respectivement 46% et 22% de la baisse du nombre moyen d'enfants. Cependant, la baisse des enfants de rang 2 est responsable de 17% de la chute du nombre moyen d'enfants, ce qui n'est pas négligeable. On retrouvera aux tableaux 4.8, 4.9 et 4.10, les taux de fécondité de rang 1, 2 et 3 par durée de mariage des promotions de mariage, qui nous sont connus.

Tableau 4.8

Taux de fécondité de rang 1 des mariages cumulés par durée de mariage, promotions de mariage 1961 à 1981, Québec (pour mille)

Durée de mariage (années[1])	Promotions de mariage													
	1961-63[2]	1963[3]	1964-65[2]	1966-67[2]	1967[3]	1968-70[2]	1971[3]	1971[3]	1976[4]	1977[4]	1978[4]	1979[4]	1980[4]	1981[4]
<0	20		28	21		32								
0	93	70	129	116	71	70	40		54	52	53	54	55	54
1	567	547	509	509	410	357	236		235	228	243	247	245	
2	734	708	695	726	561	460	403		413	407	423	429		
3	822	777	851	803	645		534		559	546	563			
4	853	815	892	844	717		625		660	641				
5	871	826	901		758		673	687	722					
6	900	829	905		783			724						
7	905	837			803			745						
8	908	842			809			758						
9	916							765						
10								770						

Notes:
1. Durée en différence de millésimes.
2. Premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans; voir P. Festy, op. cit.
3. Les taux présentés ici sont des taux nets des mariages de femmes célibataires de moins de 45 ans; voir R. Maheu et M. Rochon, op. cit.
4. Taux nets établis à partir des données du ministère des Affaires sociales (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

Tableau 4.9

Taux de fécondité de rang 2 des mariages par durée de mariage, promotions de mariage 1961 à 1981, Québec (pour mille)

Durée de mariage[1] (années)	Promotions de mariage																	
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	Enquête 1971[3]				Ministère des Affaires sociales[4]													
<0	4	17		12														
0	12	0		11				3[2]					7	6	7	7	7	7
1	16	20	25	5			22[2]					24	22	25	25	28	27	
2	117	128	75	44		72[2]					44	42	43	45	47	48		
3	226	111	165		89[2]					86	80	78	84	83	87			
4	159	88	59						114	109	108	111	108	105				
5	97	137	55					117	116	117	119	116	110					
6	83	122					103	95	99	100	99	100						
7	58					71	76	69	77	71	71							
8	24				44	51	52	50	51	49								
9	19				30	33	37	34	32									
10					20	23	22	20										
11					13	13	15											
12					8	8												
13					5													

Notes:
1. Durée en différence de millésimes.
2. Taux observés en 1971 à partir d'un échantillon; voir R. Maheu et M. Rochon, op. cit.
3. Premiers mariages ininterrompus de femmes de moins de 45 ans; voir P. Festy, op.cit.
4. Taux nets établis à partir des données du ministère des Affaires sociales (mariages de femmes célibataires de moins de 50 ans).

Tableau 4.10

Taux de fécondité de rang 3 des mariages par durée de mariage, promotions de mariage 1961 à 1981, Québec (pour mille)

Durée de mariage[1] (années)	Promotions de mariage																	
	1961-63	1964-65	1966-67	1968-70	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981
	Enquête 1971[3]				Ministère des Affaires sociales[4]													
<0				4														
0	0	17		4				-					2	2	2	2	2	1
1	4	0		4			-					5	4	4	5	4	5	
2	9	5		11		2[2]					6	5	5	5	5	6		
3	37	43	3		11[2]					9	8	8	9	10	9			
4	43	38	12						14	14	14	16	14	15				
5	58	32						23	23	22	24	24	24					
6	59	67					33	31	30	33	31	30						
7	45					36	38	34	38	34	33							
8	23				31	36	35	36	34	33								
9	38				29	30	33	29	27									
10					22	23	25	23										
11					19	16	16											
12					12	11												
13					6													

Notes: Voir tableau 4.9.

4.3 La fécondité dans les cohortes de parité

Malheureusement, les séries sont ici aussi très courtes, elles nous indiquent néanmoins des niveaux de fécondité très bas (tableau 4.11). Nous voyons qu'après la troisième année qui suit l'année du mariage, la moitié des femmes mariées en 1975 ont un premier enfant et qu'après la sixième année, cette proportion est de 0,7. Si nous avions rapporté les naissances de rang 1 aux seuls premiers mariages (femmes de moins de 50 ans), le taux de fécondité aurait été légèrement supérieur (0,777 pour la promotion 1975 à la durée 6). Aux durées observées, la fécondité de rang 1 diminue entre les promotions 1975 et 1977 mais une reprise est toujours possible, quoique peu probable, puisque la seule augmentation visible est celle de la promotion 1978 dans l'année qui suit le mariage (en 1979).

Une baisse de la fécondité de rang 2 s'observe également entre les cohortes de parité formées en 1975 et 1976. Les trois quarts des premières naissances de 1975 ont été suivies d'une seconde naissance entre 1975 et 1980. Mais la cohorte 1977 témoigne d'une très légère remontée en raison de la hausse observée en 1979 (durée 2) de même que la cohorte 1978 pour les durées 1 (1979) et 2 (1980) de mariage.

En ce qui concerne la fécondité de rang 3, 33% des secondes naissances de 1975 ont été suivies d'une troisième naissance entre 1975 et 1981. Les cohortes subséquentes ne présentent aucun changement.

Si nous recalculons un indice combiné des probabilités d'agrandissement des familles (reflétant seulement la fécondité des femmes mariées, contrairement au tableau 4.4), nous obtenons 1,54 enfant par femme mariée à la fin de 1981 pour la cohorte de 1975. De plus, cet indice devrait atteindre 1,8 enfant après quelques années. Les probabilités d'agrandissement pour les rangs 1, 2, 3 et 4 seraient alors de 0,80, 0,84 0,37 et 0,24.

Tableau 4.11

Probabilités d'agrandissement des familles, promotions de mariage 1975 à 1981, Québec

Cohorte de mariage (rang 1)[2] / Cohorte de parité (rang 2 et plus)		Taux							Taux cumulés						
		Durée[1]							Durée[1]						
		0	1	2	3	4	5	6	0	1	2	3	4	5	6
Rang 1:	1975	-	0,176	0,174	0,140	0,097	0,061	0,037	(0,051)	0,227	0,401	0,541	0,638	0,699	0,736
	1976	0,051	0,172	0,169	0,138	0,096	0,059		0,051	0,223	0,392	0,530	0,626	0,685	
	1977	0,049	0,165	0,168	0,130	0,089			0,049	0,214	0,382	0,512	0,601		
	1978	0,049	0,177	0,167	0,129				0,049	0,226	0,393	0,522			
	1979	0,050	0,178	0,168					0,050	0,228	0,396				
	1980	0,051	0,176						0,051	0,227					
	1981	0,050							0,050						
Rang 2:	1975	-	0,089	0,245	0,214	0,124	0,061	0,032	(0,010)	0,099	0,344	0,558	0,682	0,743	0,775
	1976	0,010	0,081	0,243	0,117	0,114	0,058		0,010	0,091	0,334	0,551	0,665	0,723	
	1977	0,009	0,081	0,256	0,213	0,110			0,009	0,090	0,346	0,559	0,669		
	1978	0,008	0,089	0,265	0,208				0,008	0,097	0,362	0,570			
	1979	0,008	0,085	0,265					0,008	0,093	0,358				
	1980	0,008	0,085						0,008	0,093					
	1981	0,009							0,009						
Rang 3:	1975	-	0,037	0,083	0,079	0,064	0,036	0,023	(0,007)	0,044	0,127	0,206	0,270	0,306	0,329
	1976	0,007	0,036	0,081	0,087	0,059	0,036		0,007	0,043	0,124	0,211	0,270	0,306	
	1977	0,006	0,037	0,092	0,080	0,055			0,006	0,043	0,135	0,215	0,270		
	1978	0,007	0,038	0,089	0,080				0,007	0,045	0,134	0,214			
	1979	0,007	0,035	0,085					0,007	0,042	0,127				
	1980	0,008	0,034						0,008	0,042					
	1981	0,009							0,009						
Rang 4:	1975	-	0,035	0,060	0,042	0,030	0,020	0,012	(0,008)	0,043	0,103	0,146	0,175	0,195	0,207
	1976	0,008	0,032	0,062	0,049	0,032	0,016		0,008	0,040	0,102	0,151	0,183	0,199	
	1977	0,007	0,028	0,064	0,046	0,025			0,007	0,035	0,099	0,145	0,170		
	1978	0,010	0,032	0,064	0,043				0,010	0,042	0,106	0,149			
	1979	0,010	0,031	0,057					0,010	0,041	0,098				
	1980	0,009	0,028						0,009	0,037					
	1981	0,011							0,011						

Notes: 1. Durée en différence de millésimes.

2. Mariages de femmes âgées de moins de 45 ans.

4.4 Conclusion

Si près de la moitié de la baisse de la fécondité survenue à partir des années soixante est attribuable à la baisse survenue au niveau du troisième enfant, il en sera fort autrement dans l'avenir.

Dans la littérature, apparaît depuis peu, soit depuis que la contraception généralisée permet le contrôle de la fécondité, toute une réflexion sur le désir d'avoir des enfants, sur la motivation à la parenté. Nous savons que les choix que doivent faire les parents potentiels face aux enfants ne sont pas souvent clairement arrêtés, qu'ils sont l'objet de révisions successives et qu'il y a souvent des difficultés d'accord entre les conjoints sur cette question (la moitié des femmes ne prévoyaient pas le même nombre d'enfants que leurs conjoints lors de l'enquête de 1971). Les transformations que subit le mariage et par conséquent la famille, Louis Roussel parle de "l'effacement progressif de l'institution", a également un rôle clé dans ces choix. Nous avons vu qu'entre 1976 et 1981, la diminution de la nuptialité entraîne une baisse importante des enfants de rang 1.

De plus, la volonté de ne pas avoir d'enfants, ou d'en avoir seulement un, commence à être affirmée ici et là. Cette volonté nouvelle apparaît dans la différence entre les prévisions et la descendance réalisée par les Québécoises. Ainsi, 11,1 (14,9)% des femmes des promotions de mariage 1961-1965 (1966-1971) prévoyaient avoir 0 ou 1 enfant en 1976 mais à la fin de 1981 elles étaient 14,6 (19,9)% à avoir 0 ou 1 enfant. L'écart est particulièrement grand pour les familles d'un enfant dans les promotions 1966-1970 alors que la proportion prévue en 1976 était de 9,1% et que nous observons 15,0% des familles avec un seul enfant plus de quatre ans après. Une politique démographique qui ne serait centrée que sur le troisième enfant risque donc de faire fausse route. D'ailleurs, nous avons constaté au tableau 4.11, une

---

6. L. Roussel, "Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux", Population, 35e année, no 6, novembre-décembre 1980, p. 1025-1040.

diminution de la fécondité de rang 1 et de rang 2 entre les cohortes 1975 et 1977. Un tel mouvement à la baisse ne fut pas observé pour la fécondité de rang 3 ou supérieur à 3. Ceci est fort important pour la fécondité à venir. A cause du retard que subit la formation des unions, un allongement des intervalles entre le mariage et la première naissance et entre cette première naissance et la seconde est toujours possible. Mais le retard sera-t-il comblé?

En plus des effets de structure, héritage du passé, ce sont ces phénomènes qui conditionneront la reproduction future de la société québécoise. En cela, nous ne sommes pas très différents des autres sociétés occidentales. En République fédérale allemande, par exemple, pays qui témoigne actuellement du niveau de fécondité le plus bas, une enquête effectuée en 1977 auprès de jeunes adultes de moins de 30 ans indiquait que 10% d'entre eux ne désiraient aucun enfant, 21% n'en désiraient qu'un et 11% seulement en désiraient trois ou plus[7].

7. Schwarz, Karl, "La baisse de la natalité en Allemagne fédérale", Population, 33e année, no 4-5, juillet-octobre 1978.

Ouvrages cités

Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, volume 4, 1976.

Duchesne, Louis, "L'évolution démographique du Québec, 1970-1979", Annuaire du Québec, 1979-1980, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1980.

Festy, Patrick, "La fécondité en Amérique du Nord. Vingt années de baisse", Population, 34e année, no 4-5, juillet-octobre 1979, p. 767-800.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Maheu, Robert et Madeleine Rochon, "Etude des naissances selon la durée écoulée depuis le mariage", Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 3, spécial, décembre 1976, p. 199-210.

Roussel, Louis, "Mariages et divorces. Contribution à une analyse systématique des modèles matrimoniaux", Population, 35e année, no 6, novembre-décembre 1980, p. 1025-1040.

Schwarz, Karl, "La baisse de la natalité en Allemagne fédérale", Population, 33e année, no 4-5, juillet-octobre 1978, p. 999-1017.

CHAPITRE 5

LES CHANGEMENTS DANS LES MODES DE VIE CONJUGALE ET LEUR INCIDENCE SUR LA FECONDITE

Louis Duchesne
Laurent Roy

Chapitre 5 - Les changements dans les modes de vie conjugale et leur incidence sur la fécondité

5.1 La nuptialité[1]

Malgré certains changements dans la société, le mariage reste le processus privilégié de formation des familles. L'étude des mariages, des divorces et des remariages est riche d'enseignements sur le système familial et a des liens étroits avec l'étude de la fécondité.

Nous présenterons d'abord une description de l'état matrimonial de la population en 1981, puis les séries statistiques sur les mariages depuis 1961. Enfin, nous aborderons la nuptialité des célibataires, des veufs et des divorcés.

Les principaux indices synthétiques que nous utilisons, de nuptialité des célibataires et de nuptialité des divorcés, méritent quelques explications. Le principe fondamental qui sous-tend leur utilisation est que les événements sont ramenés à des cohortes qui comprennent les individus soumis au risque de subir ou provoquer l'événement étudié. L'indice de remariage des divorcées, par exemple, mesure la fraction de femmes divorcées qui finiraient par se remarier si les taux de remariage demeuraient à l'avenir ce qu'ils sont au cours de l'année d'observation.

5.1.1 L'état matrimonial en 1981

Le recensement de 1981 fournit une image globale de l'état matrimonial des personnes (tableau 5.1 et graphique 5.1). Notons que les personnes vivant dans des unions consensuelles sont considérées dans ce cas-ci seulement comme mariées.

---

1. Cette section a été rédigée par Louis Duchesne.

Tableau 5.1

Etat matrimonial selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 1981

Groupe d'âge (années)	Célibataires	Mariés-ées	Veufs-ves	Divorcés-ées	Total
	Sexe masculin				
0-14	1,000				1,000
15-19	0,9880	0,0115	0,0004	0,0002	1,000
20-24	0,7384	0,2594	0,0003	0,0019	1,000
25-29	0,3262	0,6597	0,0006	0,0135	1,000
30-34	0,1632	0,8096	0,0012	0,0261	1,000
35-39	0,1086	0,8517	0,0023	0,0374	1,000
40-44	0,0961	0,8555	0,0050	0,0434	1,000
45-49	0,0926	0,8540	0,0092	0,0441	1,000
50-54	0,0934	0,8491	0,0180	0,0395	1,000
55-59	0,0922	0,8458	0,0293	0,0327	1,000
60-64	0,0874	0,8407	0,0475	0,0245	1,000
65-69	0,0909	0,8137	0,0767	0,0187	1,000
70-74	0,0941	0,7764	0,1169	0,0126	1,000
75-79	0,0966	0,7043	0,1906	0,0087	1,000
80-84	0,0984	0,5927	0,3030	0,0058	1,000
85-89	0,0912	0,4628	0,4432	0,0028	1,000
90+	0,0876	0,3164	0,5914	0,0046	1,000
15+	0,3301	0,6272	0,0210	0,0217	1,000
Total	0,4814	0,4856	0,0163	0,0168	1,000
	Sexe féminin				
0-14	1,000				1,000
15-19	0,9453	0,0538	0,0006	0,0003	1,000
20-24	0,5309	0,4613	0,0009	0,0069	1,000
25-29	0,2234	0,7452	0,0028	0,0286	1,000
30-34	0,1320	0,8131	0,0065	0,0485	1,000
35-39	0,1003	0,8232	0,0130	0,0636	1,000
40-44	0,0905	0,8203	0,0250	0,0642	1,000
45-49	0,0916	0,8054	0,0461	0,0570	1,000
50-54	0,0954	0,7755	0,0832	0,0459	1,000
55-59	0,1012	0,7224	0,1416	0,0347	1,000
60-64	0,1145	0,6383	0,2243	0,0228	1,000
65-69	0,1380	0,5292	0,3178	0,0149	1,000
70-74	0,1534	0,4058	0,4322	0,0086	1,000
75-79	0,1603	0,2864	0,5480	0,0052	1,000
80-84	0,1616	0,1782	0,6572	0,0031	1,000
85-89	0,1653	0,0995	0,7332	0,0020	1,000
90+	0,1699	0,0507	0,7774	0,0021	1,000
15+	0,2762	0,5998	0,0931	0,0310	1,000
Total	0,4268	0,4750	0,0737	0,0245	1,000

Source: Calculs effectués par le B.S.Q. à partir de données provenant de Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Age, sexe et état matrimonial, no 92-901 au catalogue, volume 1, septembre 1982.

Graphique 5.1
État matrimonial selon le groupe d'âge et le sexe,
Québec, 1981

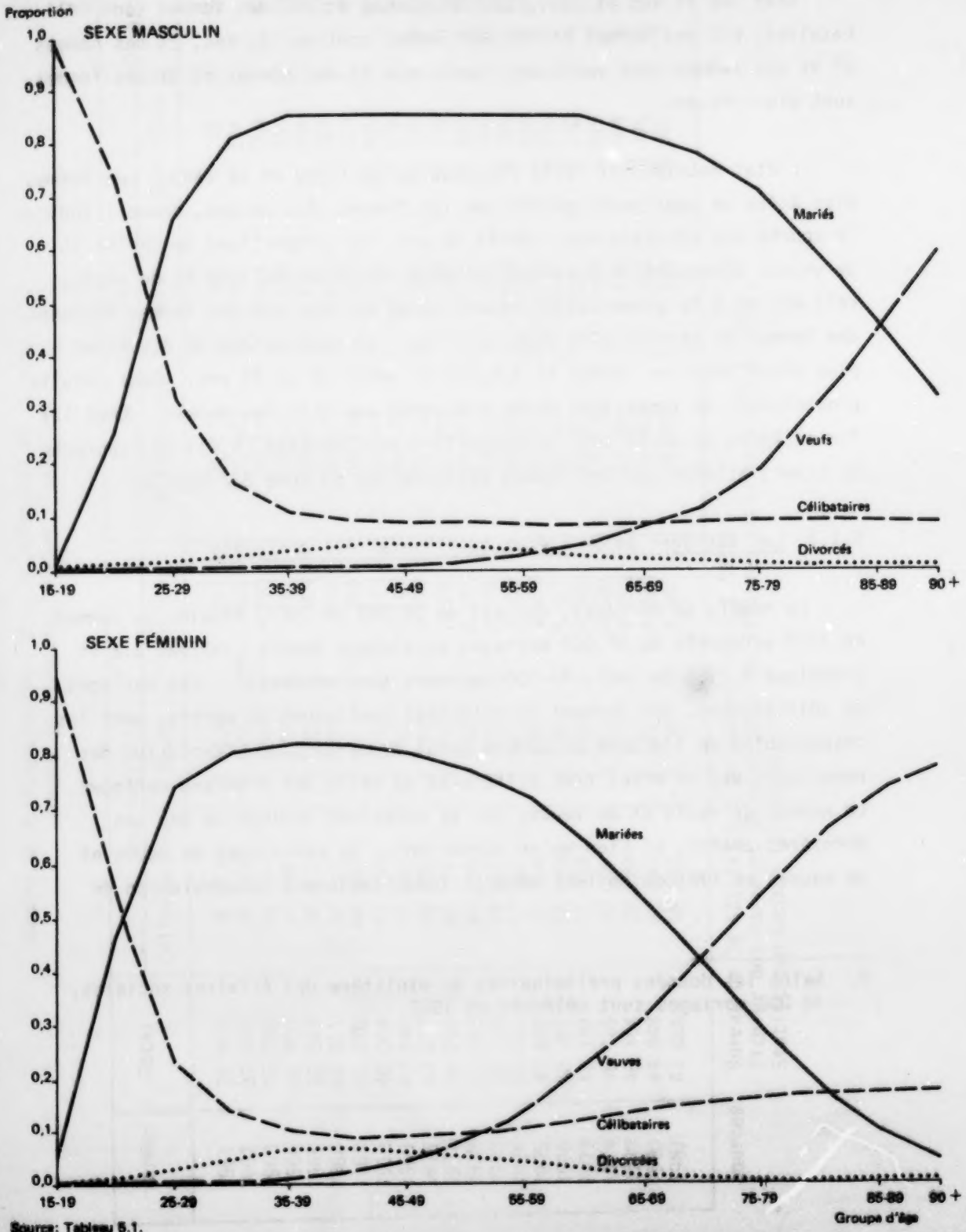

Source: Tableau 5.1.

Chez les 15 ans et plus, 33% des hommes et 28% des femmes sont célibataires, 63% des hommes et 60% des femmes sont mariés-ées, 2% des hommes et 9% des femmes sont veufs-ves tandis que 2% des hommes et 3% des femmes sont divorcés-ées.

L'état matrimonial varie beaucoup selon l'âge et le sexe. Les femmes plus âgées se sont moins mariés que les femmes plus jeunes, comme l'indique la courbe des célibataires. Après 50 ans, les proportions de mariés et de veuves dépassent de beaucoup les proportions de mariées et de veufs; cela est dû à la surmortalité masculine et au fait que les femmes épousent des hommes en général plus âgés qu'elles. Le pourcentage de divorcées est plus élevé chez les femmes et atteint 6% entre 35 et 49 ans. Ceci résulte probablement de remariages moins fréquents que chez les hommes. Chez les femmes âgées de 40-44 ans, la proportion de divorcées (6,4%) se rapproche du niveau atteint par les femmes célibataires du même âge (9,1%).

5.1.2 Les mariages selon l'état matrimonial des conjoints

Le nombre de mariages, qui est de 36 000 en 1961, atteint un sommet en 1972 avec près de 54 000 mariages et diminue depuis (tableau 5.2 et graphique 5.2). En 1981, 41 000 mariages sont célébrés[2]. Les mariages de célibataires, qui forment le principal contingent de mariés, sont les responsables de l'allure du nombre total de mariages. L'évolution des remariages est en effet très différente de celle des premiers mariages. Le nombre de veufs et de veuves qui se remarient diminue un peu ces dernières années, si bien qu'on compte moins de remariages de veufs et de veuves en 1981 qu'en 1961 même si indubitablement la population de

2. Selon les données préliminaires du ministère des Affaires sociales, 38 000 mariages sont célébrés en 1982.

Tableau 5.2

Nombre de mariages selon l'état matrimonial et le sexe et nombre de divorces, Québec, 1961-1981

Année	Total	Sexe masculin			Sexe féminin			Divorces
		Célibataires	Veufs	Divorcés	Célibataires	Veuves	Divorcées	
1961	35 953	34 053	1 583	317	34 275	1 381	287	348
1962	37 038	35 249	1 529	260	35 443	1 391	204	0
1963	37 358	35 534	1 534	290	37 533	1 399	259	491
1964	39 400	37 289	1 670	441	35 700	1 534	333	834
1965	40 893	38 839	1 585	469	39 061	1 476	356	226
1966	44 411	42 192	1 675	544	42 479	1 565	367	988
1967	46 275	44 030	1 691	554	44 236	1 611	428	727
1968	46 004	43 835	1 622	547	43 974	1 605	425	606
1969	47 545	44 692	1 712	1 141	45 072	1 616	856	2 947
1970	49 607	46 135	1 736	1 736	46 730	1 687	1 190	4 865
1971	49 695	46 111	1 778	1 806	46 708	1 708	1 279	5 203
1972	53 967	50 189	1 738	2 040	50 764	1 722	1 481	6 426
1973	52 133	48 067	1 674	2 392	48 720	1 585	1 828	8 091
1974	51 890	47 146	1 673	3 071	48 036	1 558	2 296	12 272
1975	51 690	46 064	1 688	3 938	47 115	1 570	3 005	14 093
1976	50 961	45 020	1 530	4 411	46 030	1 507	3 424	15 186
1977	48 182	42 398	1 434	4 350	43 351	1 445	3 386	14 501
1978	46 189	40 095	1 413	4 681	41 132	1 358	3 699	14 865
1979	46 154	39 889	1 405	4 860	41 092	1 293	3 769	14 379
1980	44 849	38 644	1 376	4 829	39 809	1 265	3 775	13 899
1981	41 006	34 829	1 236	4 941	36 006	1 155	3 845	19 193

Sources: Bureau de la statistique du Québec (1961 à 1971).
Fichier des mariages du ministère des Affaires sociales (1972 à 1981).
Statistique Canada (divorces).

Graphique 5.2
Nombre de mariages selon l'état matrimonial et le sexe et nombre de divorces, Québec, 1961 - 1981

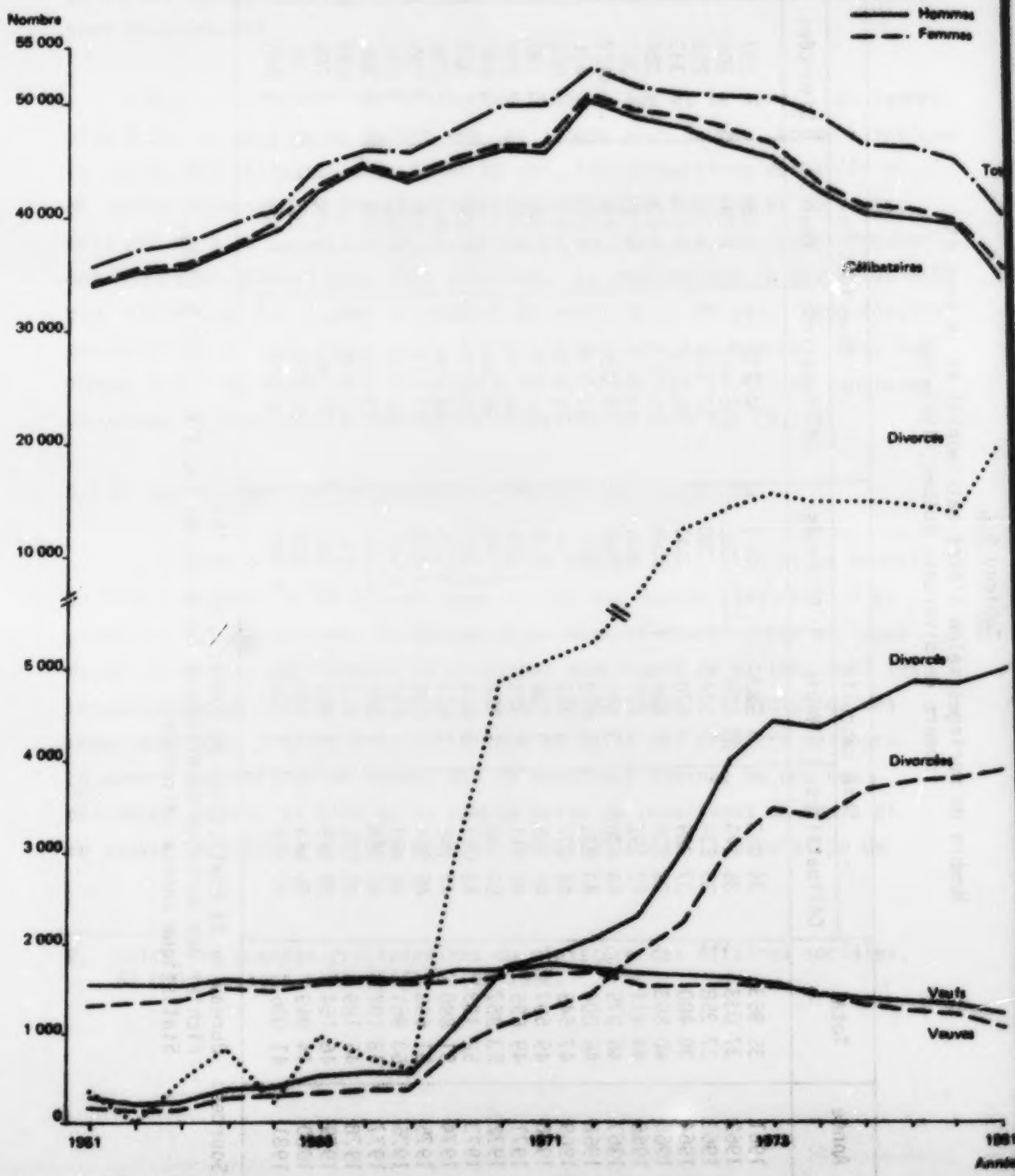

Source: Tableau 5.2.

veufs et de veuves a augmenté. Le principal changement est l'accroissement du nombre de remariages de divorcés, qui suit évidemment l'augmentation du nombre de divorces.

En 1961, 95% des nouveaux époux sont célibataires, 4% sont veufs et 1% sont divorcés; les proportions en 1981 sont respectivement de 85%, 3% et 12% chez les hommes et 88%, 3% et 9% chez les femmes (tableau 5.3).

Tableau 5.3

Distribution des mariés selon l'état matrimonial antérieur et le sexe, Québec, 1961, 1966, 1971, 1976 et 1981

Année	Sexe masculin				Sexe féminin			
	Célibataires	Veufs	Divorcés	Total	Célibataires	Veuves	Divorcées	Total
1961	0,947	0,044	0,009	1,000	0,954	0,038	0,008	1,000
1966	0,950	0,038	0,012	1,000	0,956	0,035	0,008	1,000
1971	0,928	0,036	0,036	1,000	0,940	0,034	0,026	1,000
1976	0,883	0,030	0,087	1,000	0,903	0,030	0,067	1,000
1981	0,849	0,030	0,120	1,000	0,878	0,028	0,094	1,000

Source: Tableau 5.2.

On remarque que même si le nombre d'hommes et de femmes qui se marient est évidemment le même, la répartition selon l'état matrimonial varie selon le sexe. Le nombre de femmes célibataires qui se marient dépasse celui des hommes célibataires tandis que les veufs sont un peu plus nombreux que les veuves; le nombre des divorcés dépasse beaucoup celui des divorcées. Pourtant dans la population, le nombre d'hommes célibataires dépasse celui des femmes célibataires tandis que les veuves sont beaucoup

plus nombreuses que les veufs, et que les divorces créent autant de divorcés que de divorcées. Il ne faut pas déduire, de façon prématurée, que les hommes ont plus de difficultés à se marier la première fois que les femmes, ou qu'ils se marient moins, car nous verrons qu'en fait, c'est le contraire.

Si moins d'hommes célibataires que de femmes célibataires se marient, c'est que les veufs et les divorcés ont accès à un marché matrimonial plus varié quant à l'âge et l'état matrimonial que les veuves et les divorcées. Le croisement de l'état matrimonial des conjoints (tableau 5.4) révèle que les divorcés et les veufs qui se remarient épousent plus des célibataires que les divorcées et les veuves, soit 58% et 25% pour les divorcés et les veufs, comparativement à 46% et 22% pour les divorcées et les veuves.

5.1.3 Les mariages des célibataires

Si sous certains aspects comme la formation de ménages ou de familles, tous les mariages comptent, pour l'étude de la nuptialité, il est préférable d'isoler les premiers mariages et les remariages. Traditionnellement, seule la nuptialité des célibataires était mesurée, mais avec l'importance grandissante des remariages, il convient d'examiner la nuptialité des veufs et des divorcés (des deux sexes).

Nous avons déjà présenté au tableau 5.2 le nombre des premiers mariages pour les hommes et les femmes. Les nombres absolus varient évidemment en fonction de la population et les indices synthétiques décrivent mieux l'évolution de la nuptialité. Rappelons que l'indice synthétique de nuptialité des célibataires est la somme des taux de nuptialité par âge des célibataires jusqu'à 49 ans. Il représente la proportion d'individus qui se marieraient dans une génération fictive et se calcule pour chaque sexe séparément.

Tableau 5.4

Mariages selon l'état matrimonial de l'époux par l'état matrimonial de l'épouse, Québec, 1981

Epoux	Epouse			
	Célibataire	Veuve	Divorcée	Total
Célibataire	32 808	257	1 764	34 829
	0,942	0,007	0,051	1,000
	0,911	0,222	0,459	0,849
Veuf	313	688	235	1 236
	0,253	0,557	0,190	1,000
	0,009	0,596	0,061	0,030
Divorcé	2 885	210	1 846	4 941
	0,584	0,042	0,374	1,000
	0,080	0,182	0,480	0,121
Total	36 006	1 155	3 845	41 006
	0,878	0,028	0,094	1,000
	1,000	1,000	1,000	1,000

Source: Ministère des Affaires sociales, fichier des mariages.

Les indices (tableau 5.5 et graphique 5.3) fluctuent autour de 0,92 pour les hommes et 0,87 pour les femmes pendant les années soixante jusqu'en 1973 alors que s'amorce une dégringolade qui dure toujours. Les indices de 1981 impliqueraient, s'ils se maintenaient pendant plusieurs années, que deux hommes et deux femmes sur cinq resteraient célibataires. La nuptialité très faible s'explique en partie par la cohabitation juvénile et une hausse de l'âge moyen au mariage. L'âge moyen au premier mariage qui baissait légèrement ou était stable, change de tendance et augmente depuis 1972 ou 1974 (graphique 5.4). Cet allongement du calendrier a un effet dépressif sur les indices conjoncturels.

L'examen de l'évolution des taux par groupe d'âge (graphique 5.5) permet de constater que la chute de l'indice synthétique est due aux baisses des taux aux jeunes âges chez les femmes (15-19 et 20-24) et chez les hommes (20-24 et 25-29) puisqu'il y a peu de changement dans les niveaux des taux des autres groupes d'âge.

Nous avons mis au graphique 5.6 les taux de nuptialité par âge des célibataires de 1971 et 1981. C'est à 22-23 ans chez les hommes et à 21 ans chez les femmes que les taux sont les plus élevés. Aux jeunes âges, les taux masculins sont de beaucoup inférieurs aux taux féminins et l'inverse est vrai après 22-23 ans. Le décalage entre les taux de 1971 et ceux de 1981 permet d'apprécier l'ampleur de la chute de la nuptialité des célibataires.

La nuptialité du Québec se situe cependant dans la moyenne des pays occidentaux (tableau 5.6).

Tableau 5.5

Indice synthétique de nuptialité des célibataires et âge moyen au premier mariage, Québec, 1961-1981

Année	Indice synthétique de nuptialité des célibataires		Âge moyen au premier mariage (en années)	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1961	0,927	0,871	26,17	23,64
1962	0,938	0,865	26,12	23,28
1963	0,915	0,845	26,05	23,36
1964	0,930	0,856	26,00	23,35
1965	0,935	0,859	25,96	23,40
1966	0,976	0,897	25,79	23,12
1967	0,971	0,900	25,63	23,19
1968	0,929	0,871	25,52	23,27
1969	0,915	0,867	25,54	23,32
1970	0,920	0,878	25,59	23,53
1971	0,906	0,863	25,56	23,56
1972	0,965	0,923	25,35	23,21
1973	0,907	0,871	25,40	23,27
1974	0,873	0,840	25,16	23,28
1975	0,807	0,807	25,34	23,38
1976	0,792	0,775	25,48	23,47
1977	0,729	0,716	25,63	23,61
1978	0,681	0,673	25,67	23,62
1979	0,668	0,668	25,80	23,79
1980	0,639	0,642	25,84	23,83
1981	0,571	0,579	25,99	24,06

Sources: Calculs effectués par le B.S.Q. à partir de données provenant du ministère des Affaires sociales (fichier des mariages) et de Statistique Canada (populations recensées et estimations intercensitaires définitives).

Graphique 5.3
Indice synthétique de nuptialité des célibataires selon le sexe,
Québec, 1961 - 1981

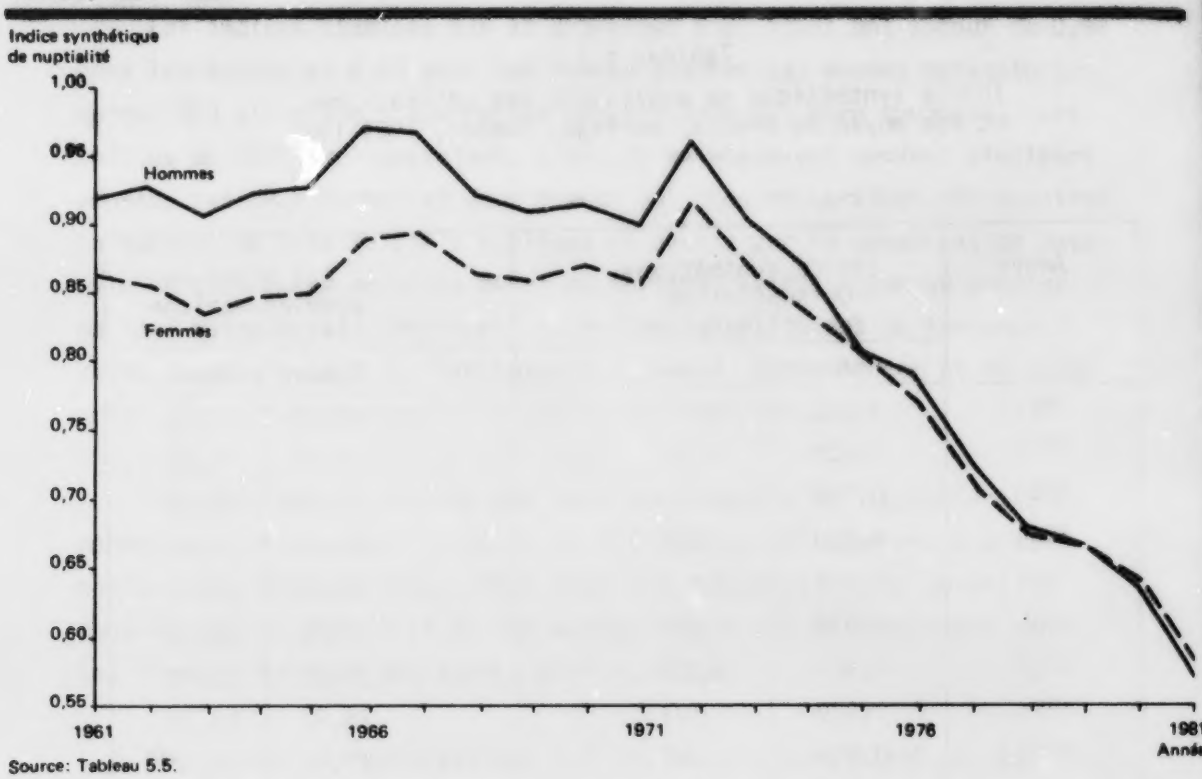

Source: Tableau 5.5.

Graphique 5.4
Âge au premier mariage selon le sexe,
Québec, 1961 - 1981

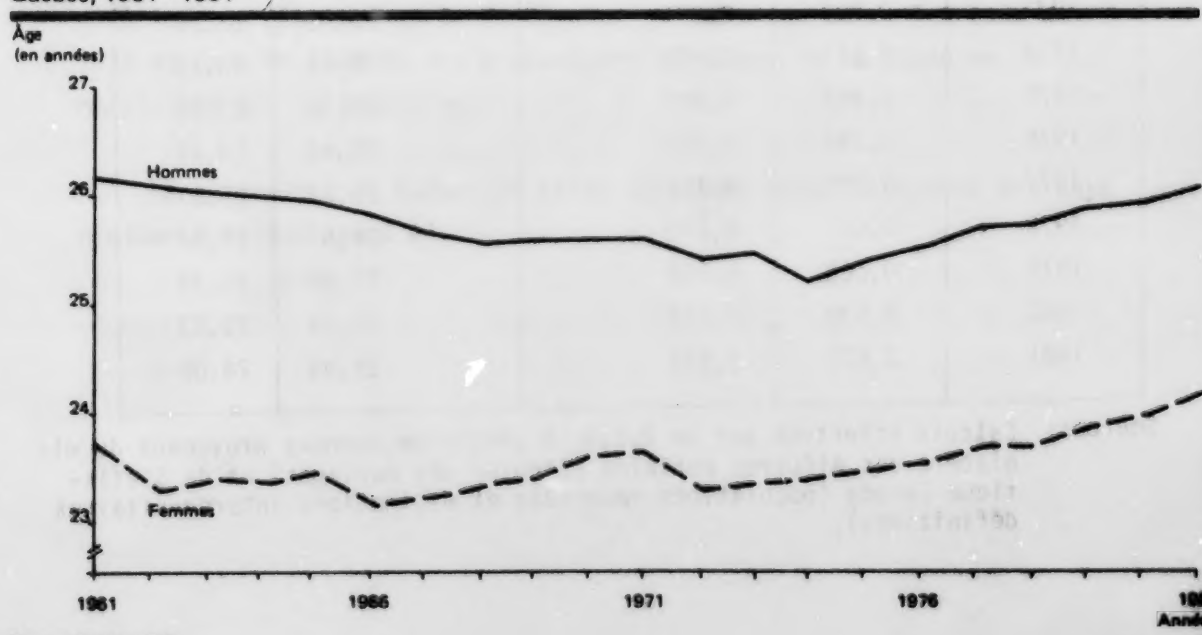

Source: Tableau 5.5.

Graphique 5.5
Taux de nuptialité des célibataires par groupe d'âge selon le sexe,
Québec, 1961 - 1981

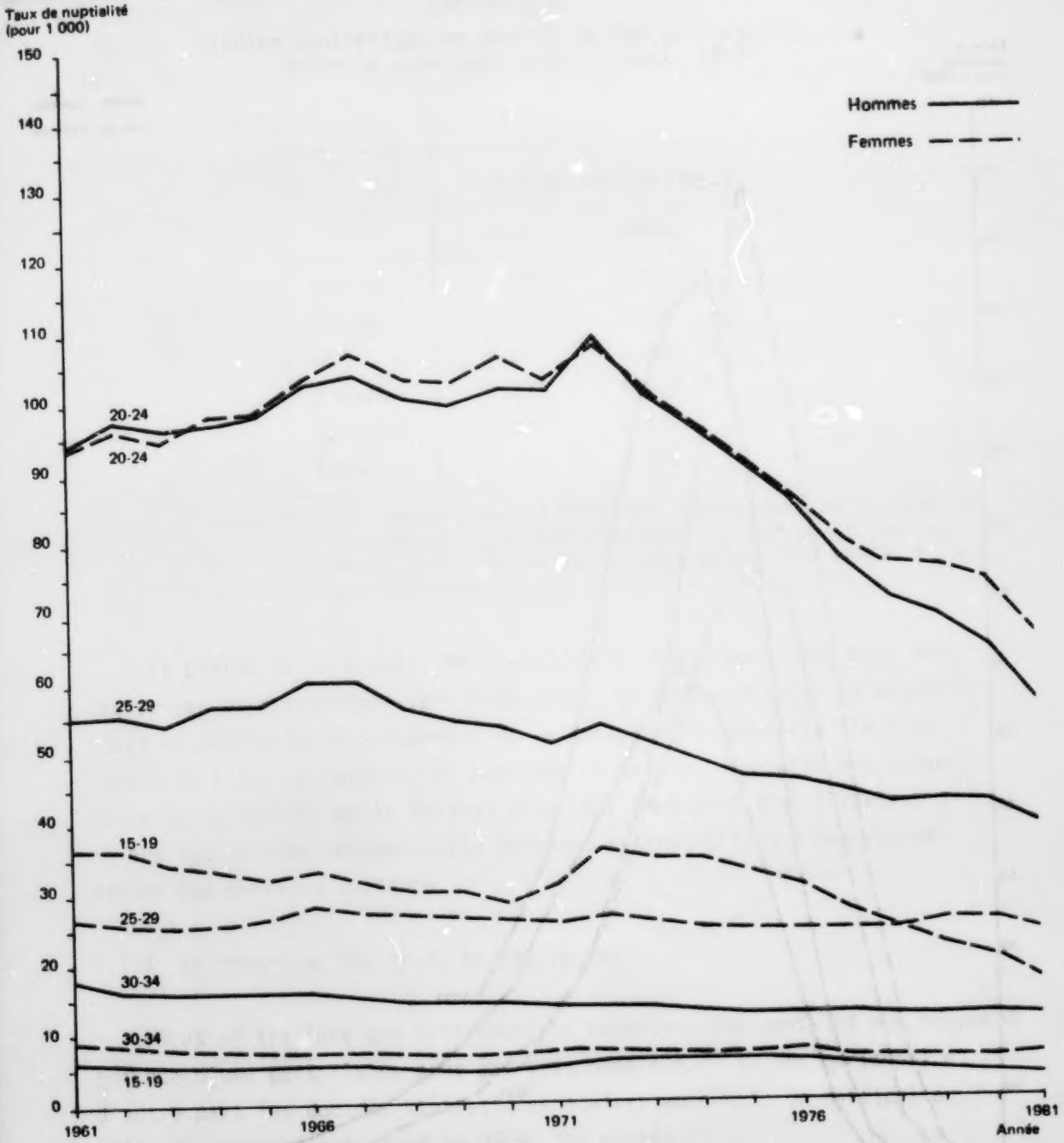

Sources: Ministère des Affaires sociales, fichier des mariages.
Statistique Canada: populations recensées et estimations intercensitaires définitives de la population.

Graphique 5.6
Taux de nuptialité des célibataires selon l'âge et le sexe, Québec, 1971 et 1981

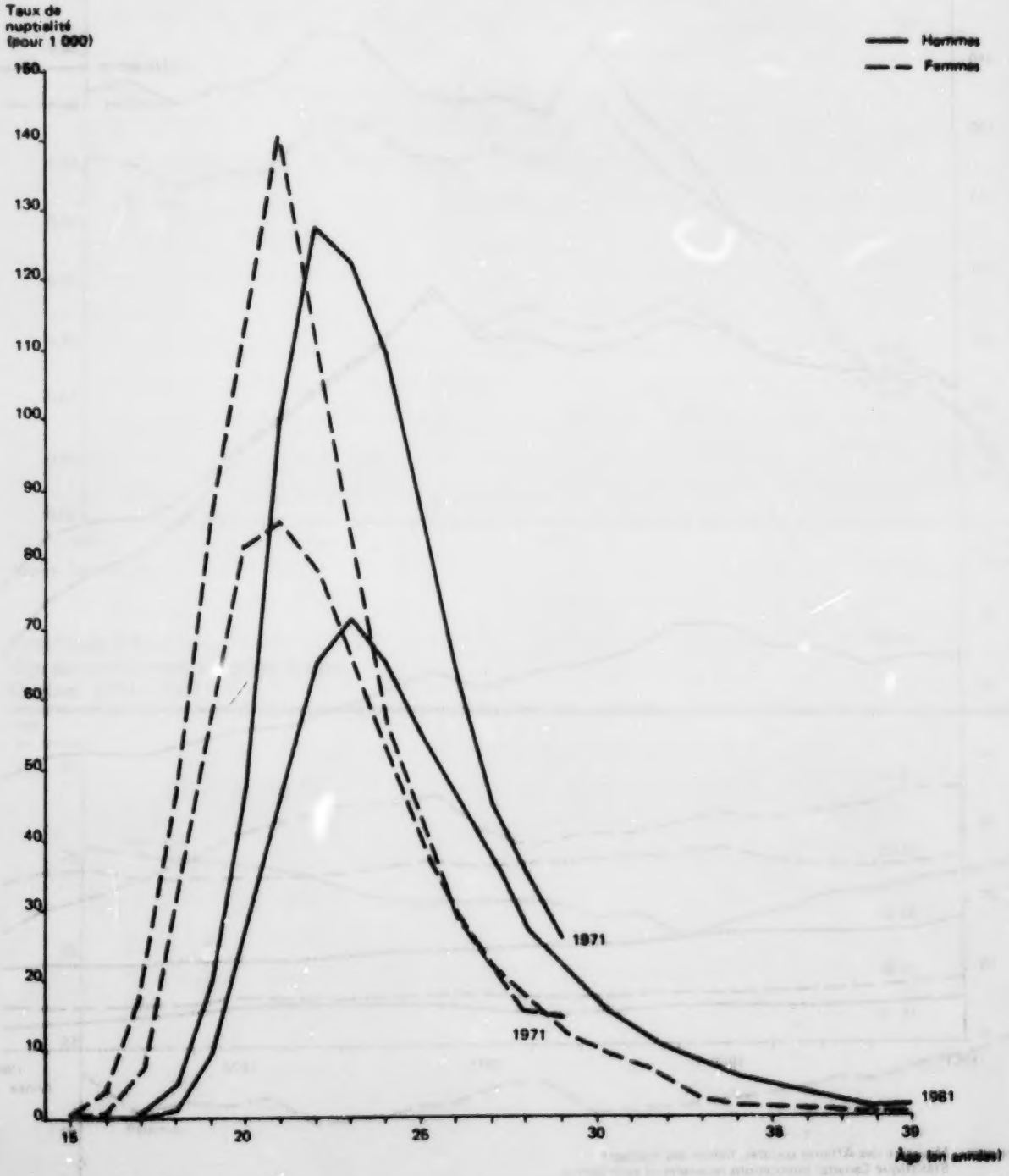

Sources: Voir graphique 5.5.

Tableau 5.6

Indice synthétique de nuptialité des célibataires selon le sexe dans quelques pays, 1978

	Indice de nuptialité	
	Hommes	Femmes
Québec	0,681	0,673
Canada	0,710	0,701
RFA	0,599	0,608
France	0,733	0,769
Pays-Bas	0,666	0,697
Suède	0,483	0,527

Source: Les données pour l'étranger proviennent de A. Monnier, "La conjoncture démographique. L'Europe et les pays développés d'outre-mer", Population, 35e année, no 4-5, juillet-octobre 1980, p. 918.

La baisse de la nuptialité a commencé en Suède vers 1964 puis dans les autres pays européens vers 1973-1974. Le Québec a suivi la vague. C'est en partie le développement de la cohabitation juvénile lié à un retard de l'âge au mariage qui explique la baisse. Certains des cohabitants se marieront, et le célibat définitif sera peut-être inférieur à ce que les indices conjoncturels laissent croire, s'il y a une récupération des mariages différés.

5.1.4 Le remariage des veufs et des veuves

Nous ne traitons que brièvement le remariage des veufs et des veuves puisque d'une part ils ne sont pas très nombreux (3-4% des mariages) et d'autre part les données statistiques idoines manquent, en particulier l'âge du conjoint survivant au décès des mariés.

Pour avoir une idée de la proportion des veufs qui se remarient, il faut connaître les effectifs de nouveaux veufs. Nous les estimons ici avec les décès de mariés, un décès d'homme marié correspondant en général à une nouvelle veuve. Nous n'avons pu recueillir ces données que depuis 1971 (tableau 5.7) et nous avons ajouté les remariages déjà présentés au tableau 5.2.

Tableau 5.7

Nouvelles veuves et nouveaux veufs et remariages des veuves et des veufs, Québec, 1971-1981

Année	Nouvelles veuves[1]	Nouveaux veufs[2]	Remariages: veuves	veufs
1971	14 059	6 173	1 690	1 789
1972	14 645	6 443	1 723	1 722
1973	14 993	6 483	1 558	1 662
1974	14 932	6 447	1 546	1 649
1975	15 319	7 501	1 570	1 688
1976	15 646	6 786	1 507	1 530
1977	15 390	6 797	1 445	1 434
1978	15 461	6 715	1 358	1 413
1979	15 259	6 598	1 293	1 405
1980	15 378	6 604	1 265	1 376
1981	15 304	6 494	1 155	1 236

Notes: 1. Décès d'hommes mariés et séparés légalement.

2. Décès de femmes mariées et séparées légalement.

Sources: Nouveaux veufs et nouvelles veuves, 1971 à 1974: Statistique Canada, no 84-205 au catalogue; 1975-1980: Ministère des Affaires sociales.

Remariages, 1971 à 1981: Ministère des Affaires sociales.

Au cours de la décennie soixante-dix, le nombre de nouveaux veufs est assez constant tandis que le nombre de nouvelles veuves augmente légèrement; le nombre de remariages des veufs et des veuves diminue légèrement.

Le fait qu'il y ait plus de remariages de veufs que de veuves, même si le nombre de nouvelles veuves dépasse toujours du double celui des nouveaux veufs, indique que les veufs se remarient plus que les veuves. Si l'on veut quantifier de façon très grossière le pourcentage des remariages, on peut faire le rapport des nombres de remariages aux nombres de veufs et de veuves. On peut ainsi estimer qu'environ 10% des veuves et 24% des veufs se remarient. C'est une proportion moyenne; les taux devaient être un peu plus élevés au début de la décennie et un peu plus faibles à la fin.

Il reste beaucoup à apprendre sur le remariage des veufs mais les sources statistiques sont plutôt incomplètes; nous n'avons obtenu ici qu'un ordre de grandeur de l'intensité de la nuptialité des veufs.

5.1.5 Le remariage des divorcés et des divorcées

Les nouveaux formulaires d'enregistrement des mariages à l'état civil en usage depuis 1975 permettent, grâce à la question sur la date du divorce, une mesure assez satisfaisante, même si elle est imparfaite, de la nuptialité des divorcés. Nous cherchons à mesurer combien de divorcés se remarient et combien de temps après leur divorce. Pour répondre à ces questions, nous calculons des taux de remariage selon la durée; au dénominateur, faute de connaître les divorces subsistants, nous utilisons l'effectif initial. La somme des taux des durées 0 à 19 (nous avons négligé les durées plus longues) constitue l'indice synthétique de nuptialité des divorcés. Si les taux constituant l'indice d'une année étaient ceux observés dans une cohorte, l'indice serait la proportion des divorcés qui se remarieraient. Comme tous les indices synthétiques,

indice est sensible aux changements de calendrier (durée) et, comme les divorces sont un phénomène nouveau et a fortiori les remariages, leur signification est plutôt approximative. Nous présentons ici les taux et indices de 1974 à 1981 puis, avec l'exemple de la cohorte de 1975, nous verrons l'influence de l'âge au divorce sur le remariage.

- Les remariages de 1961 à 1981

Les courbes des remariages et des divorces (graphique 5.2) des années 1961-1968 sont assez rapprochées. Si l'on veut un ordre de grandeur, on peut estimer que 77-83% des divorcés et 60-65% des divorcées se remarient. Le divorce est très rare et généralement suivi d'un remariage.

La courbe des divorces décolle en 1969 jusqu'à un sommet en 1976. Les remariages augmentent mais pas au même rythme, si bien qu'on peut affirmer que les divorcés depuis 1968 se remarient moins souvent que les divorcés antérieurs. Les hommes continuent à se remarier plus que les femmes.

Les indices synthétiques de remariage que nous avons calculés de 1975 à 1981 (tableau 5.8) chutent énormément, de 0,60 en 1975 à 0,40 en 1981 chez les hommes et de 0,52 en 1975 à 0,34 en 1981 chez les femmes.

Même si ces indices mesurent imparfaitement la nuptialité des divorcés, la régularité et l'importance de la baisse ne laissent pas de doute quant à la tendance de la nuptialité. Au graphique 5.7, nous avons ajouté aux indices de remariage les courbes des indices des célibataires en changeant l'ordonnée avec une constante de 0,2 chez les hommes célibataires et 0,3 chez les femmes célibataires. L'allure des courbes est absolument identique. La nuptialité des célibataires et des divorcés suit donc la même tendance: nuptialité forte pendant les années soixante et le début des années soixante-dix, suivie d'une chute importante.

Tableau 5.8

Indice synthétique de nuptialité des divorcés et des divorcées et durée moyenne entre le divorce et le remariage, Québec, 1975-1981

Année	Indice synthétique de remariage[1]		Durée moyenne	
	Divorcés	Divorcées	Divorcés	Divorcées
1975	0,603	0,521	5,06	5,86
1976	0,569	0,465	5,52	5,61
1977	0,489	0,407	5,11	5,51
1978	0,477	0,393	5,05	5,31
1979	0,451	0,370	4,85	5,43
1980	0,432	0,368	4,68	5,64
1981	0,398	0,337	4,70	5,65

Notes: 1. Nous n'avons pas tenu compte des durées de mariage de plus de 20 ans.

Sources: Calculs effectués par le B.S.Q. à partir de données provenant de Statistique Canada (divorces) et du ministère des Affaires sociales (mariages).

Les hommes se remarient plus souvent que les femmes et ils se remarient plus rapidement. La durée moyenne entre le divorce et le remariage ces dernières années est de 5 ans pour les hommes et 5,6 ans pour les femmes. Il est difficile de déceler des tendances dans le calendrier qui semble se raccourcir un peu.

C'est dans l'année qui suit le divorce (durée 0) que les taux de remariage sont les plus élevés, ce qui n'est pas étonnant: les personnes qui veulent se remarier doivent d'abord divorcer. Les taux baissent ensuite avec la durée. Les taux de 1981 figurent au graphique 5.8. A la durée 0, les taux sont de 10,6% chez les hommes et de 7,0% chez les

Graphique 5.7
Indice synthétique de nuptialité des divorcés et des célibataires selon le sexe, Québec, 1975 - 1981

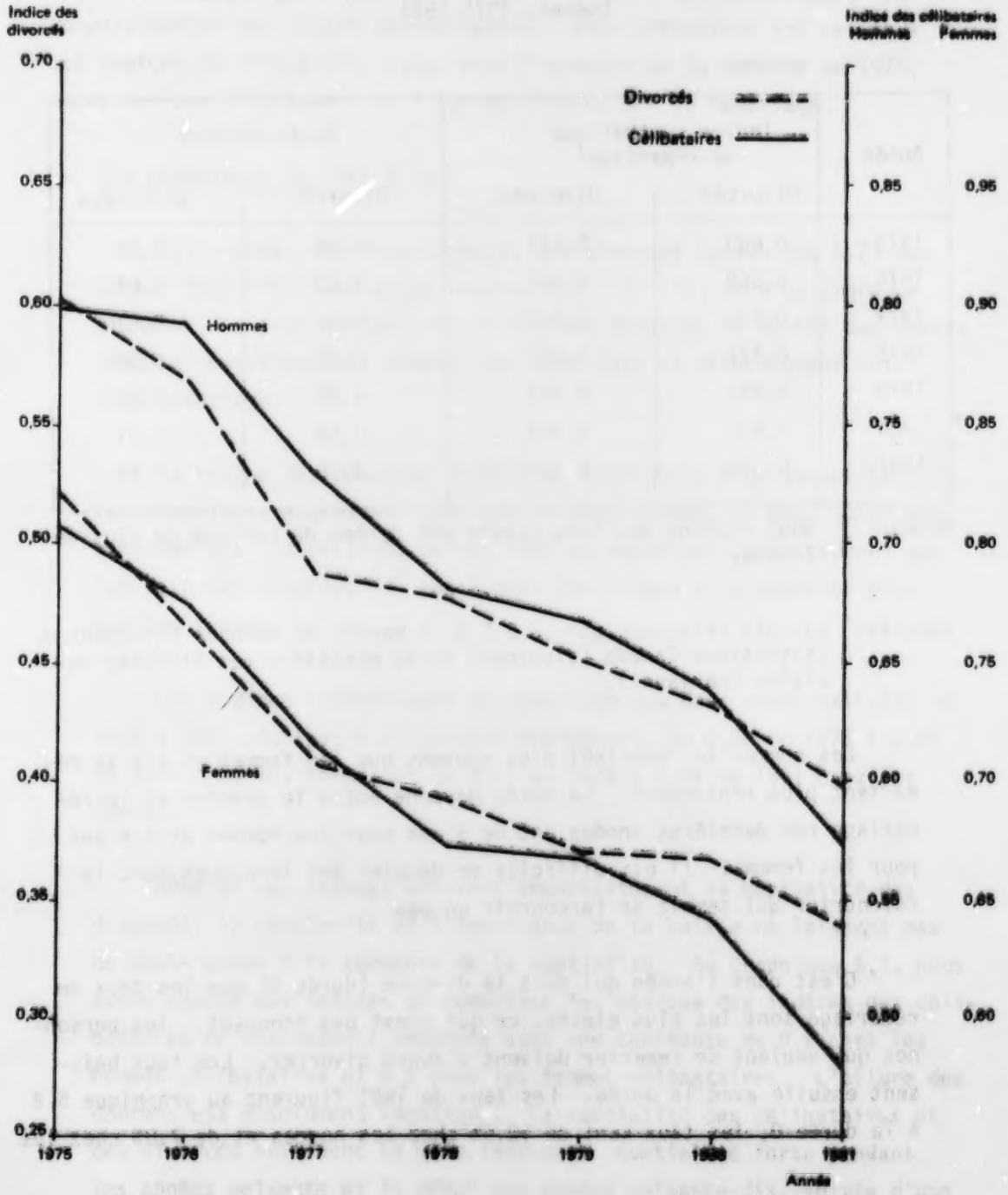

Sources: Voir tableau 5.8.

Graphique 5.8
Taux de nuptialité des divorcés selon la durée depuis le divorce et le sexe, Québec, 1981

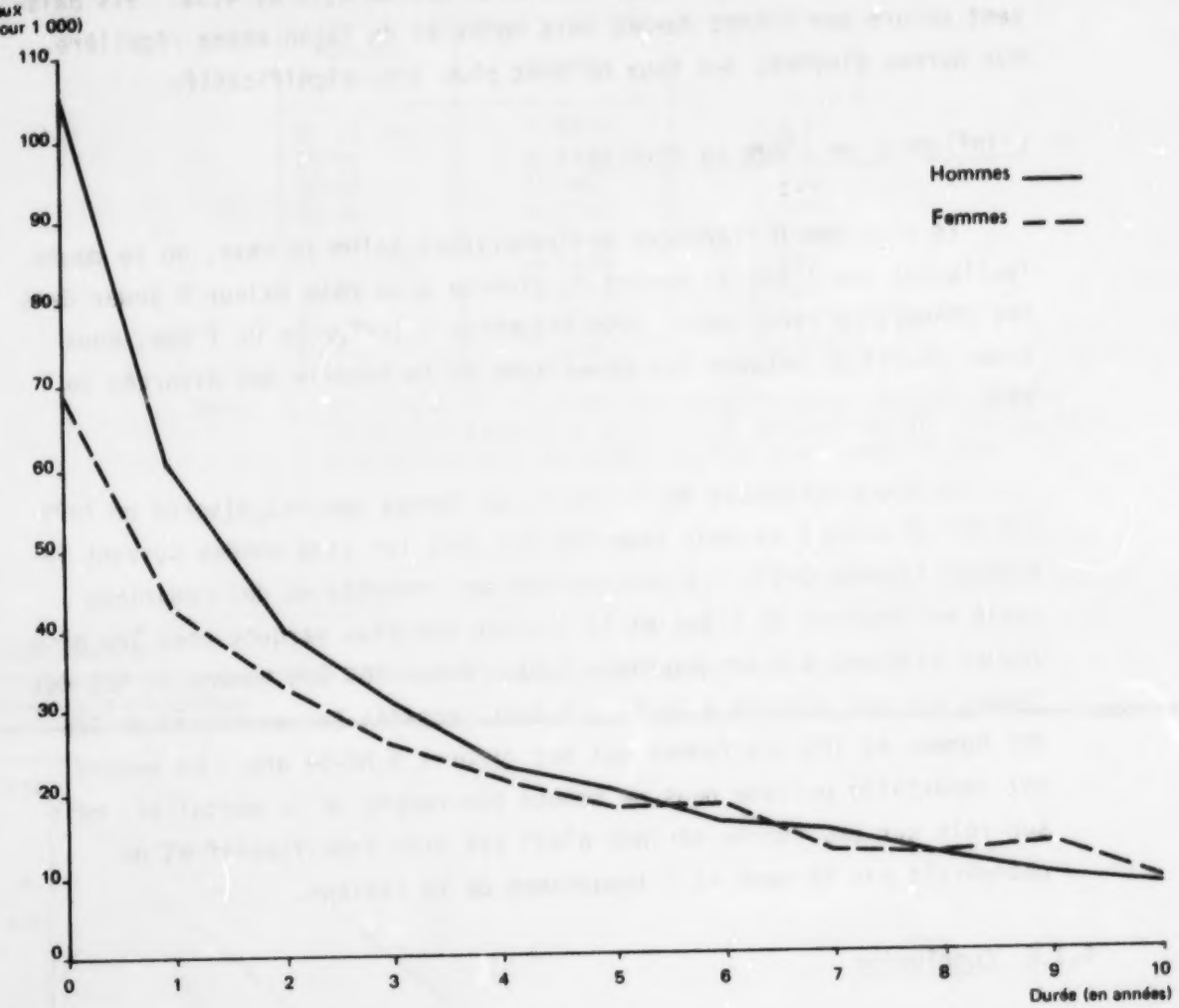

Sources: Voir tableau 5.8.

femmes. A la durée 1, ils ne sont plus que de 6,1% et 4,3%. Ils baissent encore aux autres durées mais moins et de façon assez régulière. Aux durées élevées, les taux ne sont plus très significatifs.

- L'influence de l'âge au divorce

En plus des différences des remariages selon le sexe, on se doute facilement que l'âge au moment du divorce a un rôle majeur à jouer dans les chances de remariage. Pous illustrer l'influence de l'âge, nous avons choisi de mesurer les remariages de la cohorte des divorcés de 1975.

Le tiers des hommes et le quart des femmes qui ont divorcé en 1975 (14 093 divorces) se sont remariés-ées dans les cinq années suivant le divorce (durées 0-4). Le pourcentage des remariés et des remariées varie en fonction de l'âge et la liaison est plus marquée chez les plus jeunes (tableau 5.9 et graphique 5.9). Ainsi 46% des hommes et 42% des femmes qui ont divorcé à 20-24 ans sont remariés-ées en regard de 22% des hommes et 16% des femmes qui ont divorcé à 50-54 ans. La mesure est imparfaite puisque nous ne tenons pas compte de la mortalité, mais son rôle sur une courte période n'est pas très significatif et ne changerait pas le sens et l'importance de la liaison.

5.1.6 Conclusion

Des changements importants se sont produits dans la nuptialité pendant la décennie soixante-dix: chute de la nuptialité des célibataires, augmentation de la divortialité et chute de la nuptialité des divorcés. Ces différents phénomènes ne sont pas indépendants entre eux et ils sont reliés à des phénomènes sociaux et démographiques plus généraux, entre autres, le développement du contrôle de la fécondité et une plus grande autonomie financière des femmes obtenue par leur participation plus forte au monde du travail.

Tableau 5.9

Remariages[1] des divorcés de 1975 (en nombres relatifs) selon l'âge au divorce et le sexe, durées 0-4 ans, Québec

Groupe d'âge	Hommes	Femmes
20-24 ans	0,4629	0,4222
25-29 "	0,4473	0,3563
30-34 "	0,3867	0,2567
35-39 "	0,3180	0,1964
40-44 "	0,2659	0,1943
45-49 "	0,2490	0,1612
50-54 "	0,2180	0,1602
55-59 "	0,2328	0,1437
60-64 "	0,2282	0,1468

Note: 1. Il s'agit de la somme des taux de remariage par durée (0-4) par rapport à l'effectif initial ou en gros de la proportion des divorcés-ées qui sont remariés-ées.

Source: Voir tableau 5.8.

Graphique 5.9
Remariage des divorcés de 1975 (en nombres relatifs) selon l'âge au divorce et le sexe, durées 0 - 4 ans, Québec

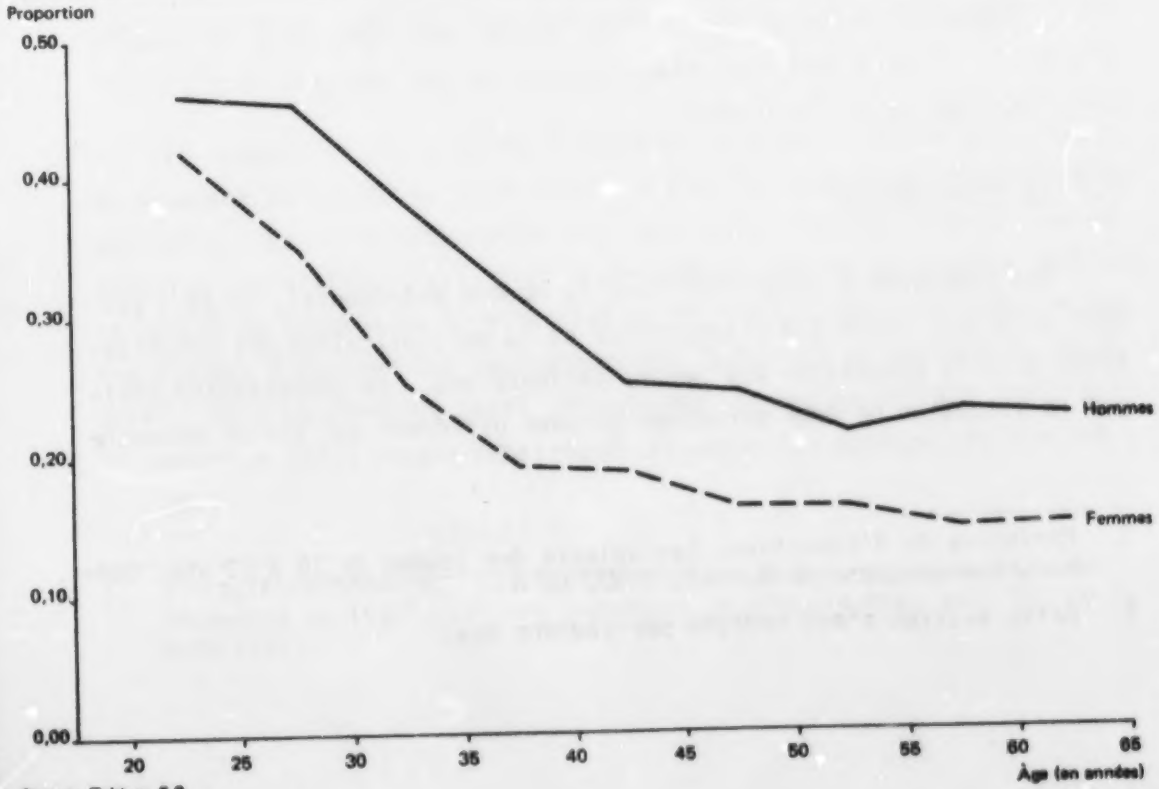

Source: Tableau 5.9.

La situation au Québec n'a rien de particulier, et nous suivons la vague de fond qui modifie les relations entre les sexes et l'aspect institutionnel du mariage dans les pays occidentaux. Ces mouvements échappent aux législateurs qui ne peuvent que suivre le courant et s'ajuster en autorisant ou libéralisant les divorces, les avortements, les droits des cohabitants... On peut ajouter aussi que l'évolution récente de la nuptialité semble indépendante de la conjoncture économique.

Il ne faut pas croire que le mariage est mort. La loi a déjà récupéré en partie les unions de fait et il y aura peut-être de moins en moins de différences de comportement entre les couples matrimoniaux et consensuels; au fond, il s'agit toujours de couples. Quant aux jeunes, leurs valeurs traditionnelles étonnent:

> La plupart des jeunes désirent se marier entre 25 et 30 ans. Au moins les trois quarts veulent un mariage civil ou religieux, une faible proportion seulement privilégient le célibat ou l'union occasionnelle. Plusieurs, toutefois, ont l'intention de vivre avec leur ami (e) avant de se marier, histoire de voir s'ils s'entendent bien[3].

Evidemment personne, surtout les jeunes, ne souhaite ni ne prévoit divorcer. Il vaut peut-être mieux mesurer ce que les gens font plutôt que d'écouter ce qu'ils disent.

5.2 La cohabitation[4]

Des changements intervenus dans le modèle matrimonial, le plus patent aura sans doute été l'apparition et la multiplication des cohabitations dans la population des jeunes célibataires. La cohabitation désigne la situation de deux personnes de sexe différent qui vivent ensemble

---

3. Ministère de l'Education, Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans, Québec, Gouvernement du Québec, 1980, p. 4.

4. Cette section a été rédigée par Laurent Roy.

maritalement sans que leur union soit "légale". Généralement, quand on parle de cohabitation, on s'adresse au modèle nouveau de vie commune que pratique une fraction plus ou moins grande des moins de 30 ans, mais il semble bien que le phénomène prend de plus en plus d'ampleur parmi la population adulte séparée et divorcée. La cohabitation peut correspondre elle-même à des situations bien différentes: mariage à l'essai, décision par deux individus de vivre ensemble sans but ni motif avoué de mariage, choix définitif de ce mode de vie en remplacement du mariage institutionnalisé, etc.

Pour estimer l'ampleur du phénomène, deux indices peuvent être utilisés dont la signification est tout à fait différente. D'une part, on peut se demander quelle a été dans une cohorte de mariés la proportion de ceux qui ont cohabité avant leur union "légale"; d'autre part, il est intéressant de connaître, dans une tranche d'âge donnée et pour chaque sexe, quelle est la proportion de personnes qui sont encore célibataires de droit et de fait, la proportion de personnes qui sont mariées, et enfin ceux et celles qui cohabitent. Malheureusement, ce genre d'informations n'est disponible que pour quelques pays d'Europe et, dans une moindre mesure, pour les Etats-Unis.

Au Québec, il n'y a pas eu d'enquête comme telle sur le sujet et le Recensement du Canada ne permet pas non plus de connaître l'intensité du phénomène. La seule information que nous avons trouvée, bien minime et précaire par ailleurs, est tirée d'un sondage réalisé en octobre 1980 par le Centre de sondage de l'Université de Montréal. Celui-ci a servi, entre autres, à mesurer les aspirations des Québécois en matière de fécondité[5]. On a observé que parmi 100 couples (formés après 1976 jusqu'au 30 septembre 1980) encore subsistants au moment du sondage, 80 étaient

5. E. Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité en 1980", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981.

des couples mariés alors que 20 étaient des couples vivant en union libre. Ajoutons que 20% constitue un minimum puisqu'un certain nombre d'unions libres ont pu se former et se dissoudre entre 1976 et 1980 sans qu'elles soient comptabilisées au moment du sondage. Pour l'instant, nous n'en savons pas plus, mais des indices nous permettent de croire qu'effectivement la cohabitation connaît une évolution à la hausse au Québec depuis 1973 ou 1974.

Dans les pays[6] où elle est apparue, on a pu relier celle-ci à la baisse de l'intensité des premiers mariages et à la hausse de l'âge moyen au premier mariage. Les indices de nuptialité des célibataires ont subi une dégringolade depuis 1972, se réduisant (chez les hommes) de 30% entre 1972 et 1979. Et parallèlement s'est haussé continuellement l'âge moyen au premier mariage pour se situer en 1979 à 25,8 ans pour les hommes et à 23,8 ans pour les femmes. De sorte qu'en 1978, la nuptialité des célibataires se situe dans la moyenne des pays européens de l'Ouest et du Nord, là où précisément la cohabitation connaît une évolution rapide à la hausse. Encore plus, la chute de l'indice s'est produite aux jeunes âges, 15-24 ans chez la femme et 20-29 ans chez l'homme. Or, c'est à ces âges que la cohabitation est la plus marquée.

Est-ce à dire que la cohabitation au Québec se rapproche de celle de certains pays européens? Voyons ce qu'il en est dans les pays où il existe des statistiques. Prenons le cas de la France, la Suède et les Etats-Unis, bien que pour ce dernier pays, le phénomène du point de vue statistique est moins bien cerné. Si on utilise le premier indice mentionné précédemment pour mesurer la fréquence des cohabitations, en Suède[7] le modèle est largement dominant puisque 1% seulement des mariages

---

6. P.C. Glick et G.B. Spanier, "Married and Unmarried Cohabitation in the United States", Journal of Marriage and the Family, vol. 42, no 1, février 1980, p. 19-30.

7. L. Roussel, "La cohabitation juvénile en France", Population, 33e année, no 1, janvier-février 1978, p. 15-42.

n'aurait pas été précédé de cohabitation. En France[8], la fréquence dépasserait 40% dans les cohortes de mariage 1976 et 1977. Aux Etats-Unis, Clayton et Voss[9] ont trouvé que parmi les jeunes hommes étudiés, 18% avaient vécu avec une femme pendant six mois ou plus en dehors des liens du mariage. Si on utilise le deuxième indice, on trouve qu'en Suède, dans le groupe des 20-24 ans, les cohabitations concernaient dès la fin de 1975 près de 30% des femmes, et chez les hommes de 25-29 ans, 22%. Chez ces derniers, le pourcentage des cohabitants est la moitié de celui des personnes mariées. Chez les femmes du groupe d'âge précité (20-24 ans), le pourcentage des cohabitantes est supérieur à celui des mariées.

En France par ailleurs, quel que soit le groupe d'âge choisi, le pourcentage des cohabitants ne dépasse pas 17%. Des données par groupe d'âge ne sont pas disponibles pour les Etats-Unis. Mentionnons quand même qu'en 1978, 2,3% des couples tous âges vivant ensemble ne sont pas mariés[10], que le nombre de couples non mariés mais vivant ensemble s'est haussé de 19% entre 1977 et 1978. Avons-nous une idée où se situerait le Québec parmi ces pays? En admettant que la mince information que nous avons pour le Québec est valable, en supposant ces couples formés après 1976 âgés d'environ 25 ans, la situation de la cohabitation au Québec pourrait être semblable à celle de la France. Il est intéressant de noter que là où le phénomène est apparu, l'évolution se caractérise par sa soudaineté et par sa rapidité.

---

8. L. Roussel et P. Festy, L'évolution récente des attitudes et des comportements à l'égard de la famille dans les états membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Etudes démographiques, no 4, 1979.
9. R. Clayton et H. Voss, "Shacking Up: Cohabitation in the 1970's", Journal of Marriage and the Family, no 39, p. 273-284.
10. P.C. Glick et G.B. Spanier, op. cit.

La cohabitation peut-elle être perçue comme un remplacement du mariage? Quelle est la durée de la cohabitation? A ces égards, la cohabitation en Suède et en France se distingue nettement. Elle constitue dans le premier cas une situation relativement durable, dans le second, le plus souvent un comportement prénuptial plutôt bref. Il semble que les couples suédois "cohabitants" franchissent moins souvent ou moins rapidement le pas (du mariage) que les Français pour lesquels plus des trois quarts des unions destinées à durer seraient transformées en mariage[11]. Plus important peut-être: la présence, l'arrivée ou le désir d'un enfant ne semblent guère modifier la probabilité de se marier en Suède, alors qu'ils constituent une incitation majeure en France. Louis Roussel[12], d'après une enquête menée en 1977 auprès des jeunes Français de 18-29 ans, conclut qu'actuellement, quelles que soient les intentions initiales, le modèle dominant aboutit finalement à transformer l'union de fait en union légale. D'après cette enquête, la durée des cohabitations atteint en moyenne presque 1 an et demi. Aux Etats-Unis, Glick et Norton[13] concluent que la majorité des couples non mariés vivent ensemble pendant un temps relativement court avant de se marier ou de se quitter. Selon le Current Population Survey de 1977[14], 63% de ces couples auraient vécu ensemble moins de 2 ans et 37%, deux ans ou plus.

Comme modèle de vie nouveau, la cohabitation comme le divorce s'expliquent de façon semblable. Les changements ne sont pas faits isolément. La tendance à la cohabitation s'est développée en même temps que d'autres changements importants dans la structure sociale. D'une part, l'indépendance économique des jeunes qui ont un revenu suffisant pour leur permettre de s'établir hors foyer a été un facteur décisif. Les chercheurs qui

---

11. P. Festy, "Le nouveau contexte du mariage", Population et sociétés, no 131, janvier 1980.
12. L. Roussel, op. cit.
13. P.C. Glick et A.J. Norton, "Marrying, Divorcing and Living Together in the U.S. Today", Population Bulletin, Washington D.C., Population Reference Bureau, vol. 32, no 5.
14. P.C. Glick et G.B. Spanier, op. cit.

ont étudié le phénomène de la cohabitation sont unanimes là-dessus. Ainsi, d'après l'enquête menée en France auprès des jeunes[15], on observe que les unions de fait se caractérisent généralement par l'autonomie économique des partenaires. Même si la totalité des revenus est mise en commun chez la moitié de ces couples, les cas sont rares où la femme n'assure pas son indépendance par une activité professionnelle. Aux Etats-Unis, d'après une enquête menée en 1975[16], dans trois couples cohabitants sur quatre, les deux partenaires sont sur le marché du travail, alors que la proportion n'est que de 50% chez les jeunes couples mariés.

D'autre part, l'autonomie économique s'accompagne nécessairement de la maîtrise de la fécondité. Les jeunes couples comme ceux adultes ont appris à utiliser les méthodes de contrôle de la fécondité, ce qui a permis une plus grande liberté sexuelle chez les adolescents et les jeunes adultes. En même temps, les attitudes de la population concernant la signification même du mariage et de la vie du couple ont changé. La famille serait devenue le lieu privilégié de l'échange affectif, non plus de la seule reproduction. Le système a basculé du côté de l'affectivité[17]. La première conséquence de ce changement fut de considérer que le sentiment amoureux suffisait à justifier même hors mariage les relations sexuelles. L'accès à un partenaire pour des activités sexuelles devient de moins en moins une raison pour se marier. De plus en plus régulières, les relations sexuelles aboutissent finalement à la cohabitation. Bien que la disparition de la stigmatisation sociale rend la cohabitation plus acceptable, il n'en reste pas moins que dans plusieurs pays, elle est remise en cause aussitôt qu'elle donne lieu à une première naissance. Finalement, ce sont les attitudes de la population qui seraient le moteur

---

15. L. Roussel, op. cit.
16. P.C. Glick et G.B. Spanier, op. cit.
17. L. Roussel, op. cit.

véritable de l'évolution de ces phénomènes. De ces attitudes dépendra l'avenir de la cohabitation comme mode de vie.

5.3 Le divorce et la séparation légale[18]

5.3.1 Fréquence

Le divorce, à peine existant au Québec il y a une décennie, a connu soudainement une ampleur insoupçonnée. Alors que de 1941 à 1968 inclusivement, seulement 9 878 divorces avaient été accordés par le parlement fédéral, au cours des douze dernières années (1969-1981), 145 951 couples ont obtenu le divorce. En 1981, le nombre de divorces accordés est plus de six fois supérieur à celui accordé en 1969. Le taux de divortialité (somme des divorces réduits) est passé de 8,7 pour 100 mariages en 1969 pour atteindre un sommet de 38,2 en 1976. Depuis, il est redescendu à 31,8% en 1980 pour remonter de façon spectaculaire en 1981 avec 44,0% (tableau 5.10).

Est-ce à dire que près d'un mariage sur deux est rompu par le divorce? C'est l'interprétation qui en est généralement donnée. Il apparaît cependant évident que ces chiffres ou ces indices du moment exagèrent la réalité telle que vécue par les promotions de mariage. La loi de 1969 libéralisant l'accès au divorce a donné lieu à un surcroît de ruptures. Le mouvement a saisi les promotions plus anciennes au milieu de leur vie matrimoniale comme sous l'effet d'une contagion.

Tout se passe comme si les promotions anciennes rattrapaient, grâce à la loi, un certain retard accumulé pendant plusieurs années. A ce phénomène dit de "récupération", s'ajoute celui d'une montée rapide de la fréquence du divorce de même qu'un raccourcissement des délais entre le

---

18. Cette section a été rédigée par Laurent Roy.

Tableau 5.10

Evolution du nombre des divorces et des séparations légales et taux de divorce, Québec, 1969-1981

Année	Divorces		Séparations légales
	Nombre	Taux[1] (pour 100 mariages)	Nombre
1969	2 950	8,7	——[2]
1970	4 872	13,9	——
1971	5 203	14,5	——
1972	6 426	17,6	2 898
1973	8 112	22,0	3 348
1974	12 272	32,3	4 215
1975	14 093	36,5	3 777
1976	15 186	38,2	3 534
1977	14 501	35,5	3 359
1978	14 865	35,5	3 300
1979	14 379	34,1	3 511
1980	13 899	31,8	3 642
1981	19 193	44,0	3 832

Notes: 1. Somme des divorces réduits.

2. Nombre inconnu.

Sources: Statistique Canada (divorces).
Ministère de la Justice (séparations légales).

mariage et le divorce. L'effet du premier phénomène ne semble pas vouloir s'estomper puisqu'on estime à environ 21 000 le nombre de divorces en 1982. Quant au deuxième, il perdure et perdurera encore quelques années[19].

19. G. Frinking, "L'influence des réformes législatives sur le nombre de divorces: une analyse comparative", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 1, avril 1981, p. 67-85.

Qu'en est-il alors de la fréquence du divorce? Pour connaître précisément la proportion de divorces dans les mariages, il faut suivre chaque promotion de mariage (ceux mariés une année donnée) et comptabiliser tout au long de leur vie les divorces issus de chacune d'elles. Ce n'est cependant que depuis 1969 que les données permettent de suivre les promotions. L'histoire que nous pouvons en faire est fort courte. Elle compte pour 12 ans pour ceux qui se sont mariés en 1969 ou avant cette année. Pour ceux mariés après 1969, l'histoire sera d'autant plus courte que les promotions sont plus récentes. Il n'en reste pas moins que les renseignements qu'on retire sont assez révélateurs.

Ainsi, parmi ceux qui se sont mariés avant 1969, ce sont ceux qui ont contracté mariage au cours de l'année 1965 qui ont le plus divorcé jusqu'à présent. 14% seulement des couples parmi ceux-là ont rompu leur union par divorce. Parmi ceux qui se sont mariés en 1968, 13,1% ont divorcé à date après 13 ans de mariage, et ainsi de suite (tableau 5.11). Quelle sera l'intensité finale du divorce dans ces diverses promotions? Jusqu'en 1981, on pouvait croire que les promotions de mariage de la fin des années soixante ne conserveraient pas des taux de divorce aux durées supérieures de mariage aussi élevés que ceux observés dans les promotions plus anciennes (graphique 5.10). Mais la recrudescence de divorces observée en 1981, soit une augmentation de 38,1% par rapport à l'année 1980, semble toucher toutes les promotions de mariage en augmentant sensiblement le taux de divorce à toutes les durées de mariage. Les promotions de mariage antérieures à 1970 sont cependant moins touchées que les promotions plus jeunes. Ce qui permet d'estimer que la fréquence du divorce des couples mariés aux environs des années soixante-dix ne serait pas supérieure à 20-25%. En France, on s'attend à 1 divorce sur 5 mariages parmi les promotions récentes. Dans d'autres pays, par contre, on s'attend à ce que la fréquence soit de 1 sur 2 ou 3 mariages (Etats-Unis, Suède, Danemark, Grande-Bretagne, U.R.S.S. par exemple)[20].

---

20. Rapport du groupe de travail "Prospective de la famille", Commissariat du plan, préparation du huitième plan 1981-1985, La Documentation française.

Tableau 5.11

Proportion de couples divorcés par durée de mariage selon la promotion de mariage (1960 à 1981) et fréquence atteinte pour un effectif initial de 10 000 mariages, Québec

Durée[1] (en années)	Promotion de mariage											
	1981	1980	1979	1978	1977	1976	1975	1974	1973	1972	1971	1970
0	0,5	0,2	0,9	1,1	0,8	0,6	0,2	--	0,2	--	0,2	--
1		28,1	20,4	19,5	20,3	19,6	16,3	12,0	8,2	8,1	6,2	4,2
2			106,4	73,4	76,8	77,9	72,0	63,0	53,5	37,4	31,4	22,8
3				183,4	125,6	140,7	127,9	112,2	105,3	79,1	71,0	49,8
4					217,1	160,5	153,6	140,3	129,3	126,6	112,5	91,3
5						239,4	168,1	169,4	157,3	154,0	152,1	121,1
6							240,9	166,3	166,9	170,1	152,1	151,0
7								222,4	162,7	169,5	162,2	153,4
8									198,7	151,4	150,9	161,3
9										188,8	140,9	143,9
10											181,5	137,9
11												175,6
Somme	0,5	28,3	127,7	277,4	440,6	638,7	779,0	885,6	982,1	1 085,0	1 161,0	1 212,3

Tableau 5.11 (suite)

Proportion de couples divorcés par durée de mariage selon la promotion de mariage (1960 à 1981) et fréquence atteinte pour un effectif initial de 10 000 mariages, Québec

Durée[1] (en années)	Promotion de mariage									
	1969	1968	1967	1966	1965	1964	1963	1962	1961	1960
0	--	--								
1	5,3	1,9								
2	18,7	13,9	6,3							
3	39,7	31,9	23,8	12,4						
4	67,3	56,5	43,9	37,8	18,8					
5	108,9	78,7	69,4	54,7	46,7	22,6				
6	140,3	131,1	90,5	73,4	61,6	54,3	23,8			
7	171,8	144,7	140,0	95,9	78,7	61,4	56,2	36,6		
8	147,0	163,0	159,5	133,8	104,7	76,1	66,9	55,1	32,8	
9	143,2	149,6	155,2	147,9	146,7	96,7	75,2	62,4	54,8	43,1
10	137,1	141,2	145,4	164,8	157,5	142,9	100,9	78,8	58,4	56,6
11	130,8	131,5	143,7	133,5	159,0	150,5	146,7	93,1	74,6	63,0
12	161,5	115,6	127,1	145,4	143,1	147,5	147,5	125,3	96,0	73,7
13		147,4	118,0	126,1	138,6	135,3	149,1	148,5	134,4	106,3
14			148,5	109,9	119,6	130,9	129,8	131,2	135,5	128,4
15				129,9	100,8	110,4	129,8	122,0	141,3	134,5
16					127,4	101,5	105,7	119,1	111,0	133,1
17						129,7	98,0	96,4	107,1	126,8
18							118,9	90,2	87,1	90,6
19								117,2	83,7	88,9
Somme	1 271,6	1 307,0	1 371,3	1 365,5	1 403,2	1 359,8	1 348,5	1 275,9	1 116,7	1 045,0

Note: 1. En différence de millésimes.

Source: Ministère des Affaires sociales.

Graphique 5.10
Proportion de couples divorcés par durée de mariage, selon la promotion de mariage (1964 à 1978) pour un effectif initial de 10 000 mariages, Québec

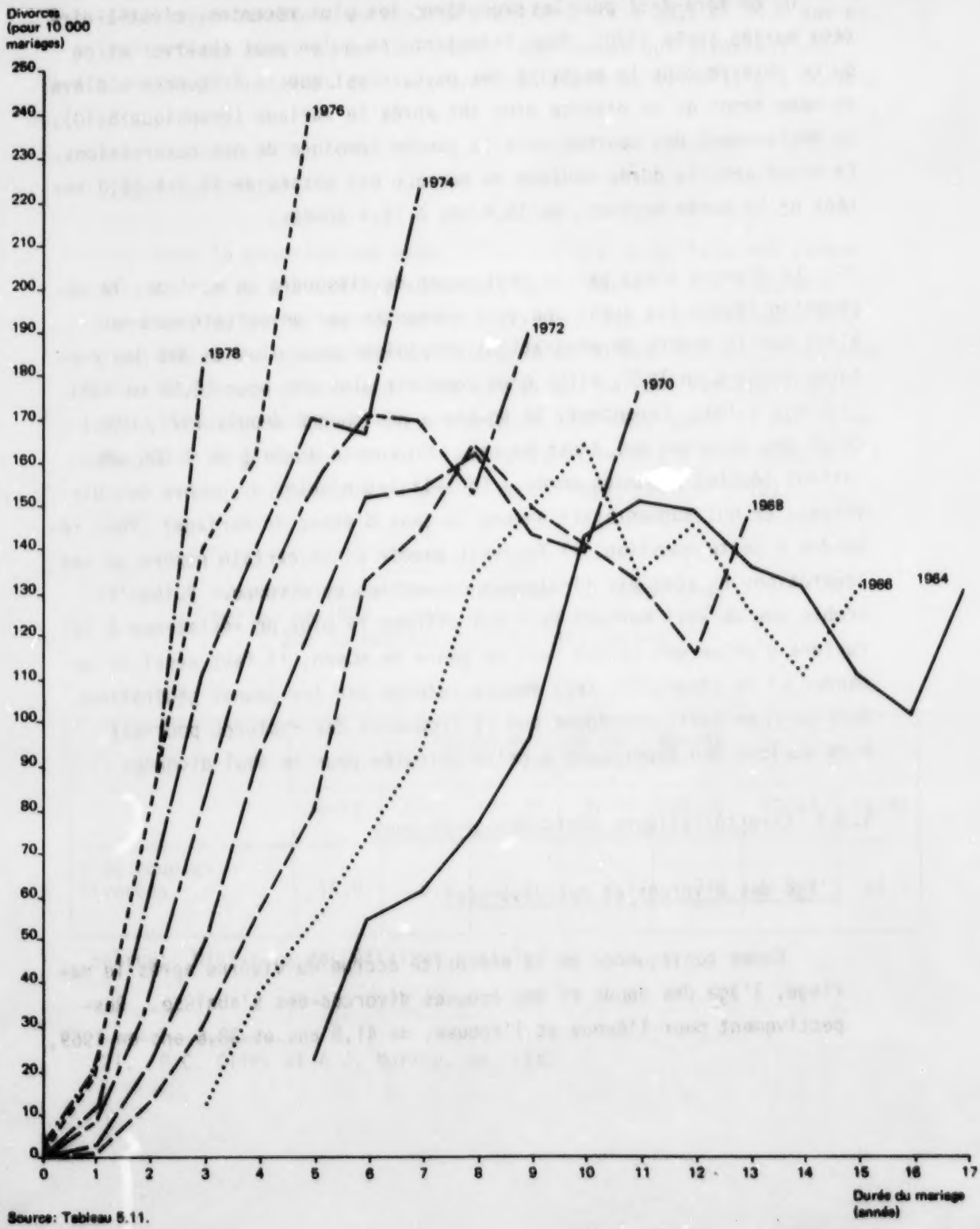

Source: Tableau 5.11.

Qu'en sera-t-il pour les promotions les plus récentes, c'est-à-dire ceux mariés après 1970? Pour l'instant, ce qu'on peut observer et ce qu'on observe dans la majorité des pays, c'est que la fréquence s'élève en même temps qu'on divorce plus tôt après le mariage (graphique 5.10). Le déplacement des courbes vers la gauche témoigne de nos observations. En douze ans, la durée médiane du mariage est passée de 15,7 à 10,0 années et la durée moyenne, de 18,4 ans à 15,4 années.

Le divorce n'est pas le seul moyen de dissoudre un mariage, la séparation légale est aussi une voie empruntée par un certain nombre. Alors que le nombre de séparations comptaient pour plus de 30% des ruptures légales en 1972, elles n'en comptent plus que pour 16,6% en 1981 (tableau 5.10). Cependant, le nombre a peu changé depuis 1973, c'est celui des divorces qui s'est haussé. On compte au-delà de 3 000 séparations légales à chaque année. Faut-il les ajouter au nombre des divorces, ce qui augmenterait encore le taux d'échec du mariage? Pour répondre à cette question, il faudrait savoir si un certain nombre de ces séparations ne sont pas finalement converties en divorce. Puisqu'il semble que ce soit surtout ceux qui offrent le plus de résistance à la rupture d'union qui optent pour ce genre de moyen, il faut aussi se demander si la séparation sera encore retenue par les jeunes générations. Quoi qu'il en soit, concédons que la fréquence des ruptures pourrait être quelque peu supérieure à celle calculée pour le seul divorce.

5.3.2 Caractéristiques socio-démographiques

- L'âge des divorcés et des divorcées

Comme conséquence de la précocité accrue du divorce après le mariage, l'âge des époux et des épouses divorcés-ées s'abaisse. Respectivement pour l'époux et l'épouse, de 41,8 ans et 38,6 ans en 1969,

l'âge moyen au moment du divorce s'est abaissé à 38,7 et 36,2 ans en 1981. C'est ainsi qu'en 1981, 53,9% des femmes qui divorcent ont moins de 35 ans alors que la proportion était de 49,8% il y a douze ans.

- L'âge au mariage

Dans la majorité des pays, l'instabilité du mariage est caractérisée par un âge précoce au moment de se marier. Aux Etat-Unis[21] par exemple, celles qui se marient avant 20 ans divorcent deux fois plus que celles qui se marient entre 20 et 30 ans. Il en est de même pour le Québec. C'est ainsi que celles qui se sont mariées étant âgées de moins de 20 ans par exemple en 1968 ont, après 11 ans de mariage, un taux de divorce de 16,9% comparativement à 9,8% pour celles âgées entre 20 et 24 ans au moment du mariage (tableau 5.12).

Tableau 5.12

Proportion de couples divorcés (%) parmi ceux mariés en 1968, après 11 ans de mariage, selon l'âge au mariage de l'épouse, Québec

	Age au mariage de l'épouse (en années)						
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
% de couples divorcés	16,9	9,8	7,2	7,7	7,2	5,9	4,8

Source: Ministère des Affaires sociales.

21. P.C. Glick et A.J. Norton, op. cit.

- L'état matrimonial antérieur au mariage

D'autres facteurs sont encore associés à l'âge au mariage qui influencent sans doute le risque de divorcer. On a observé dans certains pays européens, notamment que l'état matrimonial antérieur au mariage influençait les risques de divorcer[22]. On a observé effectivement à partir des données québécoises que les divorcés qui se remarient ont plus de chance de connaître un divorce que ceux qui se marient une première fois. Ainsi, parmi celles qui se sont mariées en 1968, 9% des célibataires ont divorcé après 11 ans de mariage alors que 15,6% des remariées (en 1968) avaient à nouveau divorcé (tableau 5.13).

Tableau 5.13

Proportion (%) de divorces parmi la promotion de mariage de 1968 (après 11 ans de mariage) selon l'état matrimonial antérieur au mariage de l'épouse[1], Québec

	Etat matrimonial antérieur au mariage		
	Célibataire	Veuve	Divorcée
% de couples divorcés	9,0	6,7	15,6

Note: 1. Epouse dont l'âge au mariage varie entre 20 et 54 ans.

Source: Ministère des Affaires sociales.

22. P. Festy et F. Prioux, "Le divorce en Europe depuis 1950", Population, 30e année, no 6, novembre-décembre 1975. p. 975-1016.

- Le nombre d'enfants dépendants

Au Québec, le nombre moyen d'enfants dépendants qu'ont les couples au moment du divorce est inférieur à celui des couples mariés[23]. Etant donné leur structure d'âge, les divorcées auraient dû avoir en moyenne 1,8 enfant au lieu de 1,2 (en 1976). Est-ce à dire que l'enfant est un empêchement au divorce? Ce qui étonne d'abord, c'est que 42% des couples sont sans enfants dépendants au moment du divorce alors que la proportion, étant donné leur structure d'âge, aurait dû être de 24%. Plusieurs facteurs sont en cause. Il est d'abord plus que probable que les enfants de couples mariés demeurent plus longtemps à la maison que ceux vivant dans des couples en difficultés. Ce qui expliquerait une partie des écarts.

Une étude québécoise[24] montre que le départ des enfants a facilité la décision de divorcer, du moins dans les divorces tardifs, bien qu'on ne sache pas si leur départ a été précipité ou non. D'autre part, le couple qui divorce a certainement connu une période plus ou moins longue où la procréation n'avait plus sa place; en plus, il faut ajouter le délai entre le moment de la prise de décision de divorcer et la date effective de l'obtention du divorce. De sorte que même à âge égal et à durée légale de mariage égale, les couples divorcés ont été moins exposés que les autres au risque de fécondité.

Dans les pays[25] où on a pu faire des comparaisons valables, on remarque que le lien entre divorce et fécondité semble avoir à peu

---

23. Nous avons appliqué à la structure par âge des divorcées de 1976 le nombre moyen d'enfants à la maison dans les familles époux-épouse au recensement de 1976.

24. P. Deckert et R. Langelier, Divorce tardif-étude sur les divorcés québécois après 20 ans ou plus de mariage, Rapport de recherche remis au ministère des Affaires sociales du Québec, 1979.

25. P. Festy et F. Prioux, op. cit.

près disparu. Les couples divorcés seraient aussi féconds que ceux mariés. Nous ne sommes pas prêts à affirmer cependant que ce lien a complètement disparu au Québec, mais nous manquons de données pour le démontrer. Quoi qu'il en soit, un certain écart subsiste entre le nombre moyen d'enfants dépendants au moment du divorce et le nombre d'enfants encore à la maison parmi les couples mariés. La différence entre 1,2 et 1,8 enfant tiendrait pour une part au moins aux couples qui n'ont pas pu compléter leur descendance.

5.3.3 Facteurs explicatifs du divorce

On a pu dire que la loi de 1969 libéralisant l'accès au divorce a provoqué une augmentation des divorces. Il serait faux de prétendre qu'elle en fut le facteur causal; elle a tout au plus été le facteur "déclencheur". C'est l'évolution des comportements et des mentalités qui amène les lois et qui force le législateur à légiférer. La montée du divorce à laquelle nous assistons serait plutôt la conséquence du relâchement progressif des pressions sociales envers ce mode de vie. Une plus grande permissivité dans les comportements, une libéralisation des moeurs ont donné lieu à une plus grande flexibilité dans le développement des potentialités individuelles. C'est en quelque sorte l'organisation sociale elle-même[26] qui permet aux individus de ne pas rester mariés indéfiniment aux mêmes personnes. L'existence possible d'un nouveau conjoint mieux assorti, la possibilité d'un remariage dans un monde où les institutions sociales le permettent sont autant d'éléments qui entrent en ligne de compte dans la décision de rompre le mariage. L'approbation du système social (amis et famille) serait aussi déterminante[27] dans la mesure où le support des amis et de la famille laisse entrevoir une réadaptation moins pénible.

---

26. P. Lefebvre, La révolution tranquille des modes de vie familiaux: une analyse des implications socio-économiques et de l'adéquation des politiques sociales, Montréal, Université du Québec à Montréal, juillet 1980.
27. P. Deckert et R. Langelier, op. cit.

Une hypothèse[28] qui est maintenant avancée, c'est celle selon laquelle l'évolution du divorce s'inscrirait dans un processus de mutation du modèle matrimonial. Le fondement de la vie commune ne serait plus désormais le lien institutionnel mais la solidarité affective. Que le sentiment amoureux cesse et le fondement même de l'union disparaît et la question de la rupture se pose. La hausse de la fréquence des divorces apparaît dans cette perspective comme directement liée non pas à une série de facteurs qui le favoriserait, mais plutôt à la modification globale du système matrimonial et, en particulier, au fait que la stabilité du lien dépend de plus en plus du maintien d'une forte intensité affective. L'aspect institutionnel de l'union se déprécie, si bien que l'idée de "légitimité" perd de sa force et de son sens. Le nouveau modèle, qu'il s'agisse de relations prénuptiales, de répartition des rôles ou encore de la décision de se séparer, trouve ses normes non plus dans un code extérieur, mais dans la relation affective elle-même, dans ses exigences, ses exclusions, son histoire. L'enquête[29] sur les divorces tardifs québécois confirme que ni la religion, ni la famille, ni leurs croyances religieuses n'ont été des barrières qui auraient pu empêcher leur divorce.

Un autre aspect important qui revient régulièrement dans l'analyse de l'évolution des divorces, c'est la place de la femme dans cette évolution. Ainsi, à l'hypothèse suivant laquelle l'évolution du divorce s'inscrit dans un processus de mutation du modèle matrimonial, il convient, semble-t-il d'ajouter l'hypothèse suivant laquelle la femme a joué un rôle important dans cette évolution. Selon les auteurs français[30] du rapport "Prospective de la famille", une lecture des statistiques du divorce révèle qu'il y a deux fois plus d'"actives" chez les femmes divorcées que chez les femmes mariées: Un certain nombre d'éléments permet de supposer que cette activité professionnelle n'est pas, dans bien

---

28. L. Roussel et P. Festy, op. cit.
29. P. Deckert et R. Langelier, op. cit.
30. Rapport du groupe de travail "Prospective de la famille", op. cit.

des cas, la conséquence du divorce mais qu'elle existait avant même le projet du divorce. Ainsi, il apparaît par exemple que la femme est plus fréquemment demanderesse quand elle exerce une activité professionnelle que lorsqu'elle est inactive, ou encore que plus le statut socio-professionnel de la femme s'élève, plus elle est fréquemment demanderesse. Ce qui paraît définir le nouveau rapport de la femme au divorce comme son nouveau rapport au mariage, c'est une moindre dépendance. Et ce qui fonde cette autonomie, c'est, semble-t-il, d'abord l'activité professionnelle.

Il n'est pas possible de vérifier ces éléments à partir de statistiques québécoises. Tout ce qu'on sait, c'est que dans plus de 80% des divorces, c'est la femme qui, au Québec, prend l'initiative de demander le divorce (en tout cas en ce qui concerne les couples avec enfants). L'indépendance économique de la femme, comme facteur explicatif du divorce, semble jouer un rôle surtout chez les jeunes. C'est ce que démontre l'enquête québécoise de Deckert[31]. Les variables qui sont saillantes pour les divorces tardifs sont différentes des variables qui contribuent aux divorces précoces. L'une de ces variables, selon l'enquête, est, chez les jeunes couples, l'indépendance économique de la femme. Michael[32], dans une étude du divorce aux Etats-Unis, abonde dans le même sens: la participation des femmes au marché du travail serait une force explicative de l'augmentation du divorce chez les jeunes couples. Bien que la plupart des auteurs admettent que le travail de la femme est relié d'une certaine façon au divorce, on n'est pas prêt à prédire que la hausse de l'activité de la femme conduira à une hausse du divorce. Pour R.E. Smith[33], ce qui semble important à cet égard par-dessus tout pour la stabilité du mariage, c'est la stabilité du revenu et/ou la perception d'une amélioration des finances de la famille. L'impact du travail de la femme pourrait être soit positif, soit négatif.

---

31. P. Deckert et R. Langelier, op. cit.

32. R.T. Michael, "The Rise in Divorce Rates, 1960-1974: Age-Specific Components", Demography, vol. 15, no 2, mai 1978, p. 177-182.

33. R.E. Smith, The Subtle Revolution, Washington, 1979.

Il faudrait encore invoquer comme facteurs reliés à la hausse du divorce, les transformations subies dans le cycle de vie familial, c'est-à-dire l'allongement de l'espérance de vie, le raccourcissement de la période de procréation, le faible nombre d'enfants, etc. Ce qui fait que la période intense d'"élevage" et d'éducation des enfants s'est raccourcie, laissant le couple à lui-même et les partenaires face à eux-mêmes pendant beaucoup plus d'années. Dans les mariages plus traditionnels où les enfants sont mentionnés comme étant la seule satisfaction, il n'est pas étonnant qu'à leur départ, les couples ne voient plus de raisons de vivre ensemble[34]. Peu d'auteurs s'aventurent à prédire l'avenir. Bien que les indices du moment de la divortialité devraient continuer à s'abaisser au Québec, il semble bien que les jeunes couples et ceux qui les suivront divorceront autant que leurs proches aînés, sinon davantage.

5.4 Incidence de la nuptialité, de la cohabitation et de la divortialité sur la fécondité[35]

Quand on fait une revue de la littérature sur le sujet, on se rend vite compte qu'on ne peut pas traiter les trois phénomènes indépendamment. Les uns et les autres sont interreliés. Les deux premiers sont davantage reliés et c'est pourquoi nous traiterons d'abord de la nuptialité et de la cohabitation.

5.4.1 Nuptialité et cohabitation

La baisse de la nuptialité chez les jeunes, observée depuis 1972, sera-t-elle durable et aura-t-elle un effet sur la fécondité? Afin de savoir d'abord si le déclin de la nuptialité persistera, il faut aussi se demander si la cohabitation peut éventuellement remplacer le mariage. Et, si tel est le cas, les couples "cohabitants" auront-ils quand même des enfants en nombre au moins égal à ce qui est observé aujourd'hui.

---

34. P. Deckert et R. Langelier, op. cit.
35. Cette section a été rédigée par Laurent Roy.

Nous assistons à deux tendances: certains pays européens, Suède, Danemark, où la cohabitation prénuptiale est le modèle dominant et se poursuit durant plusieurs années, où la fécondité elle-même paraît ne plus être normalement liée au mariage. La fécondité hors mariage se développe rapidement parmi les plus de 25 ans à la suite de l'acceptation sociale du concubinage et de l'illégitimité. En même temps, l'attente d'un enfant conduit beaucoup plus rarement qu'autrefois à un "mariage forcé". La structure de fécondité d'un nombre croissant de couples non mariés ressemble de plus en plus à celle des couples mariés. Même si des transformations profondes sont intervenues dans le mode de vie des jeunes, la baisse de la fécondité n'a pas été plus marquée dans ces pays que dans beaucoup de pays européens. Il n'y aurait pas dans ces pays de lien direct entre fécondité, nuptialité et union de fait[36].

Mais ces deux pays font encore exception. Ailleurs dans les autres pays européens et aux Etats-Unis, le mariage, passé une certaine durée de cohabitation, semble l'issue la plus fréquente et aussi la plus acceptée. On croit[37] que l'âge moyen au mariage continuera à augmenter en même temps que l'âge du début de la vie commune continuera à baisser. Ce qui se produit dans ces derniers pays, c'est souvent un retard plutôt qu'un rejet complet du mariage. On croit que la plupart des couples qui ont l'intention de vivre ensemble indéfiniment finiront par se marier. L'enquête auprès des jeunes en France[37] a montré que bien qu'en général le mariage comme institution ne veut plus rien dire, on finit en grande proportion par s'y soumettre aussitôt qu'on songe à avoir des enfants. Il en serait de même aux Etats-Unis; la cohabitation n'étant qu'une phase transitoire conduisant au mariage dès que le désir d'avoir des enfants se manifeste. Il en résulte que ce à quoi on assiste dans la

---

36. L. Roussel et P. Festy, op. cit.

37. L. Roussel, "Générations nouvelles et mariage traditionnel, Enquête auprès des jeunes de 18 à 30 ans", Population, 34e année, no 1, janvier-février 1979, p. 141-161.

plupart de ces pays, c'est que le mariage a lieu plus tard, mais a généralement lieu, et les couples ont des enfants mais à un âge plus tardif. La baisse de la nuptialité ne serait que temporaire, affectée par une remise à plus tard du mariage, et la fécondité ne pourrait être grandement affectée. D'autre part, le début précoce des rapports sexuels réguliers aurait pu augmenter la fécondité, mais de tels effets ont été plus qu'annulés par la diffusion de la maîtrise de la fécondité.

Dans les deux types de tendance, celle des pays nordiques comme celle des pays de l'Europe de l'Ouest et des Etats-Unis, il n'y aurait pas de lien entre nuptialité, fécondité et union de fait. Et le Québec, où se situe-t-il? Pour tenter d'apporter une réponse à notre question, il est intéressant de reprendre l'essai de typologie des situations de comportements matrimoniaux de Roussel et Festy[38] telle qu'établie à partir des observations dans les pays membres du Conseil de l'Europe. On a distribué en quatre types schématiques les situations observées.

1- Le premier type se caractérise par le fait que le mariage est théoriquement demeuré, pour les hommes comme pour les femmes, le véritable début des relations sexuelles régulières. On y observe généralement un rajeunissement de la nuptialité lorsque les jeunes tendent à avancer l'âge d'une vie sexuelle régulière.

2- Dans le deuxième modèle, une certaine vie sexuelle prénuptiale existe, mais le mariage reste le seuil de la vie commune permanente. Les pratiques contraceptives modernes se diffusent parmi les jeunes célibataires. Les conceptions prénuptiales sont nombreuses, en raison de l'accroissement des rapports sexuels réguliers chez les jeunes, et conduisent parfois à des mariages avancés, sinon forcés. On y observe une rapide augmentation des divorces en raison de ces mariages avancés et forcés.

---

38. L. Roussel et P. Festy, op. cit.

3- Le troisième modèle dissocie mariage et début de la cohabitation. La vie commune peut débuter avant l'union légale: le mariage pourtant demeure étroitement lié à la fécondité et les couples s'efforcent d'éviter les naissances qui surviendraient hors mariage. La fréquence de telles naissances demeure donc relativement stable. Contraception et avortement ont d'ailleurs désormais dans ces pays un statut légal, ce qui fait baisser les taux de conception prénuptiale. La décision du couple d'avoir un enfant coïncide souvent avec celle de se marier. S'inverse alors la tendance séculaire à un rajeunissement du calendrier de la nuptialité.

4- Enfin, dans le quatrième modèle, la fécondité elle-même paraît ne plus être normalement liée au mariage. La cohabitation prénuptiale est le modèle dominant, elle se poursuit souvent durant plusieurs années. La relative indifférence au statut matrimonial des parents aboutit logiquement à une augmentation sensible des naissances que l'on n'appelle plus illégitimes, mais simplement hors mariage. Les couples qui se marient le font délibérément après avoir expérimenté, souvent pendant plusieurs années, la solidité de leur attachement réciproque. La maîtrise de la fécondité à partir d'un certain âge ou d'un certain nombre d'enfants trouve dans la stérilisation un nouvel instrument. On se trouve dans une population qui n'attribue plus d'importance à l'aspect institutionnel de la vie conjugale.

Les auteurs se gardent bien d'affirmer que ces quatre étapes constituent un modèle évolutif. Mais on fait quand même remarquer que les évolutions observées depuis quinze ans dans la majorité des pays européens peuvent toutes s'inscrire comme des vecteurs différemment situés sur une même courbe.

On pourrait dire qu'à la limite, les quatre modèles existent à la fois au Québec, mais peut-on dire qu'un modèle donné est dominant? Il semble bien que le Québec se situerait plutôt dans le troisième modèle,

puisqu'est apparue la cohabitation, que le calendrier du mariage tend vers un vieillissement et que, jusqu'à récemment, la fécondité demeurait liée au mariage. Mais on observe au cours des dernières années que la baisse de la nuptialité des jeunes s'accompagne d'une hausse[39] de la fécondité chez les célibataires[40] âgées entre 20 et 40 ans (tableau 5.14) La proportion des naissances vivantes hors mariage parmi toutes les naissances vivantes s'est accrue de plus de 75% entre 1975 et 1981. Le pourcentage est passé de 8,8% à 15,6% en 1981 (tableau 5.15). Faut-il penser que c'est là le résultat de la fréquence accrue des relations sexuelles chez les célibataires dont la contraception aurait été déficiente? Nous en doutons. Dans les pays européens qui se situent dans le troisième modèle, contraception et avortement sont légalisés de sorte, qu'à la limite, toutes conceptions prénuptiales peuvent être évitées.

Même si l'avortement sur demande n'existe pas au Québec, le nombre et la proportion d'avortements thérapeutiques pour 100 naissances ne cessent de croître depuis 1971[41] comme si la définition de ce type d'avortement s'élargissait avec le temps. Comment expliquer de plus que les taux de fécondité ont peu varié chez les célibataires de moins de 20 ans contrairement à ceux chez leurs aînées alors que les taux d'avortement y sont pourtant plus faibles que chez celles âgées entre 20 et 24 ans? Il est possible que la fréquence des relations sexuelles soit moins élevée chez les femmes de moins de 20 ans que chez celles de plus de 20 ans. Mais les méthodes contraceptives devraient être mieux connues et appliquées chez ces dernières. Reste alors l'hypothèse qu'une partie des

---

39. Ce qu'il faut retenir des taux de fécondité du tableau 5.14, c'est non pas le niveau mais la tendance. En effet, le niveau des taux serait très contestable en raison notamment de la déclaration des cohabitants comme mariés au recensement et qui ne peuvent en tenir compte. La tendance des taux, cependant, n'en serait pas affectée.

40. Ce sont des naissances issues de femmes célibataires et de femmes vivant en union libre.

41. On compte, en 1981, 15 avortements thérapeutiques pour 100 naissances alors qu'on en comptait 1,4% en 1971. Voir le chapitre 6.

Tableau 5.14

Taux de fécondité des célibataires[1] (pour 1 000 femmes) selon le groupe d'âge, Québec, 1976 à 1981

Année	Groupe d'âge (en années)				
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39
1976	10,6	20,7	25,8	17,1	7,2
1977	10,4	22,3	27,8	20,4	8,3
1978	10,1	24,6	31,1	22,1	7,9
1979	10,8	28,2	39,1	26,8	8,9
1980	10,5	30,8	41,4	28,7	10,0
1981	10,5	32,9	48,1	34,0	12,4

Note: 1. Comprend les femmes vivant en union libre.

Source: Tableau 4.2, chapitre 4.

Tableau 5.15

Répartition des naissances vivantes selon l'état matrimonial de la femme, Québec, 1975, 1977, 1979 et 1981

	1975	1977	1979	1981
Naissances hors mariage:	8 504	10 198	12 599	14 816
- célibataire	7 827	8 990	11 335	13 393
- veuve	127	171	152	168
- divorcée	350	686	785	936
- séparée légalement	200	351	327	319
Naissances en mariage	87 764	87 068	87 294	80 431
Total des naissances	96 268	97 266	99 893	95 247
% des naissances hors mariage	8,8	10,5	12,6	15,6

Source: Ministère des Affaires sociales.

naissances hors mariage soient voulues et que se dessine un mouvement où on accorderait moins d'importance à l'illégitimité. Même dans le cas où ces naissances n'auraient pas entièrement été planifiées, il reste quand même que ces mères ne se sentent pas obligées de se marier pour autant, et alors l'interprétation à donner est la même.

La norme qui faisait préférer le mariage légitimant à la naissance illégitime s'affaiblirait. On peut penser que les couples vivant en cohabitation commencent à mettre des enfants au monde, qu'un mariage soit prévu ou non. Il y a sans doute aussi un plus grand nombre de mères célibataires qui décident d'avoir un enfant et de l'élever elles-mêmes. Si les tendances qu'on observe persistent et si l'interprétation qu'on en donne s'avère exacte, le Québec suivrait le même cheminement que la Suède et le Danemark au début des années soixante-dix. Alors sous certains aspects, on pourrait bien s'apprêter à adopter le modèle 4 décrit précédemment. Mais l'avenir est incertain. L'enquête[42] menée auprès des jeunes Québécois de 16 à 20 ans montre qu'au moins les trois quarts d'entre eux ont l'intention de se marier, bien que plusieurs parmi eux ont exprimé le désir de cohabiter avant le mariage. Le sondage[43] mené en 1980 auprès des Québécois vivant en couple laisse planer cependant un doute sur la fécondité future des cohabitants. Chez les générations nées après 1945, 81% des répondants mariés déclarent comme "très important" d'avoir des enfants alors que seulement 58% des cohabitants sont de cet avis. Serait-ce que les personnes vivant en cohabitation sont moins favorables à la venue des enfants que les couples mariés? Il nous semble qu'il ne faut pas attacher trop d'importance à cette divergence d'opinion. D'une part, on ne connaît pas les caractéristiques des "cohabitants"; d'autre part, il est plus que probable que les différences de points de vue (sur l'importance des enfants) entre couples mariés et cohabitants tiennent à d'autres facteurs que le mode de vie matrimoniale choisi. Mais le fait demeure important, car il montre comment l'avenir peut être incertain.

---

42. Ministère de l'Education, op. cit.

43. E. Lapierre-Adamcyk, op. cit.

Dans les conditions actuelles, il semble cependant que la corrélation entre le régime prénuptial et le niveau de la fécondité ne s'impose pas, du moins d'après les données de divers pays européens[44]. Au plus, peut-on noter que les pays où le recul de la nuptialité a été jusqu'à présent le plus profond (Suède, Danemark, Allemagne, Suisse) sont tous de faible fécondité. Par ailleurs, des pays qui gardent un comportement prénuptial (Belgique, Luxembourg) proche de celui du régime traditionnel ont aussi une fécondité très basse. On ne voit pas pourquoi il en serait différemment pour le Québec qui connaît déjà une fécondité très basse, comparable d'ailleurs à celles des autres pays industrialisés.

5.4.2 La divortialité

La divortialité aura-t-elle des effets sur la fécondité? Avant de répondre à cette question, il faut tout de suite se demander si le niveau du divorce peut être influencé par la cohabitation. On pourrait penser qu'une période de cohabitation préliminaire rend le mariage ultérieur plus durable. Mais la conception nouvelle de l'union, avec ou sans mariage, dépend de la vulnérabilité de l'attachement affectif. La tendance au divorce continuera sans doute à se renforcer, même si les taux de divorce devraient diminuer dans les cas où ils ont été gonflés par un grand nombre de divorces dû à une précocité accrue et à la libéralisation de la loi. Les garanties que l'on veut prendre par "l'essai du mariage" ne témoignent-elles pas d'une instabilité désormais perçue comme un risque lié au système lui-même. On est tenté de considérer que la fréquence du divorce ne diminuera pas, mais qu'au contraire, elle pourrait même s'élever au cours des prochaines années dans les jeunes promotions et celles à venir.

---

44. L. Roussel et P. Festy, op. cit.

Puisqu'on peut s'attendre à une fréquence élevée du divorce, demandons-nous si ce phénomène peut avoir une influence sur la descendance finale des couples qui connaîtront la rupture de leur mariage. C'est une idée généralement admise que les ménages qui divorcent auraient une descendance finale inférieure à la moyenne. En 1948, Lederman[45] montrait que pour la France au moins, cette idée reçue était fausse. Les conjoints qui divorcent après plus de dix ans de mariage avaient souvent déjà atteint la descendance souhaitée; leur éventuel remariage pouvait même être l'occasion d'une naissance supplémentaire. Ceux qui divorcent rapidement après leur mariage auront d'autres enfants d'un "second lit". Au Québec, tout porte à croire que dans les promotions récentes, 50% des divorcés auront dix ans ou plus de mariage. Ainsi, dans la promotion 1968, après 11 ans de mariage, seulement 10% avaient divorcé. Ce qui voudrait dire qu'à la limite, seulement 10 ou 15% des couples dans une promotion de mariage donnée n'auraient peut-être pas complété leur descendance[46]. Par ailleurs, ceux-là même qui n'ont pas complété leur descendance sont aussi ceux les plus susceptibles de se remarier.

Glick et Norton[47], dans une étude récente, confirment ce que Lederman avançait il y a quelques années. Ils comparent la descendance finale chez trois groupes de femmes américaines: les femmes qui sont encore mariées, les femmes divorcées mais non remariées, celles divorcées et remariées. La comparaison du nombre moyen d'enfants pour chacun des groupes de femmes (et pour diverses générations) montre que les femmes qui sont divorcées et remariées ont eu autant d'enfants que celles encore mariées, que les femmes divorcées mais non remariées en ont eus légèrement moins que les deux

---

45. S. Lederman, "Les divorces et les séparations de corps en France", Population, no 2, 1948, p. 311-344.

46. En ce qui concerne les séparations, elles surviennent encore plus tard après le mariage et sont le fait de couples plus âgés que la moyenne des divorcés. Leur descendance serait encore moins affectée par la rupture.

47. P.C. Glick et A.J. Norton, op. cit.

autres groupes. Par ailleurs, avec les données, Norton[48] observe que pour toutes femmes remariées âgées entre 30 et 39 ans en 1975 (dont le remariage était encore intact), 3,9% des naissances étaient survenues avant le début du premier mariage, 55,1% durant le premier mariage, 10,7% entre la fin du premier et le début du second mariage, et 30,3% après le début du second mariage. Ainsi, les femmes remariées avaient mis au monde 60% de leurs enfants avant la fin de leur premier mariage. Comme au Québec l'âge moyen des femmes au moment du divorce est plus élevé qu'aux Etats-Unis[49], on peut penser qu'environ 70 à 75% des enfants de femmes divorcées sont déjà au monde au moment de la rupture (comparativement au nombre qu'elles auraient pu avoir dans un premier mariage non rompu). On voit que même si ces femmes ne complétaient pas leur descendance, le nombre de naissances perdues à cause du divorce serait peu considérable.

Jusqu'à présent, le remariage remplissait une fonction régulatrice dans une société affectée d'une forte divortialité. Aux Etats-Unis, Glick[50] estime que 80% des femmes de moins de 30 ans au moment du divorce, sans enfant, étaient remariées au recensement de 1975 et que les femmes, quels que soient leur âge et le nombre d'enfants au moment du divorce, s'étaient remariées dans une proportion de 66%. Louis Roussel[51] a trouvé des proportions semblables pour la majorité des pays européens. Au Québec, on divorce un peu plus tard après le mariage et, jusqu'en 1968, on se remariait dans des proportions analogues. Mais depuis, les indices baissent de sorte que les taux de remariage en 1981 indiquent que 40%

---

48. A.J. Norton, "The Influence of Divorce on Traditional Life-Cycle Measure", Journal of Marriage and the Family, vol. 42, no 1, février 1980, p. 63-69.

49. La durée médiane du mariage est de 7 ans aux Etats-Unis en 1975, mais de 10 ans au Québec en 1981.

50. P.C. Glick, op. cit.

51. L. Roussel, "Le remariage des divorcés", Population, 36e année, no 4-5, juillet-octobre 1981, p. 765-790.

des hommes et 34% des femmes se remariaient[52]. Fait intéressant, l'analyse des remariages révèle que plus on est jeune au moment du divorce, plus on se remarie. Or, ce sont précisément ces couples qui ont à compléter leur descendance. On sait de plus que la majorité des divorcés se remarient à des célibataires, ce qui augmente encore les chances que des enfants naissent de ces nouvelles unions.

Jusqu'à présent, le remariage pouvait donc prolonger la durée d'exposition au risque de fécondité et permettre aux couples de compléter leur descendance. Mais au niveau du remariage même, des changements s'annoncent. Le remariage serait à la baisse. Contrairement à ce que pensent Norton et Glick de la baisse des remariages pour les Etats-Unis, Louis Roussel[53] croit que, dans certains pays d'Europe au moins, la baisse récente des remariages révèle des changements qui dépassent de loin un simple changement de calendrier. Il favorise la thèse d'un changement durable des comportements. Ce qui nous intéresse, c'est que cette baisse toucherait davantage les moins de 35 ans. La cohabitation se répandrait aussi chez les divorcés, et le remariage comme le premier mariage ne trouverait sa justification que dans un projet de fécondité. Un nombre croissant de divorcés iraient encore plus loin et dissocieraient mariage et fécondité. A ce sujet, remarquons (tableau 5.15) qu'en 1981, les femmes divorcées et séparées légalement ont donné naissance à 1 255 enfants hors mariage. Il semble bien que marié ou non, on trouve les moyens de réaliser ses désirs de fécondité, et que la baisse des remariages pas plus que celle des premiers mariages ne pourrait empêcher les femmes de compléter leur descendance. On regrette qu'il y ait peu d'études de la fécondité des femmes divorcées remariées au Québec. Il s'agirait à cet effet de jumeler les fichiers de divorces, de mariages et de naissances pour connaître la fécondité de celles qui se remarient. Un de nos sou-

---

52. Voir le tableau 5.8.

53. L. Roussel, "Le remariage...", op. cit.

haits, c'est qu'une telle étude se réalise dans la mesure où le phénomène du divorce prend de l'ampleur. A l'heure actuelle, rien ne permet de croire cependant que le divorce tend à réduire la fécondité. Si la fécondité des Québécoises se situait au niveau des années cinquante, le divorce aurait sans doute des répercussions, mais au niveau actuel (moins de 2 enfants par couple en moyenne), certains délais peuvent bien survenir au cours de la période féconde sans qu'il y ait de répercussions sur la descendance. D'ailleurs, depuis 1972, l'indice synthétique de fécondité a peu varié, malgré une fréquence élevée de divorces.

5.4.3 Conclusion

Que pouvons-nous conclure du changement des modes de vie familiale comme incidence sur la fécondité? Selon l'état de nos connaissances, il semble bien que, quelle que soit l'évolution des modes de vie familiale la fécondité ne sera pas affectée à la baisse, du moins à moyen terme. Ce qui est plus important à considérer encore que les modes de vie familiale eux-mêmes, c'est l'idée nouvelle qu'on se fait de la vie en couple. Ce qui prime d'abord pour le couple, c'est l'équilibre affectif et la recherche du bonheur. L'enfant sera privilégié dans la mesure où il apparaîtra comme un complément nécessaire et indispensable des relations internes du couple. La décision d'avoir des enfants est donc désormais liée au désir ressenti d'un meilleur équilibre affectif et à l'image que le couple se fait de son bonheur. C'est en tout cas ce que démontre l'enquête auprès des jeunes en France[54]. Malgré des changements importants dans les modes de vie familiale, toutes les enquêtes, tant au Québec qu'ailleurs, montrent que la famille et la vie en couple demeurent des valeurs privilégiées. Ce sur quoi il faut davantage s'attarder, c'est sur les intentions de ceux qui commencent leur vie féconde et sur les représentations qu'ils se font de l'enfant au niveau des attentes affectives. Tant que l'enfant apparaîtra nécessaire à l'équilibre du couple ou même à la personne vivant seule, on trouvera bien une occasion ou un moment pour les mettre au monde, que ce soit en mariage ou hors mariage.

---

54. L. Roussel, "Générations...", op. cit.

Ouvrages cités

Clayton R. et H. Voss, "Shacking Up: Cohabitation in the 1980's", Journal of Marriage and the Family, no 39, p. 273-284.

Deckert, Pamela et Régis Langelier, Divorce tardif-étude sur les divorces québécois après 20 ans ou plus de mariage, Rapport de recherche remis au ministère des Affaires sociales du Québec, 1979.

Festy, Patrick, "Le nouveau contexte du mariage", Population et sociétés, no 131, janvier 1980.

Festy, Patrick et France Prioux, "Le divorce en Europe depuis 1950", Population, 30e année, no 6, novembre-décembre 1975, p. 975-1016.

Frinking, Gérard, "L'influence des réformes législatives sur le nombre de divorces: une analyse comparative", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 1, avril 1981, p. 67-85.

Glick, Paul C. et Arthur J. Norton, "Marrying, Divorcing and Living Together in the U.S. Today", Population Bulletin, Washington D.C., Population Reference Bureau, vol. 32, no 5.

Glick, Paul C. et Graham B. Spanier, "Married and Unmarried Cohabitation in the United States", Journal of Marriage and the Family, vol. 42, no 1, février 1980.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité en 1980", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981.

Lederman, S., "Les divorces et les séparations de corps en France", Population, no 2, 1948, p. 311-344.

Lefebvre, Pierre, La révolution tranquille des modes de vie familiaux: une analyse des implications socio-économiques et de l'adéquation des politiques sociales, Montréal, Université du Québec à Montréal, juillet 1980.

Michael, Robert T., "The Rise in Divorce Rates, 1960-1974: Age-Specific Components" Demography, vol. 15, no 2, mai 1978, p. 177-182.

Ministère de l'Education, Les valeurs des jeunes de 16 à 20 ans, Québec, Gouvernement du Québec, 1980.

Monnier, Alain, "La conjoncture démographique. L'Europe et les pays développés d'outre-mer", Population, 35e année, no 4-5, juillet-octobre 1980, p. 913-925.

Norton, Arthur J., "The Influence of Divorce on Traditionnal Life-Cycle Measure", Journal of Marriage and the Family, vol. 42, no 1, février 1980, p. 63-69.

Rapport du groupe de travail "Prospective de la famille", Commissariat du plan, préparation du huitième plan 1981-1985, La documentation française.

Roussel, Louis, "Générations nouvelles et mariage traditionnel, Enquête auprès des jeunes de 18 à 30 ans", Population, 34e année, no 1, janvier-février 1979, p. 141-161.

Roussel, Louis, "La cohabitation juvénile en France", Population, 33e année, no 1, janvier-février 1978, p. 15-42.

Roussel, Louis, "Le remariage des divorcés", Population, 36e année, no 4-5, juillet-octobre 1981, p. 765-790.

Roussel, Louis et Patrick Festy, L'évolution récente des attitudes et des comportements à l'égard de la famille dans les états membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Études démographiques, no 4, 1979.

Smith, Ralph E., The Subtle Revolution, Washington, 1979.

Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Age, sexe et état matrimonial, no 92-901 au catalogue, volume 1, septembre 1982.

CHAPITRE 6

L'AVORTEMENT ET LA STERILISATION: EVOLUTION DE DEUX PRATIQUES DE PREVENTION DES NAISSANCES DE 1971 A 1981

Louis Duchesne

Chapitre 6 - L'avortement et la stérilisation: évolution de deux pratiques de prévention des naissances de 1971 à 1981

Certains auteurs ont qualifié de révolution contraceptive la diffusion rapide des nouvelles méthodes contraceptives efficaces pendant les années soixante. Henripin et al.[1] mentionnent que ce concept "ne peut trouver d'application plus exemplaire qu'au sein de la société québécoise au cours des dernières années". C'est évidemment la pilule qui fut le catalyseur de cette révolution. L'étude de la fécondité permet de voir les effets de la contraception mais les enquêtes seules peuvent estimer l'utilisation et le choix des méthodes contraceptives. L'enquête de Henripin et al. est riche d'enseignement sur la période pré-1971 et donne certaines tendances nouvelles pour le lustre 1971-1976. La principale de ces tendances est la diffusion de la stérilisation. Or, la stérilisation est un acte médical qui est dûment enregistré avec les caractéristiques démographiques principales des patients (âge et sexe). Nous pouvons donc étudier avec les outils démographiques habituels l'évolution de la stérilisation dans notre société.

L'avortement thérapeutique n'est pas à proprement parler une méthode contraceptive, mais sert néanmoins à éviter une naissance non désirée. Les avortements sont à peu près absents de l'échantillon de Henripin et al., mais les statistiques disponibles permettent de mesurer l'importance grandissante de cette pratique.

Les avortements thérapeutiques et les stérilisations sont des actes médicaux qui sont défrayés par la Régie de l'assurance-maladie du Québec; nous utilisons les statistiques de cet organisme et l'on peut croire qu'elles sont assez complètes, puisqu'elles servent de base aux honoraires des médecins payés à l'acte. Notons toutefois que nous ne connaissons pas grand-chose des avortements clandestins ou camouflés.

---

1. J. Henripin, P.M. Huot, E. Lapierre-Adamcyk et N. Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Ces deux phénomènes sont des actes très importants qui mettent fin à une grossesse ou à la fertilité d'un homme et d'une femme (notons néanmoins qu'il existe une certaine réversibilité de la stérilisation). L'étude du recours à l'avortement ou à la stérilisation est donc à la fois plus pertinente à cause de l'efficacité de ces méthodes et plus facile parce que mieux mesurée que l'étude d'autres méthodes de prévention comme par exemple l'utilisation des condoms.

Nous présentons ici des nombres d'événements, des taux et des indices. Comme l'étude de ces phénomènes est nouvelle, les indices conjoncturels sont d'interprétation délicate.

6.1 Les avortements thérapeutiques

Les avortements thérapeutiques sont un phénomène nouveau puisque ce n'est que depuis 1969 qu'ils sont permis par une loi du Parlement canadien modifiant le Code criminel. Leur nombre augmente en progression géométrique de 1971 à 1980, comme on le voit au graphique 6.1 dont l'échelle est semi-logarithmique. En 1981, on a effectué 14 200 avortements thérapeutiques comparativement à 5 300 en 1975, soit une multiplication de leur nombre de 2,7 en seulement six ans (tableau 6.1)[2].

Le rapport des avortements thérapeutiques pour 100 naissances augmente beaucoup tout au long de la décennie (tableau 6.1). Ce rapport n'est pas le meilleur indice pour mesurer les avortements, mais il se calcule facilement et permet les comparaisons internationales (tableau 6.2).

En 1981 on compte au Québec 15 avortements thérapeutiques pour 100 naissances vivantes, ce qui est un taux beaucoup plus faible qu'en Ontario (25% en 1980) ou aux Etats-Unis (44% en 1979). En Europe, pour l'année 1980, les niveaux sont assez variés, 10% seulement aux Pays-Bas, 21%

---

2. Pour l'année 1982, le nombre d'avortements thérapeutiques effectués au Québec est de 15 385.

Tableau 6.1

Nombre d'avortements thérapeutiques et rapport pour 100 naissances vivantes, Québec, 1971-1981

Année	Avortements thérapeutiques[1]	Rapport (%)
1971	1 275	1,4
1972	2 412	2,7
1973	2 774	3,1
1974	4 093	4,5
1975	5 280	5,6
1976	7 139	7,3
1977	8 069	8,3
1978	9 805	10,2
1979	11 759	11,8
1980	14 288	14,7
1981	14 193	14,9

Note: 1. Nombre d'avortements thérapeutiques effectués par l'ensemble des médecins, dans le cadre de l'assurance-maladie (rémunération à l'acte).
Il s'agit du rôle 1 seulement (intervention principale).

Source: Régie de l'assurance-maladie du Québec.

en France, 35% en Italie et 41% au Danemark. Dans une perspective internationale, le recours à l'avortement apparaît donc relativement modéré au Québec. Il n'en reste pas moins que les raisons médicales sont prises dans un sens assez large et qu'il serait plus juste de parler d'avortements provoqués légalement que d'avortements thérapeutiques.

Tableau 6.2

Rapport des avortements provoqués légalement pour 100 naissances vivantes dans quelques pays, 1980

Québec	14,7
Ontario	24,8
Canada	17,9
Etats-Unis	44,3 (1979)
RFA	14,2 (1979)
France	21,1
Italie	35,5
Danemark	40,6
Pays-Bas	10,2

Sources: Les données pour l'étranger proviennent de A. Monnier, "La conjoncture démographique. L'Europe et les pays développés d'outre-mer", Population, 36e année, no 4-5, juillet-octobre 1981, p. 892.

Conseil de l'Europe, Evolution démographique récente dans les états membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Rapports par pays établis par les membres du Comité directeur pour les questions démographiques, 1981.

On mesure mieux les avortements en calculant des taux par âge; la somme des taux donne le nombre moyen d'avortements ou l'indice synthétique des avortements thérapeutiques (tableau 6.3). Les indices sont en nette progression. L'indice de 0,25 de 1981 indique que si l'on observait les taux de 1981 dans une cohorte de 100 femmes, elles cumuleraient 25 avortements au cours de leur vie ou 0,25 avortement en moyenne par femme. Cela ne signifie pas que 25% des femmes se feraient avorter puisque l'acte peut être répété pour une même femme. Cet indice de 0,25 n'est pas négligeable mais est quand même modéré. Par exemple, le Danemark, qui accepte l'avortement sur demande, a un indice de 0,75 en 1976.

Tableau 6.3

Indice synthétique des avortements thérapeutiques[1], Québec, 1973-1981

Année	Indice synthétique
1973	0,063
1974	0,085
1975	0,105
1976	0,133
1977	0,146
1978	0,177
1979	0,204
1980	0,251
1981	0,245

Note: 1. Nous avons utilisé les données par groupe d'âge de Statistique Canada pour calculer les indices de 1973 à 1975.

Sources: Calculs effectués par le B.S.Q. à partir de données provenant de Statistique Canada (1973 à 1975) et de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (1976 à 1981).

On peut mentionner, en passant, l'absence de corrélation entre les taux de fécondité et les taux d'avortement. En 1976, le Danemark a eu un indice synthétique de fécondité très près de celui du Québec (1,75 en regard de 1,81) alors que les taux d'avortement étaient de beaucoup supérieurs. On remarque par ailleurs que l'indice synthétique de fécondité est resté stable au Québec ces dernières années malgré la croissance des avortements.

Les taux d'avortement thérapeutique par groupe d'âge pour l'année 1981 sont illustrés au graphique 6.2. Les taux sont assez élevés chez les femmes de 15-19 ans, 9 pour mille, et un peu plus encore chez les

femmes de 20-24 ans, 14 pour mille. Les taux diminuent ensuite de façon presque linéaire et sont presque nuls à 45-49 ans. Ce sont surtout les jeunes femmes qui ont recours à l'avortement et il s'agit principalement de femmes célibataires: en 1978, par exemple, 59% des avortements thérapeutiques ont été effectués sur des célibataires.

6.2 Les stérilisations

Comparativement aux avortements et aux autres méthodes contraceptives, la stérilisation est un moyen radical et quasi-irréversible, qui en pratique met un terme à la vie reproductive. On peut penser en effet que les couples qui ont recours à la stérilisation sont bien décidés à ne plus avoir d'enfants car le retour à la fertilité est difficile et incertain.

Le tableau 6.4 donne le nombre d'hystérectomies, de stérilisations féminines et de vasectomies effectuées au Québec de 1971 à 1981 (voir aussi le graphique 6.1) Les hystérectomies ou les ablations de l'utérus n'ont pas pour but premier mais comme conséquence la stérilisation. Le terme "stérilisation" est utilisé ici spécifiquement pour les femmes: cette intervention chirurgicale a pour but principal de mettre fin à la vie reproductive. Les vasectomies sont les stérilisations masculines.

Le nombre de femmes qui se font stériliser a crû rapidement jusqu'en 1974. Le maximum est atteint en 1978 avec 32 368 stérilisations. Leur nombre diminue depuis; en 1981 on en compte 23 517. Quant aux vasectomies, on peut difficilement accepter le chiffre de 1972 qui semble une erreur. Leur nombre diminue légèrement de 1973 à 1976 puis croît rapidement depuis, pour atteindre 15 317 en 1980. On observe toutefois une baisse pour l'année 1981 avec 13 000 vasectomies. Le nombre d'hystérectomies est assez constant et fluctue autour de 19 000 et de 20 000[3].

---

3. En 1982, le nombre d'hystérectomies, de stérilisations féminines et de vasectomies effectuées au Québec est respectivement de 17 378, de 24 676 et de 15 541.

Tableau 6.4

Nombre[1] d'hystérectomies, de stérilisations féminines et de vasectomies, Québec, 1971-1981

Année	Hystérectomies	Stérilisations féminines	Vasectomies
1971	19 376	5 705	6 527
1972	20 144	13 389	15 329
1973	21 857	23 425	8 647
1974	20 576	28 394	8 305
1975	19 549	28 806	8 157
1976	17 368	27 395	7 771
1977	19 476	31 806	9 991
1978	19 125	32 368	13 777
1979	17 786	27 477	14 161
1980	20 196	26 705	15 317
1981	17 338	23 517	13 000

Note: 1. Nombre de certains actes chirurgicaux dispensés par l'ensemble des médecins, dans le cadre de l'assurance-maladie (rémunération à l'acte). Il s'agit du rôle 1 seulement (intervention principale).

Source: Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Nous pouvons calculer à partir de 1976 les taux par âge; le cumul de ces taux constitue les indices synthétiques des hystérectomies, des stérilisations féminines et des vasectomies (tableau 6.5).

Les indices sont très élevés. Rappelons leur signification; si les taux d'une année étaient ceux d'une cohorte, l'indice indiquerait la fréquence du phénomène. Ainsi si les taux de 1977 et 1978 restaient constants pendant une longue période, 70% des femmes se feraient stériliser et 37% subiraient une hystérectomie avant 50 ans. Le niveau très élevé des stérilisations féminines indique probablement une récupération d'actes qui n'ont pas été faits dans le passé, et il est difficile d'évaluer quand et à quel niveau les indices se stabiliseront; ils diminuent d'ailleurs en 1979, en 1980 et plus encore en 1981.

Graphique 6.1
Nombre d'avortements, d'hystérectomies, de stérilisations féminines et de vasectomies, Québec, 1971 - 1981

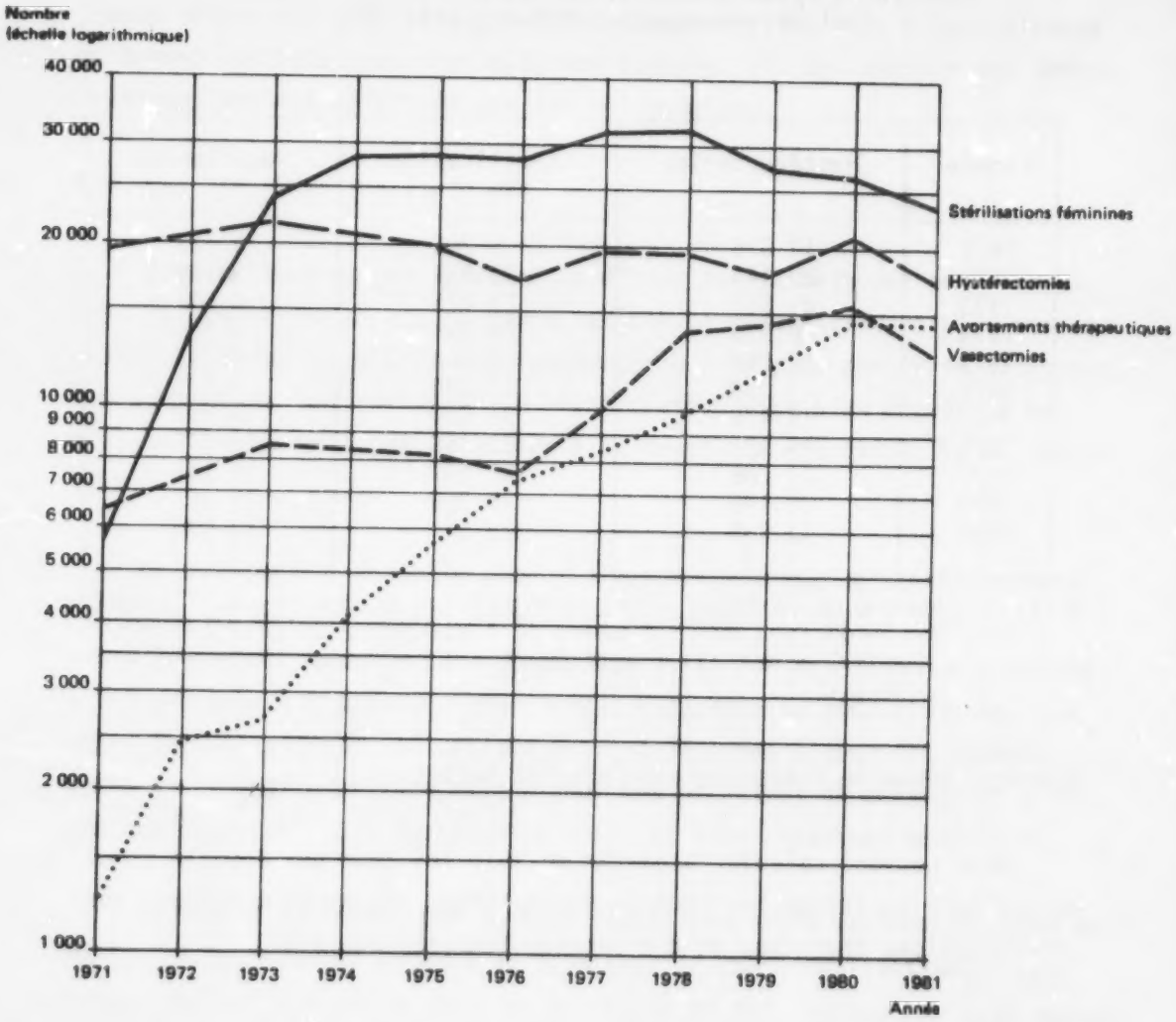

Sources: Tableaux 6.1 et 6.4.

Graphique 6.2
Taux d'avortement thérapeutique, de stérilisation féminine, d'hystérectomie et de vasectomie par groupe d'âge, Québec, 1981

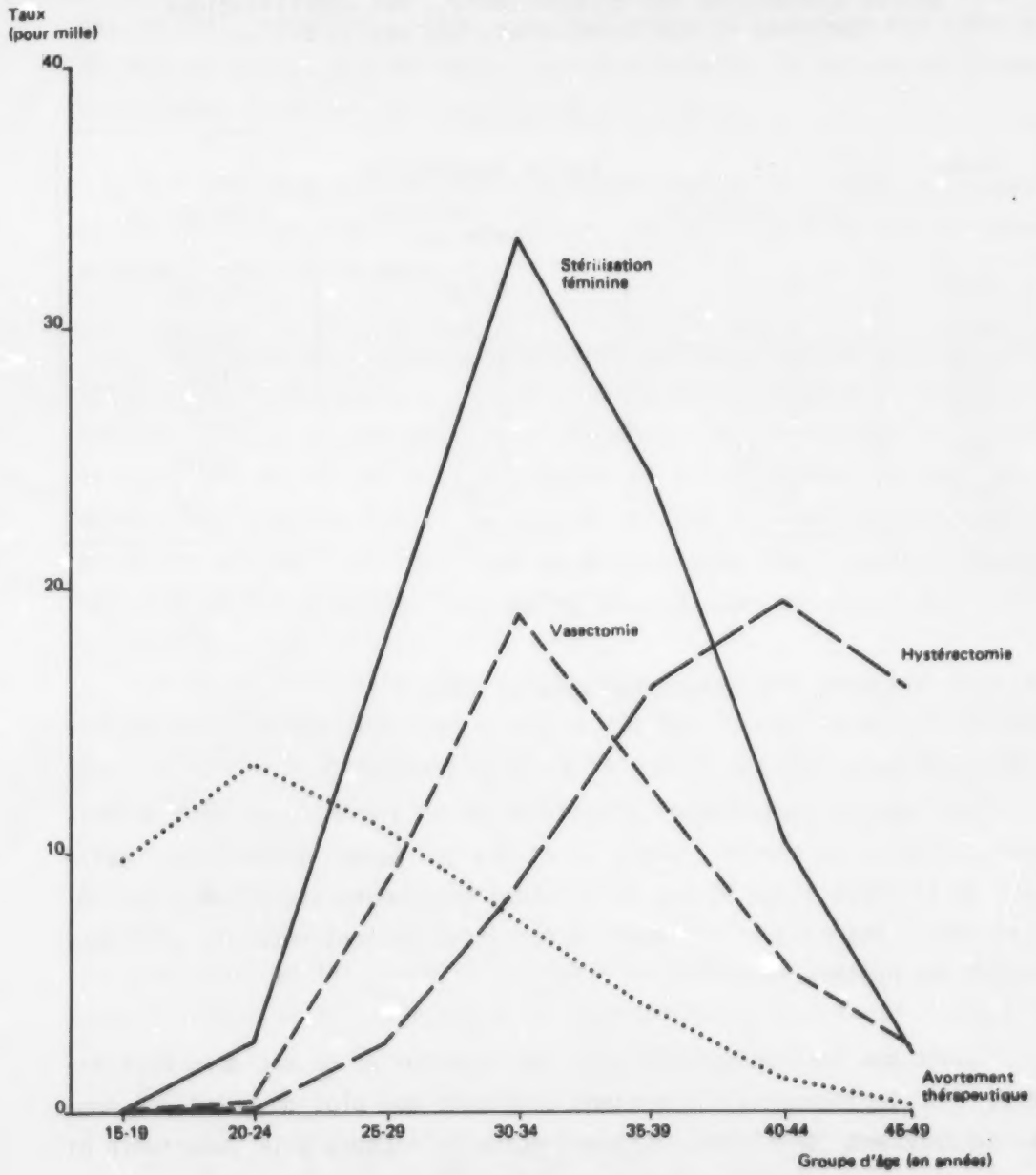

Source: Régie de l'assurance - maladie du Québec.

Tableau 6.5

Indice synthétique des hystérectomies, des stérilisations féminines et des vasectomies, Québec, 1976-1981

Année	Indice synthétique		
	Hystérectomies[1]	Stérilisations féminines[1]	Vasectomies[2]
1976	0,342	0,627	0,192
1977	0,375	0,705	0,238
1978	0,371	0,701	0,320
1979	0,341	0,580	0,321
1980	0,386	0,549	0,333
1981	0,322	0,459	0,254

Notes: 1. Cumul des taux jusqu'à 49 ans.
2. Cumul des taux jusqu'à 59 ans.

Source: Régie de l'assurance-maladie du Québec.

Les indices synthétiques d'hystérectomies avant 50 ans sont relativement stables et élevés: entre 32 et 39% des femmes subiraient l'ablation de l'utérus avant 50 ans et seraient évidemment stérilisées par le fait même. Notons que les femmes stérilisées peuvent encourir ultérieurement une hystérectomie.

Quant aux indices synthétiques des vasectomies de ces dernières années, ils impliquent s'ils restent constants que plus du quart des hommes se feraient stériliser. L'écart entre le recours à la vasectomie et la stérilisation féminine diminue considérablement ces dernières années.

Les taux de 1981 par groupe d'âge sont illustrés au graphique 6.2. C'est surtout après 30 ans que les Québécois se font stériliser, mais le taux de stérilisation des femmes de 25-29 ans n'est pas à négliger.

L'âge moyen des femmes à la stérilisation passe de 35,0 en 1976 à 34,0 ans en 1981, tandis que l'âge moyen des hommes à la vasectomie diminue de 38,9 en 1976 à 35,4 en 1981. Le rajeunissement du calendrier permet d'expliquer en partie le niveau élevé des indices.

Des personnes qui se sont fait stériliser en 1981, 66% des femmes et 61% des hommes n'avaient pas 35 ans, 29% des femmes et 21% des hommes n'avaient même pas 30 ans.

L'addition des indices synthétiques des hystérectomies et des stérilisations féminines, qui dépasse l'unité certaines années, prouve que les indices conjoncturels sont exagérés. Marcil-Gratton[4] a estimé le cumul des recours à la stérilisation et à l'hystérectomie dans les générations (tableau 6.6). Au 1er janvier 1980, la moitié des femmes de 40 ans ont subi une intervention chirurgicale stérilisante; à 35 ans, 39% sont déjà stérilisées tout comme 18% à 30 ans.

Avec une telle fréquence d'actes médicaux ayant comme but ou comme conséquence la stérilisation et ce, à des âges assez jeunes, il ne faut pas s'attendre à un relèvement de la fécondité aux âges avancés ou de rang élevé.

6.3 Conclusion

La chute de la fécondité a précédé au Québec le recours massif à la stérilisation et à l'avortement et la propension, importante pendant la

---

4. N. Marcil-Gratton, "Le recours spectaculaire à la stérilisation au Québec de 1971 à 1979", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981.

Tableau 6.6

Estimation de la fraction cumulée (pour mille) des ligatures et des hystérectomies pour les générations de 1929 à 1964 jusqu'en 1980, Québec

Année de naissance	Age au 1er janvier 1980 (en années)	Cumul[1] pour 1 000 femmes
1964	15	0,2
1963	16	0,3
1962	17	0,4
1961	18	0,9
1960	19	1,0
1959	20	2,1
1958	21	3,2
1957	22	6,0
1956	23	9,7
1955	24	16,5
1954	25	28,8
1953	26	44,6
1952	27	67,3
1951	28	93,6
1950	29	128,9
1949	30	177,0
1948	31	221,7
1947	32	270,0
1946	33	312,1
1945	34	354,0
1944	35	389,9
1943	36	412,1
1942	37	454,7
1941	38	460,3
1940	39	483,9
1939	40	509,0
1938	41	497,7
1937	42	487,8
1936	43	515,6
1935	44	518,8
1934	45	521,2
1933	46	468,0
1932	47	457,8
1931	48	441,4
1930	49	383,3
1929	50	333,5

Note: 1. Ce cumul inclut une estimation des stérilisations antérieures à 1971, et est ajusté pour éviter de compter deux fois les femmes ayant subi les deux interventions.

Source: N. Marcil-Gratton et E. Lapierre-Adamcyk, La stérilisation au Québec, 1971 à 1979, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Rapport de recherche soumis au Conseil québécois de la recherche sociale, automne 1981.

décennie soixante-dix, à recourir à ces interventions n'a pas été accompagnée de variations marquées de la fécondité générale. Il n'y a donc pas de lien direct entre le niveau de fécondité et les nombres d'avortements et de stérilisations.

Le recours à l'avortement thérapeutique peut être qualifié d'important mais il reste modéré si on le compare avec la situation d'autres pays.

La diffusion de la stérilisation est plus inquiétante puisque c'est un acte plus draconien et un refus total de toute conception future. Cette méthode radicale est ou sera utilisée par plus de la moitié des femmes et à un âge de plus en plus jeune. Les hommes ont moins recours à la stérilisation que les femmes, mais le nombre de vasectomies augmente beaucoup ces dernières années et l'écart entre les sexes diminue. La vasectomie est une méthode plus "légère" que la ligature des trompes et est même assez facilement réversible.

Ouvrages cités

Conseil de l'Europe, Evolution démographique récente dans les états membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, Rapports par pays établis par les membres du Comité directeur pour les questions démographiques, 1981.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Marcil-Gratton, Nicole, "Le recours spectaculaire à la stérilisation au Québec de 1971 à 1979", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 189-210.

Marcil-Gratton, Nicole et Evelyne Lapierre-Adamcyk, La stérilisation au Québec, 1971 à 1979, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Rapport de recherche soumis au Conseil québécois de la recherche sociale, automne 1981.

Monnier, Alain, "La conjoncture démographique. L'Europe et les pays développés d'outre-mer", Population, 36e année, no 4-5, juillet-octobre 1981, p. 883-896.

CHAPITRE 7

FACTEURS EXPLICATIFS DE LA BAISSE DE LA FECONDITE QUEBECOISE: FAITS ET COMMENTAIRES

Lyse Frenette

Chapitre 7 - Facteurs explicatifs de la baisse de la fécondité québécoise: faits et commentaires

Dans les études portant sur la baisse de la fécondité de beaucoup de pays on trouve des circonstances similaires, encore que des phénomènes particuliers à chaque endroit rendent spécifique toute manifestation d'une baisse de fécondité.

On peut cependant présenter des modèles d'ajustement de la fécondité à certains facteurs sociaux. Ces modèles mettent en relation une série de variables et la fécondité, sans toutefois toujours délimiter la causalité entre les phénomènes. On parle généralement de facteurs associés plutôt que de causes, car la complexité sociale favorise souvent l'interdépendance des phénomènes.

Nous tenterons ici, à l'aide d'un modèle proposé par un sociologue américain, de préciser le contexte québécois de la baisse de la fécondité[1]. Nous dégagerons si possible les facteurs étant intervenus de même que leur mode d'intervention. Notons toutefois que nous ne retiendrons que les variables qui ont déjà fait l'objet d'études parce que, d'une part, il faut nous limiter aux recherches existantes et d'autre part, ce sont généralement des variables quantifiables qui y sont présentes, facilitant la mesure des phénomènes.

En réalisant notre tâche nous essayerons de saisir si l'évolution des facteurs considérés est irréversible, c'est-à-dire si l'on peut penser que la baisse observée s'achève, s'accentuera ou sera modifiée à la hausse dans les années qui viennent.

---

1. Nous expliquons plus loin pourquoi nous avons dû nous limiter à la fécondité légitime, c'est-à-dire aux enfants nés de parents mariés.

7.1 Baisse fictive et baisse réelle

Bien que l'essentiel de nos recherches portera sur la baisse réelle de la fécondité, il semble opportun au départ de distinguer deux indices souvent rapportés quand on parle de la baisse de la fécondité.

D'abord, une série d'indices que l'on qualifie de "transversaux" donnent une image de la fécondité telle qu'elle se manifeste une année donnée. On trouve ainsi le taux de natalité, le taux global de fécondité générale et les taux de fécondité par âge dont la somme, pour une année, correspond à l'indice synthétique de fécondité pour l'année en question.

Cette valeur est un peu fictive car elle représente le nombre moyen d'enfants mis au monde par les différentes générations de femmes qui composent la population cette année-là. L'indice synthétique de fécondité simule donc le comportement procréateur des femmes en faisant comme si le nombre moyen d'enfants qu'il représente était celui qu'une génération ou cohorte atteindrait au bout de ses années reproductives. Il est plutôt la somme de différents comportements reproductifs à un certain moment. Ses fluctuations témoignent ainsi des facteurs conjoncturels en présence et il faut plutôt se référer à la descendance finale de chaque génération de femmes pour avoir une nette idée de l'évolution de la fécondité. Toutefois, l'indice synthétique permet des comparaisons d'une année à l'autre ou entre les pays et demeure un outil important, d'autant plus que pour avoir la descendance finale des femmes par génération, il faut attendre qu'elles aient complété ou presque terminé leur vie reproductive, c'est-à-dire qu'elles aient dépassé la quarantaine.

Afin de clarifier la comparaison de chacun des indices au Québec, nous donnons au graphique 7.1 l'évolution de l'indice synthétique de

fécondité du Québec de 1926 à 1981 de même que les descendances finales des générations 1901-1902 à 1955-1956.

Nous remarquons que les variations de l'indice synthétique sont plus prononcées même si, dans l'ensemble, les deux courbes évoluent de façon assez semblable. De plus, alors que la descendance finale diminue progressivement depuis les générations 1924-1925 pour se stabiliser légèrement sous 2 enfants par femme chez celles d'après-guerre, l'indice synthétique demeure élevé jusqu'aux années soixante pour chuter brusquement jusqu'un peu après 1970 et se maintenir depuis sous la descendance finale prévue. Patrick Festy[2] commente ainsi l'évolution récente des deux phénomènes:

> Par la concentration des naissances au début du mariage, la fécondité des années 50 s'est trouvée exagérée par rapport à celle des cohortes correspondantes, alors que l'allongement des intervalles entre naissances place, au contraire, les indices annuels au-dessous des descendances prévues dans les cohortes à la fin des années 60. C'est cet enchaînement qui rend si spectaculaire la baisse des indices annuels.

C'est donc dire que l'indice synthétique, cité très souvent tout comme les autres indices du moment, donne une image déformée de l'évolution de la fécondité. Il faut lui préférer la descendance finale. Cependant, cette dernière doit être prévue pour les générations récentes et il faut référer soit à des hypothèses ou aux intentions des couples sur cette question. Malgré tout, c'est cette descendance finale qui représente vraiment la fécondité effective, et c'est vraiment la baisse de cette descendance qui témoigne de la diminution réelle de la fécondité.

---

2. P. Festy, "Fécondité des mariages au Québec, d'après l'enquête famille de 1971", Population, 31e année, no 4-5, juillet-octobre 1976, p. 891.

Graphique 7.1
Évolution de l'indice synthétique de fécondité et descendance finale au Québec, 1926 à 1981

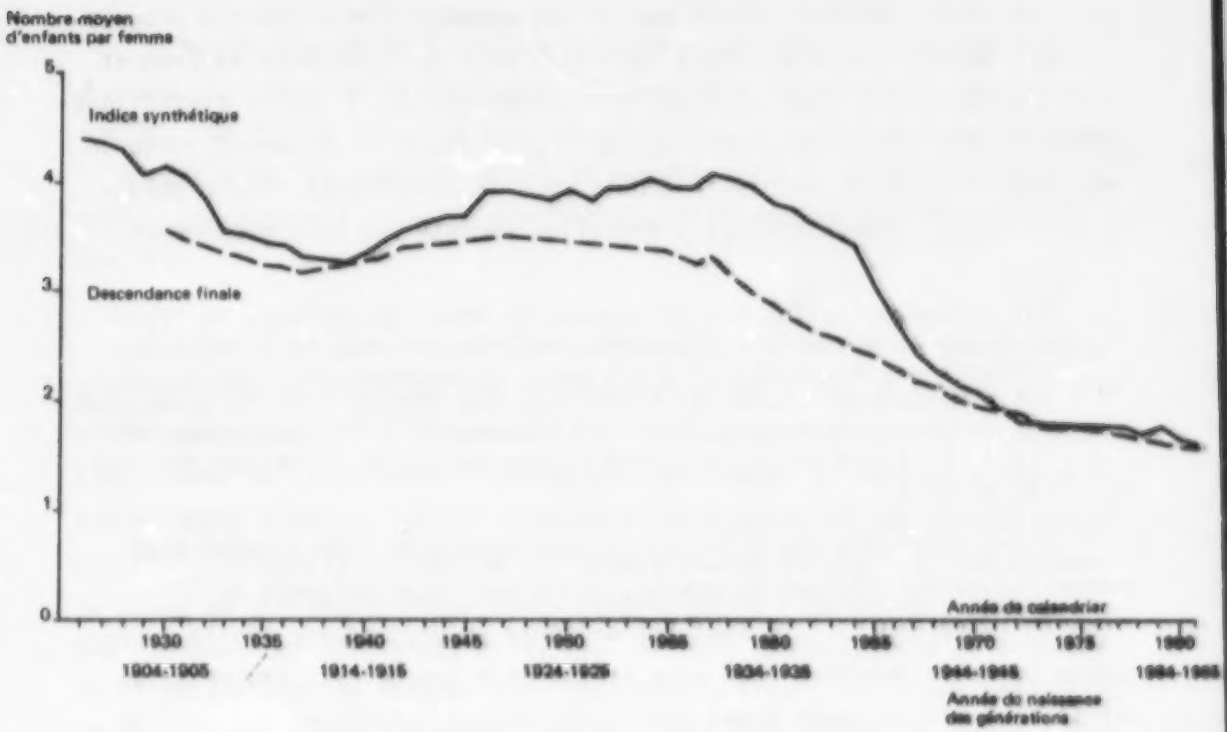

Sources: Tableau 3.2 (chapitre 3) et tableau 4.4 (chapitre 4).
Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, vol. 4, 1978.

7.2 Le modèle de Freedman

La descendance finale, qui constitue la variable dépendante à l'étude, est passée de plus de 4 enfants par femme chez les générations du début du siècle à moins de 2 enfants, tel qu'on le prévoit pour les générations postérieures à 1950.

C'est cette baisse[3] que nous essayons de comprendre ici, à l'aide d'un modèle proposé par le sociologue américain Ronald Freedman au début des années soixante et qui demeure toujours valable aujourd'hui.

Ce modèle[4], représenté schématiquement au tableau 7.1, spécifie que:

> la fécondité de n'importe quelle collectivité sociale tente de correspondre au niveau prescrit par les normes sociales, lesquelles s'ajustent aux variations du nombre d'enfants qui permettent la réalisation d'objectifs sociaux valorisés (trad. libre).

On y trouve une série de variables décrivant des classifications sociales ou culturelles (indicateurs sociaux), lesquelles interfèrent sur l'organisation familiale telle que prescrite par les normes ou vécue par les individus, laquelle à son tour influence la fécondité à travers des variables intermédiaires[5] liées de plus près à la reproduction.

---

3. La diminution de la descendance finale, illustrée au graphique 7.1, concerne la fécondité de l'ensemble des femmes, mariées ou non. Toutefois, les études que nous avons consultées ne considèrent que les femmes mariées c'est-à-dire la fécondité légitime. Comme nous nous limitons aux recherches existantes, il a fallu que l'examen des variables se fasse dans ce contexte, sur lequel nous reviendrons plus loin dans notre travail.

4. Voir R. Freedman, "The Sociology of Human Fertility: A Trend Report and Bibliography", Current Sociology, 1961-1962, p. 35-68.

5. Ces variables sont tirées d'une classification de K. Davis et J. Blake, "Social Structure and Fertility: An Analytic Framework", Economic Development and Cultural Change, vol. 4, no 3, avril 1956, p. 211-235.

Tableau 7.1

Facteurs reliés à la fécondité d'après une classification de R. Freedman

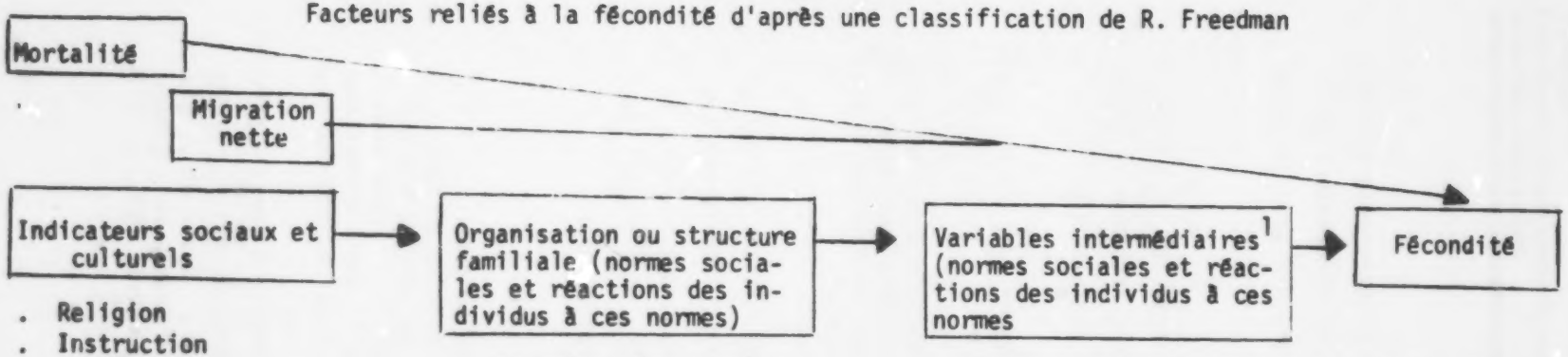

Note: 1. Traduction tirée de J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, Eléments de démographie, 2e partie, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, p. 220.

R. Freedman précise que son modèle d'analyse s'applique aux différents niveaux de fécondité d'une société ou aux différentes catégories ou strates à l'intérieur de la société. C'est surtout ce dernier point qui a été étudié à l'aide de son modèle, soit l'étude de la fécondité différentielle. Nous utilisons ici l'autre approche, soit comment le modèle de R. Freedman aide à expliquer l'évolution de la fécondité de la société québécoise dans le temps, en comparaison avec d'autres pays à l'occasion.

Notons que d'autres auteurs ont proposé différentes approches explicatives de l'évolution de la fécondité, l'accent étant mis, ces dernières années, sur des modèles issus de la théorie économique[6]. Toutefois, à notre avis, le modèle de Freedman tout en se conciliant très bien avec la théorie de la transition démographique[7], demeure plus global et il peut facilement intégrer les théories de "l'enfant-bien de consommation". C'est pourquoi, en le suivant d'assez près, nous nous proposons d'examiner comment les indicateurs sociaux suivants: religion, instruction, occupation et habitat, ont pu, en se modifiant, interférer sur l'organisation familiale normative et réelle, de même que sur des facteurs reliés aux relations sexuelles, à la conception et à la grossesse pour finalement intervenir sur les descendances souhaitées et réalisées. Nous nous inspirons donc fortement du modèle explicatif présenté par R. Freedman, mais en insistant sur les variables qui nous semblent avoir eu une importance particulière au Québec.

---

6. Voir B. Maris, "Une critique des modèles micro-économiques de la fécondité", Problèmes économiques, no 1.673, mai 1980, p. 18-26 (synthèse et bibliographie).

7. Théorie selon laquelle les populations traversent quatre phases au cours de leur évolution: 1) mortalité et fécondité élevées; 2) baisse de la mortalité et explosion démographique; 3) baisse de la fécondité; 4) fécondité et mortalité faibles. Voir J. Bourgeois-Pichat, "La baisse actuelle de la fécondité en Europe s'inscrit-elle dans le modèle de la transition démographique?", Population, 34e année, no 2, mars-avril 1979, p. 267-307.

7.3 La religion

7.3.1 Les valeurs associées à la fécondité au temps de la ferveur religieuse

> Seule la religion, avec ses notions de devoir, de sacrifice et d'amour donnera aux époux l'abnégation et le courage pour élever de nombreux enfants, indispensables à l'exploitation de la ferme, maintiendra l'autorité du père, le dévouement de la mère et le respect des enfants...[8]

C'est en bonne partie par la religion que sont dictés les rôles de chacun dans la famille traditionnelle. Le père détient l'autorité qui découle de sa position de chef. Cette autorité paternelle est d'ailleurs consacrée dans la loi. Toutefois c'est une autorité qui s'inspire directement des valeurs religieuses, dans le parallélisme entre la structure autoritaire et linéaire de l'Eglise catholique et celle de la famille qui doit avoir un chef[9].

Cette qualité de chef du père implique la soumission de la femme. "On connaît bien l'allégorie selon laquelle on demande à la femme d'être soumise au mari comme l'Eglise au Christ"[10].

La femme tire sa valorisation de son rôle de mère. Ce rôle implique, au niveau des comportements, renoncement et sacrifice pour elle-même, ce qui concorde parfaitement avec la dimension surnaturelle de sa vocation. Aussi, le travail à l'extérieur du foyer pouvant constituer une entrave à cette vocation, il est fortement déconseillé.

---

8. F. Desrochers, "La vie rurale (1947)" dans C. Carisse, La famille: mythe et réalité québécoise, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, mars 1974.
9. C. Carisse, ibid., p. 35.
10. Id., ibid., p. 34.

> La mère de famille qui travaille hors du foyer ne peut pas pourvoir comme elle le doit aux besoins des siens. Elle ne peut pas diriger comme elle seule peut le faire l'éducation physique, intellectuelle, spirituelle et morale de ses enfants[11].

Ces derniers pour leur part apprennent tôt qu'il ont contracté une dette envers ceux qui les ont mis au monde.

> Les premières perceptions que l'enfant sera porté à avoir de lui-même seront qu'il est une unité de rendement face à l'hypothèque qu'a engendrée sa naissance et qu'il n'existe qu'en fonction d'un travail à accomplir et d'un but prédéterminé à atteindre[12].

Toutefois, ils ne sont pas perçus comme un fardeau mais comme une espérance et une aide. C'est pourquoi ils sont souhaités en grand nombre, par l'Eglise et par la société en général. Nous reviendrons d'ailleurs plus loin sur cette question.

Le processus de socialisation est cependant spécifique pour chacun des sexes. Les garçons sont préparés à devenir des chefs et l'éducation de la jeune fille est organisée en fonction de son futur rôle de mère et ménagère. Soulignons aussi que toute l'éducation de l'enfant et de l'adolescent est à saveur religieuse:

> Très tôt, l'enfant sera placé en contact avec le privilège de devenir soit un représentant de Dieu, soit une épouse du Christ. Dans le choix d'un avenir, la question de base était avoir ou ne pas avoir la vocation[13].

L'Eglise véhicule et consacre donc une forte ségrégation des rôles des hommes et des femmes, réservant aux premiers les fonctions de chefs et plaçant femmes et enfants sous leur soumission. Si l'on se réfère au

---

11. Mgr L. Audet, "Discours (1959)" dans C. Carisse, op. cit., p. 26.
12. C. Carisse, ibid., p. 35.
13. Id., ibid., p. 37.

modèle de Freedman, on peut avancer que le facteur religieux au Québec a privilégié dans la famille une structure de pouvoir hiérarchisée avec l'homme comme détenteur de l'autorité et soumission des autres membres. Les tâches étaient aussi très distinctes pour les hommes (responsables économiques) et les femmes (responsables affectives).

Dans ce cadre, il est évident que les relations sexuelles ne sont admises que dans le mariage. Par ce sacrement, l'Eglise sanctifie l'union de l'homme et de la femme et la fin première du mariage se veut la procréation et l'éducation de ses enfants.

> Le mariage donne aux époux le droit de s'unir charnellement selon l'ordre et la nature dont Dieu est l'auteur. La nature de l'acte conjugal exige qu'il soit inséminateur, la fin première du mariage étant la procréation et l'éducation des enfants, le mariage ayant fin seconde l'épanouissement chrétien de l'amour conjugal[14].

Il n'est donc pas étonnant que la fécondité soit si fortement valorisée et exercée. D'ailleurs, comme le souligne aussi C. Carisse dans son étude sur la famille au Québec, dans toute ethnie minoritaire, l'Eglise catholique enseigne avec plus de vigueur les normes qui régissent la fécondité.

> Le devoir de fécondité tel que prescrit par l'Eglise a toujours coïncidé avec le devoir de survie des Canadiens français, l'un et l'autre étant parfois confondus dans une même vision[15].

Cette primauté à la fécondité laisse bien peu de place à la contraception. Il ne dépend pas des époux de vouloir la pratiquer. En cela aussi, ils sont soumis à l'autorité de l'Eglise.

---

14. Rév. Père J. d'Anjou (1959) dans C. Carisse, op. cit., p. 33.
15. C. Carisse, op. cit., p. 31.

> L'insémination humaine est donc une fonction sacrée par laquelle le couple se prête à Dieu, pour donner la vie, une vie immortelle destinée à la vision béatifique. Et de même que nul humain n'a un pouvoir discrétionnaire sur sa propre vie ou celle de son semblable, ainsi nul couple n'a un pouvoir discrétionnaire sur l'acte inséminateur de la fonction sexuelle qui a pour fin normale la procréation. Il faut écarter la pratique de l'interruption du rapport conjugal juste avant son terme normal mais aussi l'usage de contraceptifs, physiques ou chimiques destinés à faire obstacle au progrès de l'insémination[16].

Ainsi, si l'on résume ces quelques observations en rapport avec le modèle de R. Freedman, on peut dire que la religion, très importante au Québec jusqu'au début des années soixante, soutenait, dans la famille, une structure hiérarchisée du pouvoir avec consécration de l'autorité paternelle. De plus, la religion propageait une ségrégation des rôles entre l'homme, responsable du pouvoir économique, et la femme, vouée au bien-être affectif.

Etant donné que la famille puisait au clergé ses normes de conduite, les relations sexuelles hors du mariage étaient défendues et la contraception était pratiquement écartée puisque la fin première du mariage demeurait la procréation de nombreux enfants.

Baignant dans cette atmosphère, on comprend l'importance de la fécondité légendaire des Québécoises avant que la ferveur religieuse ne se mette à s'estomper; le seul moyen d'éviter une nombreuse progéniture tout en se conservant les grâces de ce monde et de l'autre était de se consacrer à la vie religieuse.

---

16. Rév. Père J. d'Anjou (1959) dans C. Carisse, op. cit., p. 33-34.

7.3.2 La baisse de l'influence religieuse

Il est certain que la baisse de l'influence de la religion n'est pas sans rapport avec les modifications des autres indicateurs sociaux et culturels (instruction, occupation, habitat) que nous considérons dans le reste du travail. Il n'est cependant pas question ici d'étudier l'influence de ces facteurs l'un sur l'autre, mais bien de voir comment chacun se situe en relation avec la fécondité.

Nous n'avons pas en main de mesure précise de la baisse de l'importance de la religion au Québec, de même que sa relation sur la fécondité. Cependant, on peut avoir, par l'enquête sur la famille au Québec[17], une certaine connaissance du sentiment religieux des Québécoises de même que de leur pratique religieuse. Ceci permet de mettre ces facteurs en relation avec le nombre d'enfants souhaités par ces femmes, de même qu'avec leur pratique contraceptive.

Tout en regrettant les limites que le peu de données sur la question nous imposent, l'enquête famille s'avère dans les circonstances la meilleure source d'information sur le sujet.

Clarifions deux points importants. L'enquête ne s'adressait qu'aux femmes déjà mariées en 1971 et nos observations ne concerneront que cette population. Toutefois, comme la fécondité demeure encore largement le fait de conjoints mariés au Québec (plus de 84% en 1981), malgré une légère progression de naissances hors mariage[18], le fait de considérer uniquement les femmes mariées ne distorsionne pas tellement les commentaires. De plus, cette enquête a été faite il y a dix ans, de sorte que certains résultats peuvent avoir perdu de leur actualité.

---

17. Enquête menée en 1971 auprès de 1 745 femmes mariées du Québec par une équipe du Département de démographie de l'Université de Montréal, dirigée par Jacques Henripin. Les résultats ont fait l'objet de plusieurs études que nous citerons à l'occasion.

18. Voir tableau A7.1 en annexe.

Autre fait à considérer, les questions sur la religion n'ont été posées qu'aux femmes de moins de 35 ans à l'époque. Aussi on ne peut faire un historique de la pratique et du sentiment religieux chez les Québécois et c'est regrettable. Ce sont toutefois les données les plus pertinentes dont nous disposions. Examinons-les.

Le tableau 7.2, issu des données de l'enquête, met en relation la religion (catégorie, sentiment et pratique) avec le nombre d'enfants souhaité par les femmes. Malgré que l'on ait constaté des variations de désir du nombre d'enfants dans le temps avec l'enquête-rappel de 1976 chez la moitié des femmes réinterrogées[19], il demeure intéressant d'examiner la relation entre les deux variables.

On constate d'abord que, quel que soit leur âge, les femmes sont très majoritairement de religion catholique et qu'environ la moitié pratiquaient toujours leur religion en 1971, cette fraction étant un peu plus forte chez les plus âgées. On est ainsi loin de la pratique religieuse du 19e siècle qui, croit-on, était unanime.

> On sait qu'au Québec, la pratique religieuse a baissé de façon spectaculaire. Déjà en 1962, l'enquête du professeur Norbert Lacoste auprès de la population catholique de Montréal révélait un taux de pratique qui se situe à quelque 66%[20].

Ces données témoignent donc de la baisse de la ferveur religieuse, encore que l'importance accordée à la religion ne découle pas nécessairement du taux de pratique religieuse. Néanmoins, c'est un indice mesurable. A-t-il quelque relation avec la fécondité?

---

19. J. Henripin, P.M. Huot, E. Lapierre-Adamcyk et N. Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

20. N. Lacoste, "La semaine religieuse" dans C. Carisse, op. cit., p. 65-66.

Tableau 7.2

Distribution des femmes désirant de 0 à 2 enfants, 3 et 4, 5 et plus suivant la religion de la femme et selon les groupes d'âge 15-24 ans et 25-34 ans au Québec

Religion [1]	15-24 ans				25-34 ans			
	0-2	3-4	5+	Ensemble [2]	0-2	3-4	5+	Ensemble [3]
1 Catholique pratiquante religieuse	24,1	34,5	52,3	31,6	29,5	42,1	54,6	39,0
2 Catholique pratiquante non religieuse	2,7	8,9	-	6,0	15,4	14,7	16,6	15,1
3 Catholique non pratiquante religieuse	22,3	22,1	16,0	21,7	15,2	13,2	7,8	13,2
4 Catholique non pratiquante non religieuse	32,8	25,8	31,7	29,0	19,7	17,3	13,7	17,7
5 Autre pratiquante religieuse	-	-	-	-	5,6	3,9	-	4,1
6 Autre pratiquante non religieuse	-	-	-	-	1,4	0,8	-	1,0
7 Autre non pratiquante religieuse	1,6	2,3	-	1,9	3,6	2,8	2,6	3,1
8 Autre non pratiquante non religieuse	10,4	5,6	-	7,3	5,4	4,7	3,5	4,8
Sans réponse	6,1	0,8	-	2,7	4,3	0,5	1,3	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Notes: 1. Les catégories représentées différencient la religion catholique des autres; de plus, la pratique se définit par la fréquentation d'un établissement religieux 2 à 3 fois par mois ou plus alors qu'on estime les femmes religieuses suivant qu'elles se considèrent assez ou très religieuses.
2. Inclut 0,7% des femmes dont on ignore le nombre d'enfants désirés.
3. Inclut 0,5% des femmes dont on ignore le nombre d'enfants désirés.

Source: L. Frenette, Etude des femmes mariées du Québec qui désirent peu d'enfants, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Mémoire de maîtrise, 1974.

Le tableau 7.2 nous donne certaines indications sur le sujet. Rappelons qu'il s'agit d'enfants désirés et non pas du nombre effectif que les femmes auront. Les données s'avèrent tout de même intéressantes.

Chez les plus jeunes comme chez les plus âgées, plus de la moitié des femmes catholiques religieuses et pratiquantes désirent 5 enfants ou plus alors que ce désir ne se retrouve pas à plus de 16% dans aucun autre sous-groupe, à l'exception des jeunes catholiques non religieuses et non pratiquantes. Toutefois, les femmes de ce groupe se sont mariées relativement jeunes, ce qui peut être associé à ce résultat. Presque aucune femme de religion autre que catholique ne désire 5 enfants ou plus.

Ces constatations sont aussi évoquées, de façon autre cependant, dans La Fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?

> Voici ces résultats (descendance finale prévue) par ordre décroissant de fécondité: femmes religieuses et pratiquantes: 3,22 enfants, femmes non religieuses mais pratiquantes: 2,99 enfants, femmes religieuses non pratiquantes: 2,75 enfants, femmes non religieuses non pratiquantes: 2,75 enfants[21].

La pratique religieuse semble donc être un facteur de différenciation important dans les désirs de fécondité. Si la pratique religieuse se réduit sans cesse comme on le signalait plus tôt, et on a tout lieu de croire qu'elle continue de le faire, il n'est pas étonnant que les différences de fécondité entre les femmes s'amenuisent, à la faveur d'une descendance finale plus réduite, puisque la fin première du mariage n'est plus la procréation de nombreux enfants.

---

21. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie Canadienne no 2, 1974, p. 62.

Un autre indice de la baisse de l'influence de l'Eglise sur le comportement procréateur peut être l'opinion des femmes sur la position de l'Eglise catholique en ce qui concerne la contraception. Dans l'enquête sur la famille, on a interrogé directement les femmes de moins de 35 ans sur leur accord ou non avec la position de l'Eglise. 19% des femmes se sont dites en accord, 73% en désaccord alors que 8% ne se sont pas prononcées[22]. De plus, on leur a demandé si une catholique devait se sentir moralement obligée de suivre la règle de l'Eglise, qu'elle soit d'accord ou non. Encore moins de femmes (13%) donnent leur accord alors que 78% s'y opposent, 9% ne répondent pas.

En plus de l'opinion des femmes sur la contraception, on peut aussi examiner leur pratique contraceptive. Le graphique 7.2, constitué aussi à partir des données de l'enquête sur la famille, compare les contraceptrices des couples catholiques, protestants ou autres selon les promotions de mariage. Deux phénomènes s'y manifestent de façon significative. D'une part, l'augmentation du pourcentage de contraceptrices en passant des promotions de mariage plus anciennes aux plus récentes est spectaculaire, peu importe la religion. D'autre part, l'écart entre les catholiques et les protestantes tend à se combler, le peu de cas de couples protestants interviewés rendant douteux le taux d'utilisation de 100% pour la promotion 1966-1971.

> Nous serions portés à croire qu'en fait les deux groupes se sont rejoints dans leur comportement chez les couples qui se sont mariés depuis 1960[23].

---

22. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 104.
23. Id., ibid., p. 130.

Graphique 7.2
Pourcentage de contraceptrices selon la promotion de mariage et la religion du couple au Québec

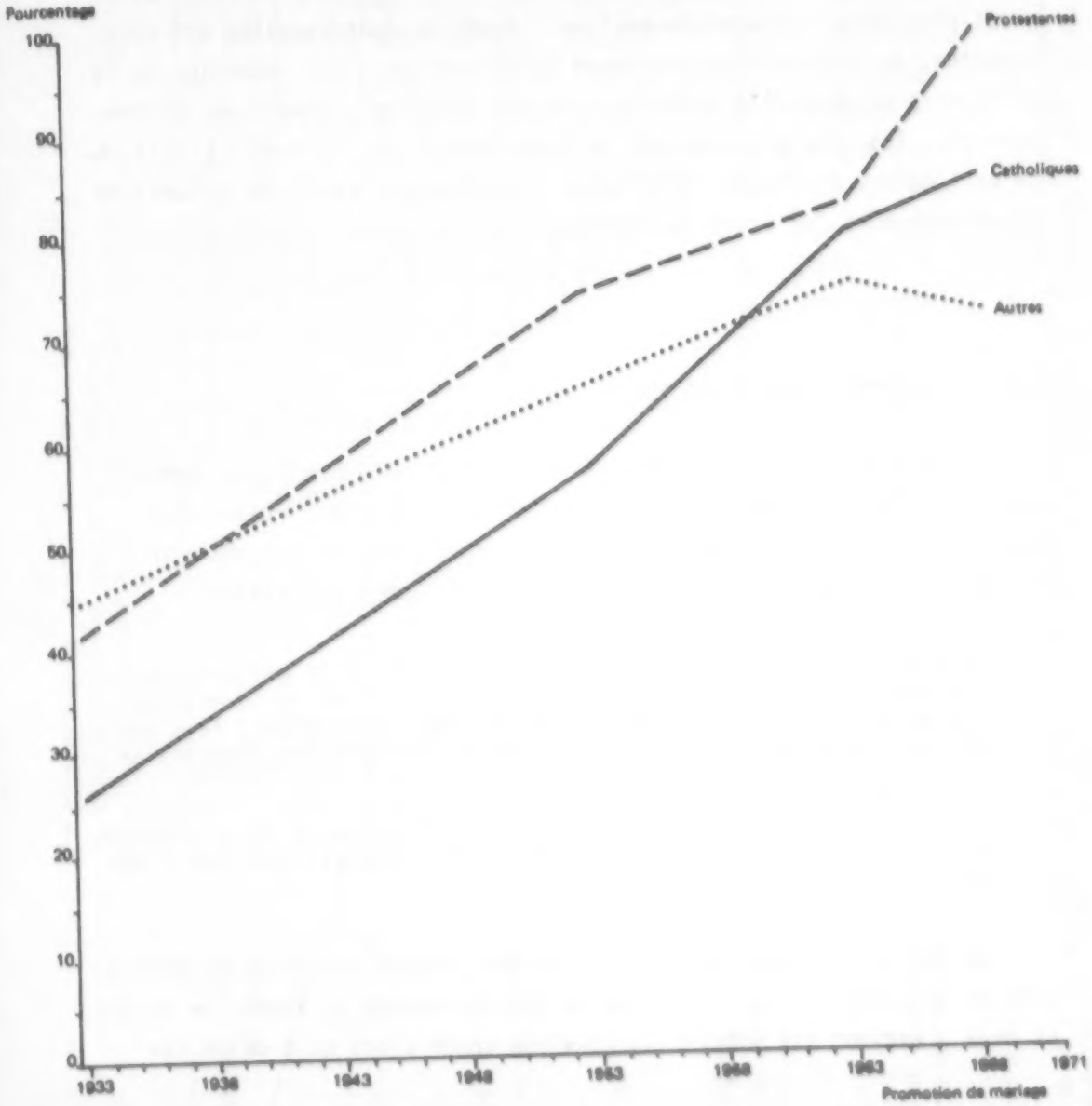

Source: J. Henripin et E. Lapierre - Adamcyk, Fécondité et conditions de vie des familles au Québec, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, rapport de recherche 1974 - 1975, p. 308.

L'ensemble de ces phénomènes nous amène aux conclusions suivantes. A mesure que diminue la ferveur religieuse et ainsi la pratique chez les Québécois, les valeurs que la religion attache à la fécondité perdent de leur importance. Les couples continuent de s'unir, mais la procréation n'est plus le but premier du mariage. Aussi la contraception est-elle acceptée, de plus en plus pratiquée et on assiste à une réduction de la différence de fécondité entre les groupes religieux catholiques et protestants, les premiers adoptant le comportement des seconds. L'influence de l'Eglise diminuant, on n'a plus les raisons d'avoir des enfants en grand nombre et "on prend les moyens pour"...

7.4 L'instruction

7.4.1 L'augmentation de la scolarité

Alors que c'est en diminuant d'importance que la religion semble avoir affecté la fécondité, il en va tout autrement de l'instruction. Nous n'avons pas besoin de discourir longuement sur les progrès scolaires des Québécois au vingtième siècle, tant ils sont manifestes.

> Un élève soumis au régime en vigueur au début de la présente décennie passe environ 6,1 ans à l'élémentaire, 4,8 ans au secondaire, 1,0 an au collégial, 0,6 an à l'université (estimation), 12,5 ans au total dans les institutions scolaires excluant les maternelles...
>
> ...C'est là un tableau assez réjouissant si on songe qu'au début du siècle la scolarité moyenne n'excédait vraisemblablement pas 7 années d'études[24].

Le tableau 7.3 nous donne une idée des progrès scolaires de génération en génération. En 1971, plus de 70% des hommes et femmes de 65 ans et plus n'avaient pas atteint la neuvième année alors qu'à peine 15%

---

24. D. Dufour et Y. Lavoie, "Le niveau de formation scolaire de la population du Québec en 1971", Revue statistique du Québec, Bureau de la statistique du Québec, vol. XIV, no 1, juin 1975, p. XII.

Tableau 7.3

Répartition de la population de 15 ans et plus par sexe, par groupe d'âge et selon le niveau de scolarité atteint, Québec, 1971

Niveau de scolarité / Groupe d'âge et sexe	15 et +		15-24		25-34		35-44		45-54		55-64		65 et +	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
	Population (en milliers)													
N'ayant pas atteint la 9e année	871,9	922,2	102,5	89,2	139,7	146,8	174,5	182,0	174,9	186,5	146,2	154,6	134,0	163,1
9 à 11e année	726,1	811,9	320,8	326,2	160,2	175,1	105,0	119,5	73,3	89,3	41,8	55,7	25,0	46,1
12 et 13e année	223,7	270,0	95,8	116,8	47,4	59,7	31,4	34,5	23,2	24,8	15,1	17,9	10,8	16,4
Université	126,9	96,1	47,9	34,9	34,3	25,8	19,1	14,3	13,5	10,4	7,8	6,4	4,4	4,2
Diplôme universitaire	135,7	57,6	20,8	15,2	49,4	19,2	28,9	10,4	19,3	6,7	10,8	4,0	6,5	2,1
Tous les niveaux de scolarité	2084,4	2157,8	587,9	582,3	431,1	426,6	359,0	360,7	304,1	317,7	221,7	238,6	180,7	231,9
	Pourcentage													
N'ayant pas atteint la 9e année	41,8	42,7	17,4	15,3	32,4	34,4	48,6	50,5	57,5	58,7	65,9	64,8	74,2	70,4
9 à 11e année	34,8	37,6	54,6	56,0	37,2	41,1	29,3	33,1	24,1	28,1	18,9	23,3	13,8	19,9
12 et 13e année	10,7	12,5	16,3	20,1	11,0	14,0	8,8	9,6	7,6	7,8	6,8	7,5	6,0	7,1
Université	6,1	4,5	8,1	6,0	8,0	6,0	5,3	4,0	4,4	3,3	3,5	2,7	2,4	1,8
Diplôme universitaire	6,5	2,7	3,5	2,6	11,5	4,5	8,1	2,9	6,3	2,1	4,9	1,7	3,6	0,9
Tous les niveaux de scolarité [1]	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	Pourcentage cumulatif													
N'ayant pas atteint la 9e année	41,8	42,7	17,4	15,3	32,4	34,4	48,6	50,5	57,5	58,7	65,9	64,8	74,2	70,4
N'ayant pas atteint la 12e année	76,6	80,3	72,0	71,3	69,6	75,5	77,9	83,6	81,6	86,8	84,8	88,1	88,0	90,3
N'ayant pas atteint l'université	87,3	92,8	88,3	91,4	80,6	89,5	86,7	93,2	89,2	94,6	91,6	95,6	94,0	97,4
N'ayant pas obtenu un diplôme universitaire	93,4	97,3	96,4	97,4	88,6	95,5	92,0	97,2	93,6	97,9	95,1	98,3	96,4	99,2

Note: 1. Arrondis à 100%

Source: F. Lepage et al., La condition économique des femmes au Québec, L'exposé de la question, Québec, Ministère des Communications, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu et Conseil du statut de la femme, vol. 1, 1978, p. 99.

des 15-24 ans étaient dans cette situation. On remarquera au passage que la plus forte scolarisation des femmes âgées, comparativement à celle de leurs confrères masculins, s'est estompée et même renversée avec les progrès de l'instruction. Néanmoins, l'augmentation de la scolarisation au Québec pour chacun des deux sexes demeure indiscutable. Qu'en est-il de son influence sur la fécondité?

7.4.2 Instruction et fécondité

Dans la documentation sociologique américaine, on trouve beaucoup de résultats d'enquêtes faisant état d'une relation inverse entre l'instruction et la fécondité[25]. Il semblerait aussi qu'en URSS, l'accès des femmes à l'éducation et ainsi à la littérature, l'art, la science et l'activité politique, a été le plus important facteur social ayant contribué à la réduction de la fécondité[26]. Quels sont donc les mécanismes qui sous-tendent l'importante relation entre les deux phénomènes?

> Nombreuses sont les hypothèses de relais qui militent en faveur d'une corrélation inverse entre niveau d'instruction et fécondité: l'âge au mariage plus tardif des mieux instruits, l'orientation de leurs centres d'intérêts vers l'extérieur (et en particulier l'exercice d'une activité professionnelle pour l'épouse), une perception plus nette des tâches relatives à l'enfant, une meilleure information et éducation sexuelle, allant de pair avec une plus grande aptitude à l'efficacité de la contraception et avec l'abandon au moins partiel d'une mentalité "traditionnelle" au profit d'une mentalité rationnelle et programmatrice, etc.[27].

Examinons à l'aide du modèle de R. Freedman comment peuvent se situer ces relais dans le contexte québécois.

---

25. Voir L. Frenette, op. cit., p. 1 à 18.

26. O.N.U., The Determinants and Consequences of Population Trends, New Summary of Findings on Interaction of Demographic, Economic and Social Factors, vol. 1, p. 90.

27. J. Morsa et al., Les facteurs socio-économiques de la fécondité et les motivations à la parenté, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Etudes démographiques no 3, 1979.

L'augmentation de l'instruction est sûrement d'une grande importance en ce qui concerne le remplacement de la structure d'autorité parternelle en celle d'autorité parentale, qui vient d'ailleurs d'être reconnue dans la révision du code civil. Tout comme l'autorité de l'Eglise a été contestée et remplacée, celle du père et même des parents est remise en question. La science est la nouvelle autorité et la femme, tout comme l'homme, s'y réfèrent de plus en plus.

Il faut cependant comme le souligne un auteur américain[28] considérer distinctement les progrès de l'instruction chez la femme et chez l'homme. Alors que ce dernier s'accommode très bien d'un nombre d'enfants élevé parce qu'une meilleure instruction, via son revenu, lui permet d'être moins associé aux coûts directs de soin et d'éducation des enfants, l'amélioration de l'instruction crée pour la femme des rôles entrant en compétition avec la procréation. Nous nous limiterons donc ici aux progrès de l'instruction des femmes.

Les progrès scolaires féminins tout en offrant aux femmes de nouveaux rôles remettent aussi en question la qualité de leur expérience avec leurs enfants. On peut ainsi penser que le nombre d'enfants doit être limité pour faciliter le niveau qualitatif du rapport que l'on cherche à établir avec eux. D'ailleurs, mentionnons aussi que l'enquête famille de 1971 laissait entrevoir des aspirations fort élevées quant à l'éducation souhaitée pour les enfants: 80% des femmes souhaitaient que leurs fils fréquentent l'université et 70% désiraient la même chose pour leurs filles[29]. Ces fortes aspirations s'accommodent mal d'un nombre élevé d'enfants.

---

28. D. Galdberg, "Socio-Economic Theory and Differential Fertility: The Case of LDC'S", Social Forces, special issue, vol. 54, no 1, septembre 1975, p. 101-102.

29. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin..., op. cit.

Au niveau des variables intermédiaires, la contraception semble[30] la variable primordiale par laquelle l'instruction influence la fécondité.

Il est vrai que plus d'années de scolarité peuvent augmenter le célibat définitif ou la fréquence des ruptures d'union en permettant aux femmes, par leur travail à l'extérieur, une plus grande autonomie financière. Aussi, dans une certaine mesure, des études plus longues peuvent retarder certains mariages, de sorte qu'un âge plus avancé pourra diminuer le nombre d'enfants à venir. Mais c'est surtout par la connaissance et l'usage de moyens contraceptifs que l'instruction semble affecter la fécondité. Nicole Marcil-Gratton en fait d'ailleurs état dans un rapport sur l'enquête famille de 1971[31].

> Les résultats sont très nets. Chez les femmes mariées avant 1960, l'utilisation de la contraception est directement reliée au niveau d'instruction atteint. L'écart est important (avant 1946: écart de 43,8%, 1946-1960: écart de 46,3%) et très cohérent: plus le niveau d'instruction est élevé, plus la proportion de contraceptrices est considérable.

On a vu antérieurement que la contraception est de plus en plus pratiquée et on verra plus loin de quelle façon et avec quelle efficacité. Mais cela est sans aucun doute en étroite relation avec les connaissances qu'acquièrent les femmes de l'univers extérieur et aussi de leur corps.

Le graphique 7.3 permet d'approfondir la relation de la descendance finale prévue par les femmes enquêtées en 1971 et leur instruction.

---

30. L'importance de l'instruction quant à la connaissance et la pratique de la contraception est aussi fortement soulignée dans les enquêtes américaines "Growth of american family" (voir L. Frenette, op. cit., p. 1 à 5).

31. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, Fécondité et ..., op. cit., p. 133.

Graphique 7.3
Descendance finale prévue suivant les générations et le niveau d'instruction de la femme au Québec

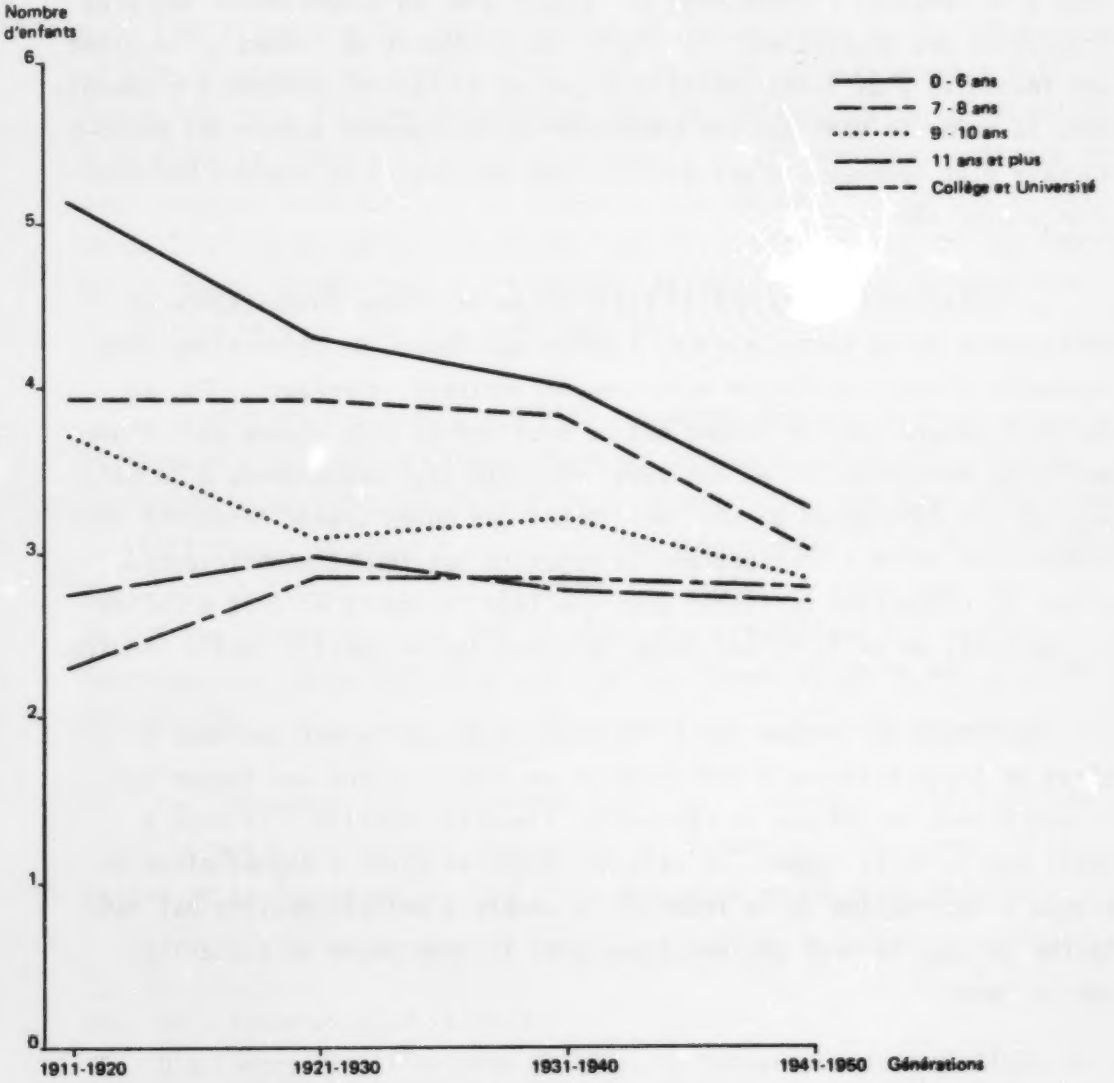

Source: J. Henripin et E. Lapierre - Adamcyk, La Fin..., op. cit., p. 150.

Ce qui frappe, c'est que les femmes plus instruites ont toujours préféré une descendance finale réduite et elles y sont parvenues[32]. Autre fait à remarquer, il semble que dans le temps, les différences de fécondité entre les sous-groupes de femmes d'instructions diverses tendent à se réduire, l'alignement se faisant près du comportement des plus instruites des générations 1911-1920. La catégorie de femmes qui avaient une fécondité plus forte (moins de 6 ans de scolarité) tendant à s'amenuiser, la norme de même que les comportements s'ajustent autour des groupes sociaux plus nombreux, c'est-à-dire d'une population en moyenne beaucoup plus scolarisée.

L'instruction donc, par le biais d'une meilleure connaissance et utilisation de la contraception, a permis aux femmes de générations plus anciennes d'avoir un nombre relativement restreint d'enfants. Et, au fur et à mesure que les femmes ont pu profiter en plus grande part d'une meilleure scolarité, elles ont aussi réajusté leur descendance à la baisse. Ce qui fait qu'on observe maintenant une moins grande fécondité différentielle selon l'instruction, la majorité des femmes bénéficiant du niveau d'instruction suffisant pour que leur fécondité en soit affectée et imposant, de ce fait, une norme de dimension de famille idéale réduite.

Terminons nos propos sur l'instruction en soulignant que même si c'est de toute évidence l'amélioration de l'instruction des femmes qui a conditionné une baisse de fécondité, l'enquête famille 1971 nous a aussi appris qu'au Québec, la relation négative entre l'augmentation du niveau d'instruction de la femme et le nombre d'enfants désirés est renforcée lorsque le mari détient à peu près le même degré de scolarité que la femme[33].

---

32. Chez les femmes âgées, la descendance finale prévue est la descendance atteinte.

33. L. Frenette, op. cit., p. 135.

7.5 L'occupation

7.5.1 Le travail rémunéré

Alors qu'il a toujours été évident que l'homme doit travailler à des activités autres que le soin du ménage et des enfants, la société a réservé bien longtemps ces tâches à la femme de sorte qu'elle pouvait difficilement vaquer à d'autres occupations dans un contexte de forte fécondité. Nous avons vu comment l'Eglise privilégiait le rôle de mère, présence de tout instant, indispensable au bien-être des enfants. Toutefois la baisse de l'influence religieuse de même que les progrès scolaires des femmes ont eu comme conséquence, entre autres, de leur permettre de connaître et vouloir réussir dans d'autres domaines.

L'évolution des taux d'activité rémunérée témoigne bien de cette différence d'occupation chez la femme et l'homme québécois[34]. Depuis les années cinquante, les taux d'activité masculine, aux âges productifs, se maintiennent toujours à des fractions très élevées (plus de 90%) alors que chez les femmes, il faut attendre les années soixante pour que plus de 20% des femmes de 25-44 ans et 45-64 ans travaillent à l'extérieur. Cependant, en 1982, le taux d'activité des femmes de 25-44 ans atteint près de 60%.

Ces phénomènes illustrent donc que, tout comme pour l'instruction, c'est la modification de l'occupation des femmes qui est connexe à la baisse de la fécondité[35]. Examinons donc plus avant cette relation.

---

34. Voir tableaux A7.2 et A7.3.

35. D'ailleurs dans l'enquête de 1971, on trouve peu de variations de la fécondité selon le type d'occupation du mari, quelles que soient les générations. Seulement les agriculteurs se distinguent, ce sur quoi nous reviendrons avec l'examen de l'habitat (J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin..., op. cit., p. 58-59).

7.5.2 Occupation des femmes et fécondité

Il semble important de considérer ici deux aspects de l'occupation des femmes, soit d'abord le fait d'exercer ou non une activité rémunérée de même que le type de travail que la femme exerce.

Cependant avant d'examiner les données sur le sujet, disons quelques mots de l'influence des modifications de l'occupation des femmes sur la structure familiale et les variables intermédiaires.

- L'occupation des femmes et le modèle de Freedman

Il est certain que le travail rémunéré des femmes, qui leur apporte une relative ou complète autonomie financière, facilite l'égalité de pouvoir entre les conjoints. Les femmes ont davantage la capacité de négocier un rapport égalitaire, ou du moins de se soustraire à une soumission si elle leur est imposée. Les communications entre époux ont donc plus de chance de se faire entre égaux en droit et en fait. De même, on peut penser que les tâches domestiques seront plus partagées qu'auparavant. Selon différents rapports cependant, il semble que malgré certains progrès, ce sont les femmes qui récoltent une double journée de travail alors que l'implication des hommes demeure grandement à faire[36].

Plusieurs auteurs[37] soulignent aussi que d'unité économique qu'elle était, la famille est devenue une unité affective vu que les deux conjoints cherchent au dehors le support économique. Avant, la famille constituait l'unité élémentaire de survie physique alors que

---

36. Voir Conseil du statut de la femme, Egalité et indépendance, Québec, Editeur officiel, 1978.

37. Voir L. Roussel, "Le mariage dans la société française contemporaine, Population, 30e année, no 6, novembre-décembre 1975; L. Roussel, "Générations nouvelles et mariage traditionnel", Population, 34e année, no 1, janvier-février 1979.

maintenant, elle est l'élément de survie affective. D'où la fragilité de l'union conjugale et la nouvelle norme d'un nombre réduit d'enfants.

> Le nombre 2 représente pour la majorité à la fois le minimum en deçà duquel le groupe est trop petit pour que les échanges y soient assez denses et le maximum au-delà duquel l'importance de la fratrie est ressentie comme une contrainte insupportable et donc une menace pour le couple[38].

Si l'on considère maintenant les variables intermédiaires, on peut certainement associer la participation des femmes au marché du travail à l'augmentation du célibat définitif, par leur plus grande autonomie financière et l'intérêt qu'elles développent pour leur carrière. De plus, ces facteurs contribuent sûrement à la fréquence accrue des divorces, ne serait-ce que parce que les femmes craignent moins de mettre un terme à des relations insatisfaisantes ou même pénibles[39]. Enfin, il est certain que la volonté de travailler à l'extérieur, que ce soit par choix ou nécessité, n'est pas sans rapport avec l'utilisation de la contraception et son efficacité. Toutefois, il existe actuellement bien peu de données québécoises sur les interrelations entre ces phénomènes.

Insistons donc davantage ici sur l'occupation des femmes et la fécondité en considérant tour à tour le fait de travailler ou non à l'extérieur de même que le type de travail exercé.

---

38. L. Roussel, "Générations nouvelles ...", op. cit., p. 157.

39. L. Roy, Le divorce au Québec: évolution récente, Québec, Ministère des Affaires sociales, mars 1978. L'auteur souligne d'ailleurs (p. 39) que c'est la femme qui le plus souvent prend l'initiative de demander le divorce.

- Travailler à l'extérieur et avoir des enfants

Nous nous référons ici aux données de l'enquête sur la famille réalisée en 1971. Nous ne considérons donc strictement encore une fois que la fécondité des femmes déjà mariées à cette époque. Toutefois, il se peut qu'avec l'augmentation déjà signalée des naissances hors mariage, les faits relatés ici perdent de leur importance. Ce sont cependant les informations les plus appropriées dont nous disposons et il n'est pas certain que la situation diffère chez les couples non mariés.

Le graphique 7.4, tiré des données recueillies en 1971, nous renseigne sur l'activité des Québécoises nées entre 1906 et 1945 à différents moments de leur vie. Ces femmes ont toutes eu au moins un enfant. Deux phénomènes nous intéressent ici. D'une part, il y a réduction notable de l'activité à l'extérieur déjà avant le premier enfant et encore davantage lorsque celui-ci survient. D'autre part, ce phénomène est moins fort chez les plus jeunes et on constate que plus les générations sont récentes plus les taux d'activité sont élevés à chaque étape de vie.

Il semble donc que, jusqu'à tout récemment du moins, le fait de se marier ait été un facteur plus important au Québec que celui d'avoir un enfant pour que les femmes cessent de travailler à l'extérieur. Ce comportement tend cependant à se modifier au profit d'un arrêt plus tardif, une fois le premier ou même le second enfant arrivé.

L'enquête de 1971 nous apprend aussi que les femmes sans enfant ont davantage travaillé à l'extérieur que les autres mais que la différence s'est atténuée chez les plus jeunes grâce à l'accroissement plus rapide de l'activité des femmes qui ont des enfants[40].

---

40. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin..., op. cit., p. 73.

Graphique 7.4
Pourcentage des femmes actives à diverses périodes de leur vie selon les générations (femmes ayant eu au moins un enfant) au Québec

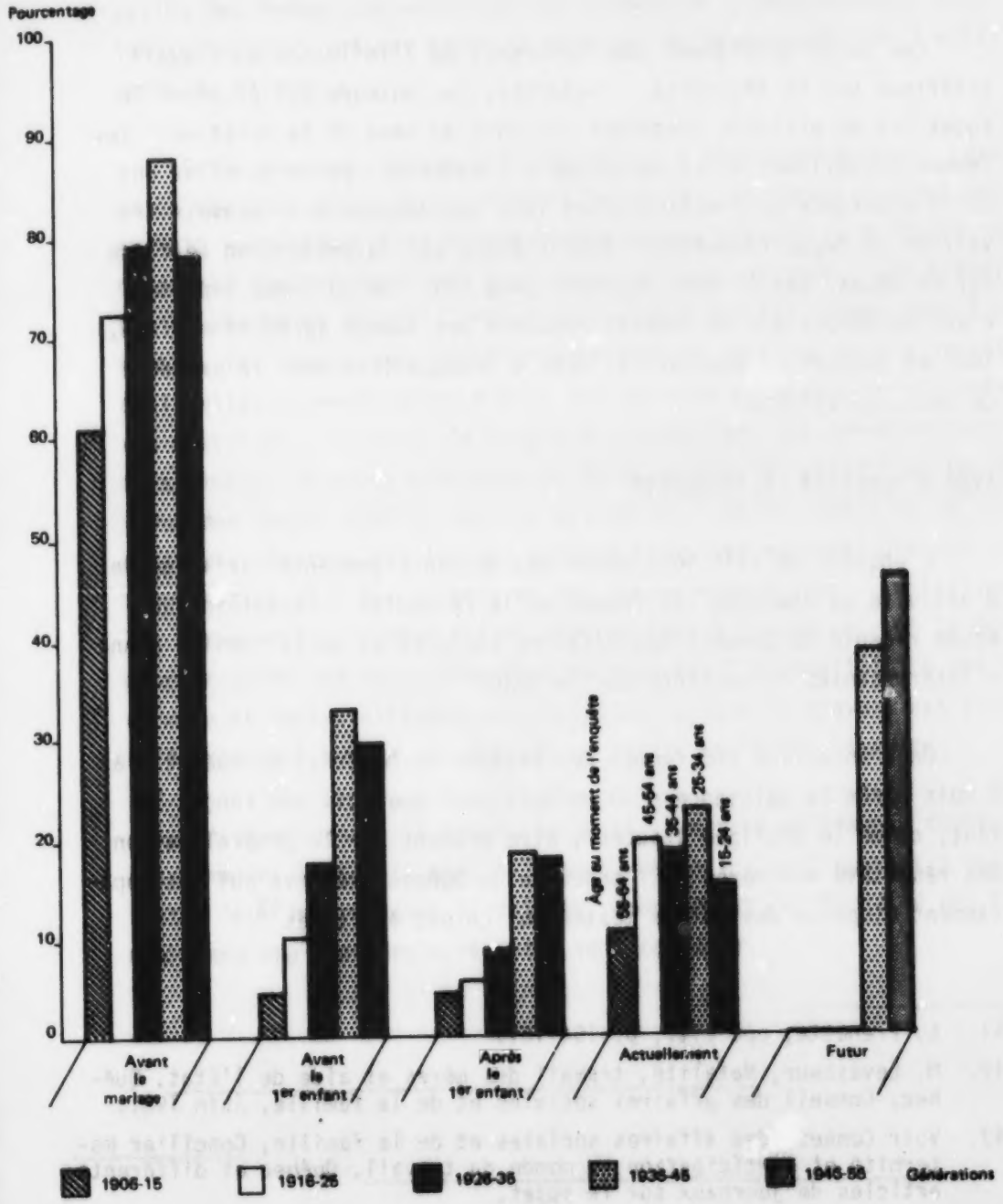

Source: J. Henripin et E. Lapierre - Adamcyk, La Fin..., op. cit., p. 150.

Enfin, l'enquête fait aussi état d'une descendance finale prévue plus forte chez les femmes qui n'ont jamais travaillé à l'extérieur depuis leur mariage[41].

Ces faits témoignent sans contredit de l'influence du travail extérieur sur la fécondité. Toutefois, les auteurs qui étudient le sujet ici ou ailleurs discutent toujours du sens de la relation: les femmes travaillent-elles davantage à l'extérieur parce qu'elles ont moins d'enfants ou limitent-elles leur descendance pour pouvoir travailler de façon rémunérée? Nous n'avons pas la prétention de clore ici ce débat, car il nous apparaît sans fin. Ce qui nous importe, c'est de savoir que le travail rémunéré des femmes après le mariage, tout en gagnant en popularité, semble incompatible avec la présence de nombreux enfants.

- Type d'activité et fécondité

L'enquête de 1971 nous donne peu de renseignements sur le genre d'activité qu'exercent les femmes et la fécondité. Toutefois, une étude récente du Conseil des affaires sociales et de la famille donne d'intéressantes indications sur le sujet[42].

On a interrogé 286 femmes des régions de Montréal et Québec 2 à 3 mois après la naissance d'un enfant, quel que soit son rang. Il faut, comme le souligne l'auteur, être prudent sur la généralisation des résultats aux mères de l'ensemble du Québec, réserve qui est apparamment disparue des autres textes qui en ont été tirés[43].

---

41. L. Frenette, op. cit., p. 154-161.

42. M. Levasseur, Natalité, travail des mères et aide de l'Etat, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, juin 1981.

43. Voir Conseil des affaires sociales et de la famille, Concilier maternité et participation au monde du travail, Québec et différents articles de journaux sur le sujet.

On retrouve donc dans cette étude un tableau mettant en relation le type d'activité des femmes et leur activité avant et après cette naissance (voir le tableau 7.4). Nous y constatons que plus l'occupation des femmes est valorisée socialement et financièrement, plus les femmes sont actives avant et même peu de temps (moins de 3 mois) après la naissance.

Cette remarque nous semble importante à plusieurs égards. Lorsqu'on soutient que si elles avaient le choix, les femmes qui ont des enfants resteraient à la maison plutôt que de travailler à l'extérieur, on semble oublier que c'est précisément à cause de leur place actuelle sur le marché du travail. Moins scolarisées que les hommes dans l'ensemble, les femmes sont aussi défavorisées du fait que même à travail égal, elles gagnent encore à bien des endroits moins que leurs confrères masculins. De plus, le nombre de places dans les garderies est très limité, il coûte très cher de faire garder les enfants et les revenus des femmes sont en moyenne peu élevés. Enfin, comme on le soulignait plus haut, c'est le plus souvent elles qui assument presque entièrement le soin des enfants et les tâches domestiques. Le fait que les femmes mieux formées soient plus actives à l'extérieur et le demeurent après une naissance démontre bien que la compatibilité des rôles de mère et de travailleuse est facilitée lorsque le travail est plus intéressant et que les revenus qu'on retire en valent la peine.

En conséquence, il apparaît que si le marché du travail tente d'accommoder tant soit peu les femmes, celles-ci continueront à manifester leur intérêt pour l'activité rémunérée et la fécondité des femmes demeurera sans doute réduite, mais certaine.

Tableau 7.4

Activité professionnelle des mères de famille au Québec

Profession	Avant la naissance				Après la naissance			
	Actives		Non actives		Actives		Non actives	
	N	%	N	%	N	%	N	%
. Professionnelles et cadres supérieurs	10	71,4	4	28,6	10	76,9	3	23,1
. Enseignantes, infirmières et techniciennes	39	76,5	12	23,5	39	76,5	12	23,5
. Employées de bureau et de commerce	74	52,1	68	47,9	85	60,3	56	39,7
. Ouvrières spécialisées et non spécialisées	29	43,9	37	56,1	27	42,9	36	57,2
. Etudiantes et femmes sans expérience de travail hors foyer	-	-	12	100,0	4	33,3	8	66,7

Source: M. Levasseur, op. cit. p. 26.

7.5.3 Occupation, fécondité et revenu

En conclusion de l'examen des relations entre l'occupation et la fécondité, nous voulons ajouter quelques mots de l'interférence du revenu dans cette relation.

L'enquête de 1971 au Québec de même que plusieurs études américaines ou européennes révèlent une association négative entre revenu familial et fécondité[44]. Il est certain que l'occupation rémunérée des femmes n'est pas étrangère à ce phénomène.

44. L. Frenette, op. cit., p. 1 à 18 et 138 à 145.

Toutefois ce que nous voulons discuter ici, c'est davantage l'idée que les conditions économiques actuelles obligent les femmes à travailler pour permettre un revenu familial décent et limitent ainsi leur fécondité. Nous croyons plutôt que l'augmentation du revenu familial causée par le travail des femmes permet la satisfaction de nouveaux besoins qui eux, sont en concurrence avec un nombre élevé d'enfants. Autrement dit, chez les générations antérieures, la situation économique des familles n'était pas comparable à la relative sécurité qu'on retrouve de nos jours. Cependant les enfants étaient un bien essentiel qui ne concurrençait d'aucune façon les autres biens matériels. Aujourd'hui, les revenus servent à satisfaire de nombreux besoins générés par une consommation plus variée et c'est avant tout pour répondre à cette sollicitation illimitée que les couples cherchent à augmenter leurs revenus.

Aussi il nous apparaît illusoire de croire que les femmes auraient plus d'enfants si elles abandonnaient leurs activités rémunérées. De nombreux biens et valeurs sont en concurrence avec un nombre élevé d'enfants, les gens y tiennent et prennent les moyens nécessaires en vue de satisfaire ces nouveaux besoins.

7.6 L'habitat

7.6.1 L'exode agricole

Beaucoup d'entre nous avaient des grands-parents ou même des parents agriculteurs. En effet, même si le mouvement d'abandon agricole a pris naissance il y a longtemps, c'est dans les années cinquante au Québec que l'exode agricole a connu une ampleur sans précédent. On peut voir au tableau 7.5 qu'en 1931, 25% de la population était rurale agricole et cette fraction se maintient à peu près en 1941. Toutefois en 1951, elle se réduit de presque 10 points et ne constitue, que 5% de la population totale du Québec en 1971. En vingt ans donc, la population rurale agricole a été amputée de plus de la moitié de ses effectifs.

Tableau 7.5

Population rurale agricole et population totale du Québec, 1931-1971

Année	Population rurale agricole (a)	Population totale (b)	(a) ÷ (b) %
1931	743 598[1]	2 874 662	25,0
1941	823 791[1]	2 331 882	24,8
1951	670 279[2]	4 055 681	16,5
1961	564 826	5 259 211	10,7
1971	305 300	6 027 764	5,1

Notes: 1. Telle que définie par le recensement de 1931.

2. Population corrigée pour tenir compte du changement de définition entre 1951 et 1961.

Source: L. Dionne, "L'exode agricole au Québec, 1951-1971", Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 3, spécial, décembre 1976, p. 161.

Cette transition rapide n'a pas été sans effets sur la fécondité. D'une part, la migration des jeunes adultes, particulièrement des femmes, a privé cette population d'éléments indispensables à son renouvellement et, d'autre part, l'arrivée de ces gens dans de nouveaux habitats a contribué à modifier leurs valeurs et ainsi leur comportement procréateur. Expliquons, à l'aide du modèle de Freedman, certains éléments de cette relation.

7.6.2 Modification de l'habitat et fécondité

> Le milieu rural est le milieu normal de cette institution qu'est la famille. La société agricole est caractérisée par l'unité et la stabilité du lien conjugal par l'intensité de la vie familiale et par le courage de la fécondité[45].

45. R. Chaloult, "L'Eglise et la famille (1950)" dans C. Carisse, op. cit., p. 9.

La famille traditionnelle, telle que nous la décrivions à la section traitant de l'influence religieuse, était une composante essentielle de la vie rurale agricole. Nous ne reprendrons donc pas ici nos propos sur la structure du pouvoir de même que la division des tâches dans cette unité familiale. Soulignons simplement que le cadre rural était le lieu de prédilection de l'influence du clergé, dans sa propagation des valeurs traditionnelles dans le couple.

Aussi, avons-nous vu, les enfants étaient bienvenus en grand nombre.

> Dans le cadre des entreprises agricoles familiales, un enfant commençait à rendre des services appréciables autour de dix ans et à partir de quinze ans jusqu'à son mariage, soit pendant une dizaine d'années, il fournissait une contribution économique qui ne devait par être loin d'équivaloir à celle d'un adulte. De sorte que si l'on envisage l'ensemble de la période où l'enfant n'est pas encore émancipé de sa famille, c'est-à-dire à peu près les 25 premières années de la vie, le coût de formation que nous avons estimé grossièrement à sept ou huit ans de travail était équilibré (et même davantage) par une dizaine d'années de travail productif. Donc, du point de vue économique, on peut dire que les familles y trouvaient leur compte[46].

Les "rejetons" constituaient dans la société agricole un apport économique indispensable. Dans l'économie plus industrialisée d'aujourd'hui, leurs coûts[47] énormes sont peu compensés par leur contribution monétaire, puisqu'ils passent maintenant très peu d'années dans leur famille d'origine lorsqu'ils commencent à gagner leur vie[48].

---

46. Voir J. Henripin, "Eléments d'un nouveau contrat social à propos des enfants d'aujourd'hui", Population et famille, no 33, 1974-3, p. 192.

47. Elever un enfant jusqu'à l'âge de 18 ans coûterait approximativement 200 000$ (voir W. Lilley, "The Bottom Line on Baby", The Financial Post Magazine, 31 octobre 1981, p. 14.

48. Voir J. Henripin, ibid., p. 192.

Même s'il est vrai qu'on ne peut réduire la valeur des enfants à une question de coûts et bénéfices, il demeure qu'un nombre élevé d'enfants ne saurait être bien longtemps privilégié lorsqu'il nuit beaucoup plus qu'il ne rapporte. De toute façon, la valeur qualitative du rapport parents-enfants, qui a été permise par la réduction de la taille des familles, nous semble un atout pour les enfants et ainsi pour la société.

Avant d'en venir à examiner à proprement parler les modifications de l'habitat et la descendance finale, complétons nos commentaires sur les variables intervenant dans cette relation par l'examen des variables intermédiaires du modèle de Freedman.

D'abord, la migration différentielle des hommes et des femmes entraîne une situation de déséquilibre chez la population qui demeure. Ceci freine la nuptialité et du fait même, la natalité[49]. On ne sera donc pas surpris de constater que la population rurale agricole réduit dans le temps sa fécondité. D'autre part, il n'est pas certain que les migrantes se trouvent toutes des conjoints et soient toutes fécondes, alors que la fréquence du célibat définitif était très peu élevée chez les générations plus âgées servant à la ferme[50].

De plus, l'enquête de 1971 nous démontre que les femmes ayant toujours habité sur des fermes après leur mariage pratiquaient moins la contraception que les autres mais il semble que pour les promotions de mariages postérieures à 1950, ce comportement particulier ne persiste presque plus. On peut penser que la moindre adhésion des femmes aux enseignements de l'Eglise catholique, qui semble assez générale, ait eu quelque influence sur cette homogénéisation de la pratique contraceptive.

---

49. Voir L. Dionne, op. cit., p. 164.

50. Au recensement de 1961, 4,2% des femmes de 45-49 ans étaient demeurées célibataires en milieu rural agricole contre 11,2% chez la population totale.

Qu'en est-il donc de la descendance finale des couples qui se différencient par leur habitat?

Recourant encore une fois aux données de l'enquête famille, nous reprenons au graphique 7.5 la relation illustrée par Jacques Henripin et E. Lapierre-Adamcyk[51] entre les deux variables. On y constate que pour les générations 1911-1920, les femmes ayant déjà vécu sur une ferme prévoient une descendance de beaucoup supérieure à celle d'autres sous-groupes. Ces écarts illustrent très bien la vigueur des valeurs traditionnelles, bénies par le clergé qui régnait sans égal dans le monde rural. A mesure qu'on s'approche des générations récentes, cette influence s'atténuant en même temps que diminue l'importance en nombre des ruraux agricoles, on voit s'affaiblir la fécondité différentielle entre les femmes d'habitats différents. Chez les générations les plus récentes, il ne subsiste presque plus d'écarts dans les descendances attendues, la population rurale agricole minoritaire ayant à peu près adopté les normes prescrites par les autres groupes sociaux.

En terminant cette section sur les modifications de l'habitat comme facteur explicatif de la baisse de la fécondité nous voudrions insister sur un point. D'abord, ce n'est pas tant, à notre avis, la modification stricte de la localisation des habitants qui semble un mécanisme relié à la baisse de la fécondité mais surtout la modification de la structure économique de la population agricole, propriétaire et productrice de ses biens, en une population industrielle qui échange sa force de travail contre rémunération. L'industrialisation, reliée de très près à l'urbanisation, est donc l'élément capital de la transformation de la fécondité familiale. La famille, passant d'unité de service physique à une unité affective, voit donc changer la fonction de l'enfant et en limite le nombre.

---

51. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin..., op. cit., p. 54.

Graphique 7.5
Descendance finale prévue suivant les générations et le type d'habitat au Québec

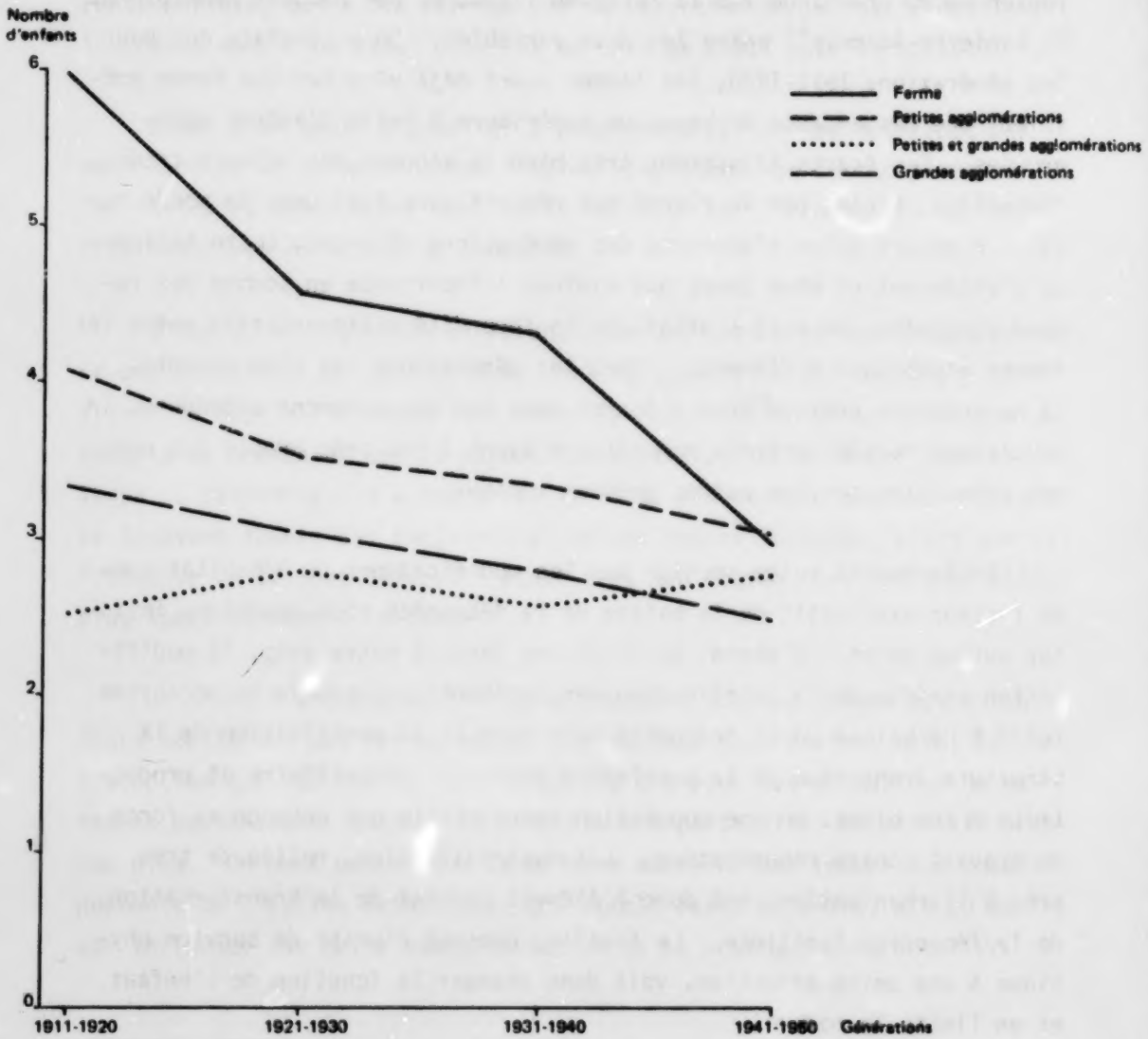

Source: J. Henripin et E. Lapierre - Adamcyk, La Fin..., op. cit., p. 150.

L'examen du facteur habitat termine la revue des indicateurs culturels et sociaux que nous voulions examiner ici en relation avec la fécondité.

Avant de conclure notre étude, nous tenons à donner des détails supplémentaires sur une variable intermédiaire qui semble capitale quant à son impact sur la baisse de la fécondité québécoise, la contraception. Il en a été question tout au long de notre travail mais nous nous attachions alors à la mettre en relation avec les indicateurs retenus et la descendance finale des femmes. Nous voudrions donner ici, à partir de l'enquête rappel de 1976 sur la famille, des indications additionnelles sur la pratique récente de la contraception au Québec.

7.7 La pratique contraceptive récente

Le tableau 7.6 permet de tracer un portrait de l'utilisation de la contraception par les Québécoises enquêtées en 1971 et 1976. Rappelons qu'il s'agit de femmes déjà mariées en 1971 et âgées de 20 à 40 ans en mars 1976.

On constate d'abord que plus de 90% de ces femmes ont déjà utilisé une ou l'autre des méthodes contraceptives. Ceci équivaut à une contraception maximale vu la sous-fécondité ou la stérilité d'à peu près 10% des couples. 61% des femmes interrogées ont déjà utilisé la pilule mais cette méthode semble perdre quelque peu de sa popularité, tout comme l'abstinence périodique ou la méthode symptothermique. Ces deux dernières méthodes ne sont plus pratiquées que par 13,3% des femmes en 1976, alors que 34% des femmes y ont déjà eu recours et que 32% les utilisent en juin 1971. De plus, malgré un progrès d'utilisation du condom et du stérilet, ces méthodes demeurent relativement marginales.

Tableau 7.6

Méthodes déjà utilisées et méthodes employées au moment des enquêtes parmi les utilisatrices faisant partie des deux échantillons[1] de 1971 et de 1976, Québec

	Méthodes employées par les femmes qui utilisaient la contraception en juin 1971	Méthodes employées par les femmes qui utilisaient la contraception en mars 1976	% des contraceptrices ayant déjà utilisé certaines méthodes
Pilule anovulante	39,6	24,8	61,1
Abstinence périodique	32,2	9,1	34,0
Méthode symptothermique		4,2	15,6
Retrait	9,1	3,6	18,1
Condom	4,7	7,0	20,5
Stérilet	2,6	7,3	10,2
Gelée (crème, mousse)	1,8	0,9	7,6
Diaphragme	2,1		2,5
Abstinence prolongée	1,0	1,4	3,5
Douche	0,2		3,7
Avortement			0,3
Femme stérilisée	2,4	18,6	15,1[2]
Mari stérilisé	1,1	8,6	7,2[2]
Les deux stérilisés		0,3	
Stérilisation thérapeutique	3,2	14,4	11,7[2]
Total	100	100	
Nombre de cas	274	325	400
% que représentent les utilisatrices sur l'ensemble de l'échantillon	62,7	74,1	91,1

Notes: 1. Donc des femmes âgées de 20 à 40 ans en mars 1976 et mariées depuis au moins 5 ans.

2. Les fractions des femmes ayant déjà eu recours à la stérilisation sont plus faibles quand elles sont calculées sur l'ensemble des femmes ayant déjà eu recours à la contraception que lorsqu'elles sont calculées uniquement sur les femmes qui utilisaient la contraception en 1976.

Source: J. Henripin et al., Les Enfants..., op. cit., p. 255.

La grande révélation de ce tableau toutefois, comme le soulignent les auteurs, est l'incroyable poussée de la stérilisation.

> Pour 100 de ces femmes qui utilisaient la contraception en 1971, on en comptait 7 qui appartenaient à un couple dont un conjoint avait été stérilisé; cinq ans plus tard, on en dénombre 42 sur 100 qui ont eu recours à ce genre d'intervention. Si l'on modifie le dénominateur pour mesurer ce phénomène sur l'ensemble de l'échantillon plutôt que sur les seules contraceptrices, on doit alors retenir qu'en 1976 presque une femme sur trois fait maintenant partie d'un couple dont un conjoint a subi une intervention chirurgicale stérilisante[52].

Bien que l'ampleur et surtout la rapidité de ce nouveau phénomène soient particuliers au Québec, soulignons que la stérilisation s'avérait la méthode de contraception de 23,5% des Américains en 1973[53]. Il demeure que la vitesse de propagation du nouveau comportement contraceptif, qui n'est pas sans lien avec la libéralisation de la pratique médicale à ce sujet, témoigne sans contredit de la volonté bien arrêtée de s'en tenir à des familles de petite dimension.

> La progression est nette. Plus la Québécoise d'aujourd'hui se rapproche d'un niveau de fécondité qu'elle juge suffisant, moins elle hésite à prendre les moyens les plus radicaux pour s'y maintenir[54].

Si nous avons voulu insister sur ces faits récents, c'est pour souligner comment la possibilité d'une contraception très efficace s'allie maintenant aux désirs d'une fécondité réduite. La modification des indicateurs sociaux examinés plus haut a eu, sans contredit, une influence déterminante sur les modifications des valeurs et normes du comportement reproductif. Toutefois, c'est parce qu'ils disposent maintenant

---

52. J. Henripin et al., Les Enfants..., op. cit., p. 253-254.

53. C.F. Westoff, "Trends in Contraceptive Practice: 1965-1973", Family Planning Perspectives, vol. 8, no 2, mars-avril 1976, p. 57.

54. J. Henripin et al., ibid., p. 288.

de moyens très efficaces et même radicaux que les couples québécois, sans grande différence socio-économique, réussissent à réaliser leurs nouveaux objectifs de fécondité. Ils rejoignent ainsi beaucoup de couples d'autres pays qui, selon l'expression de Jean Bourgeois-Pichat, voient "pour la première fois l'humanité réaliser son vieux rêve consistant à pouvoir n'avoir que les enfants désirés"[55].

Toutefois, tout n'est pas dit sur l'évolution à venir du nombre d'enfants.

> Si la maîtrise d'un phénomène tel que la procréation, autorise des baisses spectaculaires comme celle qu'on enregistre dans les pays occidentaux, il permet également des augmentations tout aussi rapides. La période actuelle se caractérise par l'affirmation d'un libéralisme dans les domaines les plus divers. Dans une telle ambiance, l'histoire s'accélère, et des mouvements latents qui n'attendaient qu'un moment propice se développent. La baisse de la natalité pourrait être l'un d'entre eux et le refus de l'enfant participerait alors de l'évolution générale vers le refus des anciennes contraintes: l'histoire nous apprend aussi que de tels mouvements présentent souvent des revirements spectaculaires[55].

Essayons, en conclusion de notre étude, de voir ce à quoi on peut s'attendre au Québec.

7.8 Conclusion

D'abord, pour nous résumer, rappelons que les Québécoises nées au début du siècle (1901-1906) ont eu en moyenne 3,7 enfants. Si l'on se réfère au recensement de 1951[56], il n'y a que 69% des femmes de ces générations qui ont participé à leur reproduction, et elles ont ainsi donné naissance, en moyenne, à 5 enfants.

---

55. J. Bourgeois-Pichat, "Baisse de la fécondité et descendance finale", Population, 31e année, no 6, novembre-décembre 1976, p. 1076-1077.

56. L. Duchesne, "Tendances de la fécondité des générations au Québec", Revue statistique du Québec, Bureau de la statistique du Québec, vol. XIII, no 4, mars 1975, p. XXVII-XXVIII.

Pour les générations subséquentes (1931-1936 par exemple), le nombre moyen d'enfants sera à peu près de 3,1 enfants par femme alors qu'environ 18% des femmes n'auront pas participé à la reproduction. Il y a donc plus de femmes fécondes mais leur descendance est moins forte.

Pour les plus jeunes, soit les générations 1951-1956, il faut y aller avec plus de circonspection car elles sont toujours dans leur période reproductive. Toutefois la plupart des recherches prévoient une descendance variant de 1,7 à 2,1 enfants[57], ce dernier chiffre apparaissant comme un maximum. Et l'on peut s'attendre à ce que les générations plus récentes soient moins fécondes.

> Somme toute, la seule assurance que l'on peut dégager, c'est que la fécondité sera faible et que tout dépend de la force de résistance de la famille de deux enfants[58].

C'est cette réduction de la descendance finale que nous avons cherché à expliquer ici, sachant au départ que les facteurs retenus décriraient davantage comment les choses se sont passées que pourquoi elles se sont ainsi passées. Néanmoins, nous croyons que l'examen réalisé éclaire quelque peu les circonstances entourant la baisse de la fécondité québécoise. Quelles indications peut-on en tirer pour l'avenir?

Les répercussions qu'ont pu avoir les modifications du sentiment religieux et de l'habitat nous semblent pratiquement achevées. On ne peut s'attendre à des revirements spectaculaires en ce qui concerne l'importance de la religion de même que le fait d'habiter des régions ur-

---

57. Voir L. Duchesne, op. cit., p. XXVIII et R. Boulard, C. Dionne et S. Joe, Présentation de prévisions de population pour le Québec et les régions, 1976-2001, Québec, Bureau de la statistique du Québec, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, version préliminaire, 1981, p. 25.

58. E. Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité en 1980", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981.

baines et de participer à une économie industrialisée. Les effets de ces variables sur la fécondité future seront donc négligeables.

L'instruction, pour sa part, a eu une importance de premier ordre dans la propagation des connaissances et pratiques contraceptives. Son amélioration progressive a aussi suscité chez les femmes d'autres intérêts qui concurrencent la maternité tandis que l'aspect qualitatif de la relation maternelle a aussi contribué à la réduction de la fécondité.

Nous croyons cependant que la scolarité moyenne des jeunes Québécoises est maintenant suffisante pour que s'estompe l'impact de l'instruction sur la fécondité. Nous ne prétendons pas que les femmes ont atteint une scolarité maximale. Il n'y a qu'à examiner leurs cheminements scolaires pour se persuader du contraire. Cependant nous considérons que l'influence propre que semble avoir l'instruction sur la fécondité est largement réalisée avec la scolarité actuelle. Autrement dit, les progrès scolaires que pourront réaliser les femmes n'arriveront pas à réduire davantage le nombre moyen d'enfants qu'elles comptent avoir.

C'est par son influence indirecte sur l'occupation des femmes que l'instruction pourra encore avoir quelque influence. Que ce soit le type de travail exercé ou la persistance dans l'occupation rémunérée, c'est l'occupation des femmes qui, parmi les variables examinées, nous semble pouvoir concurrencer encore la reproduction.

Nous avons vu qu'il est très difficile pour les femmes d'exercer une activité rémunérée à l'extérieur et de combiner ce travail avec la présence d'enfants. Pourtant les femmes, pensons-nous, devront et même souhaiteront de plus en plus maintenir des activités autres que les soins du ménage et des enfants.

C'est dans la mesure où la société leur permettra de répondre à ce besoin que se "négocieront", selon nous, les comportements reproductifs futurs. Jusqu'à tout récemment, les femmes acceptaient d'être le groupe social à qui l'on réserve la tâche d'élever les futurs membres de la société. Elles refusent de plus en plus d'y être les seules associées et veulent que leurs partenaires s'y intéressent de près. C'est à notre avis la seule condition qui fera qu'il demeurera agréable d'avoir des enfants.

Nous ne sommes donc pas pessimistes face aux prévisions d'une faible fécondité, qui n'assure à peu près plus le remplacement des générations. A notre avis, cette attitude tourmente les esprits nostalgiques d'une époque qui n'était pas si heureuse pour au moins la moitié de la population... Nous croyons plutôt que l'inquiétude, plus souvent masculine, face à la dénatalité, escamote une remise en question qui devrait être faite sur la participation maintenant indispensable des hommes à une des tâches les plus importantes de la société: élever des enfants.

Ouvrages cités

Audet, Mgr Lionel, "Discours (1959)" dans Colette Carisse, La famille: mythe et réalité québécoise, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, mars 1974.

Boulard, Richard, Claude Dionne et Shirley Joe, Présentation des prévisions de population pour le Québec et les régions, 1976-2001, Québec, Bureau de la statistique du Québec, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, version préliminaire, 1981.

Bourgeois-Pichat, Jean, "Baisse de la fécondité et descendance finale", Population, 31e année, no 6, novembre-décembre 1976, p. 1045-1097.

Bourgeois-Pichat, Jean, "La baisse actuelle de la fécondité en Europe s'inscrit-elle dans le modèle de la transition démographique?", Population, 34e année, no 2, mars-avril 1979, p. 267-305.

Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, vol. 4, 1976.

Carisse, Colette, La famille: mythe et réalité québécoise, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, mars 1974.

Chaloult, René, "L'Eglise et la famille (1950)" dans Colette Carisse, op. cit.

Conseil des affaires sociales et de la famille, Concilier maternité et participation au monde du travail, Québec.

Conseil du statut de la femme, Egalité et indépendance, Québec, Editeur officiel, 1978.

D'Anjou, Rév. Père Joseph (1959) dans Colette Carisse, op. cit.

Davis, K. et J. Blake, "Social Structure and Fertility: An Analytic Framework", Economic Development and Cultural Change, vol. 4, no 3, avril 1956.

Desrochers, Félix, "La vie rurale (1947)" dans Colette Carisse, op. cit.

Dionne, Louis, "L'exode agricole au Québec, 1951-1971", Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 3, spécial, décembre 1976, p. 147-166.

Duchesne, Louis, "Tendances de la fécondité des générations au Québec", Revue statistique du Québec, Bureau de la statistique du Québec, vol. XIII, no 4, mars 1975.

Dufour, Desmond et Yolande Lavoie, "Le niveau de formation scolaire de la population du Québec en 1971", Revue statistique du Québec, Bureau de la statistique du Québec, vol. XIV, no 1, juin 1975.

Festy, Patrick, "Fécondité des mariages au Québec, d'après l'enquête famille de 1971, Population, 31e année, no 4-5, juillet-octobre 1976, p. 875-900.

Freedman, Ronald, "The Sociology of Human Fertility: A Trend Report and Bibliography", Current Sociology, 1961-1962, p. 35-68.

Frenette, Lyse, Etude des femmes mariées du Québec qui désirent peu d'enfants, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, Mémoire de maîtrise, 1974.

Frenette, Lyse, Tendances d'évolution de la main-d'oeuvre selon l'âge et le sexe au Québec, 1956-1986, Québec, Bureau de la statistique du Québec, avril 1977.

Galdberg, Daniel, "Socio-Economic Theory and Differential Fertility: The Case of LDC's", Social Forces, special issue, vol. 54, no 1, septembre 1975.

Henripin, Jacques, "Eléments d'un nouveau contrat social à propos des enfants d'aujourd'hui", Population et famille, no 33, 1974-3, p. 191-197.

Henripin, Jacques et Evelyne Lapierre-Adamcyk, Eléments de démographie, 2e partie, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie.

Henripin, Jacques et Evelyne Lapierre-Adamcyk, Fécondité et conditions de vie des familles au Québec, Montréal, Université de Montréal, Département de démographie, rapport de recherche 1974-1975.

Henripin, Jacques et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises?, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 2, 1974.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Lacoste, N., "La semaine religieuse" dans Colette Carisse, op. cit.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité en 1980", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 171-188.

Lepage, Francine et al., La condition économique des femmes au Québec, L'exposé de la question, Québec, Ministère des Communications, Laboratoire sur la répartition et la sécurité du revenu et Conseil du statut de la femme, vol. 1, 1978.

Levasseur, Madeleine, Natalité, travail des mères et aide de l'Etat, Québec, Conseil des affaires sociales et de la famille, juin 1981.

Lilley, Wayne, "The Bottom Line on Baby", The Financial Post Magazine, 31 octobre 1981.

Maris, Bernard, "Une critique des modèles micro-économiques de la fécondité", Problèmes économiques, no 1.673, mai 1980.

Morsa, Jean et al., Les facteurs socio-économiques de la fécondité et les motivations à la parenté, Strasbourg, Conseil de l'Europe, Etudes démographiques no 3, 1979.

O.N.U., The Determinants and Consequences of Population Trends, New Summary of Findings on Interaction of Demographic, Economic and Social Factors, vol. 1.

Roussel, Louis, "Générations nouvelles et mariage traditionnel", Population, 34e année, no 1, janvier-février 1979, p. 141-162.

Roussel, Louis, "Le mariage dans la société française contemporaine, Population, 30e année, no 6, novembre-décembre 1975, p. 1019-1022.

Roy, Laurent, Le divorce au Québec: évolution récente, Québec, Ministère des Affaires sociales, mars 1978.

Westoff, C.F., "Trends in Contraceptive Practice: 1965-1973", Family Planning Perspectives, vol. 8, no 2, mars-avril 1976.

Tableau A7.1

Naissances vivantes selon le statut des parents, Québec, 1950-1981

Année	Naissances de parents mariés[1]		Naissances hors mariage		Naissances totales	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1950	117 926	96,8	3 916	3,2	121 842	100,0
1951	119 400	96,9	3 796	3,1	123 196	100,0
1952	123 838	96,8	4 101	3,2	127 939	100,0
1953	126 280	96,7	4 303	3,3	130 583	100,0
1954	131 368	96,6	4 607	3,4	135 975	100,0
1955	131 788	96,7	4 482	3,3	136 270	100,0
1956	133 978	96,6	4 653	3,4	138 631	100,0
1957	139 754	96,8	4 678	3,2	144 432	100,0
1958	138 910	96,7	4 800	3,3	143 710	100,0
1959	139 384	96,5	5 075	3,5	144 459	100,0
1960	136 116	96,4	5 108	3,6	141 224	100,0
1961	134 719	96,3	5 138	3,7	139 857	100,0
1962	132 734	96,1	5 429	3,9	138 163	100,0
1963	130 609	95,7	5 882	4,3	136 491	100,0
1964	127 636	95,3	6 227	4,7	133 863	100,0
1965	116 818	94,8	6 461	5,2	123 279	100,0
1966	106 137	94,1	6 620	5,9	112 757	100,0
1967	97 760	93,3	7 043	6,7	104 803	100,0
1968	93 143	92,6	7 405	7,4	100 548	100,0
1969	92 827	92,3	7 676	7,7	99 503	100,0
1970	88 592	91,8	7 671	8,2	96 263	100,0
1971	86 072	91,8	7 671	8,2	93 743	100,0
1972	81 367	92,3	6 751	7,7	88 118	100,0
1973	82 641	92,4	6 771	7,6	89 412	100,0
1974	84 424	92,4	7 009	7,6	91 433	100,0
1975	87 764	91,2	8 504	8,8	96 268	100,0
1976	88 461	90,2	9 561	9,8	98 022	100,0
1977	87 068	89,5	10 198	10,5	97 266	100,0
1978	85 387	88,8	10 815	11,2	96 202	100,0
1979	87 294	87,4	12 599	12,6	99 893	100,0
1980	84 010	86,2	13 488	13,8	97 498	100,0
1981	80 431	84,4	14 816	15,6	95 247	100,0

Note: 1. Naissances de parents mariés: naissances issues de parents mariés l'un à l'autre jusqu'en 1975. A partir de 1976, il s'agit de l'état matrimonial de la mère et ainsi la hausse des naissances hors mariage est importante puisque cet effectif s'est réduit.

Source: Ministère des Affaires sociales.

Tableau A7.2

Evolution des taux d'activité par groupe d'âge au Québec de 1956 à 1982, sexe masculin (pour 100)

Année	Groupe d'âge (en années)				
	14-19[1]	20-24	25-44	45-64	65 +
1956	52,7	91,6	97,8	92,8	35,5
1957	52,3	91,2	97,8	93,0	34,9
1958	50,2	91,9	97,5	92,2	33,9
1959	46,2	90,8	97,6	92,1	32,1
1960	44,9	90,2	97,8	92,4	30,6
1961	40,4	89,8	97,5	91,4	29,0
1962	38,8	88,5	97,8	90,2	27,5
1963	37,1	87,6	97,1	90,7	27,6
1964	35,7	87,9	97,7	90,4	26,4
1965	36,9	87,3	97,3	90,6	25,7
1966	35,5	87,1	97,3	90,7	28,2
1967	36,3	86,2	97,1	91,5	27,0
1968	35,3	83,4	96,9	89,9	25,3
1969	35,0	83,6	96,4	90,6	23,4
1970	33,8	82,3	96,5	90,3	22,9
1971	34,2	82,8	96,7	90,0	18,3
1972	35,7	82,3	96,6	88,3	17,3
1973	39,0	85,3	97,1	88,1	18,0
1974	40,6	86,5	97,1	87,9	18,6
1975	48,0	84,4	95,1	86,2	18,2
1976	45,4	84,0	94,8	84,0	13,8
1977	48,0	82,9	94,4	83,5	13,9
1978	45,6	84,1	94,6	83,9	12,8
1979	47,9	84,0	94,7	83,2	12,7
1980	50,2	84,5	94,2	83,7	12,2
1981	49,1	84,1	94,0	82,0	10,6
1982	43,4	80,7	92,5	80,2	11,1

Note: 1. A partir de 1975, il s'agit des 15-19 ans.

Sources: L. Frenette, Tendances d'évolution de la main-d'oeuvre selon l'âge et le sexe au Québec, 1956-1986, Québec, Bureau de la statistique du Québec, avril 1977, p. 30.

Statistique Canada, no 71-001 Mensuel au catalogue et no 71-529 Hors série au catalogue (1976 à 1982).

Tableau A7.3

Evolution des taux d'activité par groupe d'âge au Québec de 1956 à 1982, sexe féminin (pour 100)

Année	Groupe d'âge (en années)				
	14-19[1]	20-24	25-44	45-64	65 +
1956	35,6	46,3	20,1	15,4	3,1
1957	36,0	48,0	21,4	17,1	3,7
1958	35,6	50,3	23,1	19,6	5,0
1959	36,0	49,5	23,3	20,8	4,9
1960	36,1	51,1	24,0	20,9	5,4
1961	34,9	51,6	24,5	20,9	5,2
1962	33,0	52,8	24,9	21,6	5,0
1963	31,4	54,6	26,0	23,7	6,1
1964	31,5	54,7	26,6	24,1	5,3
1965	32,1	55,4	28,4	24,8	6,3
1966	33,4	59,1	30,5	27,8	6,1
1967	32,9	61,4	31,7	28,8	7,0
1968	30,7	62,3	31,8	29,3	6,2
1969	29,7	63,5	34,6	28,5	6,0
1970	28,5	61,8	35,4	28,8	5,6
1971	28,1	64,5	37,8	31,0	5,4
1972	28,9	63,5	39,0	29,9	4,7
1973	30,9	66,7	41,7	31,2	5,4
1974	32,4	65,7	42,9	30,3	5,6
1975	41,4	67,2	45,9	33,5	4,9
1976	40,2	67,6	48,5	33,4	4,1
1977	39,5	68,2	51,0	33,9	5,2
1978	40,9	70,6	53,8	35,0	5,8
1979	42,2	70,8	54,8	36,1	4,1
1980	43,1	72,3	57,0	37,8	4,4
1981	42,9	71,9	60,2	37,7	3,9
1982	38,7	70,9	58,9	38,0	4,1

Note: 1. A partir de 1975, il s'agit des 15-19 ans.

Sources: Voir tableau A7.2.

CHAPITRE 8

LES ASPIRATIONS EN MATIERE DE FECONDITE

Louis Duchesne

Chapitre 8 - Les aspirations en matière de fécondité

Les enquêtes sur la fécondité varient d'un simple sondage ayant une ou deux questions sur le nombre d'enfants prévu, aux entrevues très longues où l'on reconstitue l'histoire des comportements des individus quant à leur fécondité, leur utilisation de la contraception, leurs attitudes et leurs ambitions procréatrices.

Trois enquêtes ont eu lieu au Québec en 1971, 1976 et 1980[1]. Les deux premières sont très développées, originales et intéressantes; on a même interrogé certaines femmes aux deux enquêtes. Le sondage de 1980 est beaucoup plus léger, mais a l'avantage d'être plus récent et de porter sur une question qui préoccupe les démographes: que sera l'avenir? Nous présentons ici les principaux enseignements de ces enquêtes sur la fécondité prévue et l'opinion sur certaines politiques qu'on peut qualifier de natalistes. Nous nous inspirons aussi des recherches américaines et françaises.

8.1 Les enquêtes de 1971, 1976 et 1980

Les enquêtes de 1971 et 1976 portent sur les femmes (ou les couples) mariées avant 1971. En 1976, les femmes âgées de moins de 35 ans en 1971 et déjà enquêtées ont été interrogées de nouveau. Ces deux enquêtes s'intéressent donc à une population déjà loin des âges les plus féconds, mais

---

1. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, La Fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 2, 1974.

   J. Henripin, P.M. Huot, E. Lapierre-Adamcyk et N. Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

   E. Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité," Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 171-188.

l'enquête de 1976 est très riche d'enseignement sur la réalisation des pronostics de 1971. Le sondage de 1980 porte sur l'ensemble de la population et même s'il a beaucoup moins d'envergure que les autres, il retiendra autant notre attention puisqu'on y retrouve les promotions les plus récentes.

D'après l'enquête de 1971 (tableau 8.1) les femmes mariées pendant les années soixante prévoient avoir 2,9 ou 2,8 enfants. C'est beaucoup moins que les promotions plus vieilles, mais au moins la chute de la fécondité semble décélérer, avec des réponses assez semblables pour les promotions 1961-1965 et 1966-1971. Parmi ces femmes, celles qui ont participé à l'enquête de 1976 ont des aspirations beaucoup plus élevées: l'écart est de 0,4 enfant de plus pour les promotions 1966-1971. L'écart est assez important et s'explique en partie par des particularités de l'échantillon de 1976. La hausse de la descendance finale prévue entre les promotions 1961-1965 et 1966-1971 est suspecte, mais avec des échantillons, il faut accepter une marge d'imprécision.

Tableau 8.1

Descendance finale prévue selon les promotions de mariage, d'après les enquêtes de 1971, 1976 et 1980

Promotions	Descendance finale prévue			
	1971		1976	1980
	Toutes les femmes	Femmes réinterrogées en 1976[1]		
1956-1960	3,05	3,42	3,20	3,1
1961-1965	2,86	3,09	2,55	2,6
1966-1971	2,83	3,23	2,38	2,1
1971-1975				2,2
1976-1980				2,2

Note: 1. Réponses en 1971 des femmes réinterrogées en 1976.

Sources: J. Henripin et al., op. cit., p. 27; E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 185.

Une des principales révélations de l'enquête de 1976 fut la chute de la descendance finale prévue par les promotions les plus jeunes. Ainsi les promotions des femmes mariées en 1966-1971 ne s'attendent plus qu'à 2,4 enfants alors qu'elles en prévoyaient 3,2 en 1971, une chute de 26%. Même si l'on compare les réponses de 1976 à celles de l'ensemble des femmes en 1971, la chute des prévisions reste appréciable, 16% par exemple pour les promotions 1966-1971. On peut donc estimer que la diminution de la prévision se situe entre 16 et 26% pour les promotions 1966-1971. Les promotions plus anciennes qui étaient plus avancées dans la réalisation de leur descendance ont évidemment des écarts plus petits entre 1971 et 1976.

Les promotions des années soixante ont encore été interrogées à l'enquête de 1980, mais elles ont à peu près complété leur descendance et il y a donc peu d'écart entre les prévisions de 1976 et 1980. On note toutefois un léger creux dans les promotions 1966-1971, mais leur niveau plus faible que celui des promotions plus jeunes est un peu curieux. L'intérêt particulier de l'enquête de 1980 réside évidemment dans les réponses des mariés pendant la décennie soixante-dix: ils s'attendent à une descendance moyenne de 2,2 enfants.

Comme le seuil de remplacement de la population est d'environ 2,35 enfants par couple (supposant un célibat définitif d'environ 10% ne comprenant pas les unions consensuelles), les promotions de mariage n'assureraient plus le remplacement des générations depuis une quinzaine d'années. D'ailleurs, les promotions 1966-1970 achèvent la constitution de leur descendance et ont à la fin de 1981, 1,97 enfant d'après une estimation récente[2]. Notons en passant que, d'après l'enquête, la proportion d'enfants nés par rapport au nombre total d'enfants prévu pour ces promotions, 2,1 enfants, est de 92%, soit un nombre d'enfants déjà nés de 1,93, sensiblement le même nombre que celui estimé. Les femmes de ces promotions avaient toutefois répondu en 1971 qu'elles prévoyaient avoir 2,8 enfants.

---

2. Voir le chapitre 4.

On peut se demander si les promotions récentes se "raviseront" comme les précédentes. A l'enquête on a demandé aux répondants s'ils étaient certains de réaliser leur pronostic; seulement la moitié étaient tout à fait sûrs, et ceux qui ne prévoyaient plus d'enfant étaient plus certains de leur prévision que les autres.

Outre le nombre moyen d'enfants par couple, il est intéressant de présenter la distribution des promotions récentes selon le nombre d'enfants prévus (tableau 8.2). Les distributions sont très semblables entre les promotions et l'homogénéité des réponses dans les promotions est très forte. 70% des couples prévoient 2 ou 3 enfants avec une préférence marquée pour 2, qui atteint près de la moitié des réponses dans les promotions 1976-1980. Les choix de 0 ou 1 enfant sont moins fréquents, à peu près 20% des couples mais encore moins (9%) prévoient avoir 4 enfants ou plus. Il n'y a pas si longtemps, dans les promotions 1945-1960 par exemple, le mode était à 4 et plus, et représentait plus de 40% des couples.

Tableau 8.2

Distribution des promotions de mariage selon le nombre total d'enfants prévu en 1980

Nombre d'enfants prévu	Promotions de mariage		
	1966-1970	1971-1975	1976-1980
0	9,5	9,9	8,7
1	12,2	9,6	9,7
2	46,1	43,1	49,3
3	23,5	27,4	23,3
4+	8,7	10,0	9,1
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen	2,1	2,2	2,2
Nombre de répondants	210	283	261

Source: E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 178.

Dans l'enquête de 1971, des changements importants se produisaient dans les promotions à la fois pour le nombre moyen d'enfants et pour la distribution; les pronostics faits en 1971 s'avèrent peu sûrs. Peut-être la stabilité des réponses en 1980 est-elle un gage d'une plus grande fiabilité des résultats?

8.2 La valeur des pronostics individuels

Nous considérons ici l'instabilité des pronostics individuels telle que démontrée par l'enquête de 1976, puis nous examinons leur utilisation dans la prévision de la fécondité et leur rapprochement avec les mesures conjoncturelles.

Le fait d'avoir interrogé en 1976 des femmes déjà enquêtées en 1971 permet des observations bien instructives sur la signification des pronostics de comportements futurs. Nous avons déjà vu au tableau 8.1 les importants changements dans les descendances prévues entre 1971 et 1976 pour les femmes d'un groupe de promotions, les femmes des promotions 1966-1971 par exemple, baissant leur prévision de 3,2 à 2,4 enfants. Si l'on compare les pronostics faits par chacune des femmes à l'une et à l'autre enquête, on s'aperçoit que la moitié des femmes ont modifié leur pronostic; comme la moyenne des réponses est beaucoup plus faible en 1976 qu'en 1971, les changements se sont surtout effectués à la baisse. Comme la descendance finale se constitue sur une longue période, on a aussi demandé en 1971 combien d'enfants les femmes prévoyaient pendant la période 1971-1976. Le quart des femmes se sont "ravisées": près de 40% des femmes prévoyant au moins une naissance n'en ont pas eue, tandis qu'un peu plus de 10% de celles qui n'en prévoyaient pas en ont eue au moins une. Qui plus est, on connaît aussi le degré de certitude en 1971 des femmes face à leur prévision et les femmes assez sûres ne font pas meilleure figure que les femmes pas très sûres. On connaît aussi la certitude en 1976, mais il n'y a pas de lien entre les réponses de 1971 et 1976. De

plus, Henripin et al. notent que les femmes sont souvent inconscientes de la modification de leur pronostic et de leur assurance: deux femmes sur cinq ne pensent pas avoir changé leur pronostic ou croient, à tort, l'avoir fait. En fait, à peu près seulement les femmes qui ne prévoient plus d'enfants et qui sont sûres, sont à peu près fiables; mais en fait, une bonne partie d'entre elles sont stérilisées.

Ces observations incitent à la prudence dans l'utilisation des enquêtes pour prévoir la fécondité future. En fait, comme le soulignent Henripin et al., "dire qu'elles se sont trompées, c'est une façon de voir les choses; en réalité, il faut plutôt retenir que l'idée que se font les couples du nombre d'enfants qu'ils auront, est une idée provisoire, susceptible de se modifier suivant les circonstances et souvent, semble-t-il, sans que les intéressés s'en rendent compte"[3]. Ceci nous amène à l'idée de Westoff et Ryder qui suggèrent que les réponses aux enquêtes se rapprochent des indices conjoncturels qui décrivent la situation présente plutôt que future: "It is our impression... that reproductive intentions are tailored to conditions at time of interview and, thus, share the same possibilities of misinterpretation as other period indices"[4]. Les auteurs se déclarent sceptiques quant à l'utilité des pronostics dans les prévisions de population à court terme, mais plus confiants pour le long terme. Etant donné les rajustements observés au Québec, on peut toutefois être sceptique aussi pour le long terme.

8.3 Opinions sur certaines politiques natalistes et leur efficacité

S'il faut traiter avec précaution les réponses sur les projets d'avoir des enfants, il va sans dire qu'il est aussi nécessaire de ne pas accepter à la lettre les opinions sur les politiques natalistes.

---

3. Henripin et al., op. cit., p. 17.
4. C.F. Westoff et N.B. Ryder, "The Predictive Validity of Reproductive Intentions", Demography, vol. 14, no 4, novembre 1977, p. 449.

D'après l'enquête de 1971, la mesure jugée le plus utile, et de loin, pour alléger la charge des parents est une augmentation des allocations familiales. C'est d'ailleurs à ces allocations que l'on pense spontanément quand on parle de politique nataliste. Toutefois, seulement 10% des femmes répondent qu'une augmentation des allocations les amènerait à vouloir un ou des enfants supplémentaires, ce qui n'est déjà pas beaucoup. Entre 1971 et 1976, le montant des allocations est multiplié par trois et indexé au coût de la vie, soit à peu près le niveau suggéré auprès des enquêtées. Or, seulement 20% des femmes sont conscientes de la forte augmentation, à peu près le même pourcentage que celles qui pensent que les allocations n'ont pas bougé. Non seulement les femmes ont peu perçu l'augmentation, mais elles y ont encore moins réagi! Des 335 femmes qui perçoivent une augmentation, même faible, seulement une déclare en 1976 avoir été influencée à avoir plus d'enfants que prévu. Les auteurs concluent que "les réponses données dans le cadre d'une enquête à des questions de cette nature sont fort sujettes aux démentis de la réalité"[5].

En 1976, seulement 2% des femmes répondent que des allocations plus fortes les décideraient d'avoir un enfant de plus et encore elles disent plutôt peut-être que oui[6]. Dans la panoplie des politiques natalistes, on constate que les allocations ne sont pas l'arme idéale comme d'aucuns l'imaginent.

Toutefois, quand les enquêteurs demandent aux femmes des suggestions qui pourraient les convaincre d'avoir plus d'enfants que prévu, la mesure la plus populaire est le salaire à la femme au foyer, modulé selon le nombre d'enfants, ce qui est un autre nom des allocations familiales. Les autres mesures suggérées sont en ordre décroissant, la mise sur pied de garderies, l'augmentation des salaires, l'aide au logement, l'éducation

---

5. J. Henripin et al., op. cit., p. 337.
6. Id., ibid., p. 338.

gratuite, des réductions d'impôts, la lutte anti-inflation et la sécurité d'emploi pour les femmes. En insistant pour vérifier si les femmes qui suggèrent des mesures, augmenteraient vraiment leur descendance, moins du tiers confirment leur réaction positive à la mise sur pied de leurs suggestions, un autre tiers répondent franchement non, et les autres sont incertaines. Comme 70% des femmes affirment sans ambages que le gouvernement ne peut rien faire pour augmenter leur descendance prévue, le nombre de femmes qui se déclarent influençables sans équivoque (oui plutôt que peut-être) ne représente que 7% de l'ensemble des femmes de l'échantillon (avec les femmes plus incertaines comprenant les "peut-être", le pourcentage augmente à 17%). Les femmes plus jeunes sont toutefois plus enthousiastes que leurs aînées, et il faut rappeler que les femmes de l'échantillon étaient déjà mariées en 1971 et ont déjà dépassé les âges les plus féconds.

Henripin et al. observent que ce n'est pas avec des mesures financières et ponctuelles qu'on augmentera la natalité, mais plutôt avec des réorganisations sociales, des bouleversements de valeurs, d'habitudes de vie et de mentalités qu'ils ne précisent toutefois pas.

8.4 Conclusion

On peut retenir de cet examen rapide des enquêtes que les couples ne savent pas très bien combien d'enfants ils veulent avoir ou qu'ils auront et que d'autre part, ils ont les enfants qu'ils veulent, peu importe les allocations familiales, les garderies et les congés de maternité et les autres mesures de soutien pour alléger la charge des parents.

D'ailleurs on peut souligner le paradoxe des politiques qui voudraient réduire les charges familiales comme le font Girard et Roussel: "Chercher avant tout à compenser la charge que représentent les enfants, n'est-ce pas précisément proclamer, comme l'indique d'ailleurs le vocabulaire consacré, que l'enfant est une charge? Peut-on décréter qu'il faut à tout prix com-

penser la charge que représentent les enfants et obtenir en même temps que les couples en aient davantage?"[7]. C'est un cas intéressant de politique éventuellement contre-productive.

7. A. Girard et L. Roussel, "Dimension idéale de la famille, fécondité et politique démographique", Population, 36e année, no 6, novembre-décembre 1981, p. 1032.

Ouvrages cités

Girard, Alain et Louis Roussel, "Dimension idéale de la famille, fécondité et politique démographique", Population, 36e année, no 6, novembre-décembre 1981, p. 1005-1034.

Henripin, Jacques et Evelyne Lapierre-Adamcyk, La Fin de la revanche des berceaux: qu'en pensent les Québécoises? Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 2, 1974.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 171-188.

Westoff, Charles F. et Norman B. Ryder, "The Predictive Validity of Reproductive Intentions", Demography, vol. 14, no 4, novembre 1977.

Annexe 1: Les nombres idéal, souhaité et prévu d'enfants

En plus du nombre prévu d'enfants que nous avons présenté dans les sections précédentes, on demande souvent dans les enquêtes le nombre idéal d'enfants et parfois le nombre souhaité. On trouve ces questions à l'enquête de 1971; nous rappellerons brièvement les résultats puis à un niveau plus abstrait, nous examinerons la signification de la notion de nombre idéal.

A la question sur le nombre idéal d'enfants dans une famille, les jeunes femmes interrogées en 1971 répondent en moyenne 3,23 (tableau A8.1). Quant au nombre souhaité personnellement, il est un peu inférieur, 3,02, à peu près le même que le nombre prévu, 2,96 enfants. En examinant les distributions selon le nombre d'enfants souhaité et prévu, on se rend compte que les différences sont très minimes. Plutôt que de signifier que presque toutes les femmes ont eu ou auront le nombre désiré, la similitude des réponses résulte plutôt, selon Henripin et Lapierre-Adamcyk, d'un phénomène de rationalisation ou d'autojustification: un certain besoin de cohérence, de réalisme entre ce que l'on souhaite et prévoit et le besoin de ne pas renier ce que l'on a fait.

Entre les nombres d'enfants idéal et prévu, l'écart est assez important, et comme le nombre idéal dépasse le nombre prévu, plusieurs sont portés à conclure que le nombre d'enfants réellement désirés serait plutôt le nombre idéal. L'écart entre les deux signifierait que les couples sont empêchés de réaliser leurs projets et qu'une aide vigoureuse (une politique nataliste) permettrait d'augmenter la natalité.

En fait, il y a une certaine rétroaction entre l'idéal et le réel mais la correspondance est loin d'être absolue. Par exemple, presque aucune femme ne considère comme idéale une famille sans enfant ou à un seul enfant alors qu'un bon nombre de femmes souhaitent ou prévoient 0

ou 1 enfant. Certains couples sont stériles, d'autres sont affectés par la maladie, le divorce, les aléas de la vie concrète. Dans la notion de famille idéale, on ne pense pas aux divorces, aux séparations, aux veuvages, des événements qu'on ne souhaite pas non plus, du moins le jour du mariage, mais qui existent néanmoins. Le nombre idéal serait donc toujours plus élevé que le nombre effectif.

Nous n'avons pas ici de chiffres récents sur le nombre idéal, mais en Europe, le modèle idéal est de plus en plus celui de la famille de deux enfants et ce changement s'accompagne d'une forte baisse de la fécondité de rang 3 ou plus. "Le changement du modèle collectif n'a rien d'un artefact. Il exprime clairement, s'il n'en est pas la cause, un changement dans les conduites"[8]. Les questions sur le nombre idéal dans les enquêtes se rapprochent donc plus des questions sur les normes en vigueur plutôt que sur les comportements effectifs.

Tableau A8.1

Distribution en pourcentage des femmes de moins de 35 ans suivant le nombre d'enfants: idéal, souhaité, prévu, 1971

Nombre d'enfants	Descendance finale		
	Idéale	Souhaitée à l'enquête	Prévue
0	0,1	1,6	2,2
1	0,8	5,9	7,5
2	24,0	29,7	29,1
3	38,5	32,7	32,9
4	27,0	18,8	17,0
5	7,3	6,7	6,8
6	2,0	3,1	2,9
7+	0,3	1,5	1,6
Total	100,0	100,0	100,0
Nombre moyen d'enfants	3,23	3,02	2,96

Source: J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 38.

8. A. Girard et L. Roussel, op. cit., p. 1027.

Annexe 2: Examen de certaines variables reliées à la fécondité

Nous avons observé dans les promotions récentes une forte homogénéisation non seulement de la descendance prévue mais de la distribution selon le nombre d'enfants. La convergence existe aussi entre les diverses catégories de la société: certaines variables ou certains facteurs qui délimitaient des comportements très différents perdent de leur influence. La dernière étude qui tient compte de quelques-unes des variables est l'enquête de 1971 et nous présentons ici les résultats concernant l'habitat, le niveau d'instruction, la langue, la profession du mari et l'activité (tableau A8.2)

L'habitat est traditionnellement un des principaux facteurs associés à la fécondité qui est plus forte à la campagne et plus faible dans les grandes villes. C'était le cas au Québec comme ailleurs, mais ce qui ressort le plus des réponses des femmes interrogées, c'est la réduction considérable de l'écart entre les types d'habitat dans les générations plus jeunes.

L'évolution des écarts est peut-être plus tranchée selon l'habitat, mais c'est à peu près la même réduction des différences du nombre d'enfants que l'on observe en tenant compte des autres variables.

Dans les générations plus anciennes, le niveau d'instruction différenciait fortement la descendance des couples, mais les différences s'amenuisent chez les plus jeunes. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas de différence prévue entre les niveaux d'instruction secondaire et collégial et universitaire. "Il semble donc que si l'instruction joue en faveur d'une réduction de la fécondité, ce phénomène n'a pratiquement plus d'influence au-delà de la fin des études secondaires"[9].

---

9. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 56.

Tableau A8.2

Descendance prévue[1] suivant les générations pour certaines caractéristiques, 1971

Caractéristique	Générations			
	1911-1920	1921-1930	1931-1940	1941-1950
Ensemble	4,18	3,54	3,33	2,84
Langue du couple				
français	4,66	3,71	3,46	2,92
anglais	2,18	3,35	3,34	2,47
autres	2,10	2,85	2,81	2,73
Instruction de la femme				
0-6 ans	5,23	4,38	4,01	3,29
7-8 ans	3,92	3,91	3,81	3,00
9-10 ans	3,73	3,12	3,20	2,76
11 ans et plus	2,72	2,95	2,72	2,69
collège et université	2,33	2,77	2,82	2,74
Habitat				
déjà vécu sur une ferme	5,95	4,54	4,28	2,94
petites agglomérations	4,09	3,54	3,37	3,02
petites et grandes agglomérations	2,51	2,70	2,58	2,71
grandes agglomérations	3,36	3,07	2,79	2,49
Profession actuelle du mari				
agriculteurs	7,29	5,63	4,49	3,57
ouvriers	3,96	3,57	3,70	2,81
employés de bureau	3,03	3,35	2,38	2,46
cadres moyens	2,95	3,16	3,01	2,90
enseignants et techniciens	3,55	4,19	2,88	2,98
cadres supérieurs	3,50	2,44	2,75	2,48
Travail de la femme[2]				
régulier avant et après[3]	2,20	4,62	3,07	2,69
régulier après[3] seulement	3,76	2,06	2,10	3,69
irrégulier	3,03	3,76	3,56	2,99
régulier avant[3] seulement	2,82	2,26	3,13	2,91
jamais travaillé	5,30	4,32	3,84	3,25

Notes: 1. Ces descendances résultent du calcul de la moyenne arithmétique non pondérée des nombres moyens d'enfants des groupes quinquennaux de générations correspondants.

2. Ces descendances prévues sont celles des femmes qui avaient eu au moins un enfant lors de l'enquête.

3. La première naissance.

Source: J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 150.

Les couples francophones ont une descendance légèrement plus forte que les non-francophones, mais ici encore l'hétérogénéité diminue. Une bonne partie de la différenciation serait toutefois plutôt due au fait que les non-francophones sont plus urbains, plus instruits et plus protestants que les francophones. Ces variables seraient plus importantes que la langue selon Henripin. Notons toutefois que les francophones se marieraient moins et plus tard.

Il est difficile de faire des généralisations à partir de la variable profession du mari. Seul le milieu agricole se détache des autres groupes par une fécondité plus élevée. Chez les jeunes, les épouses de cadres supérieurs et d'employés de bureau prévoient la même descendance, tandis que les femmes de cadres moyens, d'ouvriers, et d'enseignants et techniciens forment un autre groupe, mais ici encore c'est "la remarquable similitude des comportements"[10] qui est à noter, sauf chez les agriculteurs.

Les résultats de l'enquête concernant le travail de la femme sont plus difficiles à interpréter, d'autant plus que dans ce cas, les femmes sans enfant ont été exclues. Il est évident que les femmes qui n'ont jamais travaillé ont une descendance plus élevée, mais "il n'y a pas de différence très nette... entre les femmes qui ont travaillé régulièrement avant et après le premier enfant et celles qui n'ont travaillé régulièrement qu'avant la naissance de leur premier enfant"[11]. Un des aspects à noter, chez les jeunes femmes, c'est que la fécondité de celles qui n'ont jamais travaillé baisse plus que celles des autres.

On peut conclure en rappelant les commentaires déjà faits à plusieurs reprises: les divers sous-groupes de la population ont des descendances

---

10. J. Henripin et E. Lapierre-Adamcyk, op. cit., p. 59.
11. Id., ibid., p. 61.

de moins en moins différenciées même s'il reste un certain écart. Il y a tout lieu de croire que des tendances si bien établies en 1971 se sont poursuivies et que les variables présentées différencient encore moins aujourd'hui les comportements ou les ambitions des Québécois face à la fécondité. Rappelons toutefois qu'il s'agit ici de la descendance prévue, et que la descendance effective pourra donner une autre image; le recensement de 1981 nous apportera des renseignements intéressants à ce sujet.

QUATRIEME PARTIE

LES MIGRATIONS

CHAPITRE 9

LES ENTREES INTERNATIONALES AU QUEBEC

Claire Benjamin

Chapitre 9 - Les entrées internationales au Québec[1]

Au moment où le Québec s'interroge sur les causes et les conséquences de son évolution démographique future, l'immigration internationale est souvent perçue comme une solution aux problèmes liés à sa faible fécondité et à ses pertes migratoires interprovinciales. La solution paraît d'autant plus séduisante qu'elle ne semble dépendre que de la volonté des gouvernements à "ouvrir les portes" comparativement à une intervention dans des domaines beaucoup plus délicats, comme une politique nataliste ou encore une politique de contrôle sur la mobilité des personnes.

Mais l'immigration, tout en constituant un apport de population, s'inscrit dans un contexte beaucoup plus global et se définit à l'intérieur des objectifs de développement poursuivis par la société.

Sans doute convient-il de rappeler les orientations données à la politique d'immigration depuis la fin de la Seconde Guerre afin de mieux saisir l'évolution des entrées internationales, tant en ce qui concerne leur nombre que leur provenance. La politique fédérale y est prépondérante, le Québec n'ayant acquis que depuis 1978 des pouvoirs de recrutement et de sélection de ressortissants étrangers se destinant sur son territoire.

Par ailleurs, qu'est-il advenu de ces immigrants souvent ignorants de la spécificité du Québec et sélectionnés jusqu'à tout récemment selon des critères pancanadiens? Sont-ils demeurés au Québec, et si oui, quelles

---

1. Le présent texte met à jour le contenu d'un document de travail qui se basait sur les travaux d'un groupe de travail formé à la direction de la recherche du ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration concernant la migration et le développement démographique. Ce groupe était composé de Mireille Baillargeon, Gisèle Ste-Marie et Claire Benjamin. Le texte n'engage que la responsabilité de l'auteure.

incidences ont-ils eues sur la société d'accueil? Les toutes premières données du recensement de 1981 permettront de lever un peu le voile sur la population immigrée du Québec mais il faudra revenir aux données censitaires de 1971 afin d'y discerner certaines incidences sur la population québéccise.

9.1 Les orientations données à la politique d'immigration depuis la fin de la Seconde Guerre jusqu'à aujourd'hui

Les entrées internationales du Québec ont été jusque vers la fin des années soixante-dix presque entièrement soumises à la juridiction fédérale en matière d'immigration. Depuis la Confédération jusqu'en 1978, année de la signature de l'Entente Couture-Cullen, les ressortissants étrangers désirant s'établir en permanence au Québec devaient, en effet, répondre aux critères des dispositions législatives fédérales. Il faut donc chercher les explications de l'évolution du volume et des sources d'immigration du Québec à l'intérieur des décisions prises par le fédéral en ce domaine, et cela, même si les positions du Québec se sont souvent démarquées de celles des autres provinces à l'égard de l'immigration.

9.1.1 La politique canadienne

Si l'on se reporte au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le Canada avait alors à définir sa position par rapport à la situation internationale qui prévalait et aux objectifs qu'il entendait donner à sa politique d'immigration en temps de paix. Il faut dire qu'alors qu'elle avait été assimilée depuis le début de la Confédération à des préoccupations de colonisation, l'immigration avait fait l'objet d'une attitude restrictive quelques années avant la guerre en raison de la crise économique. Le nouveau contexte de l'après-guerre exigeait de faire le point. Cela fut fait par Mackenzie King en 1947. Il ressort clairement de son discours à la Chambre des Communes la volonté du gouvernement de peupler le Canada. Il associait croissance économique et croissance démographique.

Ce discours fait aussi mention des intentions du gouvernement de continuer de limiter l'entrée de certains groupes, dont l'arrivée massive "changerait la composition fondamentale de la population canadienne". Le ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration est créé en 1943 et la Loi sur l'immigration est reformulée en 1952. Il faudra attendre jusqu'en 1962 pour voir la politique d'immigration s'orienter vers une plus grande ouverture des sources possibles de provenance des immigrants. Les immigrants non parrainés sont alors soumis aux mêmes critères d'admissibilité quelle que soit leur origine: instruction, formation professionnelle, compétence nécessaire pour occuper un emploi ou s'établir à leur compte. Cette ouverture sur les sources ne veut pas dire que le Canada désirait à cette époque un nombre élevé d'immigrants. Au contraire, la situation économique d'alors était préoccupante, son appareil de production marquant des signes d'essoufflement à la fin des années cinquante après la croissance accélérée de l'économie d'après-guerre. Il s'agissait plutôt de restreindre le nombre d'entrées à une main-d'oeuvre très qualifiée.

Les mouvements d'immigration continuèrent cependant d'être importants et de ne pas répondre aux attentes du Règlement de 1962. Cet état de chose est grandement attribuable au fait que plusieurs personnes ne répondant pas aux critères d'admissibilité contournaient le Règlement en se présentant une fois sur place comme visiteurs avec l'intention de se trouver un emploi. Or, les questions de main-d'oeuvre se discutaient de plus en plus au Canada, où commençaient à coexister chômage et pénuries de main-d'oeuvre. Tout ceci amena le gouvernement canadien à mettre sur pied un Comité d'étude sur la situation de l'immigration en 1964; les travaux du Comité aboutirent à la publication du Livre blanc sur l'immigration en 1966. Tout en gardant une vue expansionniste de l'immigration, le Livre blanc se préoccupe des liens de l'immigration avec la main-d'oeuvre. Contrairement au discours de Mackenzie King où l'immigration, perçue comme facteur de croissance de la population, favorisait en soi la croissance économique, le Livre blanc précise que c'est l'admission d'immigrants qualifiés qui est favorable à la croissance économique en permettant d'atténuer des goulots d'étranglement sur le marché du travail.

Expansionniste, le Livre blanc conclut alors: "Le Canada aura besoin dans un avenir prévisible d'autant d'immigrants compétents qu'il pourra en attirer".

Les préoccupations en matière de main-d'oeuvre sont telles qu'est créé cette même année le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, concrétisation et affirmation de l'orientation que doit prendre l'immigration.

Le Règlement de 1967 présente pour la première fois une grille de sélection dont le but est de déterminer la possibilité à long et à court terme des immigrants non parrainés, appelés requérants indépendants, de s'établir avec succès au Canada. Outre l'instruction, la formation professionnelle et la compétence, on examine les besoins de main-d'oeuvre dans leur profession, leur connaissance du français et de l'anglais, leur personnalité, leur âge, l'existence d'un emploi réservé. Ce Règlement limite aussi la catégorie des immigrants parrainés aux parents à charge; une nouvelle catégorie est toutefois créée: les nommément désignés. Pour ces derniers, les liens de parenté avec les résidents ou citoyens du Canada compensent pour une partie des critères de sélection.

Plusieurs facteurs ont amené le gouvernement à vouloir faire le point au début des années soixante-dix sur les objectifs démographiques que devait se donner le Canada, et d'y situer la politique d'immigration dans une perspective englobant les incidences socio-démographiques et économiques des entrées internationales. Mentionnons d'un côté, la chute généralisée de la fécondité au cours des années soixante qui avait amené plusieurs personnes à s'interroger sur les conséquences de la faible fécondité sur la société de demain; de l'autre côté, les inquiétudes d'une surpopulation à l'échelle planétaire mises en relief par des experts du Massachusetts Institute of Technology qui préconisaient une croissance zéro tant démographique qu'économique si l'on voulait sauver la Planète, l'actualisation de thèmes

tels la préservation de l'environnement, la qualité de la vie, le mieux-être. Le Livre vert de 1974 marque une rupture de la vue expansionniste du Canada à l'égard de l'immigration. On ne parle plus des avantages d'une croissance démographique en soi, mais on y oppose les problèmes avec lesquels sont confrontés la plupart des pays industrialisés: frais de la congestion des régions métropolitaines, de la pénurie de logements, des pressions sur les terres, de la détérioration du milieu. On remet aussi en question les avantages d'une croissance démographique sur l'économie en soulignant que la relation n'est pas simple et "que les experts ont jusqu'ici eu tendance à négliger les frais latents qu'un taux élevé comporte en fait de tensions sociales et de détérioration de la qualité de vie"[2]. On remplace l'argument expansionniste par celui des économies d'échelle: "l'industrie canadienne devrait continuer de miser principalement sur une expansion du marché international plutôt que sur des argumentations de la taille de la population"[3]. La prochaine politique doit aussi tenir compte de l'équilibre culturel, de la concentration urbaine et de la répartition géographique, bien que le Livre vert mentionne, pour ce dernier point, que les migrations interprovinciales sont beaucoup déterminantes compte tenu de leur ampleur. Une démarcation se fait de plus par rapport au Livre blanc en ce qui concerne la venue bénéfique d'une main-d'oeuvre qualifiée. Le Livre vert fait en effet la réserve suivante: "si l'on considère les sommes énormes que consacre notre pays à ses établissements d'enseignement et de formation d'où sortiront des diplômés qui se joindront en grand nombre à la population active dans les années à venir, il est évident que les économies que l'on peut réaliser sur le plan éducation par l'arrivée d'une main-d'oeuvre qualifiée se feront de plus en plus rares"[4].

---

2. Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Perspective de la politique d'immigration, Ottawa, Série: Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, vol. 1, 1974, p. 6.
3. Id., ibid., p. 7.
4. Id., ibid., p. 30.

Dans un document récent, un groupe d'étude, faisant rapport au ministre Axworty sur l'évolution du marché du travail dans les années 1980, a réitéré cette position en considérant qu'il n'y a pas lieu pour les années quatre-vingt d'accélérer l'immigration pour satisfaire aux besoins du marché du travail, le gros de la demande pouvant être comblé à même les ressources du pays. Il faudra toujours toutefois recourir à l'immigration pour aller chercher rapidement des compétences introuvables au Canada et éviter des goulots d'étranglement dans des entreprises rentables.

Un des objectifs principaux de la révision de la politique d'immigration amorcée en 1973 visait à reformuler une nouvelle loi sur l'immigration, la dernière datant de 1952 et résultant elle-même de mesures adoptées au début du siècle. La Loi C-24, présentée au Parlement en 1976 et dont l'entrée en vigueur date de 1978, reprend le principe que l'immigration doit être reliée très étroitement à l'état du marché du travail et situe l'arrivée des futurs immigrants dans le cadre plus général de la détermination des objectifs démographiques de long terme. Il est prévu à l'article 7 qu'après consultation des provinces "sur l'aspect régional des besoins démographiques et de la situation sur le marché du travail, le ministre fédéral de l'Emploi et de l'Immigration dépose devant le Parlement un rapport indiquant le nombre d'immigrants que le gouvernement canadien juge opportun d'admettre durant une période déterminée et la manière dont des considérations démographiques ont été prises en ligne de compte pour fixer ce nombre".

9.1.2 La politique québécoise

Il faut souligner dès le départ que les Québécois se sont montrés historiquement plutôt méfiants à l'endroit de l'immigration et cela, non sans raison, si l'on se rappelle les desseins avoués de Lord Durham de faire disparaître ce peuple sans histoire, sans culture. Le Québec a eu tendance à considérer l'immigration incompatible avec son intégrité culturelle. De plus, son taux de natalité élevé lui garantissait l'apport de population nécessaire à son développement, et même en sus à certaines

périodes; il a dû ainsi faire face à la fin du 19e et au début du 20e siècles à de nombreux départs de Québécois vers les Etats-Unis, son développement économique ne suivant pas sa croissance démographique.

La baisse de la natalité au début des années soixante a suscité très vite beaucoup d'inquiétudes dans certains milieux francophones. Un service d'Immigration relevant du ministère des Affaires culturelles est mis sur pied en 1965. Dès le départ, ce service ressent le besoin d'oeuvrer en étroite collaboration avec d'autres ministères québécois afin de réaliser le but ultime, qui est "l'intégration des Néo-Canadiens au milieu francophone québécois". Le ministère de l'Immigration est créé en 1968.

Le gouvernement du Québec s'implique dès lors de plus en plus au niveau de la gestion de la politique d'immigration et conclut plusieurs ententes dans ce domaine avec le gouvernement du Canada. En 1971, l'Entente Cloutier-Lang permet aux agents québécois à l'étranger de jouer un rôle d'informateurs auprès des candidats à l'immigration. En 1975, l'Entente Bienvenue-Andras donne aux agents québécois le pouvoir d'émettre leur avis sur toutes les candidatures des ressortissants voulant s'établir au Québec. Enfin, en 1978, l'Entente Couture-Cullen reconnaît au Québec des pouvoirs en matière de recrutement et de sélection.

A l'instar de la politique canadienne, la politique québécoise vise une immigration permanente et reconnaît le droit à la réunion familiale. Ses pratiques peu restrictives à l'endroit des personnes de la catégorie de la famille montrent sa préoccupation de faciliter le rassemblement familial. Elle comporte aussi un volet favorisant l'établissement des personnes en situation de détresse. Selon la loi et la réglementation en vigueur, le nombre de ressortissants étrangers admis au cours d'une période donnée doit tenir compte des besoins démographiques, économiques et socio-culturels du Québec et ainsi favoriser les objectifs de développement de la société.

La politique québécoise en matière d'immigration couvre également tout le domaine de l'adaptation des immigrants à la société d'accueil et de leur intégration à la majorité francophone.

9.2 L'évolution des entrées internationales de 1946 à aujourd'hui

9.2.1 Les volumes d'immigration

Le Québec a accueilli au cours de la période 1946-1982 plus de 965 000 immigrants internationaux, soit en moyenne, un peu plus de 26 000 par an (tableau 9.1). Le nombre des entrées annuelles a cependant fortement varié autour de ce chiffre avec des niveaux aussi bas que 9 712 et 8 272 en 1946 et en 1947 comparativement à des sommets de 55 073, de 46 033 et de 45 717 atteints respectivement en 1957, 1951 et 1967. Outre de telles variations autour de la moyenne, il faut noter aussi les fluctuations importantes subies annuellement, le Québec, à l'instar du Canada, subissant jusqu'en 1978 la situation de robinet ouvert-fermé actionné par la conjoncture économique. La détermination des niveaux d'immigration compatibles avec des objectifs démographiques et économiques à long terme recherchés par les deux paliers de gouvernement semble par ailleurs avoir donné une certaine stabilité au mouvement au cours des dernières années.

Si l'on regroupe les flux annuels par tranche de cinq ans, on peut remarquer premièrement la concentration des entrées sur l'ensemble de la décennie cinquante et sur la deuxième moitié des années soixante. Ces périodes rejoignent plus de 50% de toutes les entrées survenues au Québec depuis l'après-guerre. En second lieu, on peut noter la tendance à la baisse de l'immigration au cours des années soixante-dix: la moyenne après s'être située à plus de 34 000 entrées annuelles, entre 1966 et 1970, est passée à 25 000 entre 1971 et 1975 puis à 21 000 au cours du dernier lustre. Cette tendance à la baisse s'est également observée pour l'ensemble du Canada de telle sorte que la part du Québec dans l'immigration

Tableau 9.1

Immigration internationale, Québec, Canada, 1946-1982

Année	Québec	Canada	Taux d'attraction du Québec (%)
1946	9 712	71 719	13,5
1947	8 272	64 127	12,9
1948	24 687	125 414	19,7
1949	18 005	95 217	18,9
1950	13 575	73 912	18,4
1951	46 033	194 391	23,7
1952	35 318	164 498	21,5
1953	34 294	168 868	20,3
1954	28 419	154 227	18,4
1955	22 117	109 946	20,1
1956	31 396	164 857	19,0
1957	55 073	282 164	19,5
1958	28 443	124 851	22,8
1959	24 816	106 928	23,2
1960	23 774	104 111	22,8
1961	16 920	71 689	23,6
1962	19 132	74 586	25,7
1963	23 264	93 151	25,0
1964	25 973	112 606	23,1
1965	30 346	146 758	20,7
1966	39 198	194 743	20,1
1967	45 717	222 876	20,5
1968	35 506	183 974	19,3
1969	28 477	161 531	17,6
1970	23 228	147 713	15,7
1971	19 221	121 900	15,8
1972	18 583	122 006	15,2
1973	26 871	184 200	14,6
1974	33 458	218 465	15,3
1975	28 042	187 881	14,9
1976	29 282	149 429	19,6
1977	19 248	114 914	16,7
1978	13 899	86 313	16,1
1979	19 522	112 096	17,4
1980	22 538	143 117	15,7
1981	21 118	128 618	16,4
1982	21 331	121 147	17,6
1946-1982	965 075	5 896 873	16,4

Sources: - Bureau de la statistique du Québec, Annuaire du Québec, 1968-1969, Québec, décembre 1968.
- Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la recherche.

Tableau 9.2

Immigration internationale par période quinquennale, Québec, Canada, 1946-1980

Période	Québec	Canada	Taux d'attraction du Québec (%)
1946-1950	74 251	430 389	17,3
moyenne annuelle	(14 850)	(86 078)	
1951-1955	166 181	791 930	21,0
moyenne annuelle	(33 236)	(158 386)	
1956-1960	163 502	782 911	20,9
moyenne annuelle	(32 700)	(156 582)	
1961-1965	115 635	498 790	23,2
moyenne annuelle	(23 127)	(99 758)	
1966-1970	172 126	910 837	18,9
moyenne annuelle	(34 425)	(182 167)	
1971-1975	126 175	834 452	15,1
moyenne annuelle	(25 235)	(166 890)	
1976-1980	104 489	605 869	17,2
moyenne annuelle	(20 898)	(121 174)	

Source: Tableau 9.1.

canadienne est demeurée près de la tendance historique, de l'ordre de 16,4% (tableau 9.2).

9.2.2 Les sources d'immigration

La politique discriminatoire pratiquée par le gouvernement canadien en matière d'immigration jusqu'en 1962 explique la composition presque exclusivement européenne de l'immigration de l'après-guerre jusqu'au milieu des années soixante (tableau 9.3). Aux Britanniques et aux Américains, qui jouissaient d'un statut préférentiel comme personnes admissibles au Canada dès les premières articulations de la politique, se sont ajoutés

Tableau 9.3

Répartition des immigrants reçus au Québec durant la période 1946-1961 selon les dix principales origines ethniques

Origine ethnique	Nombre	%
1- Italienne	77 497	18,4
2- Britannique	75 815	18,0
3- Allemande et autrichienne[1]	47 834	11,4
4- Française	32 001	7,6
5- Juive	28 495	6,8
6- Américaine[2]	25 582	6,1
7- Grecque	19 579	4,7
8- Polonaise	18 384	4,4
9- Hongroise	13 608	3,2
10- Néerlandaise	9 419	2,2
Autres	72 640	17,3
Total	420 854	100,0

Notes:
1. L'origine autrichienne a été incluse dans l'origine allemande dans les statistiques officielles jusqu'en 1952. Pour les fins de ce tableau, elle a été incluse pour l'ensemble de la période.
2. L'origine américaine signifie en provenance des Etats-Unis, quelle que soit l'origine ethnique.

Sources:
- Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Origine ethnique des immigrants par province de destination, années civiles 1946-1955, Ottawa, 1956.
- Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Bulletins statistiques annuels, Ottawa.

au lendemain de la Seconde Guerre les Français et les Irlandais. Par ailleurs, l'adhésion du Canada en 1947 à l'Organisation internationale des réfugiés déclencha l'arrivée importante d'immigrants d'origine juive, polonaise, balte et ukrainienne dans les années subséquentes.

Les mouvements en provenance d'Europe commencèrent toutefois à se modifier au début des années cinquante lorsque le gouvernement canadien décida, en raison de la pénurie permanente de travailleurs, de subventionner le transport aérien des immigrants et octroya des prêts d'indemnité de passage aux travailleurs sélectionnés ainsi qu'à leur famille. Les ressortissants étrangers des pays d'Europe méridionale profitèrent largement de ces dispositions et l'Italie devint le principal pays source du Québec, délogeant le Royaume-Uni.

L'application du principe universel de la sélection à partir de 1962 ne modifia pas profondément la composition des flux de la décennie ce qui peut s'expliquer en partie en raison des mouvements induits par l'immigration passée. Les pays d'Europe continuèrent d'occuper la plus grande partie du mouvement migratoire. A eux seuls, L'Italie, la Grèce et le Portugal regroupèrent 27% des entrées. On perçoit cependant une modification des sources avec le début lent mais progressif de l'immigration antillaise et, dans une moindre mesure, de plusieurs autres pays du tiers-monde (tableau 9.4).

Les années soixante-dix correspondent à une diversification importante des pays-sources, concrétisation du principe universel de sélection et en raison aussi des programmes humanitaires. Plusieurs programmes spéciaux à l'égard des réfugiés ont été en effet mis sur pied au cours de cette période faisant suite à l'adhésion du Canada en 1969 à la Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés. On ne retrouve, parmi les quinze principaux pays de naissance de la période 1971-1980 que six pays reconnus comme sources traditionnelles, soit en provenance de pays européens ou des Etats-Unis (tableau 9.5). C'est d'ailleurs Haïti qui se classe au premier rang pour l'ensemble de la période, après avoir détenu cette place de 1974 à 1978 et s'être maintenu

Tableau 9.4

Répartition des immigrants reçus au Québec durant la période 1962-1970 selon les dix principaux pays de dernière résidence

Pays de dernière résidence	Nombre	%
1- Italie	40 901	15,1
2- France	38 867	14,4
3- Royaume-Uni	32 654	12,1
4- Grèce	21 651	8,0
5- Etats-Unis	20 226	7,5
6- Antilles[1]	14 712	5,4
7- Portugal	10 677	3,9
8- Egypte	10 184	3,8
9- Allemagne	9 841	3,6
10- Suisse	8 369	3,1
Autres pays	62 520	23,1
Total	270 602	100,0

Note: 1. Comprend les Antilles britanniques et non britanniques.

Source: Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Bulletins statistiques annuels, Ottawa.

Tableau 9.5

Répartition des immigrants reçus au Québec durant la période 1971-1980 selon les dix principaux pays de naissance

Pays de naissance	Nombre	%
1- Haïti	22 210	9,6
2- Etats-Unis	17 707	7,7
3- France	15 261	6,6
4- Vietnam	13 013	5,7
5- Royaume-Uni	12 784	5,5
6- Portugal	11 604	5,0
7- Grèce	10 335	4,5
8- Italie	9 455	4,1
9- Inde	7 569	3,3
10- Liban	6 809	3,0
Autres pays	103 814	45,0
Total	230 561	100,0

Source: Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, Direction de la recherche.

parmi les premières sources durant les autres années. Le Vietnam occupe le 4e rang, après les Etats-Unis et la France, suite à deux programmes humanitaires: celui de la période 1975-1978 et l'autre ayant débuté en 1979. Le Royaume-Uni n'apparaît qu'en 5e place, nette coupure avec le passé, et l'Italie, qu'en 8e, après le Portugal et la Grèce. Les sept autres pays sont par ordre d'importance: l'Inde, le Liban, le Maroc, l'Egypte, la Jamaïque, la Chine populaire et les Philippines.

Cette diversification des sources s'illustre aussi de la façon suivante: alors qu'avant 1971, les deux tiers des immigrants venaient de cinq ou six pays, il faut maintenant en regrouper une quinzaine pour atteindre cette même proportion.

Haïti demeure le principal pays-source d'immigration du Québec en 1981 et 1982. Notons toutefois que parmi ces ressortissants haïtiens, plusieurs sont en fait des personnes qui résidaient déjà au Québec et qui ont pu régulariser leur statut (environ 3 300 sur les deux ans) suite à l'opération menée par le gouvernement québécois à l'endroit de ceux vivant dans l'illégalité puis de ceux qui, munis d'un permis de séjour temporaire, souhaitaient demeurer au Québec de façon permanente.

Le Vietnam, quant à lui, après avoir occupé le premier rang en 1979 et en 1980 suite au programme humanitaire favorisant l'entrée de réfugiés indochinois, se classe au second rang en 1981, puis au troisième en 1982. La France se retrouve respectivement en troisième et en seconde place. La Pologne déloge le Royaume-Uni de la quatrième place en 1982 et ce dernier se retrouve au septième rang derrière le Kampuchea et les Etats-Unis.

L'évolution de l'immigration des dernières années reflète l'importance du volet humanitaire de la politique d'immigration poursuivie par le Québec. Les pratiques actuelles plutôt restrictives dans leur ensemble compte tenu de la situation économique difficile et de la forte détérioration du marché du travail québécois rétrécissent par ailleurs le

volet économique et le recrutement des travailleurs immigrants se limite à ceux qui détiennent un emploi réservé, aux travailleurs autonomes, aux entrepreneurs-investisseurs et aussi aux travailleurs dont les qualifications particulières sont en demande. Dans ce contexte restrictif, le volet lié au rassemblement familial qui constitue un élément stable de la politique, devient proportionnellement plus important dans le flux annuel, d'autant plus que ce dernier est alimenté par les récents programmes humanitaires. Notons enfin que depuis mai 1982, le Québec, par un changement apporté à sa réglementation, retient une définition élargie des personnes en situation de détresse qui déborde le concept traditionnel de réfugiés. Cette politique humanitaire a maintenant ses assises comme objectif permanent de la politique d'immigration du Québec.

9.3 La population immigrée du Québec

9.3.1 Les premières données du recensement de 1981

Le dernier recensement révèle que 525 955 personnes résidant au Québec en juin 1981 étaient nées à l'extérieur du Canada (tableau 9.6). Ce nombre représente 8,3% de la population québécoise. En 1971, leur part relative était de 7,8% et leurs effectifs atteignaient 468 925. En fait, l'importance de la population immigrée n'a cessé de croître au Québec depuis le recensement de 1951 alors qu'elle était de l'ordre de 5,6%.

Sa composition en 1981 reflète par ailleurs l'immigration internationale plus diversifiée survenue au cours des années soixante-dix. C'est ainsi que les pays européens, tout en demeurant le principal lieu de naissance de la population immigrée, ne concentrent plus que 62% de ses membres en 1981 comparativement à 75% en 1971. Un autre pays-source privilégié dans le passé voit également ses effectifs diminuer et la part relative des Etats-Unis tombe de 10% qu'elle était en 1971 à 7,7% en 1981.

Tableau 9.6

Population née à l'extérieur du Canada par lieu de naissance, Québec, 1971 et 1981

Lieu de naissance	1971	1981
Europe	350 415	325 495
Sud-Est asiatique	4 180	22 400
Ailleurs en Asie	21 170	42 010
Etats-Unis	46 480	40 420
Iles des Caraïbes	15 195	43 770
Amérique du Sud et Amérique Centrale	5 200	16 290
Autres pays	26 280	35 570
Personnes nées à l'extérieur du Canada	468 925	525 955

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 26 avril 1983, Ottawa.

Au cours de cette même période, les personnes nées dans le Sud-Est asiatique quintuplent leurs effectifs et celles d'autres origines asiatiques les doublent de telle sorte que l'Asie dans son ensemble se classe en 1981 au deuxième rang parmi les principaux lieux de naissance en regroupant plus de 64 000 personnes immigrées, soit 12% de l'ensemble. En ce qui concerne les Caraïbes, il faut noter que leurs effectifs recensés en 1981 dépassent de plus de 3 000 ceux nés aux Etats-Unis alors qu'ils en représentaient à peine le tiers en 1971; leur part relative atteint 8,3% en 1981. L'Amérique du Sud et l'Amérique Centrale ne constituent, quant à elles, qu'un faible bassin en ne regroupant que 3% de la population immigrée; il s'agit là toutefois d'un gain de plus du triple par rapport à leur situation en 1971.

9.3.2 Comparaison entre l'importance de la population immigrée et les flux d'immigration

Parmi les personnes nées à l'étranger recensées au Québec en 1981, près de 90% d'entre elles étaient arrivées au Canada depuis 1945. Si l'on compare le nombre de personnes recensées arrivées au Canada entre 1945 et 1981 et les flux d'immigration correspondant à cette période, on constate un écart négatif de 50%. Pour le reste du Canada, le même exercice donne une différence aussi négative de 29%. Tout en sachant que les personnes ont pu effectuer des migrations depuis leur arrivée dans un sens ou l'autre et donc que la population recensée sur un territoire comprend des personnes qui ne s'y destinaient pas au moment où elles ont effectué leur migration internationale, il ressort toutefois de cette comparaison la difficulté qu'éprouve le Québec à retenir sa population immigrée par rapport au reste du Canada (tableau 9.7).

Cette constatation se vérifie d'ailleurs à mesure que la période s'allonge entre la date d'arrivée et celle du recensement. Ainsi, le taux de présence du Québec des flux de la période 1978-1981 ne s'écarte que de 4 points par rapport à celui correspondant du reste du Canada: 84,6% contre 88,3%. L'écart est de plus de 10 points pour ceux de la période 1970-1977: 65% contre 75,5%. Il atteint 20 points en retraçant moins de 50% des flux de la période 1955-1969 par rapport à 67% dans le reste du Canada. Il dépasse même les 30 points pour la période la plus ancienne (1945-1954): 33,7% contre 65,4%.

Il est bien évident que plus la période est ancienne, plus la difficulté de retracer les individus augmente, la mortalité et la migration disposant de plus de temps pour produire leurs effets. Cela se vérifie tant au Québec que dans le reste du Canada. Il est toutefois significatif de voir le rapport population immigrée / entrées internationales du Québec

Tableau 9.7

Présence au Québec et dans le reste du Canada de la population ayant immigré de 1945 à 1981 par période d'immigration, 1981

Période d'immigration	Québec		
	Entrées internationales (a)	Personnes recensées en 1981[1] (b)	$\frac{(a)}{(b)} \times 100$ (c)
1945-1954	221 743	74 840	33,7
1955-1969	449 880	210 970	46,9
1970-1977	197 933	128 740	65,0
1978-1981[2]	62 919	53 250	84,6
Total	932 475	467 800	50,2
	Canada moins Québec		
1945-1954	913 352	597 730	65,4
1955-1969	1 704 891	1 144 585	67,1
1970-1977	1 048 575	791 775	75,5
1978-1981[2]	322 918	285 150	88,3
Total	3 989 736	2 819 240	70,7

Note: 1. Ne comprend pas les pensionnaires d'institution.
2. 1981: 5 premiers mois seulement.

Source: Recensement du Canada de 1981.

inférieur à celui du reste du Canada quelle que soit la période d'immigration et qu'il s'en écarte d'ailleurs de plus en plus à mesure que les courants d'immigration sont anciens. Ces premiers résultats vont dans le même sens que les observations faites dans les recensements antérieurs, lesquelles

ont permis de dégager une des principales caractéristiques de l'immigration internationale au Québec, soit son fort taux d'érosion. Plusieurs facteurs d'explication peuvent être apportés à ce phénomène. Il semble bien que la méconnaissance du Québec chez les ressortissants étrangers avant leur arrivée ainsi que leur sélection basée sur des critères pancanadiens aient compromis souvent leur intégration à la société québécoise. En outre, l'enquête Trois ans de vie[5] a permis de constater auprès des personnes rejointes qu'un certain nombre d'entre elles n'avaient pas du tout résidé au Québec bien qu'elles l'avaient désigné comme lieu de leur destination. Mais ces sorties ne peuvent être dissociées enfin de la position même occupée par le Québec en matière de migration interprovinciale où il se révèle perdant dans ses échanges avec les autres provinces.

Les données publiées jusqu'ici limitent les comparaisons entre recensements. Toutefois, le recensement de 1981 montre une différence négative de 15% entre les personnes recensées et les flux correspondant à la période d'immigration la plus récente (1978-1981) par rapport à 23% au recensement de 1971 et cela même si la période était réduite d'un an (1969-1971). Serait-ce là un indice permettant de supposer que le Québec serait en voie de retenir davantage sa population immigrée que par le passé, à tout le moins en ce qui concerne les immigrants arrivés récemment? Une période aussi courte empêche évidemment de tirer une telle conclusion, ces personnes ayant en moyenne moins de deux ans de résidence au Québec. De plus, recevoir 60 000 immigrants en deux ans et demi n'implique-t-il pas plus d'effort à la société d'accueil afin de les intégrer qu'en recevoir 63 000 en trois ans et demi et cela d'autant plus

---

5. C'est une enquête longitudinale menée par le ministère fédéral de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration auprès d'immigrants arrivés au Canada en 1969. Les données du Québec sont tirées d'une bande dont dispose la direction de la recherche du ministère québécois des Communautés culturelles et de l'Immigration.

que le contexte économique du Québec par rapport à celui du reste du Canada pouvait inciter plusieurs départs à l'époque, comme les données sur la migration interprovinciale le montrent. Enfin, l'importance prise par l'immigration familiale et humanitaire au cours de la décennie par rapport à celle de nature économique pourrait aussi avoir des incidences sur le résultat de 1981, ces personnes membres de familles déjà installées au Québec ou admises en raison de critères humanitaires pouvant être moins enclines à le quitter à court terme, voire à plus long terme. Les pouvoirs du Québec en matière de recrutement et de sélection des immigrants et tous les efforts déployés en ce qui concerne leur intégration depuis la création d'un ministère responsable de l'immigration, devraient contribuer à freiner leur départs; mais il faudra attendre les données du prochain recensement avant de pouvoir le vérifier.

9.3.3 Incidences de la population immigrée sur la population du Québec

Sachant que plusieurs immigrants venus un jour ou l'autre au Québec ne s'y retrouvent plus, il devient intéressant de se poser la question, à savoir si le nombre et les caractéristiques de ceux qui sont restés ont pu contribuer à la croissance et modifier la composition démographique de la société québécoise.

Le recensement de 1971[6] permet de saisir certains effets de l'immigration venue depuis 1946 sur le volume de la population du Québec recensée à l'époque et sur certaines caractéristiques démographiques, culturelles et sociales. Il permet, en outre, de tenir compte de leur descendance née en sol québécois en ayant posé la question sur le lieu de naissance des parents, question malheureusement absente au recensement de 1981.

---

6. Tiré d'un document de travail préparé par M. Baillargeon et C. Benjamin, Les incidences de l'immigration dans l'évolution démographique du Québec, Montréal, Ministère de l'Immigration, Direction de la recherche, mars 1981.

Il est toutefois irréaliste de vouloir déterminer qu'elle a été l'influence réelle de l'immigration depuis la Seconde Guerre sur l'évolution démographique du Québec. Il faudrait non seulement bien connaître les comportements démographiques spécifiques de la population immigrée et de la population de première souche mais aussi connaître les interinfluences ayant existé entre ces deux populations. Faute de connaissance aussi précise, il faut s'en tenir à l'analyse des incidences nettes.

- Sur le volume et sur la croissance

On peut estimer l'apport net de l'immigration internationale, en se limitant aux flux d'après-guerre, à environ 573 000 personnes, soit 9,5% de la population de Québec en 1971. Il s'agit là de l'apport des personnes nées à l'étranger venues au Canada après 1946 et recensées au Québec en 1971 (6,2%) ainsi que leur descendance (3,3%). Celle-ci se retrouve parmi la population âgée de moins de 25 ans et née au Québec de parents nés tous deux à l'étranger ou dont un parent seulement est né à l'étranger. Pour estimer l'importance de la descendance des immigrés arrivés depuis 1946, on peut tenir compte de tous ces jeunes de moins de 25 ans. Une telle méthode surestime leur descendance, puisque plusieurs sont des enfants d'immigrés venus avant 1946; le biais devrait d'ailleurs s'accroître avec l'âge. De toute façon, il serait exagéré de considérer ces résultats comme un apport qui serait dû uniquement à l'immigration puisque, sans immigration, plusieurs des conjoints nés ici ayant contracté un mariage avec un immigré se seraient quand même probablement mariés et auraient eu possiblement aussi des enfants. De plus, rien ne permet de supposer que sans l'entrée de ces immigrants, les migrations interprovinciales et les sorties internationales auraient été les mêmes qu'elles ont été au cours des années passées. Cela reviendrait à affirmer que les entrées internationales d'immigrants n'ont eu aucune influence sur les entrées interprovinciales ou sur les sorties interprovinciales et internationales, ce que l'on ne peut certes pas dire.

Cet apport net de population, poussé de cette façon à un maximum, indique que sans lui le taux de croissance annuel moyen de la population du Québec, au lieu d'être de 2,0% au cours de la période 1946-1971, aurait pu être, toutes choses étant égales par ailleurs, de 1,6% environ. L'influence de l'immigration en termes de volume de population a donc été d'une certaine importance puisque 20% de l'accroissement démographique net de la période pourrait lui être dû; ce résultat indique aussi d'un autre côté que l'immigration n'a pas été le facteur majeur de la croissance.

Compte tenu du fait que la quasi-totalité (près de 90%) des immigrants se sont installés à Montréal, l'incidence nette de l'immigration y a été plus marquée. Les immigrants venus depuis 1946 et leur descendance estimée représentaient environ 18% de la population montréalaise en 1971.

- Sur la structure d'âge

En examinant la structure par âge de la population du Québec en 1971, on constate que l'immigration internationale tout en accroissant l'effectif de chaque groupe d'âge ne semble pas avoir modifié la pyramide dans son ensemble. En effet, la population du Québec réduite de l'apport de l'immigration des années 1946-1971 a sensiblement la même structure par âge que la population totale sur laquelle l'immigration a agi. Toutefois, les faibles différences que l'on peut déceler entre ces deux populations semblent indiquer que l'immigration d'après-guerre a plutôt joué dans le sens d'un léger vieillissement de la base de la pyramide, alors même que l'on surestime sa descendance, et d'un léger rajeunissement de son sommet. La population, dont on a soustrait l'immigration, regroupe 29,8% de jeunes de moins de 15 ans au lieu de 29,6% qui a été observé au recensement. Par contre, on y retrouve légèrement plus de personnes âgées de 65 ans et plus (tableau 9.8).

Tableau 9.8

Structure par âge de la population du Québec, de la population immigrée d'après-guerre et de sa descendance estimée, Québec, 1971

Groupe d'âge (en années)	Population immigrée d'après-guerre	Enfants nés au Québec de parents nés à l'étranger et âgés de moins de 25 ans			Répartition procentuelle		
		2 parents nés à l'étranger	1 parent né à l'étranger	Descendance estimée totale	Population totale	Population immigrée et sa descendance estimée	Reste de la population[1]
0 - 4	8 040	33 750	19 880	53 630	8,0	10,8	7,7
5 - 9	17 590	29 510	19 755	49 265	10,5	11,7	10,4
10 - 14	19 160	22 415	20 055	42 470	11,1	10,8	11,2
15 - 19	24 985	11 815	20 135	31 950	10,3	9,9	10,4
20 - 24	39 610	5 095	19 135	24 230	9,1	11,1	8,9
25 - 34	87 845	-	-		14,2	15,3	14,1
35 - 44	79 105	-	-		12,0	13,8	11,7
45 - 54	52 850	-	-		10,3	9,2	10,4
55 - 64	27 090	-	-		7,6	4,7	7,9
65 +	15 275	-	-		6,9	2,7	7,3
Total	371 550	102 585	98 960	201 545	100,0	100,0	100,0

Note: 1. Population totale dont on a soustrait la population immigrée d'après-guerre et sa descendance estimée.

Source: Recensement du Canada de 1971, no 92-740 et 92-735 au catalogue et compilations spéciales.

Malgré la forte concentration de la population immigrée à Montréal, on y constate en 1971 la même absence d'effet. Cependant, l'incidence nette, si faible soit-elle, y a joué plutôt dans le sens d'un léger rajeunissement de la population (tableau 9.9).

- Sur la composition ethnique

L'immigration internationale venue entre 1946 et 1971 et demeurant encore au Québec en 1971 était composée à 76% de personnes d'origine autre que française et britannique, 14% d'origine britannique et 10% seulement d'origine française. Or, la composition ethnique du Québec en 1971 était la suivante: 79% de la population était d'origine française, 11% d'origine britannique et 10% d'autres origines. L'immigration internationale a donc favorisé par sa composition différente une diversification de l'origine ethnique de la société d'accueil et une diminution de la part relative de la communauté d'origine française. Cela est particulièrement frappant lorsque l'on examine la composition ethnique du Québec estimée après avoir exclu les immigrants d'après-guerre et leur descendance: 85% de la population qui résulte de cette soustraction est d'origine française, 10% d'origine britannique et 5% d'autres origines (tableau 9.10).

- Sur la composition linguistique

L'immigration a agi dans ce domaine également dans le sens d'une diversification des populations linguistiques. Alors que le Québec en 1971 comptait 81% de personnes de langue maternelle française et 13% de langue maternelle anglaise, l'immigration admise depuis 1946 et encore présente au recensement était composée majoritairement (63%) de personnes de langues maternelles autres que française et anglaise (tableau 9.11).

Tableau 9.9

Structure par âge de la population montréalaise, de la population immigrée d'après-guerre et de sa descendance estimée, Montréal (R.M.R.), 1971

Groupe d'âge (en années)	Population immigrée d'après-guerre	Enfants nés au Québec de parents nés à l'étranger et âgés de moins de 25 ans			Répartition procentuelle		
		2 parents nés à l'étranger	1 parent né à l'étranger	Descendance estimée totale	Population totale	Population immigrée et sa descendance estimée	Reste de la population[1]
0 - 4	5 595	31 410	14 995	46 405	7,7	10,6	7,1
5 - 9	13 900	27 465	13 995	41 460	9,8	11,2	9,4
10 - 14	15 830	20 500	13 090	33 590	9,9	10,0	9,9
15 - 19	22 015	10 425	13 035	23 460	9,1	9,2	9,1
20 - 24	36 000	4 515	13 245	17 760	9,1	10,9	8,7
25 - 34	78 930	-	-	-	15,2	16,0	15,1
35 - 44	71 590	-	-	-	13,0	14,5	12,7
45 - 54	47 600	-	-	-	11,1	9,7	11,4
55 - 64	24 805	-	-	-	8,1	5,0	8,7
65 +	14 075	-	-	-	7,0	2,9	7,9
Total	330 340	94 315	68 360	162 675	100,0	100,0	100,0

Note: 1. Population totale dont on a soustrait la population immigrée d'après-guerre et sa descendance estimée.

Source: Recensement du Canada de 1971, no 92-740 et 92-731 au catalogue et compilations spéciales.

Tableau 9.10

Répartition de la population totale, de la population immigrée depuis 1946 et de sa descendance estimée selon l'origine ethnique, Québec, 1971

Origine ethnique	Population immigrée d'après-guerre	Enfants nés au Québec de parents nés à l'étranger et âgés de moins de 25 ans		Répartition procentuelle		
		2 parents nés à l'étranger	1 parent né à l'étranger	Population totale	Population immigrée et sa descendance estimée	Reste de la population[1]
Française	49 620	9 565	43 345	79,0	17,9	85,4
Britannique	54 220	12 440	27 135	10,6	16,4	10,0
Autre	267 710	80 575	28 465	10,4	65,7	4,6
Total	371 550	102 580	98 945	100,0	100,0	100,0

Note: 1. Population totale dont on a soustrait la population immigrée d'après-guerre et sa descendance estimée.

Source: Recensement du Canada de 1971, no 92-740 et 92-723 au catalogue et compilations spéciales.

Tableau 9.11

Répartition de la population totale, de la population immigrée depuis 1946 et de sa descendance estimée selon la langue maternelle, Québec, Montréal (R.M.R.), 1971

Langue maternelle	Population immigrée d'après-guerre	Enfants nés au Québec de parents nés à l'étranger et âgés de moins de 25 ans		Répartition procentuelle		
		2 parents nés à l'étranger	1 parent né à l'étranger	Population totale	Population immigrée et sa descendance estimée	Reste de la population[1]
Québec						
Française	68 200	14 525	49 000	80,7	23,0	86,8
Anglaise	83 365	30 620	45 555	13,1	27,8	11,5
Autre	219 985	57 435	4 400	6,2	49,2	1,7
Total	371 550	102 580	98 955	100,0	100,0	100,0
Montréal (R.M.R.)						
Française	50 945	10 490	25 500	66,3	17,6	76,9
Anglaise	73 035	28 665	38 760	21,7	28,5	20,3
Autre	206 360	55 165	4 090	12,0	53,9	2,8
Total	330 340	94 320	68 350	100,0	100,0	100,0

Note: 1. Population totale dont on a soustrait la population immigrée d'après-guerre et sa descendance estimée.

Source: Recensement du Canada de 1971, no 92-740 au catalogue et compilations spéciales.

Les immigrants auront par ailleurs contribué à la diminution de l'importance relative des francophones et à l'augmentation du poids des anglophones tant au niveau du Québec qu'à celui de la région métropolitaine de Montréal. C'est ainsi que les estimations sur l'incidence de l'immigration survenue depuis 1946 font passer la fraction des personnes de langue d'usage française en 1971 à 81% au lieu d'environ 87% une fois soustraite l'immigration. Dans la région de Montréal, les proportions sont respectivement de l'ordre de 66% et de 77%. Cette situation s'explique non seulement par la structure linguistique des flux internationaux mais surtout par la mobilité linguistique des immigrés et de leur descendance qui se faisait essentiellement au bénéfice de la communauté anglophone (tableau 9.12). Ceci s'est entre autres reflété par l'importance des immigrants venus depuis 1946 et de leur descendance dans les populations linguistiques: alors qu'ils représentaient 3% de la population de langue d'usage française, cette proportion atteignait 23% parmi les anglophones du Québec.

C'est d'ailleurs pourquoi la baisse de la fécondité a eu au Québec d'autres conséquences que l'affaiblissement de la croissance de la population et son vieillissement. En touchant particulièrement les francophones du Québec, elle a rompu aussi un équilibre démolinguistique[7] qui s'était établi au fil des ans. Jusque-là, la surfécondité des francophones avait en effet compensé largement l'apport de l'immigration à la population anglophone.

En somme, si l'immigration d'après-guerre semble avoir eu peu d'effet sur la structure d'âge de la population québécoise et montréalaise même en tenant compte de leur descendance, elle semble par contre avoir eu une incidence certaine sur leur diversification ethnique et

---

7. J. Henripin, L'immigration et le déséquilibre linguistique, Ottawa, Main-d'oeuvre et Immigration, Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, 1974.

Tableau 9.12

Répartition de la population totale, de la population immigrée depuis 1946 et de sa descendance estimée selon la langue d'usage, Québec, Montréal (R.M.R.), 1971

Langue d'usage	Population immigrée d'après-guerre	Enfants nés au Québec de parents nés à l'étranger et âgés de moins de 25 ans		Répartition procentuelle		
		2 parents nés à l'étranger	1 parent né à l'étranger	Population totale	Population immigrée et sa descendance estimée	Reste de la population[1]
Québec						
Française	80 480	15 640	48 835	80,8	25,3	86,6
Anglaise	117 715	37 100	47 850	14,7	35,4	12,6
Autre	173 355	49 840	2 270	4,5	39,3	0,8
Total	371 550	102 580	98 955	100,0	100,0	100,0
Montréal (R.M.R.)						
Française	59 995	11 295	25 240	66,3	19,6	76,5
Anglaise	104 580	34 880	40 980	24,9	36,6	22,4
Autre	165 760	48 135	2 145	8,8	43,8	1,1
Total	330 345	94 320	68 350	100,0	100,0	100,0

Note: 1. Population totale dont on a soustrait la population immigrée d'après-guerre et sa descendance estimée.

Source: Recensement du Canada de 1971, compilations spéciales.

linguistique ainsi que sur l'évolution des populations francophone et anglophone. Par ailleurs, sans être un facteur majeur de croissance de la population du Québec, elle en a été cependant un élément non négligeable.

9.4 Conclusion

L'immigration internationale donne lieu à des pratiques distinctives et variées qui reflètent les objectifs poursuivis par la société d'accueil. Au Canada, elle constitue un domaine de juridiction partagée entre le gouvernement fédéral et les provinces. Jusqu'en 1978, il s'agissait essentiellement de vues fédérales, le Québec n'ayant acquis de pouvoirs de recrutement et de sélection des ressortissants se destinant chez lui que depuis l'Entente Couture-Cullen.

L'évolution récente de l'immigration au Québec reflète l'importance prise par le volet humanitaire lorsque l'on examine entre autres ses principaux pays-sources. Mais l'évolution passée fait davantage référence aux objectifs et principes poursuivis par la politique canadienne. La population immigrée recensée en 1981 est aussi résultante des politiques passées. Ce dernier recensement confirme les difficultés qu'éprouve le Québec à retenir les personnes s'y destinant. Non seulement ces personnes sélectionnées jusqu'à récemment à partir de critères pancanadiens, ont pu éprouver comme telles des difficultés d'intégration à la société québécoise, mais sans doute que plusieurs d'entre elles ont été incitées à tenter une fois de plus d'améliorer leurs conditions ailleurs qu'au Québec compte tenu de la position économique relativement faible qu'il occupe par rapport à d'autres régions du Canada.

Ces départs fort nombreux ont bien sûr restreint les incidences de la population immigrée sur la société québécoise. Les données du recensement de 1981 sont toutefois limitées par rapport à celles de 1971 pour

saisir les effets nets en ne pouvant retracer la deuxième génération. On peut supposer cependant qu'ils ne devraient pas être très différents d'un recensement à l'autre. En effet, la diminution des entrées internationales au cours de la décennie, alors que la structure par âge de la population québécoise favorisait une remontée ponctuelle des naissances, et la difficulté persistante de retenir sur le territoire la population immigrée contribueront à restreindre les effets de l'immigration sur la croissance de la population. Par ailleurs, la diversification des sources qui caractérise la décennie soixante-dix aura contribué à modifier la composition ethnique et linguistique du Québec, et particulièrement celle de Montréal.

En somme, l'immigration même perçue uniquement comme un apport de population ne constitue pas une panacée aux problèmes de la faible fécondité et des soldes négatifs de la migration interprovinciale. Pour constituer un apport, il faut que ces entrées deviennent permanentes. Sans nul doute que la présence accrue du Québec en matière d'immigration devrait contribuer à faciliter l'intégration des immigrants à leur nouvelle société d'accueil et à freiner les départs dus à une méconnaissance du Québec ou à des difficultés d'insertion. Le fait de lier le volume d'immigration aux capacités d'accueil de la société devrait également annuler les effets que pourrait avoir ce volume sur les sorties du Québec. Cela n'empêchera par toutefois les départs liés à la position relative du Québec par rapport aux régions riches du Canada.

Les leçons du passé montrent sans aucun doute combien il est essentiel pour le Québec d'harmoniser sa politique d'immigration à ses objectifs de développement sans perdre de vue la complexité des interrelations.

Ouvrages cités

Baillargeon, Mireille et Claire Benjamin, Les incidences de l'immigration dans l'évolution démographique du Québec, Montréal, Ministère de l'Immigration, Direction de la recherche, mars 1981.

Bureau de la statistique du Québec, Annuaire du Québec, 1968-1969, Québec, décembre 1968.

Henripin, Jacques, L'immigration et le déséquilibre linguistique, Ottawa, Main-d'oeuvre et Immigration, Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, 1974.

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, Origine ethnique des immigrants par province de destination, années civiles 1946-1955, Ottawa, 1956.

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Bulletins statistiques annuels, Ottawa

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, Perspectives de la politique d'immigration, Ottawa, Série: Etude sur l'immigration et les objectifs démographiques du Canada, vol. 1, 1974.

Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 26 avril 1983, Ottawa.

CHAPITRE 10

LES MIGRATIONS INTERPROVINCIALES QUEBECOISES DEPUIS 1961

Louis Duchesne

Chapitre 10 - Les migrations interprovinciales québécoises depuis 1961

Les migrations interprovinciales constituent des événements très importants pour les changements totaux et structurels de la population du Québec et des autres provinces du Canada. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que le nombre de sorties du Québec dépasse de beaucoup (plus du tiers) le nombre de décès ou encore que le nombre d'entrées interprovinciales est beaucoup plus important que le nombre d'immigrants internationaux. Pourtant notre connaissance des mouvements interprovinciaux est minime comparativement à celle de la mortalité ou de l'immigration internationale. En fait, ce n'est que depuis quelques années que l'on dispose de mesures à peu près acceptables de la migration interprovinciale et, si l'on a peine à mesurer le phénomène, il va sans dire que les données et les études sur les caractéristiques des migrants et les facteurs de la migration québécoise sont très rares.

Nous traitons ici d'abord des sources de renseignement puis des migrations entre la naissance et 1971, quinquennales (1966-1971 et 1971-1976) et finalement annuelles (1961-1981) de la population totale. Nous présentons ensuite certains facteurs de la migration.

10.1 Sources[1]

Alors qu'une naissance et un décès font l'objet d'un enregistrement en bonne et due forme à l'état civil, il n'y a au Canada aucune déclaration obligatoire des changements de résidence. Seules quelques compagnies de service public sont avisées ainsi que les correspondants. Les fichiers

---

1. Pour plus de renseignements voir R. Raby, "Les migrations interprovinciales au Canada: diverses sources de données", Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 3, spécial, décembre 1976.

administratifs de l'Etat (adresses de correspondance) sont donc une source importante pour l'estimation des migrations interprovinciales. Lors des recensements, on pose parfois des questions sur le lieu de naissance ou le lieu de résidence antérieure (au dernier recensement), ce qui constitue une mesure privilégiée des migrations surtout parce qu'on peut connaître les caractéristiques des personnes. A part les recensements et les fichiers administratifs, on ne retrouve guère d'autres sources valables de mesure de la migration et, même parmi les fichiers, seul celui des allocations familiales convient vraiment à l'estimation de la population migrante totale. D'autres fichiers ont parfois été utilisés pour certaines sous-populations et pour certaines périodes limitées, mais leur exploitation n'est pas encore "opérationnelle".

10.1.1 Les recensements

Les recoupements entre le lieu de naissance, qu'on demande à certains recensements, et le lieu de résidence permettent la mesure de la migration au cours de la vie, une mesure bien imparfaite, mais quand même intéressante.

C'est la question sur le lieu de résidence antérieure qui est la plus adéquate pour l'étude des migrations interprovinciales. On en tire la migration quinquennale (entrées et sorties) entre les provinces. Les flux sont cependant sous-estimés parce qu'on ne tient pas compte de la mortalité, des migrants de 0-4 ans (en fin de période) et surtout des migrations multiples dont la migration de retour qui est très importante. De plus, les migrants ont des taux de sous-dénombrement assez élevés. Par contre, avec l'aide des autres questions des recensements, on peut obtenir les caractéristiques des migrants.

10.1.2 Le fichier des allocations familiales

Le régime d'allocations familiales est universel et les familles ayant des enfants admissibles reçoivent leur chèque par la poste. A partir

des changements d'adresse, Statistique Canada estime la migration de la population totale à l'aide de facteurs d'ajustement obtenus des migrations tirées des recensements et d'une série d'hypothèses. Ce sont donc des estimations qui ont des limites et des faiblesses, mais ce sont les meilleures sinon les seules estimations de la migration interprovinciale disponibles sur une longue période.

10.1.3 Autres sources

Il existe d'autres fichiers qui seraient exploitables ou encore des enquêtes où l'on trouve des questions sur la migration, mais en général les résultats obtenus ne sont pas encore satisfaisants ou "opérationnels", c'est-à-dire disponibles sur une base régulière ou cohérente. Ce sont les fichiers d'assurance-maladie qui sont les plus prometteurs, mais leur utilisation est encore au stade de projet.

10.1.4 Divergences entre les sources

Nous retenons donc deux sources imparfaites qui fournissent des statistiques sur les migrants censitaires[2] avec leurs caractéristiques et les migrants annuels totaux. Sur une période de cinq années, le nombre cumulé de migrations annuelles estimées à partir des fichiers des allocations familiales est le double du nombre de migrants censitaires. Les principales sources de divergence sont probablement les migrations multiples ou de retour dont le recensement ne tient pas compte, l'imprécision des facteurs d'estimation et des hypothèses pour passer des migrations des familles recevant des allocations à la population totale, le sous-dénombrement des migrants au recensement, l'absence des migrants de 0-4 ans et la mortalité.

---

2. Migrations quinquennales tirées des recensements.

Il s'agit de deux concepts différents qui ont chacun des avantages et des inconvénients; les migrants censitaires sont utiles pour le long terme et les caractéristiques tandis que les migrants annuels tirés des allocations familiales décrivent mieux les mouvements et la conjoncture.

10.2 Les migrations au cours de la vie

Le lieu de naissance n'est peut-être pas très significatif dans la biographie de plusieurs individus mais c'est une caractéristique fixe, contrairement au dernier lieu de résidence, et le croisement du lieu de résidence en 1981 par exemple et du lieu de naissance permet une vue très globale bien qu'imparfaite des échanges migratoires à long terme. Les données se trouvent au tableau 10.1.

Près d'un quart de million de Québécois recensés en 1981 sont nés dans une autre province, soit 3,7% de la population. Par ailleurs, plus de 470 000 personnes nées au Québec résident dans une autre province en 1981 si bien que le solde total est négatif (-231 765).

C'est avec l'Ontario que les échanges sont les plus nombreux et les plus déficitaires (-180 115) tandis que le solde est positif avec les provinces de l'est (36 400). Le solde est très négatif avec la Colombie-Britannique (-46 505) et les Prairies (-40 480).

10.3 Les migrations quinquennales 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981

Les migrations au cours de la vie comprennent des migrations qui se sont produites depuis parfois peut-être 50 ans ou plus dans les générations les plus vieilles. Avec les questions des recensements de 1971, de 1976 et de 1981 sur le lieu de résidence en 1966, en 1971 et en 1976, nous obtenons des bornes temporelles et spatiales qui permettent de mieux

Tableau 10.1

Répartition de la population québécoise
selon le lieu de naissance et le lieu de résidence en 1981

Province de naissance ou de résidence	Population née dans les autres provinces et résidant au Québec en 1981	Population née au Québec et résidant dans les autres provinces en 1981	Solde
Maritimes	75 365	38 965	36 400
Ontario	134 100	314 215	-180 115
Prairies	22 720	63 200	-40 480
Colombie-Britannique	6 135	52 640	-46 505
Territoires du nord	920	1 985	-1 065
Total	239 240	471 005	-231 765

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 26 avril 1983, Ottawa, p. 11.

cerner et analyser les entrées et les sorties interprovinciales. Nous nous en tenons ici aux échanges du Québec en entier et du reste du Canada; une autre étude tient compte des échanges interprovinciaux des régions du Québec[3].

Pendant le lustre 1971-1976, 146 000 personnes quittaient le Québec à destination d'une autre province tandis que 84 000 personnes faisaient le chemin opposé si bien que le solde des échanges, -62 000, est défavorable au Québec (voir le tableau 10.2). Il s'agit quand même d'une légère amélioration par rapport aux échanges de la période 1966-1971 alors que le nombre des entrées était à peu près le même, mais les sorties beaucoup plus nombreuses, si bien que le solde était de -75 000.

3. Voir le chapitre 11.

Tableau 10.2

Migrations interprovinciales en provenance (sorties) et à destination (entrées) du Québec, population âgée de 5 ans et plus, 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981

	1966-1971	1971-1976	1976-1981
Entrées	84 905	83 755	61 320
Sorties	160 300	145 783	203 025
Solde	-75 395	-62 028	-141 705
Taux de sortie[1] Québec vers le reste du Canada	0,0293	0,0254	0,0341
Taux de sortie[1] Reste du Canada vers le Québec	0,0063	0,0057	0 0039
Poids relatif des entrées[2]	0,015	0,014	0,010
Taux de migration nette[3]	-0,0138	-0,0108	-0,0238

Notes: 1. Le taux de sortie du Québec vers le reste du Canada est calculé en divisant les sorties par la population qui a déclaré avoir résidé au Québec en début de période. Le taux de sortie du reste du Canada vers le Québec est calculé mutatis mutandis. Ces taux proviennent de R. Lachapelle et J. Henripin, La situation démolinguistique au Canada, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980, p. 201 (1966-1971 et 1971-1976).

2. Proportion de la population du Québec qui résidait dans une autre province en début de période.

3. Le taux de migration nette du Québec est calculé en divisant le solde par la population qui a déclaré avoir résidé au Québec en début de période. Ces taux sont tirés de R. Lachapelle et J. Henripin, op. cit., p. 201 (1966-1971 et 1971-1976).

Sources: - R. Lachapelle et J. Henripin, op. cit., p. 201.

- Statistique Canada, Recensements de 1971 et de 1976, tableaux spéciaux et no 92-834 au catalogue. Les migrants n'ayant pas déclaré leur lieu de résidence antérieure ont été répartis au prorata des migrants intraprovinciaux et interprovinciaux.

- Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 1er mars 1983, Ottawa, p. 11.

Cependant, la situation s'est détériorée dans la période la plus récente (1976-1981). Plus de 200 000 personnes ont quitté le Québec vers une autre province, soit une augmentation de près de 40% par rapport au lustre précédent (1971-1976). En retenant, de plus, la diminution des entrées au Québec en provenance des autres provinces, le solde des échanges (-141 705) est très défavorable au Québec pendant la période 1976-1981.

Les nombres absolus doivent être mis en relation avec les populations soumises au risque afin de réduire l'influence de l'effectif de la population (une population plus nombreuse a, toutes choses étant égales par ailleurs, un plus grand nombre de migrants). Le taux de sortie du Québec vers les autres provinces est de 34,1 pour mille entre 1976 et 1981, de 25,4 pour mille entre 1971 et 1976 et de 29,3 pour mille entre 1966 et 1971. Ceci signifie que 3,4% des personnes recensées au Canada en 1981 qui ont déclaré avoir résidé au Québec en 1976 se trouvent ailleurs en 1981. La propension à quitter le reste du Canada pour le Québec est beaucoup plus faible, 3,9 pour mille[4]; cette dernière a diminué au cours du dernier lustre (1976-1981) alors que le taux de départ du Québec a sensiblement augmenté.

Le taux de migration nette (rapport du solde à la population soumise au risque de départ) indique que le Québec a perdu par ses échanges migratoires interprovinciaux 1,4% de sa population entre 1966 et 1971, 1,1% entre 1971 et 1976 et 2,4% entre 1976 et 1981. On peut encore ajouter que les entrées au Québec des trois lustres constituent 1,5% de la population en 1971, 1,4% en 1976 et 1,0% en 1981.

---

4. Ce taux assez faible s'explique en partie par la différence entre les effectifs de population.

10.4 Les migrations au cours des années 1961-1981

Après les changements de résidence sur une longue période, nous présentons ici des statistiques sur tous les changements de résidence. Les familles bénéficiaires d'allocations familiales reçoivent les prestations mensuelles par la poste; elles doivent avertir l'organisme émetteur du changement d'adresse puisque la poste dans ce cas ne fait pas suivre le courrier. Chaque migration est comptée: on compterait par exemple 12 migrations pour une famille qui changerait de province à tous les mois.

A l'aide des changements d'adresse, Statistique Canada estime les migrations de la population totale et il est important de rappeler qu'il s'agit bien d'estimations. Pour donner un ordre de grandeur des facteurs, le nombre total des migrants est de 6 à 7 fois le nombre de familles migrantes.

Au cours des vingt dernières années (1961-1981), 735 600 personnes sont venues d'une autre province pour s'établir au Québec tandis que 1 112 800 Québécois faisaient le chemin contraire (voir le tableau 10.3 et le graphique 10.1). Le nombre de sorties excède donc celui des entrées de 377 200 soit une perte annuelle moyenne pour le Québec de 19 000 résidents, l'équivalent d'une petite ville comme Joliette. Même si dans le nombre total des 1,8 million de mouvements, certaines personnes sont comptées à plusieurs reprises (migration de retour), le roulement est assez impressionnant à prime abord, mais nous verrons plus tard que comparativement aux autres Canadiens les Québécois migrent peu.

En examinant le graphique 10.1, on décèle facilement la tendance à la baisse assez régulière des entrées. On ne compte plus en 1976-1981 que 25 000 entrées annuelles en moyenne alors que leur nombre était d'environ 44 000 en 1961-1966. Comme la population du reste du Canada a augmenté pendant cette période, la propension des habitants des autres provinces à venir s'établir au Québec a donc diminué.

Tableau 10.3

Estimation de la migration interprovinciale, Québec, 1961-1981

Année[1]	Entrées	Sorties	Solde	Taux de sortie (pour mille)	Proportion des entrées[2] (%)
1961-1962	44 194	42 536	1 659	8,1	14,6
1962-1963	44 342	44 846	- 504	8,4	13,9
1963-1964	44 224	48 202	- 5 978	8,8	12,6
1964-1965	42 530	48 659	- 6 129	8,7	12,2
1965-1966	45 252	54 159	- 8 907	9,5	11,8
1961-1966	218 542	238 402	- 19 860		
1966-1967	44 737	59 215	- 14 478	10,2	11,0
1967-1968	40 457	56 183	- 15 726	9,6	10,6
1968-1969	39 071	57 766	- 18 695	9,7	10,7
1969-1970	36 226	72 067	- 35 841	12,0	8,7
1970-1971	34 633	72 628	- 37 995	12,1	8,6
1966-1971	195 124	317 859	-122 735		
1971-1972	38 810	59 271	- 20 461	9,8	9,7
1972-1973	35 594	55 666	- 20 072	9,2	9,1
1973-1974	40 773	55 909	- 15 136	9,2	9,3
1974-1975	37 834	47 133	- 9 299	7,7	9,1
1975-1976	32 915	45 557	- 12 642	7,4	8,8
1971-1976	185 926	263 536	- 77 610		
1976-1977	28 867	55 233	- 26 366	8,8	8,1
1977-1978	23 945	70 374	- 46 429	11,2	6,6
1978-1979	25 524	56 408	- 30 884	8,9	7,1
1979-1980	22 018	51 994	- 29 976	8,2	5,9
1980-1981	22 905	45 746	- 22 841	7,1	6,0
1976-1981	123 259	279 755	-156 496		
1961-1981	722 851	1 009 552	-376 701		
1981-1982	20 722	44 884	- 24 162	6,9	6,0

Notes: 1. Années se terminant le 31 mai.

2. Les proportions des entrées sont les proportions des migrants interprovinciaux canadiens qui s'établissent au Québec.

Sources:
- Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-1978, Ottawa, no 91-208 au catalogue (entrées et sorties de 1961 à 1976).
- Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, selon l'âge et le sexe, 1er juin 1976-1977 au 31 décembre 1982, Ottawa, 3 mai 1983 (entrées et sorties de 1976 à 1982).
- D. A. Norris et J. Perreault, Projections de la migration pour le Canada et les provinces, 1976-1991, Ottawa, Document de travail pour les projections démographiques de 1976 de Statistique Canada, mars 1979, p. 69-70 (taux de 1961 à 1976).
- Calculs effectués par le B.S.Q. à partir des données de Statistique Canada (taux de 1976 à 1982).

Graphique 10.1
Entrées et sorties interprovinciales,
Québec, 1961-1982

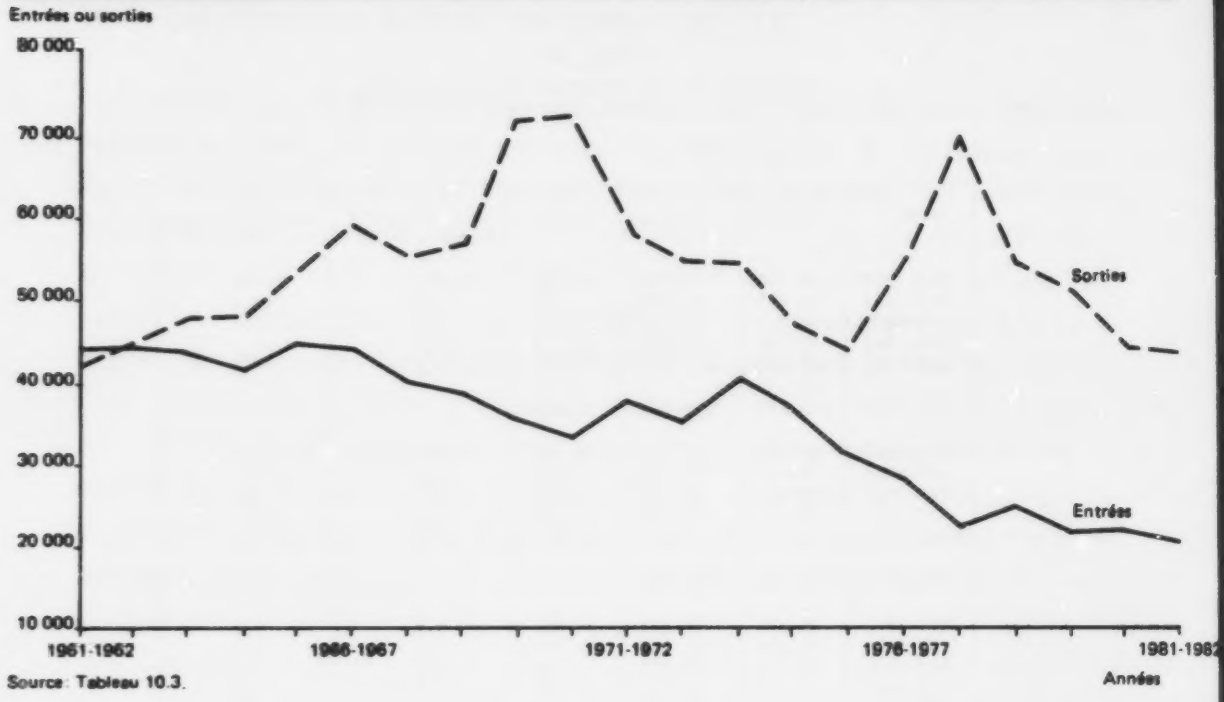

Source: Tableau 10.3.

Graphique 10.2
Taux de sortie interprovinciale,
Québec, 1961-1982

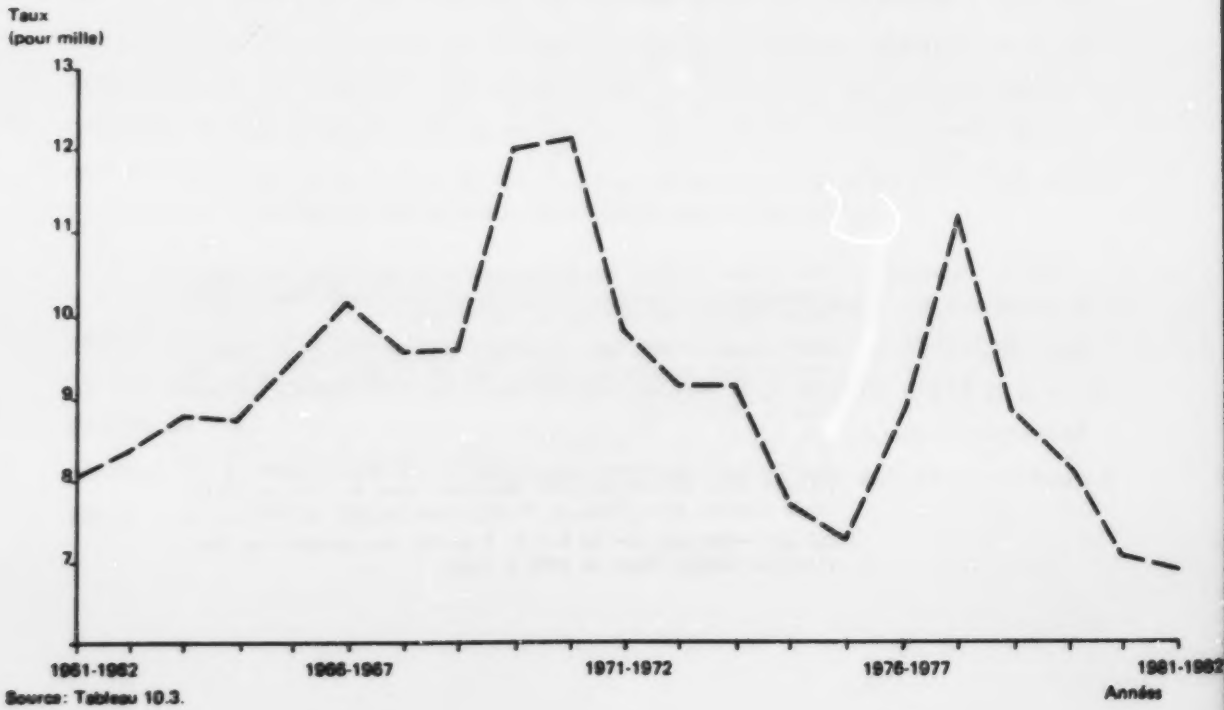

Source: Tableau 10.3.

L'évolution des sorties est beaucoup plus irrégulière. Deux sommets se détachent: les années 1969-1971 et 1977-1978, au cours desquelles le nombre des départs dépasse 70 000. De 1971-1972 à 1975-1976, le nombre de départs baisse; il en est de même après le sommet de 1977-1978. En plus du début des années soixante, les années où les sorties sont les plus faibles se situent en 1974-1975, 1975-1976, en 1980-1981 et en 1981-1982.

Les changements nombreux dans les sorties se répercutent évidemment dans la migration nette. Les fortes sorties des dernières années se conjuguent à des entrées moins nombreuses pour donner les soldes migratoires négatifs les plus élevés de l'histoire. Ainsi pendant la période 1976-1981, la migration nette est de -156 000, en regard de -78 000 pendant le lustre 1971-1976 et de -123 000 pendant le lustre 1966-1971.

Un des principaux éléments affectant le nombre de sorties est évidemment la grandeur de la population soumise au risque. Avec les taux de sortie illustrés au graphique 10.2 (voir aussi le tableau 10.3), nous avons un meilleur aperçu de l'évolution de l'émigration interprovinciale. La situation des dernières années apparaît moins excessive puisque, hormis les taux de 1977-1978, les autres taux sont parmi les plus faibles des vingt dernières années. Ce sont les années 1965-1966 à 1971-1972 qui connaissent les taux les plus élevés, supérieurs à 9,5 pour mille et l'année 1977-1978 paraît un peu exceptionnelle, tout comme le creux de l'année 1975-1976.

La proportion des migrants interprovinciaux canadiens qui entrent au Québec chute de façon continue et importante tout au long de la période d'observation. Alors qu'en 1961-1962, 15% des migrants aboutissent au Québec, le Québec n'en reçoit plus que 6% en 1981-1982. Faut-il rappeler que le Québec compte 26% de la population canadienne en 1981. Les comparaisons interprovinciales que nous aborderons avec les flux de 1981-1982, nous permettent de mieux saisir d'où viennent et où vont les migrants.

10.5 Les flux migratoires interprovinciaux de 1981-1982

Nous présentons ici la matrice des flux migratoires la plus récente, celle de 1981-1982 (tableau 10.4). Avec ces informations nous pourrons effectuer des comparaisons interprovinciales et mieux mesurer les échanges du Québec avec les autres provinces.

Au tableau 10.4 ne figurent que des migrants puisqu'il manque la diagonale où se situent les non-migrants. Les sorties se lisent sur les lignes avec les destinations en colonne; par exemple 283 personnes ont quitté Terre-Neuve pour le Québec et 477 personnes ont quitté le Québec pour Terre-Neuve; les sorties d'une province étant les entrées d'une autre, le solde migratoire total canadien est égal à 0.

Pendant l'année 1981-1982, 346 000 Canadiens ont changé de province. Nous retrouvons les nombres d'entrées et de sorties pour le Québec du tableau 10.3. Les migrations du Québec s'effectuent surtout avec l'Ontario, mais cette dernière, quoique son principal contingent d'entrées soit québécois, envoie plutôt ses citoyens vers l'Alberta. Les soldes migratoires ne sont positifs que pour l'Alberta, la Colombie-Britannique, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Le Québec a le plus important déficit.

Les effectifs des provinces sont très inégaux ce qui joue évidemment sur le nombre de déplacements. Au tableau 10.5, nous avons calculé divers taux ayant au dénominateur les populations moyennes de l'année censitaire 1981-1982. Les taux de sortie sont les taux les plus adéquats pour mesurer les migrations, puisqu'ils ont au dénominateur la population soumise au risque. Les taux d'entrée et de migration nette sont quand même intéressants pour décrire les effets de la migration.

Les Québécois migrent peu; le Québec a de loin le taux de sortie le plus faible, 7 pour mille, en regard de 10 pour mille pour l'Ontario et 23 pour mille pour le Nouveau-Brunswick, par exemple. Les provinces dont

Tableau 10.4

Flux migratoires interprovinciaux, Canada, 1981-1982[1]

Province d'origine	Province de destination												
	T.N.	I.-P.-E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Yukon	T.N.-O.	Total des sorties
Terre-Neuve	0	135	1 623	620	283	4 781	439	248	4 567	1 161	94	272	14 223
Ile-Du-Prince-Edouard	138	0	918	528	68	858	114	75	1 139	211	18	42	4 109
Nouvelle-Ecosse	1 310	921	0	2 511	1 022	6 413	652	408	4 612	2 115	45	261	20 270
Nouveau-Brunswick	573	420	2 720	0	1 854	4 742	410	328	3 947	1 114	27	129	16 264
Québec	477	129	1 241	2 513	0	26 294	950	609	8 804	3 538	65	264	44 884
Ontario	3 484	868	6 222	3 854	11 940	0	6 265	3 507	33 204	15 801	432	1 005	86 582
Manitoba	409	83	479	360	701	5 545	0	3 699	7 611	4 207	102	311	23 507
Saskatchewan	109	66	348	217	333	2 720	3 181	0	10 311	3 742	101	236	21 364
Alberta	1 415	403	2 765	1 818	2 405	15 996	4 965	8 143	0	22 143	409	892	61 354
Colombie-Britannique	473	223	1 797	869	1 913	11 960	3 695	3 857	21 395	0	913	590	47 685
Yukon	17	4	41	8	33	211	69	137	469	1 154	0	98	2 241
Territoires du Nord-Ouest	116	14	126	48	170	645	229	267	1 362	564	178	0	3 719
Total des entrées	8 521	3 266	18 280	13 346	20 722	80 165	20 969	21 278	97 421	55 750	2 384	4 100	346 202
Solde migratoire	-5 702	- 843	-1 990	-2 918	-24 162	-6 417	-2 538	-86	36 067	8 065	143	381	0

Note: 1. Année se terminant le 31 mai 1982.

Source: Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada selon l'âge..., op. cit.

le territoire est petit ont plus facilement des taux de sortie élevés, mais aussi celles comme l'Alberta qui reçoivent beaucoup d'entrées qui s'accompagnent de migrations de retour.

Le taux d'entrée du Québec est également de loin le plus faible, 3 pour mille, en regard de 9 pour mille en Ontario et de 19 pour mille au Nouveau-Brunswick. L'Alberta est la province ayant le taux le plus élevé, 43 pour mille (à l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest).

Le taux de migration nette interprovinciale est un taux d'accroissement ou de variation dû aux migrations interprovinciales. En 1981-1982, le taux est négatif dans toutes les provinces sauf l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan qui ont des taux de 16, 3 et 0 pour mille respectivement[5]. Les taux du Québec et du Nouveau-Brunswick sont identiques, soit - 4 pour mille. Ceci signifie que même si les mouvements sont très différents, l'impact global de la migration interprovinciale sur l'accroissement de la population totale est semblable.

Après les taux de sortie toutes destinations, les plus intéressants pour décrire la migration interprovinciale d'un point de vue québécois sont les taux de sortie de chaque province vers le Québec et les taux de sortie du Québec vers chaque province. Ces taux peuvent paraître étonnants puisque les taux de sortie des autres provinces vers le Québec (sauf ceux de l'Ontario et de l'Alberta) sont beaucoup plus élevés ou égaux aux taux du Québec vers ces provinces alors qu'en nombres absolus les échanges sont partout au désavantage du Québec. Par exemple, 2 513 Québécois partent vers le Nouveau-Brunswick, soit un taux de 0,4 pour mille, 1 854 Néo-Brunswickois viennent au Québec, soit un taux de sortie

---

5. A l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Tableau 10.5

Taux de migration interprovinciale, Canada, 1981-1982[1]

Province	Population[2] moyenne	Volume des Entrées	Volume des Sorties	Taux (pour 1 000) d'entrée	Taux (pour 1 000) de sortie	Taux (pour 1 000) de migration nette	Taux (pour 1 000) de sortie vers le Québec	Taux (pour 1 000) de sortie du Québec vers	Proportion des entrées (%)	Proportion des sorties (%)
T.-N.	568 450	8 521	14 223	15	25	-10	0,5	0,1	2,5	4,1
I.-P.-E.	122 650	3 266	4 109	27	34	- 7	0,6	0,0	0,9	1,2
N.-E.	849 800	18 280	20 270	22	24	- 2	1,2	0,2	5,3	5,9
N.-B.	699 250	13 346	16 264	19	23	- 4	2,7	0,4	3,9	4,7
Qué.	6 610 300	20 722	44 884	3	7	- 4	-	-	6,0	13,0
Ont.	8 670 250	80 165	86 582	9	10	- 1	1,4	4,0	23,2	25,0
Man.	1 030 700	20 969	23 507	20	23	- 3	0,7	0,1	6,1	6,8
Sask.	973 850	21 278	21 364	22	22	0	0,3	0,1	6,1	6,2
Alb.	2 277 150	97 421	61 354	43	27	16	1,1	1,3	28,1	17,7
C.-B.	2 767 150	55 750	47 685	20	17	3	0,7	0,5	16,1	13,8
Yukon	23 450	2 384	2 241	102	96	6	1,4	0,0	0,7	0,6
T.N.-O.	46 450	4 100	3 719	88	80	8	3,7	0,0	1,2	1,1
Total	24 487 950	346 202	346 202						100,0	100,0

Notes: 1. Année censitaire, du 1er juin 1981 au 31 mai 1982.

2. Population estimée en calculant la moyenne entre la population du 1er juin 1981 et celle du 1er juin 1982.

Sources: Calculs effectués par le B.S.Q. à partir de données provenant de Statistique Canada (population recensée et estimation post-censitaire) et du tableau 10.4 (entrées et sorties).

de 2,7 pour mille, un taux 6,75 fois plus élevé que celui du Québec. On peut donc soutenir que la propension de venir du Nouveau-Brunswick au Québec est beaucoup plus forte que celle d'aller du Québec au Nouveau-Brunswick même si l'échange est favorable au Nouveau-Brunswick à cause des effectifs de population en présence.

C'est le taux vers l'Ontario qui est le plus élevé des taux de sortie du Québec, soit 4,0 pour mille suivi du taux de 1,3 pour mille vers l'Alberta. Dans les autres provinces, c'est au Nouveau-Brunswick que le taux de sortie vers le Québec est le plus fort, 2,7 pour mille. En Ontario, le taux de sortie vers le Québec est de 1,4 pour mille, ce qui est beaucoup plus faible que le taux de départ des Québécois vers l'Ontario.

L'examen de la proportion des migrants que reçoit chaque province révèle que l'Alberta est la principale province d'accueil avec 28% des entrées suivie de l'Ontario et de la Colombie-Britannique avec 23% et 16% respectivement. Le Québec ne reçoit que 6% des migrants soit un point seulement de plus que la Nouvelle-Ecosse. L'Ontario compte 25% des départs suivie de l'Alberta, 18%, la Colombie-Britannique, 14%, et le Québec, 13%. La répartition des entrées et des sorties ne suit donc pas du tout le poids relatif des provinces; c'est le déplacement de la population vers l'Ouest qui domine le système migratoire.

A la comparaison entre le Québec et les autres provinces en 1981-1982, il est intéressant d'ajouter un recul historique: l'évolution de la migration nette interprovinciale pendant les quatre derniers lustres (tableau 10.6).

La situation évolue différemment selon les régions. Le Québec connaît des taux négatifs pendant les quatre lustres, les périodes 1966-1971 et 1976-1981 ayant les taux les plus élevés. Terre-Neuve et le Manitoba ont aussi des taux négatifs en dents de scie tandis que la Saskatchewan détient le record du taux négatif, -17 pour mille en 1966-1971. Les provinces atlantiques (sauf Terre-Neuve) voient leurs taux négatifs assez

Tableau 10.6

Taux annuel moyen de migration nette interprovinciale[1], Canada, 1961-1966 à 1976-1981 (pour mille)

Province	1961-1966	1966-1971	1971-1976	1976-1981
Terre-Neuve	-6,4	-7,7	-0,7	-6,7
Ile-du-Prince-Edouard	-5,6	-5,0	6,5	-1,4
Nouvelle-Ecosse	-7,3	-4,3	2,8	-1,7
Nouveau-Brunswick	-8,5	-6,3	5,1	-3,0
Québec	-0,7	-4,2	-2,5	-4,9
Ontario	2,6	4,1	-1,0	-1,4
Manitoba	-5,0	-8,3	-5,3	-8,2
Saskatchewan	-9,0	-17,3	-8,8	-2,1
Alberta	-0,3	4,1	6,8	18,3
Colombie-Britannique	8,9	11,3	7,9	9,4
Yukon et T.N.-O.	19,8	21,8	10,3	-16,3

Note: 1. Ce taux est obtenu en divisant le solde migratoire interprovincial moyen par la moyenne des populations du début et de la fin de la période.

Sources: - D.A. Norris et J. Perreault, op. cit., p. 14 (1961 à 1976).
- Calculs effectués par le B.S.Q. à partir de données provenant de Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales du Canada selon l'âge..., op. cit.

importants pendant la première décennie devenir positifs entre 1971 et 1976, mais ils redeviennent négatifs entre 1976 et 1981. L'Ontario connaît les changements inverses: soldes positifs (1961-1971) puis négatifs les deux derniers lustres. La Colombie-Britannique connaît des taux positifs assez élevés pendant les quatre lustres. C'est l'Alberta qui connaît le principal essor; son taux est pratiquement nul en 1961-1966 et devient le plus élevé en 1976-1981, soit 18 pour mille.

Un revirement des tendances migratoires s'est donc produit au début des années soixante-dix au moins pour les Maritimes, l'Ontario et la Saskatchewan. Ces changements ne sont pas encore bien expliqués. Ainsi, selon Norris et Perreault "nous sommes réduits à des conjectures pour expli-

quer ce récent renversement des tendances migratoires"[6]. En 1976-1981, les taux suggèrent un autre changement de tendance, du moins pour les provinces altantiques, qui ont de nouveau une migration nette interprovinciale négative. Un facteur semble toutefois émerger: la croissance économique rapide de l'Alberta s'accompagne de taux de migration nette de plus en plus élevés pour cette province.

10.6 Quelques facteurs de la migration

Si la mesure de la migration interprovinciale totale est assez récente et limitée, on doit s'attendre à trouver encore moins de données sur les variables qu'on peut associer à la migration. Les estimations annuelles concernent avant tout la population totale. Il faut retourner aux migrations des périodes 1966-1971, 1971-1976 et 1976-1981 recensées en 1971, en 1976 et en 1981 pour trouver certaines caractéristiques des migrants (le recensement de 1976 est beaucoup plus restreint), et encore faut-il avoir recours à des tableaux spéciaux. Mentionnons que les taux de sortie sont ici calculés par rapport à l'effectif des recensés selon la résidence en début de période comme à la section 10.3, contrairement à la section 10.5 où les taux sont calculés sur la population moyenne, sauf ceux du tableau 10.7 calculés sur la population moyenne.

10.6.1 La langue maternelle

Les faibles échanges migratoires du Québec comparativement aux autres provinces suggèrent que les facteurs culturels sont importants dans le cas du Québec. La comparaison des échanges interprovinciaux par groupe linguistique nous permet d'observer qu'il y a deux régimes de migration au Canada (les provinces anglaises et le Québec); à l'intérieur même du Québec les comportements des non-francophones se détachent complètement (tableau 10.7).

---

6. D. A. Norris et J. Perreault, op. cit., p. 16.

Alors que le taux de sortie des Québécois de langue maternelle française pour le ustre 1976-1981 n'est que de 10 pour mille, celui des Québécois de langue maternelle anglaise est de 175 pour mille (18 fois plus) et celui des allophones de 54 pour mille. La propension à effectuer le chemin inverse est très faible pour les Canadiens de langue anglaise et autre (2 pour mille) mais assez forte pour les francophones (34 pour mille). Quant au solde québécois, c'est surtout le groupe de langue anglaise qui est responsable d'un solde négatif si élevé pour le Québec.

Tableau 10.7

Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon la langue maternelle, population de 5 ans et plus, 1976-1981

	Langue maternelle			
	Total	Anglais	Français	Autre
Québec vers le reste du Canada	203 035	131 530	49 940	21 565
Taux de sortie[1] (pour mille)	32,0	175,0	9,6	53,8
Reste du Canada vers le Québec	61 305	25 220	31 880	4 215
Taux de sortie[1] (pour mille)	3,5	1,8	34,5	1,6
Solde	-141 730	-106 310	-18 060	-17 350

Note: 1. Les taux de sortie sont calculés avec la population moyenne et ne correspondent pas tout à fait à ceux du tableau 10.2.

Source: Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 1er mars 1983, op. cit.

10.6.2 L'âge et la langue maternelle

Les taux de sortie du Québec par groupe d'âge et par langue maternelle de la période 1971-1976 sont illustrés au graphique 10.3. Il s'agit ici de

Graphique 10.3
Taux d'émigration interprovinciale selon la langue maternelle et le groupe d'âge, Québec, 1971 - 1976

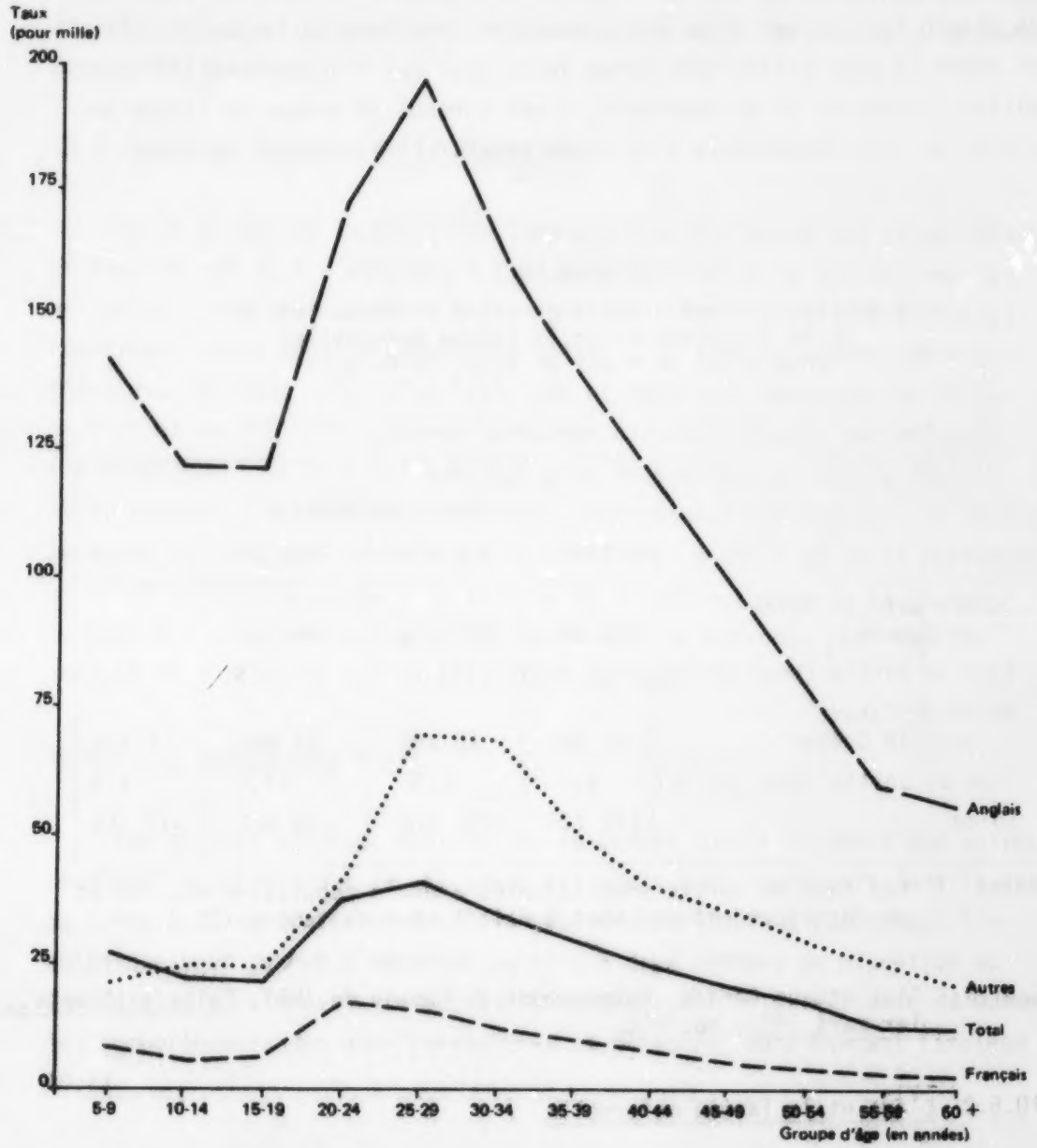

Source: Statistique Canada, données non publiées.

l'âge en 1976 et non pas de l'âge au moment de la migration: le décalage est en moyenne de deux ans et demi. C'est chez les jeunes adultes que les taux de sortie sont les plus élevés, 41 pour mille par exemple chez les 25-29 ans en regard de 20 pour mille chez les 45-49 ans.

Ce qui ressort davantage, toutefois de ce graphique, ce sont les disparités importantes dans les taux de départ des groupes linguistiques, le taux le plus élevé des francophones étant beaucoup plus petit que le taux le plus faible des anglophones. Près de 20% des anglophones âgés de 20-24 ans en 1971 et de 25-29 ans en 1976 qui étaient au Québec en 1971 n'y sont plus en 1976 alors que le taux de départ pour ce même groupe d'âge n'est que de 16 pour mille chez les francophones. On connaît les taux de sortie de ces générations pour la période 1966-1971, 165 pour mille chez les anglophones. On peut donc estimer à près du tiers le nombre de jeunes anglophones de 15-19 ans en 1966 qui ont quitté le Québec pendant la décennie 1966-1976: cette déperdition est considérable.

10.6.3 La formation scolaire

La scolarité n'est pas une caractéristique immuable, surtout chez les jeunes. Les variables croisées ici sont la scolarité en 1971, soit après les migrations de 1966-1971, mais les variations observées reflètent quand même l'influence de la scolarité. Nous ne tenons compte ici que de la population âgée de 20-59 ans en 1971 et les personnes qui n'ont pas déclaré leur résidence en 1966 n'ont pas été réparties.

La propension des personnes à migrer augmente beaucoup avec la scolarité, par exemple, les Québécois adultes ayant une formation primaire ont un taux de sortie de 10 pour mille seulement en regard d'un taux de 81 pour mille chez les personnes ayant une formation universitaire. On peut remarquer en passant que cette relation vaut pour tous les groupes linguistiques (tableau 10.8).

Tableau 10.8

Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon la formation scolaire, 1966-1971, population âgée de 20-59 ans en 1971

	Formation scolaire				
	Total	Primaire	Secondaire[1]	Secondaire[2]	Université
Québec vers le reste du Canada	93 300	9 600	34 100	21 900	27 600
Taux de sortie (pour mille)	32	10	31	47	81
Reste du Canada vers le Québec	50 100	4 800	19 200	12 500	13 600
Taux de sortie (pour mille)	7	6	5	9	15
Solde	-43 200	-4 800	-14 900	-9 400	-14 000

Notes: 1. Secondaire sans autre formation

2. Secondaire avec formation professionnelle ou post-secondaire non universitaire.

Sources: - R. Lachapelle et J. Henripin, op. cit., p. 214-215.

- Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, tableaux spéciaux.

10.6.4 Le lieu de naissance

Nous avons déjà mentionné que les migrations de retour sont nombreuses; en croisant le lieu de naissance et les migrations nous pouvons saisir un peu l'impact de ce facteur.

Les personnes nées dans une autre région que leur lieu de résidence en 1971 ont des propensions d'y retourner beaucoup plus grandes que les autres citoyens d'y migrer. Ainsi à peu près 21% des Québécois de 1966

nés dans une autre province ont quitté le Québec au cours du lustre en regard d'un taux de sortie de 17 pour mille pour les personnes nées au Québec.

Tableau 10.9

Migrations interprovinciales entre le Québec et le reste du Canada selon le lieu de naissance, 1966-1971, population âgée de 20-59 ans en 1971

	Lieu de naissance			
	Total	Extérieur du Canada	Québec	Reste du Canada
Québec vers le reste du Canada	93 300	18 000	43 400	31 900
Taux de sortie (pour mille)	32	77	17	208
Reste du Canada vers le Québec	50 100	6 600	16 200	27 300
Taux de sortie (pour mille)	7	5	97	5
Solde	-43 200	-11 400	-27 200	-4 600

Sources: - R. Lachapelle et J. Henripin, op. cit., p. 217-218.
- Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, tableaux spéciaux.

10.7 Conclusion

Il est assez paradoxal qu'un phénomène si important soit si peu connu. Les migrations interprovinciales sont beaucoup plus nombreuses que les migrations internationales qui jouissent pourtant de l'attention de deux ministères. Notons toutefois que l'émigration internationale est encore moins connue. Les gains de population effectués par la migration internationale au Québec se trouvent annulés par une migration

interprovinciale négative. En 1981-1982, les 45 000 sorties interprovinciales représentent près de deux fois les 23 500 immigrants internationaux.

Le nombre de sorties du Québec paraît impressionnant, mais le Québec a de loin les taux de sortie les plus faibles parmi les provinces canadiennes. Les Québécois migrent peu, mais en revanche les autres Canadiens viennent encore moins s'établir au Québec. Ce sont les Québécois anglophones qui sont les principaux responsables de la migration déficitaire du Québec.

La décennie soixante-dix a surpris avec des bouleversements des tendances des migrations interprovinciales: les Maritimes ont affiché des soldes positifs et l'Ontario éprouvait des soldes négatifs. En 1981-1982, toutes les provinces ont des soldes négatifs sauf l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan. C'est la ruée vers l'or noir qui explique la tendance de fond vers l'Ouest[7].

7. Le boom pétrolier achève peut-être; en 1982-1983, le solde de l'Alberta devient négatif.

Ouvrages cités

Lachapelle, Réjean et Jacques Henripin, La situation démolinguistique au Canada, Montréal, Institut de recherches politiques, 1980.

Norris, D. A. et J. Perreault, Projections de la migration pour le Canada et les provinces, 1976-1991, Ottawa, Document de travail pour les projections démographiques de 1976 de Statistique Canada, mars 1979.

Raby, Ronald, "Les migrations interprovinciales au Canada: diverses sources de données", Cahiers québécois de démographie, vol. 5, no 3, spécial, décembre 1976.

Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-1978, Ottawa, no 91-208 au catalogue.

Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, selon l'âge et le sexe, 1er juin 1976-1977 au 31 décembre 1982, Ottawa, 3 mai 1983.

Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 1er mars 1983, Ottawa.

Statistique Canada, Recensement du Canada de 1981, Faits saillants... Le 26 avril 1983, Ottawa.

CHAPITRE 11

LES MIGRATIONS INTERREGIONALES

Daniel Maisonneuve
Michel Brault

Chapitre 11 - Les migrations interrégionales

11.1 La migration régionale, 1966-1976: aspects quantitatifs[1]

La répartition régionale de la population du Québec est le résultat de l'ensemble des phénomènes démographiques, mais on sait que les échanges migratoires entre les régions et avec l'extérieur du Québec impriment l'essentiel du mouvement de redistribution; cela est d'autant plus vrai que l'accroissement naturel a perdu de son importance et que les différences régionales en matière de fécondité et de mortalité tendent à s'estomper. Nous nous proposons ici de brosser un tableau rapide de l'évolution récente des mouvements migratoires régionaux en nous en tenant spécifiquement aux aspects quantitatifs; les facteurs explicatifs seront abordés dans la prochaine section.

Les seules données statistiques actuellement disponibles sur la migration au niveau intraprovincial sont tirées du recensement et résultent du croisement de deux variables: le lieu de résidence au moment du recensement et le lieu de résidence cinq ans auparavant. Nous disposons de deux périodes quinquennales d'observation: 1966-1971 et 1971-1976. Les régions utilisées sont les dix régions administratives du Québec; le découpage est parfait pour la période 1966-1971, mais a été effectué sur la base de regroupements de divisions de recensement en neuf quasi-régions pour la période de 1971-1976, de sorte que les données brutes des deux périodes ne seront pas directement comparables. Pour assurer une meilleure comparabilité des données entre les deux périodes, nous serons amenés d'une part à agréger les données se rapportant aux régions 09 (Côte-Nord) et 10 (Nouveau-Québec), et d'autre part à utiliser de préférence aux données brutes des indices relatifs tels les taux et les probabilités.

---

1. Cette section a été rédigée par Daniel Maisonneuve. Au moment de la mise à jour du rapport, les compilations des migrations interrégionales du Québec pour la période 1976-1981 n'étaient pas encore disponibles.

Par ailleurs, le fait que les données soient obtenues par observation rétrospective impose certaines limites: ainsi, les données ne s'appliquent qu'à la population âgée de cinq ans et plus en fin de période quinquennale. Pour cette même raison, il nous sera impossible d'établir le bilan complet des mouvements migratoires impliquant chaque région, puisque nous ne disposons pas de données sur l'émigration internationale. Nous laisserons donc de côté la composante internationale de la migration pour centrer notre analyse sur les niveaux interrégional et interprovincial, qui constituent certainement l'essentiel des mouvements migratoires en provenance ou à destination des régions.

11.1.1 La croissance migratoire des régions

Pour évaluer l'impact des migrations sur l'évolution démographique de chaque région, examinons d'abord les soldes migratoires présentés au tableau 11.1. Comme le solde interprovincial du Québec est nettement déficitaire, il en résulte que la plupart des régions subissent des pertes dans leurs échanges migratoires. De fait, seules les régions 07 (Outaouais) et 09+10 (Côte-Nord et Nouveau-Québec) affichent des gains sur l'ensemble des deux périodes, les autres montrant toutes des déficits assez importants, à l'exception de la région 06 (Montréal) qui, bien que la plus populeuse, présente la migration nette la plus faible en valeur absolue.

Si l'on exprime la migration nette en termes de taux d'accroissement migratoire (tableau 11.2), on observe en gros les mêmes tendances, mais en précisant l'ampleur des bilans migratoires régionaux. Ainsi, les régions 08 (Abitibi - Témiscamingue) et 01 (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie) apparaissent nettement les plus touchées, perdant chaque année plus de 1% de leur population par le biais des échanges migratoires. Sachant que le taux d'accroissement naturel varie entre 6 et 12 pour mille suivant la région[2] (sauf pour l'ensemble 09 et 10, où il atteindrait 20 pour mille), on voit l'importance que prennent les échanges migratoires dans la croissance

2. D'après les données du ministère des Affaires sociales sur les naissances et les décès par région entre 1971 et 1976.

Tableau 11.1

Migration nette[1] par région du Québec, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période

Région	1966-1971	1971-1976
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	-15 006	-14 481
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	-16 577	- 2 385
03 Québec	- 6 937	-30 072
04 Trois-Rivières	-15 369	-10 399
05 Estrie	- 4 495	- 8 532
06 Montréal	- 2 691	- 1 612
07 Outaouais	4 269	6 649
08 Abitibi - Témiscamingue	-16 715	- 8 499
09, Côte-Nord 10 et Nouveau-Québec	- 2 736	7 019
Ensemble du Québec	-76 257	-62 309

Note: 1. Excluant la migration internationale.

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

démographique des régions; ainsi, les régions au bilan migratoire le plus défavorable (01 et 08) voient leur population diminuer malgré un accroissement naturel nettement supérieur à la moyenne québécoise. Ce phénomène pourrait se généraliser à d'autres régions à mesure que l'accroissement naturel diminuera jusqu'à n'être plus suffisant pour absorber le déficit migratoire.

Même si l'on ne relève aucun renversement spectaculaire entre les deux périodes d'observation, certaines évolutions régionales méritent d'être mentionnées; ainsi, les régions 02 (Saguenay - Lac-Saint-Jean), 08

Tableau 11.2

Taux d'accroissement migratoire[1] par région du Québec (pour mille), moyennes annuelles 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période

Région	1966-1971	1971-1976
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	- 12,5	- 13,0
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	- 11,8	- 1,9
03 Québec	- 1,5	- 6,6
04 Trois-Rivières	- 7,2	- 5,4
05 Estrie	- 4,1	- 7,4
06 Montréal	- 0,2	- 0,1
07 Outaouais	3,8	5,4
08 Abitibi - Témiscamingue	- 20,9	- 12,7
09+10 Côte-Nord et Nouveau-Québec	- 5,1	10,5
Ensemble du Québec	- 2,6	- 2,2

Note: 1. Excluant la migration internationale.
Les taux sont calculés sur la population en début de période.

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

(Abitibi - Témiscamingue) et 09+10 (Côte-Nord et Nouveau-Québec) voient leur balance migratoire s'améliorer sensiblement entre 1966-1971 et 1971-1976, alors que les régions 03 (Québec) et 05 (Estrie) tendent à aggraver leur déficit.

Au tableau 11.3, nous distinguons les deux niveaux de la migration nette canadienne des régions: le niveau interrégional et le niveau interprovincial. On note que la plupart des régions perdent sur les deux tableaux et que seule la région 07 (Outaouais) affiche partout un bilan positif. Les mouvements interrégionaux se font essentiellement au profit de la région 06 (Montréal), qui récupère ainsi à peu près tout ce qu'elle perd dans ses échanges avec les autres provinces. Le solde total presque

nul de cette région dissimule donc une forte immigration nette d'origine interrégionale, ainsi qu'une forte émigration nette interprovinciale. Dans les autres régions, le solde interrégional est en général plus important que le solde interprovincial, seule la région 07 (Outaouais) montrant une nette prépondérance de l'élément interprovincial.

Tableau 11.3

Migration nette interrégionale et interprovinciale par région du Québec, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période

Région	1966-1971		1971-1976	
	Interrégionale	Interprovinciale	Interrégionale	Interprovinciale
01	- 12 486	- 2 520	- 13 315	- 1 166
02	- 13 023	- 3 554	- 352	- 2 033
03	- 3 009	- 3 928	- 22 089	- 7 983
04	- 13 515	- 1 854	- 9 163	- 1 236
05	- 1 950	- 2 545	- 6 491	- 2 041
06	50 730	- 53 421	49 745	- 51 357
07	2 064	2 205	438	6 211
08	- 7 505	- 9 210	- 6 085	- 2 414
09+10	- 1 306	- 1 430	7 310	- 291
Total	0	- 76 257	0	- 62 309

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

11.1.2 Les mouvements migratoires

La migration touche beaucoup plus de gens que ne le laisse supposer la seule observation des soldes. Au tableau 11.4, nous distinguons au sein des soldes migratoires régionaux les entrées et les sorties selon le niveau. Ces données révèlent que les deux mouvements sont importants

Tableau 11.4

Mouvements migratoires par région du Québec selon le niveau, 1966-1971 et 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période

Région	Interrégional				Interprovincial			
	1966-1971		1971-1976		1966-1971		1971-1976	
	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties	Entrées	Sorties
01	11 726	24 212	12 417	25 732	1 299	3 819	1 719	2 885
02	11 395	24 418	23 235	23 587	2 827	6 381	1 931	3 964
03	50 574	53 583	57 386	79 475	6 459	10 387	5 462	13 445
04	22 949	36 464	24 771	33 934	1 207	3 061	1 582	2 818
05	15 458	17 408	15 608	22 099	1 289	3 834	1 507	3 548
06	112 922	62 192	134 525	84 780	52 483	105 904	46 821	98 178
07	12 190	10 126	20 467	20 029	13 478	11 273	17 984	11 773
08	7 609	15 114	8 340	14 425	3 153	12 363	3 461	5 875
09 + 10	10 913	12 219	23 193	15 883	1 800	3 230	2 832	3 123
Total	255 736	255 736	319 942	319 942	83 995	160 252	83 301	145 610

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

dans toutes les régions, puisque dans les régions les plus fortement déficitaires, on compte tout de même environ une entrée pour deux sorties. Les migrations interrégionales et interprovinciales impliquent ainsi le déplacement de plus d'un demi-million de personnes par période quinquennale, soit l'équivalent de 10% de la population québécoise.

Ces données illustrent également le rôle capital que joue la région 06 (Montréal) dans les échanges migratoires à tous les niveaux: cette région est en effet impliquée dans 68,5% des migrations interrégionales, ainsi que dans 64% des migrations interprovinciales du Québec. Elle constitue ainsi le pôle principal des grandes tendances qui caractérisent la mobilité de la population québécoise, comme lieu de destination pour la migration interne, puis comme lieu de départ pour l'émigration interprovinciale.

Nous présentons au tableau 11.5 les taux d'entrée et de sortie obtenus en rapportant les mouvements migratoires interrégionaux et interprovinciaux aux populations obtenues rétrospectivement en début de période dans chaque région; les taux de sortie peuvent ainsi être définis comme des probabilités d'émigrer en absence de mortalité. Notons également que ces données sont cohérentes avec les taux d'accroissement migratoire établis au tableau 11.2, à la différence près que ces derniers avaient été ramenés à des taux annuels moyens. Remarquons de prime abord que l'intensité des échanges migratoires semble inversement proportionnelle à la population des régions, ce qui ne signifie pas nécessairement qu'on est moins mobile dans les régions les plus populeuses, puisque dans une région comme Montréal, qui regroupe plus de la moitié de la population québécoise, une large part de la mobilité peut s'effectuer à l'intérieur même de la région, ce qui n'est probablement pas aussi fréquent dans les régions les moins populeuses.

On peut observer que les taux de sortie varient beaucoup plus que les taux d'entrée selon la région; ce sont donc les probabilités d'émigrer qui déterminent l'essentiel de la différenciation régionale en matière d'accroissement migratoire. Notons la grande stabilité des données entre les deux périodes d'observation, malgré une tendance à l'augmentation de la mobilité interrégionale et des entrées interprovinciales et une diminution des sorties vers les autres provinces. On peut maintenant identifier les causes de l'évolution plus marquée de l'accroissement migratoire dans certaines régions: ainsi, les régions 02 (Saguenay - Lac-Saint-Jean) et 09+10 (Côte-Nord et Nouveau-Québec) doivent l'amélioration de leur bilan migratoire à un redressement du taux d'entrée interrégional, alors que la région 03 (Québec) voit son déficit s'aggraver à cause d'une poussée du taux de sortie vers les autres régions du Québec.

Les tableaux 11.6 et 11.7 présentent pour chaque période quinquennale la matrice des probabilités de migrer entre les régions et avec le reste du Canada. Ces données permettent d'identifier les principaux réseaux migratoires et d'évaluer l'attraction des régions sur la population migrante. A ce sujet, on peut observer que la région 06 (Montréal) constitue le lieu de destination le plus fréquent des migrants en provenance des autres provinces et des autres régions du Québec; seuls les migrants venant des régions 07 (Outaouais) et 08 (Abitibi - Témiscamingue) montrent une préférence pour le reste du Canada dans la période 1966-1971. Quant à ceux qui quittent la région de Montréal, ils se dirigent dans la grande majorité des cas vers le reste du Canada.

Outre ces courants principaux, signalons encore les courants secondaires allant de la plupart des régions vers la région 03 (Québec) et le reste du Canada, ainsi que certains réseaux alimentés spécifiquement par la proximité géographique (par exemple, entre l'ensemble 09+10 et les régions 01 et 02).

Tableau 11.5

Taux quinquennaux d'entrée et de sortie par région du Québec selon le niveau, 1966-1971 et 1971-1976 (pour mille), population de 5 ans et plus en fin de période

Région	Interrégional				Interprovincial			
	1966-1971		1971-1976		1966-1971		1971-1976	
	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie	Entrée	Sortie
01	51,7	106,7	54,4	112,7	5,7	16,8	7,5	12,6
02	42,0	90,1	93,5	94,9	10,4	23,5	7,8	16,0
03	58,5	61,9	61,9	85,7	7,5	12,0	5,9	14,5
04	56,9	90,4	63,8	87,3	3,0	7,6	4,1	7,3
05	74,4	83,8	66,4	93,9	6,2	18,5	6,4	15,1
06	37,1	20,5	41,9	26,4	17,3	34,8	14,6	30,6
07	57,1	47,4	84,5	82,6	63,1	52,8	74,2	48,6
08	50,2	99,8	60,9	105,3	20,8	81,6	25,3	42,9
09 + 10	108,8	121,9	177,5	121,5	18,0	32,2	21,7	23,9
Ensemble du Québec	46,7	46,7	55,7	55,7	17,0	29,2	14,5	25,3

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

Tableau 11.6

Probabilités de migrer entre les régions du Québec et avec le reste du Canada, 1966-1971, population de 5 ans et plus en fin de période

Lieu de résidence en 1971	Lieu de résidence en 1966									
	01	02	03	04	05	06	07	08	09+10	Reste du Canada[1]
01	0,8765	0,0017	0,0040	0,0009	0,0009	0,0017	0,0009	0,0014	0,0185	0,0155
02	0,0028	0,8864	0,0032	0,0031	0,0012	0,0014	0,0014	0,0057	0,0104	0,0337
03	0,0247	0,0266	0,9260	0,0187	0,0154	0,0069	0,0048	0,0129	0,0309	0,0769
04	0,0040	0,0036	0,0059	0,9020	0,0102	0,0039	0,0020	0,0060	0,0058	0,0144
05	0,0018	0,0019	0,0037	0,0065	0,8978	0,0025	0,0009	0,0037	0,0036	0,0153
06	0,0543	0,0443	0,0397	0,0562	0,0521	0,9447	0,0346	0,0584	0,0446	0,6248
07	0,0017	0,0021	0,0016	0,0022	0,0016	0,0023	0,8998	0,0105	0,0023	0,1605
08	0,0021	0,0049	0,0011	0,0016	0,0018	0,0010	0,0023	0,8186	0,0019	0,0375
09+10	0,0152	0,0050	0,0027	0,0013	0,0006	0,0008	0,0007	0,0012	0,8497	0,0214
Reste du Canada	0,0168	0,0114	0,0120	0,0076	0,0185	0,0348	0,0528	0,0816	0,0322	-
Total	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Note: 1. Il ne s'agit pas ici de probabilités, mais simplement de la répartition des immigrants inter-provinciaux.

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

Tableau 11.7

Probabilités de migrer entre les régions du Québec et avec le reste du Canada, 1971-1976, population de 5 ans et plus en fin de période

Lieu de résidence en 1976	Lieu de résidence en 1971									
	01	02	03	04	05	06	07	08	09-10	Reste du Canada[1]
01	0,8747	0,0017	0,0041	0,0011	0,0011	0,0019	0,0006	0,0013	0,0095	0,0205
02	0,0019	0,8896	0,0041	0,0019	0,0017	0,0046	0,0012	0,0023	0,0190	0,0234
03	0,0315	0,0275	0,8998	0,0194	0,0196	0,0076	0,0065	0,0129	0,0266	0,0653
04	0,0031	0,0024	0,0064	0,9054	0,0113	0,0039	0,0028	0,0046	0,0071	0,0192
05	0,0015	0,0017	0,0033	0,0058	0,8910	0,0026	0,0013	0,0030	0,0027	0,0175
06	0,0478	0,0357	0,0580	0,0514	0,0527	0,9429	0,0658	0,0526	0,0417	0,5627
07	0,0030	0,0149	0,0031	0,0028	0,0033	0,0030	0,8681	0,0117	0,0027	0,2160
08	0,0014	0,0014	0,0014	0,0012	0,0013	0,0010	0,0033	0,8521	0,0122	0,0417
09+10	0,0225	0,0091	0,0053	0,0037	0,0030	0,0019	0,0018	0,0165	0,8544	0,0338
Reste du Canada	0,0126	0,0158	0,0121	0,0073	0,0151	0,0306	0,0486	0,0429	0,0239	-
Total	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000	1,0000

Note: 1. Il ne s'agit pas ici de probabilités, mais simplement de la répartition des immigrants interprovinciaux.

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

11.1.3 La redistribution régionale

L'accroissement démographique différentiel entre les régions du Québec résulte d'un processus complexe, dans lequel interviennent à divers titres tous les phénomènes démographiques. Sans prétendre vider ici la question, nous chercherons maintenant à dégager les grandes tendances de la redistribution régionale au Québec en montrant les liens qui se nouent au niveau régional entre l'accroissement naturel et l'accroissement migratoire.

Nous présentons au tableau 11.8 les taux de redistribution régionale selon les deux sources d'accroissement, pour la période 1971-1976; ces taux expriment directement l'effet de l'accroissement régional différentiel sur l'évolution du poids démographique relatif de chaque région[3]. Les régions 03 (Québec), 07 (Outaouais) 09+10 (Côte-Nord et Nouveau-Québec) ont profité des deux sources d'accroissement pour augmenter leur importance relative, pendant que la région 04 (Trois-Rivières) perdait au contraire sur les deux tableaux. Les régions 01 (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie), 02 (Saguenay - Lac-Saint-Jean), 05 (Estrie) et 08 (Abitibi - Témiscamingue) récupèrent au moyen de l'accroissement naturel différentiel une partie de leurs pertes attribuables à la redistribution par accroissement migratoire, alors que la région 06 (Montréal), défavorisée au chapitre de l'accroissement naturel, maintient sa position relative au moyen de sa performance migratoire. Il est à noter qu'à cause de la balance migratoire négative du Québec entre 1971 et 1976, une région peut accroître son importance au moyen de l'accroissement migratoire même si cet accroissement est négatif, à condition que son taux d'accroissement migratoire soit moins défavorable que celui de l'ensemble du Québec; c'est ce qui explique que les taux de redistribution par accroissement migratoire des régions 03 et 06 soient positifs.

---

3. Le taux de redistribution par accroissement total équivaut au taux d'accroissement de la proportion que représente la population d'une région par rapport à celle de l'ensemble du Québec.

Tableau 11.8

Taux de redistribution régionale de la population du Québec, moyennes annuelles 1971-1976 (pour mille)

Région	Redistribution par accroissement naturel	Redistribution par accroissement migratoire	Redistribution par accroissement total
01	1,9	- 54,2	- 52,3
02	17,4	- 37,8	- 20,4
03	2,9	2,2	5,1
04	- 9,5	- 18,7	- 28,2
05	0,4	- 9,7	- 9,3
06	- 5,1	5,1	- 0,1
07	16,9	56,5	73,4
08	17,6	- 67,3	- 49,7
09+10	54,9	73,8	128,7

Note: Les données sur l'accroissement migratoire ont été estimées d'après une projection des probabilités de survie, ce qui fait qu'elles ne concordent pas nécessairement avec celles du tableau 11.2

Source: B.S.Q., Perspectives démographiques pour le Québec et ses régions administratives 1976-2001: analyse des principaux résultats, Québec, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, version préliminaire, juillet 1981, p. 92, et p.116-117.

Nous ne constatons donc pas de corrélation directe entre l'accroissement naturel et l'accroissement migratoire par région. De fait, on peut dire que ce sont les mouvements migratoires qui déterminent les principales tendances de la redistribution régionale de la population du Québec; l'accroissement naturel différentiel semble jouer un rôle secondaire, venant accentuer ou atténuer, selon le cas, les effets de l'accroissement migratoire.

Parallèlement à ses effets sur la répartition régionale de l'effectif de la population, la migration détermine également, par son intensité et sa

grande sélectivité, la composition démographique des régions. Les données du tableau 11.9 expriment, pour chaque région, le bilan des gains et pertes selon le sexe et le groupe d'âge en fin de période. Les jeunes actifs ou en âge d'entrer en activité constituent la catégorie la plus mobile de la population, comme en témoignent les soldes migratoires particulièrement élevés chez les 15-29 ans des deux sexes. Il en résulte que les régions à migration nette négative subissent en plus de leur perte quantitative une perte qualitative, puisque c'est parmi ceux qui pourraient assurer la relève que l'émigration exerce ses ravages; ceci est spécialement vrai pour les régions 01 (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie) et 04 (Trois-Rivières) qui doivent respectivement 67,5% et 79% de leurs déficits au groupe des 15-29 ans.

Les données se rapportant à la région 06 (Montréal) sont aussi révélatrices: cette région subit en effet des déficits à tous les âges, sauf chez les 15-29 ans, où elle enregistre des gains importants, surtout chez les femmes. Ce phénomène résulte du fait que la migration interrégionale est plus sélective que la migration interprovinciale, de sorte que Montréal attire surtout les jeunes des autres régions, alors que ses pertes au profit des autres provinces sont mieux réparties à tous les âges. On peut y voir un reflet du type de migration, qui serait plutôt individuel dans le cadre interrégional et davantage familial au niveau interprovincial.

La migration entre les régions du Québec a donc pour effet d'augmenter le rapport de dépendance dans les régions déficitaires et à diminuer la charge des actifs dans les régions qui en profitent. Ce faisant, l'accroissement migratoire en arrive même à influencer l'accroissement naturel des régions, puisqu'il contribue à faire vieillir ou rajeunir les structures par âge et qu'il détermine dans une large mesure la proportion de la population en âge de procréer. Cela explique en partie le fait que les taux d'accroissement naturel régionaux tendent à se rapprocher rapidement malgré une persistance de la sur-fécondité dans les régions à migration nette fortement négative.

Tableau 11.9

Migration nette[1] par région du Québec selon le sexe et le groupe d'âge en fin de période, 1966-1971 et 1971-1976

Région	Groupe d'âge	1966-1971		1971-1976	
		Sexe masculin	Sexe féminin	Sexe masculin	Sexe féminin
01	5-14	- 1 103	- 1 145	- 812	- 697
	15-29	- 5 109	- 4 823	- 4 440	- 5 293
	30-64	- 1 143	- 1 503	- 1 101	- 1 588
	65+	- 49	- 188	- 44	- 97
02	5-14	- 1 504	- 1 912	498	403
	15-29	- 3 546	- 4 419	- 1 689	- 1 371
	30-64	- 2 224	- 2 512	- 28	- 154
	65+	- 247	- 183	- 108	63
03	5-14	- 16	- 1	- 3 341	- 2 945
	15-29	- 2 708	- 2 506	- 6 158	- 5 392
	30-64	- 715	- 991	- 5 963	- 5 822
	65+	79	- 32	- 441	- 256
04	5-14	- 575	- 514	- 249	- 267
	15-29	- 5 205	- 6 577	- 4 043	- 4 308
	30-64	- 1 073	- 1 343	- 745	- 668
	65+	- 94	- 117	78	181
05	5-14	- 545	- 431	- 495	- 506
	15-29	- 1 337	- 1 617	- 3 159	- 3 047
	30-64	- 362	- 341	- 562	- 757
	65+	109	54	128	108
06	5-14	- 2 726	- 1 632	- 350	- 572
	15-29	4 542	10 420	2 551	4 754
	30-64	- 6 903	- 4 724	- 3 222	- 3 033
	65+	- 839	- 698	- 704	- 1 369
07	5-14	637	719	522	481
	15-29	834	280	1 862	1 608
	30-64	1 198	671	1 466	872
	65+	13	- 81	- 27	- 209
08	5-14	- 1 989	- 2 094	- 606	- 592
	15-29	- 3 346	- 3 922	- 1 994	- 2 532
	30-64	- 2 429	- 2 489	- 1 203	- 1 445
	65+	- 264	- 264	- 182	- 234
09+10	5-14	- 888	- 843	37	- 16
	15-29	1 223	769	4 059	2 918
	30-64	- 1 126	- 864	339	37
	65+	- 118	- 43	- 223	- 171

Note: 1. Excluant la migration internationale.

Source: Compilations à partir de données non publiées de Statistique Canada.

11.1.4 Conclusion

Les données issues des recensements de 1971 et 1976 démontrent qu'il existe une remarquable continuité entre les deux périodes, continuité qui apparaît de plus en plus à mesure que l'on raffine l'analyse, passant de la migration nette aux flux, puis de ceux-ci aux probabilités de migrer. C'est d'ailleurs ce qui nous permet de dégager les caractéristiques structurelles des mouvements migratoires entre les régions du Québec et entre celles-ci et les autres provinces. Cette analyse révèle que seules les régions 07 (Outaouais) et 09+10 (Côte-Nord et Nouveau-Québec) s'en tirent avec un bilan migratoire positif, les autres régions montrant toutes des déficits, à l'exception de Montréal, qui affiche un accroissement migratoire presque nul. Malgré tout, cette dernière région agit comme la plaque tournante des mouvements migratoires au Québec, profitant des mouvements interrégionaux tout en étant responsable du déficit interprovincial.

D'autre part, nous avons vu quels effets peut avoir la migration sur la population des régions fortement déficitaires; les régions 01 (Bas-Saint-Laurent - Gaspésie) et 08 (Abitibi - Témiscamingue) ont déjà subi une baisse absolue de population entre 1971 et 1976, malgré un accroissement naturel supérieur à la moyenne québécoise. Si l'on ajoute le fait que l'émigration nette tend à réduire la part de la population d'âge actif et fécond dans la structure démographique des régions les plus durement touchées, on comprend jusqu'à quel point ces régions sont menacées dans leur viabilité à plus ou moins long terme. De fait, il semble que nous en soyons arrivés à un point tournant dans l'évolution démographique de ces régions: si elles ne réussissent pas à conserver davantage leur population de 15-29 ans, actuellement très importante, elles s'engageront au cours des toutes prochaines années dans un processus de vieillissement beaucoup plus rapide que l'ensemble de la population du Québec.

Il est toujours hasardeux de prolonger une évolution passée, surtout lorsqu'on parle de migration. L'analyse du recensement de 1981 va nous permettre de savoir si les constances relevées dans les deux périodes 1966-1971 et 1971-1976 se sont poursuivies. Signalons néanmoins que les chiffres provisoires du recensement de 1981 semblent indiquer qu'aucune région n'aurait subi une baisse de population entre 1976 et 1981, ce qui constitue un signe encourageant pour certaines d'entre elles. D'autre part, il est évident que la conjoncture économique régionale peut modifier considérablement l'intensité et même la direction des courants migratoires dominants. Ainsi, il faut s'attendre à ce que les données de la période 1976-1981 expriment une détérioration du bilan migratoire de la Côte-Nord, suite aux importantes fermetures d'usines qu'a connues la région au cours des dernières années.

11.2 Facteurs explicatifs des migrations interrégionales[4]

Dans la section précédente, on a décrit le phénomène des migrations interrégionales au Québec. L'intensité et la direction des mouvements migratoires entre les régions administratives, principalement durant la période 1966-1976, y sont abordées. Dans les pages qui suivent nous nous proposons d'examiner les facteurs qui sont à l'origine de ces migrations. Nous essaierons de décrire et de préciser ces facteurs sans toutefois en mesurer l'importance. Aucune source d'information n'existe pour nous permettre de procéder à une classification des facteurs selon leur ordre d'importance.

Seules les migrations entre les régions administratives seront considérées ici. Le découpage du territoire prend une importance considérable lorsqu'il s'agit d'étudier les migrations. Le choix d'une autre unité géographique, comme la municipalité par exemple, amènerait des considérations différentes quant aux facteurs explicatifs.

---

4. Cette section a été rédigée par Michel Brault.

L'étude des facteurs qui expliquent les migrations interrégionales permettra de mieux connaître ce phénomène démographique et apportera un éclairage supplémentaire pour l'élaboration d'une politique de population et d'immigration.

Dans une première partie, nous ferons un bref rappel de quelques éléments importants concernant les migrations interrégionales au Québec. La deuxième et la troisième partie traiteront des facteurs reliés à ces migrations. Nous présenterons d'abord un cadre théorique d'analyse, puis nous examinerons les principaux facteurs explicatifs.

11.2.1 Rappel de quelques éléments importants concernant les migrations interrégionales au Québec

- Répartition des migrants selon l'âge et le sexe

Les jeunes constituent la fraction la plus importante des migrants interrégionaux. Au cours de la période 1971-1976, les migrants interrégionaux étaient âgés de moins de 30 ans dans une proportion variant de 60 à 72% selon la région. Les groupes d'âge 20-24 ans et 25-29 ans comptent habituellement les plus forts pourcentages de migrants. Toutefois, la répartition des migrants par groupe d'âge diffère quelque peu d'une région à l'autre. Entre 1971 et 1976, par exemple, la proportion des émigrants interrégionaux compris dans le groupe d'âge 20-24 ans variait de 10,7 à 25,5% selon la région.

Quant à la répartition par sexe, elle ne présente pas d'écarts importants chez les migrants interrégionaux. Entre 1966 et 1976 on note toutefois une migration plus importante chez les femmes des groupes d'âge 20-24 ans et 65 ans et plus. Dans ce dernier cas, la différence s'explique par le déséquilibre des effectifs en présence, les femmes de 65 ans et plus étant plus nombreuses que les hommes.

- Ampleur et direction des mouvements migratoires interrégionaux

Chaque région administrative du Québec a des échanges migratoires avec chacune des autres régions. Tous ces échanges n'ont évidemment pas la même ampleur. Par contre, l'influence des migrations interrégionales sur les soldes migratoires des régions est souvent très importante. Les pertes considérables de population qu'ont subies plusieurs régions du Québec au cours des dernières décennies sont en grande partie attribuables à l'émigration interrégionale.

Durant la période 1966-1976, la plupart des régions du Québec ont connu un solde migratoire interrégional négatif (voir tableau 11.10). Dans les régions déficitaires, les pertes varient de 8 400 à 25 800. Par contre, seule la région de Montréal enregistre des gains importants (plus de 100 000 personnes). Quatre régions ont par ailleurs vu leur solde subir un écart important d'une période quinquennale à l'autre.

Tableau 11.10

Soldes migratoires interrégionaux des régions administratives du Québec, 1966-1971 et 1971-1976

Région	1966-1971	1971-1976
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	- 12 486	- 13 315
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	- 13 023	- 352
03 Québec	- 3 009	- 22 089
04 Trois-Rivières	- 13 515	- 9 163
05 Estrie	- 1 950	- 6 491
06 Montréal	50 730	49 745
07 Outaouais	2 064	438
08 Abitibi - Témiscamingue	- 7 505	- 6 085
09+ 10 Côte-Nord et Nouveau-Québec	- 1 306	7 310

Source: Bureau de la statistique du Québec.

Les soldes migratoires ne donnent pas d'indications sur la direction des mouvements migratoires. L'étude des flux migratoires permet de préciser la nature des échanges entre les régions. Les flux nous indiquent, par exemple, qu'entre 1971 et 1976, environ 85 000 personnes ont quitté la région de Montréal pour aller s'établir dans d'autres régions (dont 30% dans la région de Québec). D'autre part, on constate que des régions dont les soldes sont fortement négatifs accueillent tout de même des migrants en provenance des autres régions. La région du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, par exemple, a reçu quelque 12 000 immigrants interrégionaux entre 1971 et 1976, dont 6 000 provenaient de la région de Montréal.

Dans l'ensemble c'est avec la région de Montréal que les échanges migratoires interrégionaux sont les plus nombreux. La région de Québec vient au deuxième rang. Pour la période 1971-1976, la région de Montréal a reçu entre 34 et 80% de tous les migrants des autres régions et la région de Québec en a accueilli entre 20 et 30% (sauf pour l'Outaouais et l'Abitibi - Témiscamingue). Les migrations entre régions voisines viennent en troisième lieu dans l'importance des échanges interrégionaux.

11.2.2 Les facteurs reliés aux migrations interrégionales: un cadre d'analyse

Lorsqu'on veut analyser les migrations interrégionales et les facteurs qui y sont reliés, certains éléments importants doivent être pris en considération. Tout d'abord, l'ampleur et la direction des mouvements migratoires nous incitent à considérer le niveau de développement socio-économique des régions et les disparités qu'on y constate. Les migrations sont également la résultante d'une somme de déplacements d'individus qui ont, pour une foule de raisons, décidé de changer de milieu de vie. Par ailleurs, il faut aussi faire la distinction entre les facteurs qui sont reliés aux migrations (le contexte) et ceux qui les expliquent vraiment (les causes). Le tableau 11.11 présente un modèle d'analyse qui tient compte des considérations dont on vient de faire mention.

Le niveau de développement socio-économique des régions est à l'origine des migrations entre elles. Les disparités socio-économiques régionales déterminent l'ampleur et la direction des migrations. Contrairement aux migrations internationales et interprovinciales, les facteurs d'ordre politique, linguistique et géographique jouent très peu dans le cas des migrations interrégionales. Le climat, par exemple, ne peut pas provoquer des déplacements nombreux comme on peut en voir aux Etats-Unis (migrations du nord vers le sud). Par contre, les différences qui peuvent exister au niveau socio-économique entre deux régions contribuent à favoriser les échanges migratoires entre elles.

Les disparités régionales se mesurent à l'aide d'un certain nombre d'indicateurs socio-économiques. Les principaux sont le poids démographique, les taux d'activité et de chômage, le niveau de l'emploi, la structure économique (importance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire), le revenu per capita et le niveau des services disponibles (santé, éducation, loisirs etc.). Ces variables n'expliquent pas nécessairement la mobilité individuelle, mais elles rendent compte de situations susceptibles de favoriser les mouvements migratoires. Les situations socio-économiques des régions leur confèrent un caractère plus ou moins attractif ou répulsif. L'absence de disparités régionales entraînerait éventuellement une diminution des migrations ou en un meilleur équilibre dans les échanges migratoires entre les régions.

Dans chacune des régions, et malgré des contextes socio-économiques différents, tout individu (ou famille) peut être amené à effectuer une migration. Des motifs d'ordre économique, social ou psychologique sont à l'origine de déplacements d'une région moins développée vers une région plus développée ou vice versa. Les cases B et C du tableau 11.11 rendent compte de ces facteurs. Dans la case B on retrouve des facteurs plutôt d'ordre économique ou social qui, souvent, résultent des situations décrites en A. Ainsi, la recherche d'un emploi ou d'un salaire plus élevé,

Tableau 11.11

Les facteurs reliés
aux migrations interrégionales

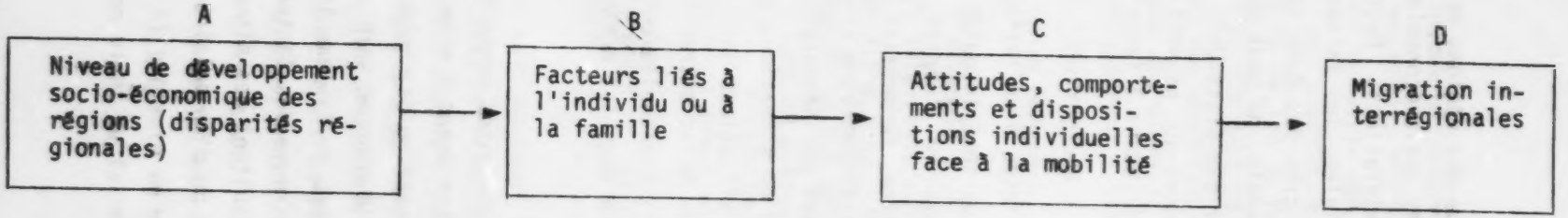

Indicateurs:

- Poids démographique
- Taux d'activité et de chômage
- Niveau de l'emploi
- Structure économique
- Revenu per capita
- Niveau des services

Facteurs:

- Cycle de vie
  (études, mariage, travail, retraite)
- Salaires plus élevés
- Recherche d'un emploi
- Qualité de la vie
- Attrait de la ville
- Recherche d'un conjoint
- Liens familiaux
- Meilleurs services

Facteurs:

- Etat de santé
- Attachement à son milieu
- Capacité d'adaptation
- Désir ou peur du changement

Mesure:

- Soldes migratoires
- Flux migratoires

le désir d'obtenir de meilleurs services, la recherche d'un conjoint ou l'attrait d'une grande ville expliquent un grand nombre de migrations des régions éloignées vers Montréal, par exemple.

Par ailleurs, certaines étapes du cycle de la vie (études, mariage, travail et retraite) sont souvent causes de migrations. D'autres facteurs tels que la recherche d'une meilleure qualité de vie ou l'étroitesse de liens familiaux peuvent expliquer certains déplacements interrégionaux.

La case C représente des facteurs qu'on pourrait qualifier de physiologiques et psychologiques. Il s'agit d'éléments qui se rapportent davantage à la personnalité des individus. Les attitudes, dispositions ou comportements de certains individus en font de meilleurs candidats à la migration que d'autres. Ainsi, l'état de santé d'une personne, son degré d'attachement à son milieu, sa capacité d'adaptation ou son attitude vis-à-vis du changement peuvent contribuer à atténuer ou renforcer l'influence des autres facteurs sur la décision de migrer.

Les facteurs énumérés au tableau 11.11 ne sont pas exhaustifs ni exclusifs. Chacun des facteurs peut causer une migration tout comme celle-ci peut être le résultat d'une combinaison de plusieurs facteurs. Par ailleurs, les variables telles que l'âge, le sexe, l'état matrimonial, l'origine ethnique, la langue, la scolarité, la profession servent à caractériser les migrants et à préciser le contexte, mais ne sont pas explicatives en elles-mêmes.

Pour préciser davantage ce qui précède nous présentons au tableau 11.12 un exemple de l'action de certains facteurs sur les migrations entre trois régions dont les niveaux de développement socio-économique diffèrent grandement. La première colonne représente la situation socio-économique des trois régions, A étant plus développée que B, et B plus que C.

On retrouve dans la deuxième colonne un certain nombre de facteurs qui ont été répartis en cinq groupes. Le premier comprend des facteurs à caractère économique: recherche d'un emploi, d'un salaire plus élevé, de meilleurs services. Le deuxième inclut certaines étapes du cycle de la vie: études, mariage, travail, retraite. Des facteurs reliés à la qualité de la vie tels que le désir d'un retour à la terre ou la recherche d'espaces verts constituent un troisième groupe. Deux facteurs d'ordre psychologique ont été retenus, soit la capacité d'adaptation et l'attitude face au changement.

La troisième colonne montre l'influence des différents facteurs sur l'ampleur et la direction des échanges migratoires entre les trois régions. Chaque facteur peut être la cause de migrations entre deux régions. Toutefois, dans les cas où l'influence de facteurs sur les échanges entre deux régions semblait négligeable, ceux-ci n'ont pas été indiqués dans les cases de la troisième colonne. Par ailleurs, la grosseur des flèches indique l'ampleur des échanges entre deux régions par rapport aux autres, mais n'indique pas nécessairement l'importance de certains facteurs par rapport à d'autres sur un échange entre deux régions. En d'autres mots, les flèches n'évaluent pas l'importance et l'influence des facteurs économiques par rapport au désir de changement, par exemple, sur les migrations de la région C vers la région A. Par contre, ce type de migration est plus important que le mouvement inverse. L'ordre des échanges migratoires indique cependant une certaine gradation de l'influence d'un facteur.

Les migrations de B et C vers A sont les plus nombreuses et peuvent résulter de plusieurs facteurs. A étant la région la plus développée où on retrouve le plus d'opportunité d'emploi, un grand centre urbain, un secteur tertiaire fort, des services nombreux, un revenu per capita plus élevé, cette région devient très attractive. Elle reçoit des individus en provenance de B et C qui ont migré pour des motifs nombreux et variés.

Tableau 11.12

Exemple de l'action des facteurs reliés aux migrations interrégionales

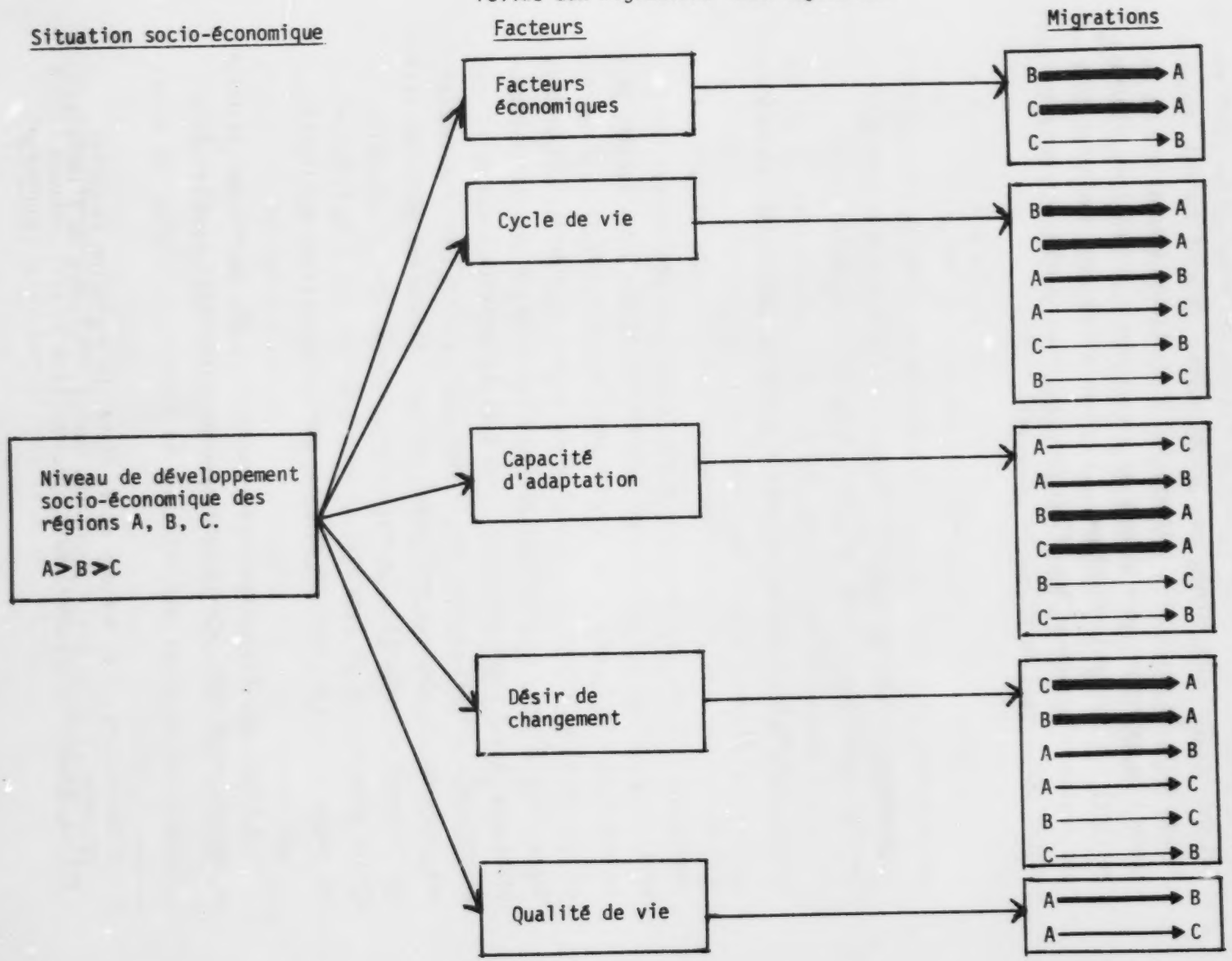

D'autre part, la région A étant la plus populeuse, elle fournit également un nombre important de migrants aux régions B et C. Dans un tel cas les facteurs économiques jouent moins. Ce sont surtout les étapes du cycle de la vie, l'incapacité d'adaptation (migrations de retour) ou la recherche d'un mode de vie différent (migrations urbaines-rurales) qui comptent davantage. La présence d'un gros employeur dans une région relativement peu développée peut tout de même attirer plusieurs personnes à la recherche de travail.

Finalement, les échanges migratoires entre les régions B et C sont peu nombreux, la première n'ayant pas atteint un niveau de développement socio-économique suffisant pour concurrencer la région A et constituer une région attractive pour les gens qui habitent la région C.

11.2.3 Les facteurs explicatifs des migrations interrégionales au Québec

Dans cette section, nous examinerons les principales raisons qui peuvent inciter des gens à migrer d'une région vers une autre. Une des difficultés qui se présentent dans l'étude des facteurs explicatifs de la migration est la nécessité de distinguer entre les facteurs "causes" et les facteurs "contexte". Dans leur bilan sur la migration au Québec, Desrosiers, Gregory et Piché ont souligné la confusion qui existe dans plusieurs études entre les vraies causes et le contexte socio-politico-économique[5]. Plusieurs facteurs ne sont que corrélés avec la migration mais n'en constituent pas des causes réelles. Ainsi, des variables telles que le degré de scolarité, la profession, la qualification, le fait d'être propriétaire ou locataire servent à décrire ou à caractériser les migrants mais ne sont pas nécessairement des facteurs explicatifs.

Le niveau de développement socio-économique des régions est la toile de fond des migrations interrégionales. Les différences ou disparités

---

5. D. Desrosiers, J.W. Gregory et V. Piché, La migration au Québec: synthèse et bilan bibliographique, Québec, Ministère de l'Immigration, Etudes et documents no 2, février 1978.

qui existent entre les régions leur confèrent des pouvoirs plus ou moins grands d'attraction ou de répulsion. Toutefois, malgré le contexte socio-économique qui peut prévaloir dans une région, mais sans en nier l'importance, ce sont en définitive des préoccupations et des dispositions individuelles qui priment dans la décision de migrer. Mais les données sur les facteurs psychologiques des migrations font défaut, de sorte que nous nous limiterons à relever les facteurs économiques et sociaux.

- Les facteurs économiques

Tous les auteurs qui ont abordé la question s'accordent pour donner aux aspects économiques une place prépondérante comme facteurs de la migration. Beaudry, par exemple, considère la demande pour les emplois de service comme l'explication majeure des migrations entre les différentes régions du Québec[6]. Une grande partie des déplacements entre régions résulterait de considérations d'ordre économique d'abord.

Les facteurs économiques sont évidemment liés de près et découlent souvent de la situation qui prévaut dans chacune des régions. Celles où le taux de chômage est plus bas, où la création d'emplois est plus forte, où le secteur tertiaire est plus développé et où les revenus sont plus élevés reçoivent davantage de migrants que les autres. Pour illustrer cela, nous présentons au tableau 11.13 quelques indicateurs socio-économiques qui permettent de comparer les régions administratives du Québec. Ces indicateurs vont dans le sens des chiffres du tableau 11.10. La région de Montréal bénéficie des indices les plus favorables tandis que les régions du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, du Saguenay - Lac-Saint-Jean, de Trois-Rivières et de l'Abitibi - Témiscamingue sont les moins favorisées. Ces régions ont connu, entre 1966 et 1976, des bilans migratoires interrégionaux négatifs tandis que celui de la région de Montréal était fortement positif. La croissance rapide des secteurs secondaire et tertiaire dans cette région a donné

6. R. Beaudry, "Les déterminants des migrations au Québec", Actualité économique, XLIX, janvier-mars 1973, p. 113-127.

Tableau 11.13

Quelques indicateurs socio-économiques,
régions administratives du Québec,
diverses années

Région	Poids démographique 1981 (pourcentage) (1)	Taux d'activité 1980 (pourcentage) (2)	Taux de chômage 1980 (pourcentage) (3)	Indice du revenu personnel disponible per capita, 1980 (4)
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	3,5	52,4	12,9	67,8
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	4,6	57,5	12,6	90,9
03 Québec	15,5	59,7	9,7	91,3
04 Trois-Rivières	6,6	57,4	12,8	83,8
05 Estrie	3,6	60,4	10,6	83,7
06 Montréal	56,9	62,7	8,9	108,6
07 Outaouais	4,6	63,4	10,8	95,2
08 Abitibi - Témiscamingue	2,3	55,8	14,2	87,2
09+ Côte-Nord et 10 Nouveau-Québec	2,4	61,3	13,1	111,8
Le Québec	100,0	61,0	9,9	100,0

Sources: Colonne (1) : B.S.Q., Perspectives..., op. cit.

Colonnes (2) et (3): Statistique Canada, no 71-001 au catalogue.

Colonne (4) : Ministère de l'Energie et des Ressources, Indicateurs économiques, Québec, octobre 1981 (données tirées du Financial Post, Survey of Markets, 1981).

Tableau 11.13 (suite)

Quelques indicateurs socio-économiques,
régions administratives du Québec,
diverses années

Région	Dépenses d'immobilisations et de réparations Secteurs privé et public 1980 (pourcentage) (5)	Bénéficiaires de l'aide sociale, 1980 (pour 1 000 habitants) (6)	Répartition des médecins, 1980 (pour 1 000 habitants) (7)
01 Bas-Saint-Laurent - Gaspésie	2,5	137,1	1,1
02 Saguenay - Lac-Saint-Jean	6,4	90,9	1,2
03 Québec	12,7	76,5	1,9
04 Trois-Rivières	7,6	88,0	1,2
05 Estrie	2,9	81,2	2,2
06 Montréal	46,8	64,9	2,0
07 Outaouais	3,5	96,2	0,9
08 Abitibi - Témiscamingue	3,2	89,5	0,8
09- Côte-Nord et 10 Nouveau-Québec	14,4	83,1	0,7
Le Québec	100,0	75,0	1,7

Sources: Colonne (5) : B.S.Q., Investissements privés et publics au Québec, 1979-1981, Québec.
Colonnes (6) et (7): Régie de l'assurance-maladie du Québec.

lieu à la création d'emplois nombreux et plus rémunérateurs. Cette situation a entraîné l'arrivée de travailleurs que la structure économique des régions périphériques, où on observait une natalité élevée, était incapable d'absorber.

La région de Québec semble bénéficier d'une situation socio-économique favorable et on peut s'attendre à un bilan migratoire beaucoup moins négatif pour la période 1976-1981. La Côte-Nord, pour sa part, a connu une forte immigration au début des années soixante-dix. Les nombreux emplois créés par les grandes compagnies présentes dans la région y ont attiré beaucoup de gens. Mais la situation s'est détériorée récemment et cela aura sûrement des effets sur le bilan migratoire de cette région.

Les causes des migrations interrégionales sont souvent en rapport avec le travail. Le désir de ne plus être en chômage, la recherche d'un salaire plus élevé et l'obtention d'un emploi expliquent sans doute un grand nombre de migrations vers une autre région. Les taux de chômage les plus élevés, par exemple, se retrouvent habituellement dans les régions qui enregistrent des déficits migratoires importants. Dans ces régions, le taux de chômage chez les jeunes, en particulier, est sans doute plus élevé que ce qu'on observe pour l'ensemble du Québec, soit 17,2% chez les 15-24 ans en 1980.

Certains individus peuvent également migrer dans le but d'augmenter leur niveau de vie, soit par le biais d'une augmentation de salaire ou de l'accession à un poste plus élevé. En 1977, par exemple, un charpentier-menuisier d'entretien gagnait 5,40$ de l'heure à Saint-Hyacinthe, 6,67$ à Montréal, 7,41$ à Hull et 8,41$ à Sept-Iles[7]. Ces chiffres ne font pas état toutefois des différences du coût de la vie entre ces endroits. Par ailleurs, un individu pourra, dans certains

7. B.S.Q., Salaires et conditions de travail au Québec par agglomération urbaine, 1973-1977, Québec, 1979.

cas, gravir plus rapidement les échelons dans une compagnie en allant travailler dans une région éloignée que de rester à Montréa. où la concurrence est plus forte.

Des enquêtes menées dans des municipalités rurales de l'Est du Québec font état d'un enracinement des gens dans leur milieu[8]. Les facteurs liés à l'éloignement ou à la dispersion ne semblent pas être vraiment incitatifs au départ. La pénurie d'emplois dans leur milieu pousse davantage les gens à partir. La perte d'emplois résultant de la fermeture d'une usine dans une petite localité sera souvent l'occasion d'une émigration importante.

- Les facteurs sociaux

L'atteinte d'une étape dans sa vie est souvent l'occasion pour un individu d'effectuer une migration. L'arrivée sur le marché du travail ou un changement d'emploi en est l'occasion la plus fréquente. La poursuite des études, le mariage et la retraite représentent également des moments propices à la migration. Dans les deux premiers cas, il peut s'agir de causes directes de déplacements.

Il y a quelques années, ceux qui voulaient poursuivre des études universitaires devaient presque obligatoirement aller à Montréal ou à Québec. La création de l'Université de Sherbrooke et l'implantation de constituantes de l'Université du Québec dans plusieurs régions ont permis à celles-ci de conserver sur leur territoire des étudiants qui, autrement, seraient partis poursuivre leurs études ailleurs. Les universités régionales s'adressent surtout à des clientèles locales et un faible pourcentage (environ 20%, sauf pour l'Université de Sherbrooke) de leurs étudiants provient de l'extérieur[9].

---

8. C. Dugas, Un pays de distance et de dispersion, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1981.

9. M. Polèse et J. Léger, L'impact des universités sur le développement économique régional, Québec, Conseil des Universités, Collection Dossiers, juillet 1979.

Toutefois, ces universités ou constituantes ne dispensent pas de l'enseignement dans toutes les disciplines ce qui oblige encore beaucoup de jeunes à quitter leur région. D'autre part, les régions parviennent difficilement à garder les individus à la fin de leurs études. Selon une enquête auprès des finissants de 1977 de l'Université du Québec à Rimouski, 82,5% étaient originaires de la région Bas-Saint-Laurent - Gaspésie, mais seulement 50,7% travaillaient dans la région à la fin de leurs études, ce qui indique un taux d'émigration de 38,5%[10]. La présence d'universités permet par ailleurs la création dans les régions d'emplois estimés au double des emplois directs à l'université.

Le passage du niveau secondaire au collégial donne aussi lieu à des migrations interrégionales. Le nombre de matières enseignées, la spécialisation ou la réputation de certains collèges et d'autres facteurs tels que la distance, l'attrait de la ville ou la présence de résidences d'étudiants sont à l'origine de changements de région au moment des études collégiales. Une étude récente du ministère de l'Education évalue à 66 731 le nombre d'individus qui ont effectué, entre 1972 et 1979, une migration interrégionale au moment où ils entreprenaient des études collégiales[11]. Plus de la moitié de ces migrations se font entre les sous-régions de Montréal et seraient donc des migrations quotidiennes. Par ailleurs, on ne sait pas ce qu'il advient des migrants à la fin de leurs études collégiales, d'où l'impossibilité d'évaluer le caractère permanent de ces migrations sur une période intercensitaire par exemple. L'étude signale que la plupart des échanges migratoires se passent entre des régions limitrophes et l'Île de Montréal bénéficie de gains nets aux dépens de toutes les autres régions, mais surtout aux dépens du nord et du sud de Montréal.

---

10. M. Polèse et J. Léger, op. cit., p. 58.

11. J. Lavigne, Migrations interrégionales des élèves de secondaire V passant en 1ère année d'études collégiales (automne 1972 - automne 1979), Québec, Ministère de l'Education, Direction des études économiques et démographiques, juillet 1981.

Pour d'autres, la qualité et la quantité des services offerts dans les grandes villes deviennent un attrait important. Les services de santé sont ceux qui ont la plus grande influence. "Les gens de l'Est du Québec ont fait de la qualité et de l'accessibilité aux services médicaux une de leur préoccupation majeure. C'est peut-être avec le problème de sous-emploi, un des éléments les plus importants de leurs récriminations"[12]. La répartition des ressources socio-sanitaires sur le territoire québécois pourrait être à l'origine de migrations. Cette répartition, basée sur la taille des populations, défavorise les régions rurales, accentue leur désarticulation et contribue à accélérer l'exode de ces populations. La répartition des médecins (tableau 11.13) en est un exemple.

La recherche d'une meilleure qualité de vie, dont l'accessibilité aux services en est une manifestation, peut aussi se traduire par des migrations de la ville vers la campagne. De plus en plus de gens cherchent à fuir la pollution et le rythme de vie effréné des grandes villes. Ils veulent vivre dans un milieu plus calme, plus près de la nature. Cela a donné lieu, au cours des dernières années, à un certain retour à la terre, des individus abandonnant leur travail à la ville pour devenir agriculteurs. Ce type de déplacement demeure toutefois peu important au niveau des migrations interrégionales.

L'incapacité de s'adapter à un nouveau milieu est une autre cause de migration qui fait appel à des éléments sociaux mais aussi psychologiques. Les migrations de retour dans la région d'origine sont souvent dues à cela. Après un séjour plus ou moins prolongé dans une nouvelle région, certaines personnes constatent qu'elles sont incapables d'y vivre et décident de retourner dans leur région d'origine. Entre 1971 et 1976, par exemple, quelque 6 000 personnes ont quitté la région de Montréal pour aller dans l'Est du Québec. D'ailleurs, une étude sur l'intégration urbaine des migrants de l'Est du Québec révèle que, pour

---

12. C. Dugas, op. cit., p. 131.

certaines familles, la migration ne pourra être définitive qu'après plusieurs allers et retours successifs[13].

11.2.4 Conclusion

Pour en connaître davantage sur les raisons profondes qui incitent les gens à changer de région, il faudrait mener une enquête sérieuse auprès des migrants. Cette enquête permettrait peut-être de mesurer l'influence des différents facteurs et de voir jusqu'à quel point les migrations résultent d'un ou de plusieurs facteurs.

Par ailleurs, même si une politique de population a des effets dans toutes les régions, nous croyons qu'en ce qui concerne les migrations interrégionales, ce sont davantage les politiques qui touchent au développement régional qui importent. Toutes les mesures qui viseront à assurer à chaque région du Québec un niveau de développement socio-économique adéquat, seront de nature à garder les gens dans leur milieu et, éventuellement, à assurer un meilleur équilibre dans les échanges migratoires entre les régions.

Dans cette optique, il semble bien que les écarts socio-économiques entre les régions diminuent continuellement. Une étude récente démontre que, depuis 1976, les indications vont dans le sens d'une réduction des écarts interrégionaux[14]. Selon cette étude, la création d'emplois serait maintenant plus importante dans l'ensemble des autres régions que dans la région de Montréal.

On peut donc penser que les grandes saignées des régions éloignées vers la région de Montréal sont terminées. Le ralentissement de la croissance économique de la région de Montréal, la baisse de la natalité dans

---

13. C. Messier et M.-R. Marois, "Etude socio-économique portant sur l'intégration urbaine des migrants de l'Est du Québec...", Recherches sociographiques, XIII, janvier 1972, p. 107-124.

14. G. Laroche, "Tendances récentes dans les disparités régionales au Québec (1976-1980)", Le marché du travail, vol. 2, no 9, septembre 1981, p. 48-54.

toutes les régions et une amélioration du rapport emploi/population dans les régions laissent entrevoir un meilleur équilibre dans les échanges migratoires interrégionaux au cours des prochaines années. Les données de la période 1976-1981 nous donneront une meilleure idée de ce qui pourrait se passer dans l'avenir.

Ouvrages cités

Beaudry, Richard, "Les déterminants des migrations au Québec", Actualité économique, XLIX, janvier-mars 1973.

Bureau de la statistique du Québec, Investissements privés et publics au Québec, 1979-1981, Québec.

Bureau de la statistique du Québec, Perspectives démographiques pour le Québec et ses régions administratives 1976-2001: analyse des principaux résultats, Québec, Service de l'analyse et de la prévision démographiques, version préliminaire, juillet 1981.

Bureau de la statistique du Québec, Salaires et conditions de travail au Québec par agglomération urbaine, 1973-1977, Québec, 1979.

Desrosiers, Denise, Joel W. Gregory et Victor Piché, La migration au Québec: synthèse et bilan bibliographique, Québec, Ministère de l'Immigration, Etudes et documents no 2, février 1978.

Dugas, Clermont, Un pays de distance et de dispersion, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1981.

Laroche, Gabriel, "Tendances récentes dans les disparités régionales au Québec (1976-1980)", Le marché du travail, vol. 2, no 9, septembre 1981.

Lavigne, Jacques, Migrations interrégionales des élèves de secondaire V passant en 1ère année d'études collégiales (automne 1972 - automne 1979), Québec, Ministère de l'Education, Direction des études économiques et démographiques, juillet 1981.

Messier, Camille et Michelle R. Marois, "Etude socio-économique portant sur l'intégration urbaine des migrants de l'Est du Québec (Gaspésie, Rive-Sud) à Montréal, d'une part, dans les villes de Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane, d'autre part", Recherches sociographiques, XIII, janvier 1972.

Ministère de l'Energie et des Ressources, Indicateurs économiques, Québec, octobre 1981.

Polèse, Mario et Jules Léger, L'impact des universités sur le développement économique régional, Québec, Conseil des Universités, Collection Dossiers, juillet 1979.

CINQUIEME PARTIE

PERSPECTIVES

CHAPITRE 12

PERSPECTIVES A LONG TERME DE LA POPULATION QUEBECOISE

Hervé Gauthier
Renée Malo

Chapitre 12 - Perspectives à long terme de la population québécoise

On a vu dans les chapitres antérieurs que les trois facteurs qui agissent directement sur l'évolution d'une population ont connu des modifications sensibles au cours de la période récente. Pendant que la mortalité a poursuivi une baisse amorcée il y a plusieurs décennies, la fécondité a diminué considérablement. Quant aux migrations externes, bien que généralement négatives, elles ont subi des variations très importantes. La présente section tente de déterminer comment l'évolution future de ces trois facteurs pourrait affecter les caractéristiques de la population du Québec au cours des prochaines décennies.

Il est important de préciser dès le départ l'approche générale qui a présidé à ces travaux sur l'évolution future. Il ne faut pas du tout considérer comme des prévisions ce qui ne peut être qu'un ensemble de perspectives. Il est en effet impossible de prévoir l'évolution future d'une population. De plus, nous n'avons pas essayé de considérer tous les futurs possibles de l'évolution démographique du Québec. Nous avons essayé de restreindre la fourchette aux situations les plus vraisemblables, compte tenu surtout des tendances récentes. C'est donc davantage pour éclairer le présent et non pour annoncer ce qui se passera plus tard que ces perspectives sont réalisées.

Par ailleurs, si l'on pousse aussi loin la période des perspectives (jusqu'en l'an 2051), c'est pour bien mettre en évidence certains changements qui, à cause de l'inertie qui caractérise les phénomènes démographiques, n'apparaîtront qu'à très long terme. Ce faisant, il est évident que les perspectives deviennent d'autant plus incertaines.

La description des résultats se fera en deux étapes: la première porte sur quelques scénarios plus vraisemblables, la seconde cherche à montrer le rôle particulier de chaque facteur dans l'évolution démographique future. Mais, avant de nous pencher sur les résultats, voyons sommairement le modèle de projection utilisé et les hypothèses choisies.

12.1 Présentation sommaire du modèle de projection et des hypothèses

12.1.1 Le modèle de projection

La méthodologie générale du modèle de projection utilisé ici a été présentée dans des documents antérieurs auxquels le lecteur intéressé pourra se référer[1].

Notons simplement qu'il s'agit de projections par année d'âge et par sexe. Le modèle procède d'une année à l'autre en faisant vieillir d'une année les personnes d'un âge donné en soustrayant les décès. A ces survivants, on ajoute les immigrants et retranche les émigrants de l'année écoulée. Enfin, la projection des naissances fournit la population au premier âge.

12.1.2 Les hypothèses

Alors que le modèle lui-même constitue un moyen de faire évoluer une population dans le futur, les hypothèses forment le coeur des projections car elles donnent les orientations, les niveaux, dont on veut voir l'aboutissement. Ces hypothèses concernent évidemment les trois facteurs qui déterminent l'évolution d'une population: la mortalité, la fécondité et les migrations externes.

- La mortalité

Les dernières tables de mortalité que nous avions en main au moment d'établir nos hypothèses principales indiquaient que l'espérance

---

1. R. Carré, J. Côté et A. d'Arcy, Anne, un modèle économétrique québécois, Québec, Office de planification et de développement du Québec, Rapport d'étape, 1979.

   H. Gauthier et A. d'Arcy, Projections démographiques réalisées dans le cadre du modèle de prévision économétrique de l'OPDQ, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1980.

de vie des Québécois et des Québécoises ne cessait d'augmenter. En 1976, l'espérance de vie à la naissance des hommes se situait à 69,05 années et celles des femmes à 76,72. Il s'agit d'un gain appréciable par rapport à 1971 (environ 10 mois pour les hommes et 18 mois pour les femmes).

Le chapitre 2 a permis de situer cette évolution dans une perspective historique plus longue. Les gains ont été impressionnants depuis 1931. Malgré cette évolution historique extrêmement favorable, il est rare que les projections supposent des gains très importants au niveau de l'espérance de vie. En général, les hypothèses demeurent très conservatrices. Cela peut s'expliquer par le fait que, compte tenu de la répartition actuelle des décès, les progrès éventuels sont difficiles à entrevoir. Alors que les gains passés ont été faits surtout aux dépens des maladies infectieuses, les gains futurs devront nécessairement porter sur les maladies de l'appareil circulatoire (47,4% des décès en 1974), les tumeurs malignes (21,9%) et les accidents (10,3%). Par ailleurs, il ne faut pas conclure que l'élimination d'une cause de décès entraînerait automatiquement un gain correspondant en vie moyenne: d'une part, l'hypothèse d'indépendance entre les causes n'est pas vérifiée et, d'autre part, le recul de la mortalité provient généralement de progrès médicaux qui agissent sur plusieurs causes à la fois[2].

Cependant, même si l'on admet que les progrès seront lents, on peut penser que ceux-ci se poursuivront pendant une longue période. D'abord, il y a des recherches intensives en vue d'améliorer les moyens de lutte contre la maladie. De plus, l'accent des pouvoirs publics

---

2. R. Pressat, "Prévisions de mortalité et évolutions réelles: étude comparative", Rapport de statistiques sanitaires mondiales, Organisation mondiale de la santé, vol. 27, no 8, 1974.

   N. Keyfitz, "What Difference Would it Make if Cancer Were Eradicated? An Examination of the Taeuber Paradox", Demography, vol. 14, no 4, novembre 1977.

s'oriente de plus en plus vers l'éducation de la population pour que celle-ci modifie certains modes de vie, causes de nombreux décès prématurés. Enfin, il se développe spontanément, dans certains groupes de la population, des comportements nouveaux pouvant réduire certains risques de décès (exercices physiques, alimentation plus légère...).

Au Québec, il existe de grandes inégalités sociales devant la mort qui montrent bien que des progrès sont possibles, ne serait-ce que par un alignement vers les niveaux les plus favorables. Le chapitre 2 a mis en évidence ces inégalités.

Compte tenu de ce qui précède, il apparaît vraisemblable que l'espérance de vie pourrait progresser encore au Québec vers les niveaux les plus favorables observés ailleurs ou pour certains groupes à l'intérieur même du Québec. Par ailleurs, dans les pays ou pour les groupes socio-économiques dont l'espérance de vie est plus élevée que pour l'ensemble du Québec, l'écart entre le sexe masculin et le sexe féminin est moindre qu'ici. C'est pourquoi nous avons orienté les hypothèses de façon à ne pas aggraver l'écart actuel. Ce sont ces lignes directrices qui ont été appliquées lorsque nous avons fait évoluer les taux de mortalité de 1976 à 2001, en prenant pour base la baisse observée entre 1971 et 1976.

L'espérance de vie obtenue, pour l'année 2001, est de 71,0 ans pour le sexe masculin et de 79,5 ans pour le sexe féminin. Ceci va constituer l'hypothèse de mortalité E-1.

Le niveau obtenu correspond aux situations les plus favorables actuellement, surtout pour le sexe féminin. Cela représente un gain annuel moyen de 0,08 pour le sexe masculin et de 0,11 année pour le sexe féminin. Ce gain est moins élevé qu'à la période 1971-1976 prise comme base (0,16 et 0,30 année, respectivement). L'écart entre les deux sexes s'agrandit moins rapidement que dans le passé: au cours de

la période 1976-2001, l'allongement annuel de l'espérance de vie du sexe masculin représenterait presque les trois quarts de ce qu'il est chez l'autre sexe, en comparaison de la moitié entre 1971 et 1976.

Notre hypothèse principale de mortalité ne prolonge pas la hausse au-delà de l'an 2001. Il faut cependant prendre conscience que des progrès beaucoup plus importants sont possibles. C'est ainsi qu'une étude-synthèse[3], faite aux Etats-Unis récemment, envisage que les progrès technologiques déjà prévisibles pourraient accroître l'espérance de vie jusqu'à 85 ans, en 2026[4]. Au-delà, les progrès sur le plan du contrôle de la diète, de la regénération des tissus et des hormones pourraient entraîner une augmentation encore plus considérable de l'espérance de vie. Compte tenu de cette possibilité et de la table de mortalité de 1981 que nous avons obtenue ultérieurement, nous avons posé une autre hypothèse de mortalité (E-2) selon laquelle, l'espérance de vie atteindrait, en 2051, 80,5 ans pour les hommes et 85,8 ans pour les femmes.

Par ailleurs il serait intéressant d'évaluer l'impact du niveau de mortalité choisi. Pour cela, il suffira de faire évoluer la population en conservant, au cours de toute la période de projection, le niveau de mortalité observé en 1976: ceci constituera notre hypothèse de mortalité E-3.

- La fécondité

Au moment où nous avons établi nos hypothèses principales de fécondité, le plus récent indice synthétique de fécondité qui était connu se situait à 1,7 enfant par femme. Entre 1977 et 1980, l'indice a

---

3. T.J. Gordon, H. Gerjuoy et M. Anderson, Life-Extending Technologies: A Technology Assessment, New York, Pergamon Press, 1979.

4. A. Rosenfeld, Prolongevity, (A report on the scientific discoveries now being made about aging and dying, and their promise of an extended human life span - without old age), New York, Alfred A. Knopf, 1976.

oscillé entre 1,7 et 1,8 enfant par femme. La fécondité était inférieure au seuil de remplacement des générations (2,1 enfants par femme) depuis 1970.

Cependant, l'indice synthétique de fécondité est une mesure un peu artificielle, car il suppose qu'une femme aurait dans sa vie féconde les taux de fécondité observés au cours d'une seule année par 35 générations de femmes. Il est donc préférable d'examiner l'évolution de la descendance finale. Selon les estimations les plus récentes, la génération de 1953-1954 (génération la plus jeune pour laquelle on peut estimer la descendance finale) aurait 1,8 enfant en moyenne. C'est donc légèrement supérieur à ce que laisse supposer les indices du moment.

Quand on prend un certain recul dans le passé[5], on s'aperçoit que la réduction de la fécondité n'est pas du tout un phénomène récent. La série de descendance finale (réalisée ou partiellement prévue) indique une diminution de fécondité, sans interruption, de la génération de 1922 (3,6 enfants par femme) à la génération de 1950 (1,9 enfant par femme). Quant aux générations plus récentes (1950 à 1953), il y aurait une stabilisation autour de 1,94 enfant par femme si la fécondité au-delà de 25 ans se maintient au niveau observé à la fin des années soixante-dix.

Plusieurs éléments caractérisent le nouveau comportement démographique:

. Les femmes arrêtent leur vie féconde de plus en plus jeunes: le

---

5. B.S.Q., Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, vol. 4, 1976, p. 32 et M. Rochon, "L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981.

taux de fécondité des femmes de 35-39 ans est passé de 64,0 naissances pour 1 000 femmes, en 1966, à 19,8, en 1980 (chapitre 4).

. Les jeunes couples retardent la venue du premier enfant: en 1966, une femme sur deux donnait naissance à un enfant dans l'année qui suivait l'année du mariage, alors qu'en 1976, c'est le cas d'une femme sur cinq[6].

. S'il y a quasi-disparition des familles nombreuses, on voit apparaître un autre phénomène tout aussi révélateur de valeurs et de comportements nouveaux: c'est la volonté de certaines femmes de ne pas avoir d'enfants ou d'en avoir seulement un[7].

. Les modes de vie conjugale se transforment rapidement et ne sont sûrement pas sans effet sur la fécondité.

Tous ces phénomènes sont reliés à un ensemble de facteurs qui ont été examinés en détail dans les chapitres 3 à 8.

Dans ce contexte, doit-on penser que la baisse de la fécondité va se poursuivre? Ou doit-on penser qu'une remontée est possible?

La plupart des analystes supposent que la fécondité se maintiendra au-dessous du seuil de remplacement dans les deux prochaines décennies. C'est une hypothèse qui prolonge les tendances récentes et qui s'appuie sur les facteurs tels le rôle de la femme, la diffusion de la contraception et de la stérilisation. Malgré l'existence d'un certain consensus autour d'une faible fécondité (c'est sûrement l'hypothèse la plus probable), les incertitudes demeurent grandes.

---

6. M. Rochon, op. cit.

7. J. Henripin et al., Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981, p. 32 et 38.

L'expérience d'autres pays industrialisés peut être une source d'inspiration au sujet de la fécondité future des Québécoises. On sait que le Québec fait maintenant partie des sociétés dont la fécondité est la plus faible. En fait, la chute de la fécondité, au Québec, s'inscrit dans un vaste mouvement à la baisse qui a touché un nombre impressionnant de pays[8]: Etats-Unis et Canada, depuis 1961, dix pays européens à partir de 1964, Australie et Nouvelle-Zélande plus récemment (1971).

Malgré la similitude de ce mouvement, il faut admettre qu'il subsiste des variations assez grandes entre le niveau actuel de fécondité des pays industrialisés. La République fédérale d'Allemagne est au plus bas avec 1,5 enfant par femme; on trouve aussi la Tchécoslovaquie avec 2,1 et la France, avec 2,0[9]. Quant aux possibilités futures, le champ de variation possible est souvent très large. Ainsi, dans un rapport présenté au Conseil de l'Europe, sur l'évolution démographique à long terme des pays européens, Gérard Calot et Jacqueline Hecht envisagent comme descendance finale, correspondant à "la limite extrême du plausible", les valeurs de 1,4 et 2,6 enfants par femme[10]. On voit que les possibilités sont nombreuses.

Il n'est donc pas facile d'entrevoir l'évolution future de la fécondité. A la rigueur, étant donné que la fécondité dépend d'un ensemble de facteurs sociaux et économiques, il faudrait pour prévoir la fécondité, d'une part, connaître parfaitement les relations entre la fécondité et ces facteurs et, d'autre part, avoir en main des prévisions sur l'évolution future de ces facteurs. Ces études étant incomplètes, nous sommes ramenés à la méthode habituellement utilisée,

---

8. R. Pressat, "Pourquoi la natalité baisse-t-elle?", Le Concours Médical, 4 septembre 1976, p. 3968.

9. A. Monnier, "L'Europe et les pays développés d'outre-mer. Données statistiques", Population, 36e année, no 4-5, juillet-octobre 1981, p. 889.

10. G. Calot et J. Hecht, Politiques démographiques à long terme, Strasbourg, Séminaire du Conseil de l'Europe sur les incidences d'une population stationnaire ou décroissante en Europe, 6-10 septembre 1976, p. 10.

soit le prolongement plus ou moins arbitraire des tendances passées, avec une certaine marge de variation.

Dans cette optique, nous avons formulé un certain nombre d'hypothèses qui correspondraient aux cheminements suivants. A noter que la technique de projection des naissances s'appuie sur l'indice synthétique de fécondité. Les hypothèses de fécondité portent donc sur cet indice; à long terme cependant, en cas de stabilité, la descendance finale ne se distingue plus de l'indice du moment.

a) Maintien d'une fécondité de 1,8 enfant par femme, hypothèse qui s'appuierait sur les éléments suivants:

Le niveau de fécondité du moment a oscillé autour de 1,8 enfant par femme entre 1972 et 1980 (moyenne des neuf années: 1,778).

Pour la génération la plus jeune pour laquelle on peut estimer la descendance finale (celle des années 1953-1954), on obtient une descendance finale de 1,768 enfant, en moyenne, en supposant que ses taux de fécondité futurs seront ceux observés pour ses aînées en 1980.

L'enquête réalisée en 1980 par le Département de démographie de l'Université de Montréal[11] révèle une grande homogénéité des aspirations de fécondité pour les différents groupes de promotions de mariage d'après 1965.

Promotion de mariage	Nombre d'enfants prévus
1966-1970	2,1
1971-1975	2,2
1976-1980	2,2

11. E. Lapierre-Adamcyk, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981.

En supposant que ce nombre d'enfants "prévus" subira une certaine réduction, E. Lapierre-Adamcyk obtient une descendance de 2,0 enfants pour les promotions 1976-1980. Ce sont les générations qui influenceront le plus la natalité des prochaines années. Si on suppose que neuf femmes sur dix se marient (ou vivent en union de fait) et que la fécondité de celles qui demeurent célibataires toute leur vie est négligeable, on arrive à une descendance de 1,8 enfant par femme.

b) Poursuite de la baisse à 1,6 enfant par femme. L'indice synthétique de fécondité se situe en bas de 1,6 depuis quelques années dans plusieurs pays européens: RFA, Luxembourg, Suisse[12]. J. Bourgeois-Pichat[13] a estimé que la génération des femmes d'Allemagne fédérale nées en 1950 pourrait avoir une descendance finale de 1,5 enfant. De plus, la descendance des promotions de mariage 1976-1980 au Québec pourrait n'être que de 1,4 enfant, en moyenne, si ce qu'elles prévoient comme descendance connaît la même réduction que les prévisions de 1971 par rapport à 1976. C'est ce qu'a obtenu E. Lapierre-Adamcyk[14] en appliquant les pourcentages de réduction aux différents groupes, aux promotions 1976-1980, mais d'une façon longitudinale.

Certains indices pourraient porter à croire à des niveaux encore plus bas: par exemple, la contestation assez radicale de certains groupes de jeunes du rôle laissé à la femme dans la société et aussi l'interprétation que font certains chercheurs de l'histoire des mentalités à l'égard d'une désaffection à l'égard de l'enfant[15]. Compte tenu de ces éléments et du fait de la poursuite de la baisse

---

12. A. Monnier, op. cit.
13. J. Bourgeois-Pichat, "Baisse de la fécondité et descendance finale", Population, 31e année, no 6, novembre-décembre 1976.
14. E. Lapierre-Adamcyk, op. cit.
15. P. Ariès, "Two Successives Motivations for the Declining Birth Rate in the West", Population and Development Review, vol. 6, no 4, décembre 1980; P. Ariès, "L'enfant: la fin d'un règne", Autrement, no 3, 1975.

en 1982 (1,5 enfant par femme), nous avons envisagé une possibilité supplémentaire, soit un niveau de 1,4 enfant par femme, en moyenne.

c) Remontée au seuil de remplacement, soit 2,1 enfants par femme, ou même jusqu'à 2,4 enfants par femme. Ces deux hypothèses supposent une remontée par rapport à l'évolution récente. Néanmoins, elles peuvent être justifiées à plusieurs points de vue:

La descendance des générations 1940-1941 (2,328) et 1939-1940 (2,460) se situe à ce niveau. Ces générations ont constitué leur descendance à une époque très récente (entre 1960 et 1975). Ce sont donc des comportements suffisamment rapprochés dans le temps pour croire qu'ils ne sont pas invraisemblables.

Si la maîtrise des comportements relatifs à la fécondité permet des baisses spectaculaires, les renversements de tendance deviennent tout aussi possibles.

Il apparaît important de considérer une hypothèse de remplacement des générations et une hypothèse d'accroissement positif (les deux autres hypothèses entraînent à terme un accroissement naturel négatif).

Ces cinq types de fécondité peuvent être utilisés de deux manières différentes.

Ils peuvent représenter un état ultime et fixe dont on veut connaître les caractéristiques. Dans ce cas, la perspective comprend deux étapes: une période de transition de 1980 (avec un indice synthétique de fécondité de 1,713 enfant par femme) à 1991, année au cours de laquelle l'état constant serait atteint. A partir de 1991, la fécondité demeurerait stable.

Nous avons pensé qu'il serait intéressant d'examiner un autre type d'évolution. Dans ce cas, la fécondité n'évoluerait pas vers un état invariable, mais connaîtrait plutôt de grandes fluctuations. Certains auteurs ont émis l'hypothèse que la fécondité suivait de grandes oscillations, à partir de l'observation des descendances finales ou à partir de la natalité et de l'effectif des classes d'âge[16]. A une période de faible fécondité succéderait une période plus élevée et inversement. Même si un tel modèle ne semble pas s'appliquer aussi bien au Québec qu'ailleurs, en Ontario notamment, et qu'il soit contesté par certains dans son fondement même[17], il est intéressant d'en tenir compte. Trois possibilités seraient utilisées dans la perspective. Dans un cas, la fécondité oscillerait en bas du seuil de remplacement, soit de 1,6 à 2,1 enfants par femme (voir graphique 12.1). Dans l'autre, elle fluctuerait autour du seuil de remplacement, soit de 1,8 à 2,4 enfants par femme. Le cycle se déroulerait sur une période de 50 ans ou de 30 ans.

- Les migrations

Avec un solde négatif de 9 640 personnes, l'année 1980-1981 marque une amélioration légère du solde migratoire par rapport à l'année précédente (-14 768), et une amélioration très importante en comparaison de 1977-1978 (-40 109).

---

16. J. Bourgeois-Pichat, op. cit.; R.A. Easterlin, "What Will 1984 Be Like? Socio-Economic Implication of Recent Twists in Age Structure", Demography, vol. 15, no 4, novembre 1978; voir aussi H. Léridon, "Fécondité et structures démographiques: une hypothèse sur l'évolution de la fécondité depuis 1940", Population, 33e année, no 2, mars-avril 1978.

17. D.P. Smith, "A Reconsideration of Easterlin Cycles", Population Studies, vol. 35, no 2, juillet 1981;
D.P. Smith, "The Problem of Persistence in Economic-Demographic Cycles", Theoretical Population Biology, vol. 19, no 2, 1981; M.M. Macdonald, "Earnings, Relative Income and Family Formation", Demography, vol. 18, no 2, mai 1981.

Graphique 12.1
Hypothèses d'oscillation de la fécondité au Québec pour la période 1981 à 2051

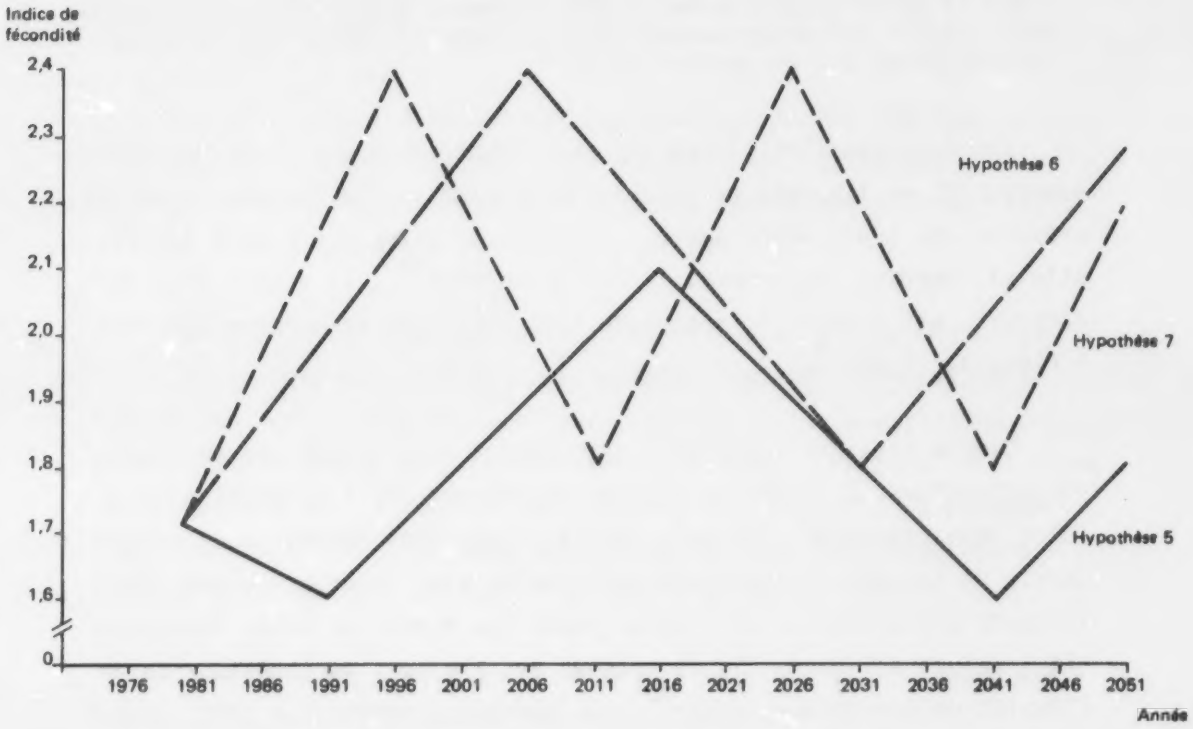

Source: Office de planification et de développement du Québec.

Les chapitres 9 et 10 donnent les éléments de l'expérience migratoire du Québec pour la période 1961-1962 à 1980-1981. Un certain nombre de constatations peuvent en être dégagées:

. Pour chaque période quinquennale, la migration nette totale est négative. Deux périodes sont marquées par des soldes particulièrement défavorables (de 1967 à 1973 et de 1977 à 1981).

. C'est le solde interprovincial qui détermine à première vue ce phénomène, car il est pratiquement toujours négatif, alors que le solde international est en général positif.

Ces constatations s'appuient sur l'expérience des vingt dernières années. Il ne faudrait pas oublier cependant que la période 1951-1961 présente une toute autre image. En effet le solde migratoire net a atteint, pendant ces années, 17 173 en moyenne[18]. Il s'agit d'un fort contraste par rapport à la période 1961-1981 dont la moyenne annuelle s'élève à - 6 000[19].

Compte tenu des variations extrêmement importantes que subissent les migrations, il n'est pas facile de dégager des hypothèses pour le futur même rapproché. On sait que les migrations dépendent en grande partie de facteurs économiques, mais on ne peut négliger le rôle des facteurs politiques et culturels, comme les années de solde très négatif l'illustrent bien. Si on possède des éléments de connaissance de l'évolution économique future[20], ces travaux s'arrêtent à 1991. Quant

---

18. H. Gauthier, Evolution démographique du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1977.

19. Cette moyenne a été établie à partir des données de Statistique Canada. Pour les périodes 1961-1966 et 1966-1971, cependant, la moyenne tient compte d'un ajustement que nous avons fait à l'émigration internationale du Québec: celle-ci a été obtenue en multipliant l'émigration canadienne par la part que représentait le Québec dans les sorties interprovinciales au Canada pour chacune de ces deux périodes. Il semble que la méthode utilisée par Statistique Canada ait surestimé fortement l'émigration internationale du Québec au cours de ces périodes.

20. OPDQ, L'économie du Québec dans les années 1980. Un scénario de référence, Québec, 1981.

aux phénomènes sociaux, culturels et politiques, ils demeurent imprévisibles.

Certaines années récentes ont été tellement négatives sur le plan migratoire qu'il vaut mieux éviter de s'en inspirer trop fortement dans le choix d'hypothèses à long terme. Par ailleurs, on ne peut non plus ignorer les analyses qui prévoient que les prochaines années pourraient être plutôt difficiles[21].

C'est pourquoi, les hypothèses migratoires ont été établies en tenant compte de deux horizons: 1991 et 2001 (voir graphique 12.2). L'horizon de 1991 tient compte d'un contexte économique initial plutôt difficile. On a toutefois distingué trois cas:

. Le premier cas reflète des conditions socio-économiques médiocres qui sont cependant tempérées par certains facteurs (diminution du poids des jeunes dans la population totale, faible immigration internationale antérieure). Le solde migratoire s'améliore, mais assez peu, passant de -27 000, en 1981, à -20 000, en 1990. La moyenne de la période 1981-1991 serait alors de -23 500, soit légèrement plus négatif qu'à la période 1976-1981 (-20 022).

. Dans le second cas, la situation socio-économique étant légèrement moins mauvaise, le solde en 1991 atteindrait - 8 000.

. Les conditions socio-économiques sont supposées nettement meilleures dans le troisième cas, mais la situation initiale étant tellement difficile à corriger (grand nombre de chômeurs notamment), on ne parviendrait qu'à un solde migratoire nul.

---

21. O.P.D.Q., op. cit.

Quant aux hypothèses migratoires de l'horizon 2001, elles ont été fixées en fonction de niveaux migratoires à très long terme, puisque ces niveaux seraient constants jusqu'en 2051. Il est évident alors que la situation initiale perd de l'importance au profit d'une fourchette différente. Celle-ci s'enrichit de deux nouveaux niveaux de migrations:

. Dans le premier cas, les conditions socio-économiques demeurent assez mauvaises. Le solde migratoire serait de -15 000.

. A l'opposé, le deuxième cas suppose de bonnes conditions socio-économiques. Mais le niveau choisi, 12 000 serait un peu inférieur à la moyenne d'une très bonne période migratoire, soit la période 1951-1960 (17 000 par année), à cause d'un contexte différent à la fois sur le plan interne (affirmation du caractère français du Québec) et externe (difficulté de recruter des immigrants internationaux dans les pays européens, eux-mêmes soumis à une possible stationnarité ou décroissance démographique).

En résumé, voici les niveaux migratoires devant servir de base aux perspectives:

Hypothèses	1990-1991	2000-2001 (et après)
1	-20 000	-15 000
2	- 8 000	- 8 000
3	- 8 000	0
4	0	12 000

Finalement, une dernière hypothèse sera faite en se basant sur la possibilité de variations cycliques. On suppose alors que, les conditions socio-économiques subissant de grandes variations, le solde migratoire évolue d'un niveau négatif (-20 000) à un niveau positif (12 000) et revient au niveau négatif (-15 000), au cours d'une période

de 50 ans (graphique 12.2). Il sera particulièrement intéressant de combiner cette hypothèse avec celle de variation de la fécondité.

Dans tous les cas, la situation initiale est la même et elle correspond à un solde migratoire de -27 000 (1980-1981)[22]. Les hypothèses des autres années ont été établies par interpolation linéaire.

12.1.3 Scénarios retenus

Il serait fastidieux de combiner toutes les possibilités qu'offrent les hypothèses établies ci-haut. Nous ferions face à 3 (mortalité) x 9 (fécondité) x 5 (solde migratoire)= 135 scénarios différents. Il vaut mieux prévoir à l'avance ce dont nous avons besoin. Cet exercice nous a amenés à définir un certain nombre de possibilités qui permettraient, d'une part, de considérer ce qui apparaissait davantage vraisemblable et, d'autre part, d'examiner l'effet de chacun des phénomènes en cause sur l'évolution future. Le sommaire des hypothèses de ces scénarios est donné au tableau A12.1 en annexe.

L'ensemble de ces scénarios fournit un éventail varié de ce que pourrait être la population québécoise dans les prochaines décennies. Notre intention n'est pas de présenter les résultats en les comparant tous ensemble. Dans un premier temps, nous concentrerons notre attention sur trois scénarios qui caractérisent bien différents types d'évolution les plus probables. Puis, nous examinerons successivement l'effet spécifique de chacun des trois facteurs démographiques (mortalité, fécondité et migrations) facteurs qui déterminent le devenir de toute la population. Finalement, sera examiné l'effet d'hypothèses de fluctuations de la fécondité et des migrations.

---

22. Il s'agissait de l'estimation de Statistique Canada qui était disponible au moment du choix de nos hypothèses. Cette estimation a été révisée depuis.

Graphique 12.2
Évolution du solde migratoire au Québec pour la période 1951 à 1980
et hypothèse de migration pour la période 1981 à 2051

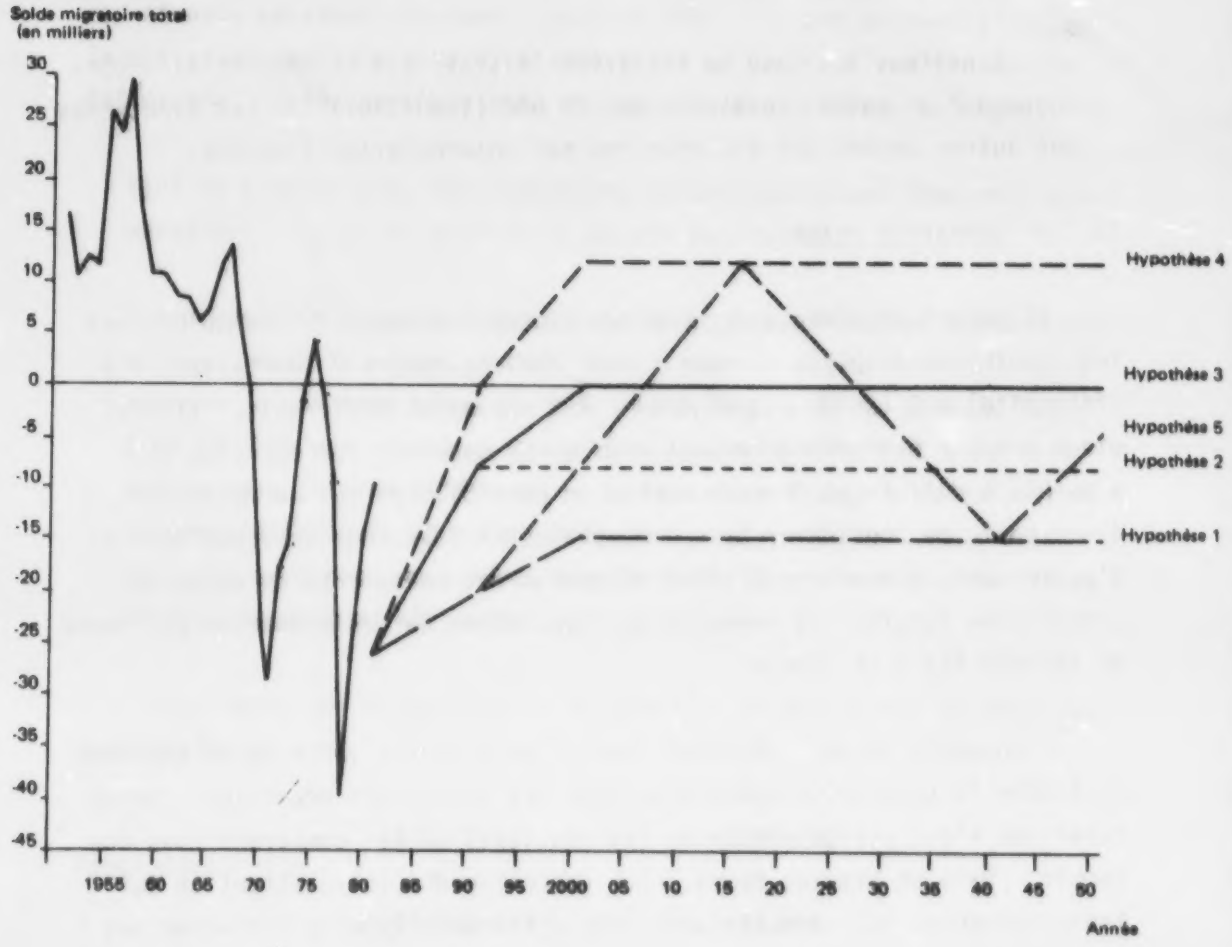

Note: Les soldes migratoires de la période 1951 à 1981 sont estimés d'un premier janvier à l'autre, tandis que ceux des périodes subséquentes sont calculés d'un premier juin à l'autre.

Sources: H. Gauthier, op. cit., p.148; Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-1978, Ottawa, n° 91-208 au catalogue, avril 1979, p.40; et Office de planification et de développement du Québec.

Avant d'examiner les résultats, il est nécessaire de fournir quelques détails sur la population de base utilisée pour les projections. Selon les résultats préliminaires du recensement, la population du Québec était de 6 377 000 au 1er juin 1981. Cependant, ce chiffre ne comprend pas un certain nombre de personnes recensées, mais non encore réparties entre les provinces. En se servant de ce qui s'est passé pour le recensement de 1976, on peut estimer à environ 6 417 434 la population québécoise en 1981. De là, il est possible d'estimer la population de 1980: 6 393 925. C'est cette population, à laquelle la structure par âge de la population estimée par Statistique Canada pour cette année-là a été appliquée, qui a servi de base aux projections.

12.2 Perspectives de la population québécoise selon trois scénarios

Parmi l'ensemble des scénarios projetés, trois ont été retenus dans le but de décrire l'évolution possible de la population québécoise d'ici à l'an 2051. Le choix de ces scénarios a été fait de façon à refléter un ensemble d'évolutions possibles, tout en évitant les hypothèses extrêmes (par exemple, le solde migratoire de -15 000 et la fécondité de 2,4 enfants par femme).

Ces trois scénarios se distinguent l'un de l'autre à la fois par leur fécondité et leur solde migratoire; l'hypothèse de mortalité est toutefois identique. Le tableau suivant résume ces hypothèses.

Tableau 12.1

Hypothèses à la base des trois scénarios principaux

Scénario	Hypothèse		
	Mortalité	Fécondité	Solde migratoire
A	E-1	1,6	- 8 000
B	E-1	1,8	0
C	E-1	2,1	12 000

Source: Office de planification et de développement du Québec.

12.2.1 Population totale

En 2051, la population totale atteindrait 4 704 400 ou 8 532 418 personnes (voir le tableau 12.2 et le graphique 12.3). La différence est donc appréciable entre les deux évolutions extrêmes (81,4%). Cela représente aussi une évolution très différente par rapport à la situation initiale (6 417 434, en 1981): dans le premier cas, la population diminue de 26,7%, dans l'autre cas, elle augmente de 33,0%.

Une telle évolution représente un changement majeur par rapport à la situation historique caractérisée par la forte croissance de la population québécoise. Ainsi, celle-ci s'est accrue de 22,0% au cours de la période récente, 1961-1981, encore que la croissance de cette période fut plutôt faible par rapport aux décennies antérieures.

En fait, seul le scénario C connaît une croissance positive durant toute la période. Cela découle évidemment des hypothèses choisies, qui garantissent d'ailleurs à ce scénario un accroissement indéfini, la fécondité assurant le remplacement des générations et le solde migratoire étant positif.

Toutefois, il est intéressant de constater que dans les deux premières décennies, tous les scénarios affichent un accroissement positif. Prenons le cas du scénario B. C'est le scénario moyen autant par sa fécondité, qui correspond à peu près à la fécondité récente (1,8 enfant par femme), que par son solde migratoire nul. Sa population augmente jusqu'en 2015, au niveau de 7 077 226. Par la suite, elle se met à décroître, d'abord très lentement, puis plus rapidement pour atteindre un rythme légèrement supérieur à -6 pour mille par an, à partir de 2045. En 2051, la population totale n'est plus que de 6 078 771, soit 998 455 personnes de moins qu'en 2015.

Tableau 12.2

Evolution de la population totale et du taux d'accroissement pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051.

Période	Population totale au début de la période			Taux d'accroissement annuel moyen par période (pour mille)		
	A	B	C	A	B	C
1981-1986	6 417 434	6 417 434	6 417 434	4,21	4,62	5,57
1986-1991	6 554 081	6 567 552	6 598 820	4,33	5,47	8,10
1991-1996	6 697 454	6 749 558	6 871 712	2,37	4,16	7,68
1996-2001	6 777 279	6 891 310	7 140 573	0,25	2,48	6,07
2001-2011	6 785 721	6 977 473	7 360 700	- 1,45	1,24	5,12
2011-2021	6 688 321	7 064 827	7 747 442	- 3,82	- 0,23	4,74
2021-2031	6 437 764	7 048 703	8 123 508	- 7,62	- 3,25	2,46
2031-2041	5 965 716	6 823 772	8 325 876	-10,92	- 5,49	1,04
2041-2051	5 348 758	6 459 245	8 413 133	-12,84	- 6,07	1,41
2051	4 704 400	6 078 771	8 532 418			

Source: Office de planification et de développement du Québec.

12.2.2 Composantes de la croissance

La lecture du tableau 12.3 révèle que l'accroissement naturel est la cause principale du cheminement différent des scénarios analysés ici. En effet, en 2050-2051, l'écart entre l'accroissement naturel des scénarios A et C s'élève à 56 247, alors que l'écart est de 20 000 au niveau du solde migratoire. C'est principalement le nombre de naissances qui détermine l'écart au niveau de l'accroissement naturel des différents scénarios. En effet, en 2050-2051, s'il y a 19 392 décès de plus dans le scénario C qu'en A, le nombre de naissances y est supérieur de 75 639.

Graphique 12.3
Évolution de la population totale pour les trois scénarios principaux,
Québec, 1981 à 2051

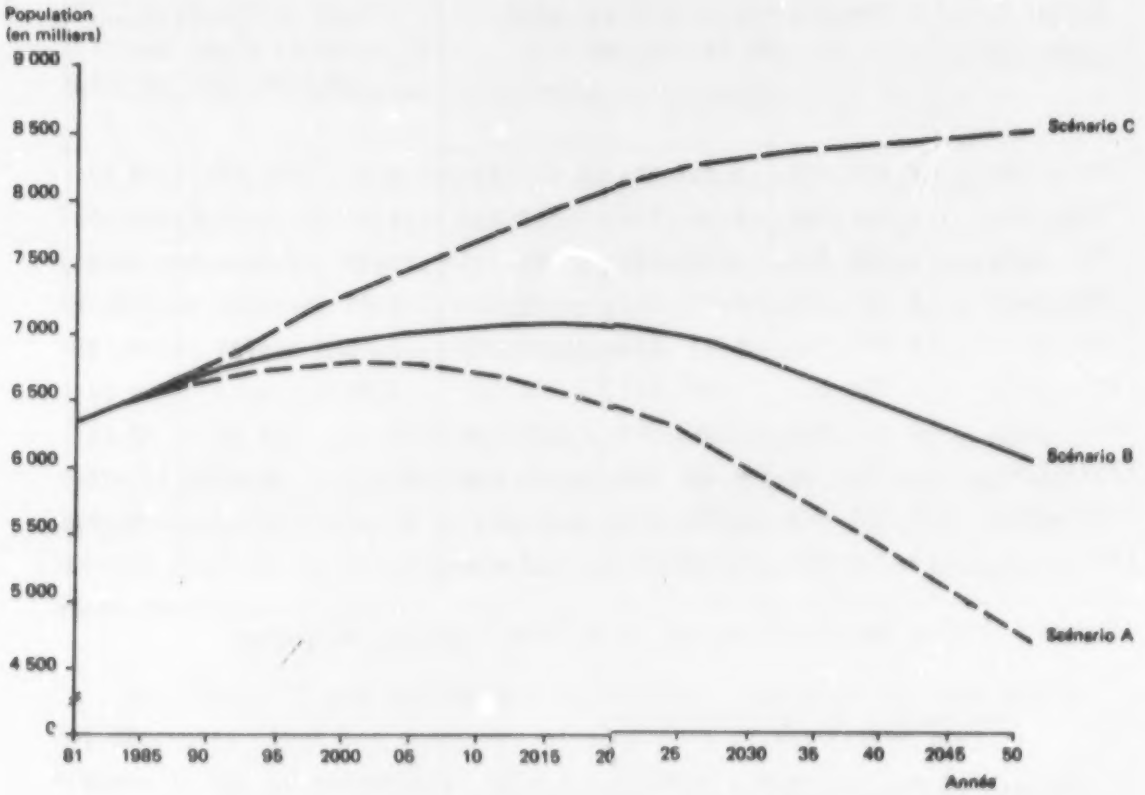

Source : Office de planification et de développement du Québec.

Tableau 12.3

Composantes de l'accroissement total pour les trois scénarios principaux, Québec, 1980-1981 et 2050-2051

	1980-1981			2050-2051		
	A	B	C	A	B	C
Naissances	98 126	98 636	99 292	38 613	63 268	114 252
Décès	47 617	48 127	48 783	94 393	101 195	113 785
Accroissement naturel	50 509	50 509	50 509	-55 780	-37 927	467
Solde migratoire	-27 000	-27 000	-27 000	- 8 000	0	12 000
Accroissement total	23 509	23 509	23 509	-63 780	-37 927	12 467

Source: Office de planification et de développement du Québec.

Les relations entre accroissement naturel et accroissement migratoire dépendent évidemment des hypothèses posées initialement. On aurait pu, par exemple, accorder à la population A un solde migratoire positif qui aurait compensé le déficit prévisible de l'accroissement naturel. Cependant, le solde migratoire choisi pour ce scénario (-8 000) représente une amélioration certaine par rapport à la situation initiale (-27 000). Il aurait fallu supposer une amélioration beaucoup plus considérable, si on avait voulu effacer l'accroissement naturel négatif (-55 780); un tel solde eût été plus considérable que celui de l'hypothèse la plus favorable (+ 12 000).

Par ailleurs, il est important de souligner l'effet des transformations de la structure par âge sur l'accroissement de la population. Prenons le cas du scénario B. Avec une fécondité du moment inférieure au seuil de remplacement, les naissances surpassent les décès de 50 509, en 1980-1981. En 2050-2051, avec la même fécondité, le nombre de naissances est inférieur à celui des décès de 37 927. Ce phénomène est attribuable au vieillissement de la structure par âge. Au départ, une structure jeune,

Graphique 12.4
Évolution du taux de natalité pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051

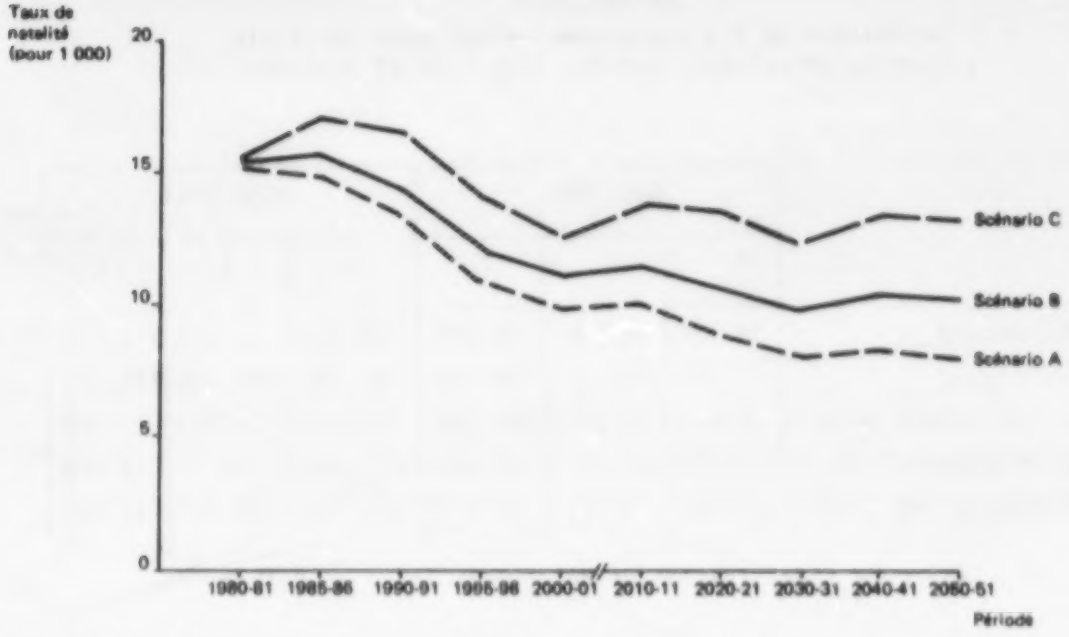

Source: Office de planification et de développement du Québec

Graphique 12.5
Évolution du taux de mortalité pour les trois scénarios principaux, Québec, 1981 à 2051

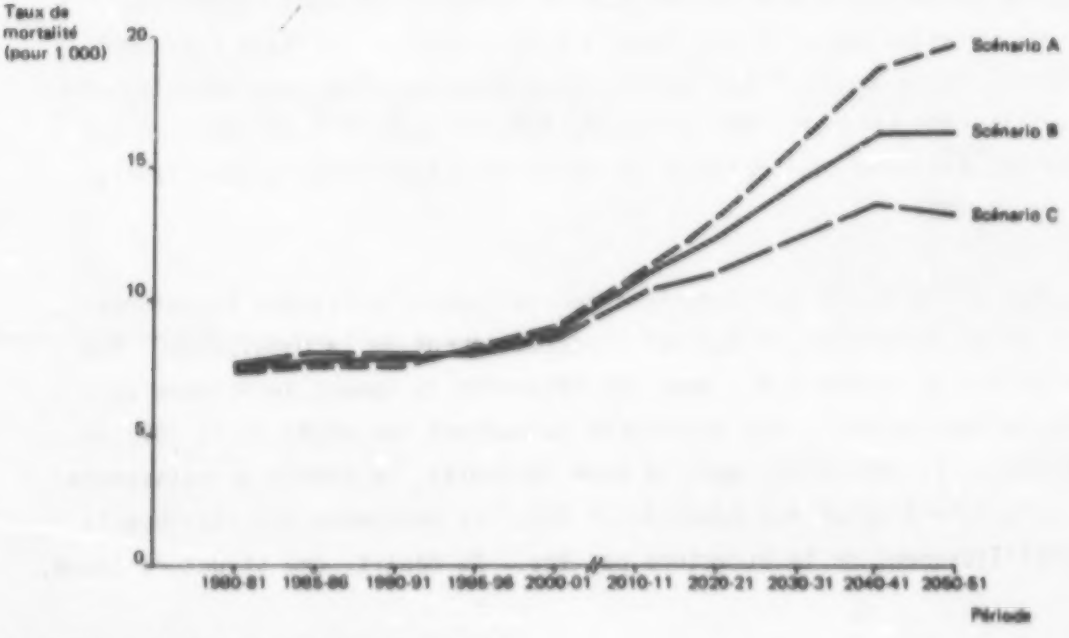

Source: Office de planification et de développement du Québec.

conséquence de la forte natalité antérieure, soutient le nombre de naissances tout en limitant le nombre de décès. Avec le temps, la structure par âge vieillira et manifestera ainsi de plus en plus l'effet de la faible fécondité: elle deviendra moins favorable à la natalité et entraînera plus de décès. Examinons maintenant plus en détail l'évolution de la population par groupe d'âge.

12.2.3 Répartition de la population pa. âge

Les modifications de la population par groupe d'âge seront encore plus considérables que les variations de l'effectif global.

Voyons en premier lieu les variations de l'effectif aux jeunes âges. D'un effectif estimé au départ à 2 055 357 (voir tableau 12.4), le groupe 0-19 ans pourrait n'être plus que 864 607 en 2051, dans le cas du scénario A, ou il pourrait s'accroître légèrement à 2 235 012, dans le cas du scénario C. Même le maintien de la fécondité du moment au niveau actuel (scénario B) entraîne une diminution du nombre de jeunes jusqu'à 1 330 738. Cette diminution est continuelle à partir de 1996 environ; d'ici-là on observe une baisse puis une légère remontée (voir tableau 12.5). En plus des variations de son effectif total, le groupe 0-19 subira aussi des transformations internes comme on peut le voir au même tableau qui rapporte le cas du scénario B. Le groupe 15-19 ans plus nombreux que les autres en 1980 perd très rapidement de son importance. Au-delà de l'an 2001, les différences d'effectif entre les groupes s'estompent lentement, à cause de la constance de la fécondité.

Le groupe 20-64 ans d'un effectif de 3 783 820, en 1980, diminue beaucoup en A (2 618 952), légèrement en B (3 448 415), mais augmente assez fortement en C (4 854 668). Comme pour les jeunes, leur évolution varie donc considérablement d'un scénario à l'autre. Autres phénomènes à noter. Avant de commencer à décroître, le groupe 20-64 ans augmente jusqu'aux environs de 2006 dans le scénario A et de 2011 dans le scénario B.

Tableau 12.4

Répartition de la population par groupe d'âge en 1961 et 1980, et pour les trois scénarios principaux, 1991 à 2051

Groupe d'âge	Nombres absolus (en milliers)					Nombres relatifs (pour 100)				
	1961	1980	1991			1961	1980	1991		
			A	B	C			A	B	C
0 - 19 ans	2 331	2 055	1 821	1 873	1 965	44,3	32,1	27,2	27,8	28,6
20 - 44 ans	1 771	2 553	2 771	2 771	2 794	33,7	39,9	41,4	41,1	40,7
45 - 64 ans	851	1 230	1 372	1 372	1 378	16,2	19,2	20,5	20,3	20,1
65 ans et +	306	555	733	733	735	5,8	8,7	10,9	10,9	10,7
Tous âges	5 259	6 394	6 697	6 750	6 872	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
	2001					2001				
	A		B		C	A		B		C
0 - 19 ans	1 674		1 835		2 107	24,7		26,3		28,6
20 - 44 ans	2 500		2 522		2 605	36,8		36,2		35,4
45 - 64 ans	1 740		1 746		1 767	25,6		25,0		24,0
65 ans et +	873		874		882	12,9		12,5		12,0
Tous âges	6 786		6 977		7 361	100,0		100,0		100,0
	2011					2011				
	A		B		C	A		B		C
0 - 19 ans	1 396		1 627		2 017	20,9		23,0		26,0
20 - 44 ans	2 164		2 283		2 508	32,4		32,3		32,4
45 - 64 ans	2 108		2 129		2 180	31,5		30,1		28,1
65 ans et +	1 020		1 026		1 043	15,2		14,5		13,5
Tous âges	6 688		7 065		7 747	100,0		100,0		100,0
	2021					2021				
	A		B		C	A		B		C
0 - 19 ans	1 282		1 582		2 103	19,9		22,4		25,9
20 - 44 ans	2 011		2 263		2 684	31,2		32,1		33,0
45 - 64 ans	1 847		1 893		1 997	28,7		26,9		24,6
65 ans et +	1 297		1 310		1 340	20,1		18,6		16,5
Tous âges	6 438		7 049		8 123	100,0		100,0		100,0

Tableau 12.4 (suite)

Répartition de la population par groupe d'âge en 1961 et 1980, et pour les trois scénarios principaux, 1991 à 2051

Groupe d'âge	Nombre absolus (en milliers)			Nombres relatifs (pour 100)		
	2031			2031		
	A	B	C	A	B	C
0 - 19 ans	1 137	1 513	2 187	19,1	22,2	26,3
20 - 44 ans	1 733	2 098	2 698	29,1	30,7	32,4
45 - 64 ans	1 555	1 647	1 823	26,1	24,1	21,9
65 ans et +	1 541	1 565	1 618	25,8	22,9	19,4
Tous âges	5 966	6 824	8 326	100,0	100,0	100,0
	2041			2041		
	A	B	C	A	B	C
0 - 19 ans	965	1 381	2 154	18,1	21,4	25,6
20 - 44 ans	1 512	1 957	2 709	28,3	30,3	32,2
45 - 64 ans	1 514	1 721	2 059	28,3	26,6	24,5
65 ans et +	1 358	1 401	1 491	25,4	21,7	17,7
Tous âges	5 349	6 459	8 413	100,0	100,0	100,0
	2051			2051		
	A	B	C	A	B	C
0 - 19 ans	865	1 331	2 235	18,4	21,9	26,2
20 - 44 ans	1 354	1 886	2 812	28,8	31,0	33,0
45 - 64 ans	1 265	1 562	2 043	26,9	25,7	23,9
65 ans et +	1 221	1 300	1 443	26,0	21,4	16,9
Tous âges	4 704	6 079	8 532	100,0	100,0	100,0

Sources: 1961: Compilations à partir de données de Statistique Canada.
1980: Estimations à partir des données de Statistique Canada.
Autres années: Office de planification et de développement du Québec.

Graphique 12.6
Évolution de la population par grand groupe d'âge pour les trois scénarios principaux, Québec, 1980 à 2051

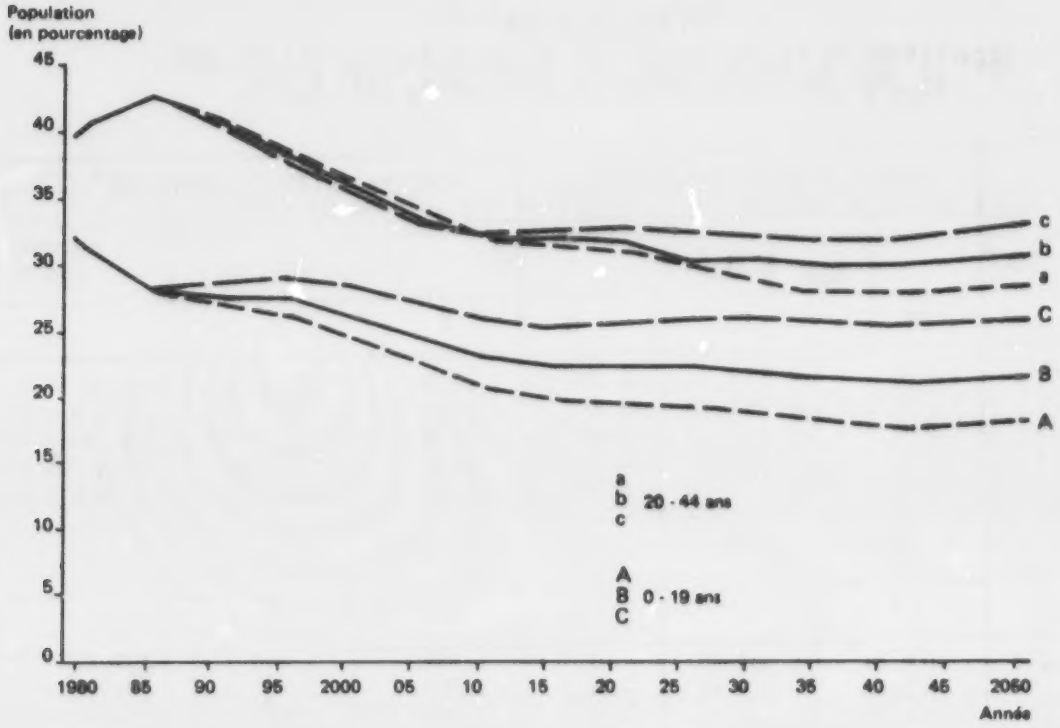

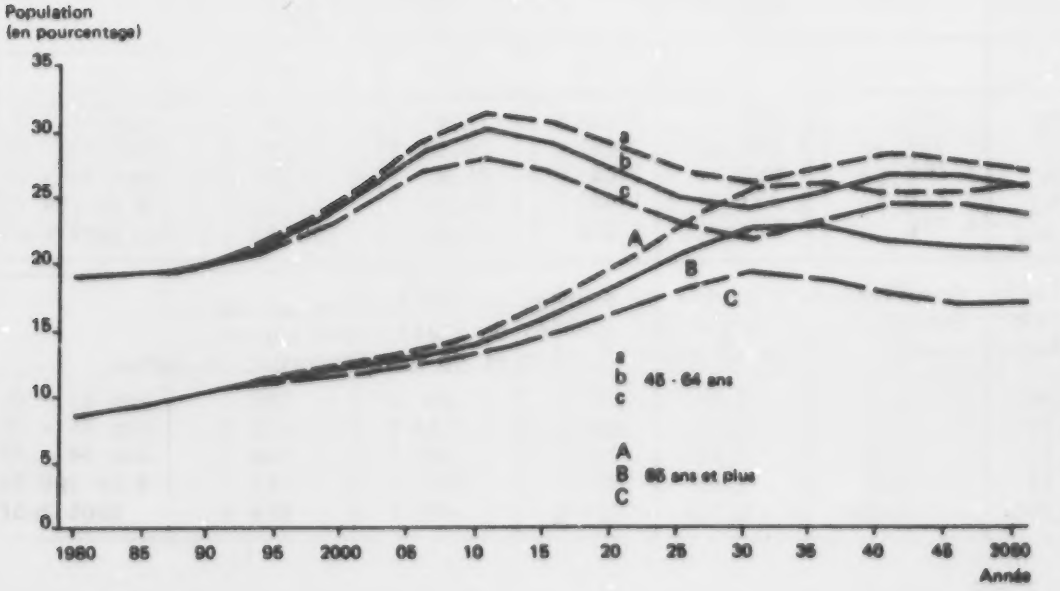

Source: Office de planification et de développement du Québec.

De plus, il y a un vieillissement interne au groupe (diminution des 20-44 ans au profit des 45-64 ans) qui fait de ce groupe une charnière entre les plus jeunes et les personnes âgées.

Tableau 12.5

Evolution de la population de 0-19 ans par groupe d'âge, d'après le scénario B (en milliers)

Groupe d'âge	1980	1986	1991	1996	2001	2051
0 - 4 ans	473	499	504	454	399	324
5 - 9 ans	442	472	497	504	456	341
10 - 14 ans	502	426	463	491	500	339
15 - 19 ans	638	459	410	450	479	326
0 - 19 ans	2 055	1 855	1 873	1 899	1 835	1 331

Sources: 1980: Estimations à partir de données de Statistique Canada.
Autres années: Office de planification et de développement du Québec.

Quel que soit le scénario, le nombre de personnes âgées connaît en effet un très fort accroissement. D'un effectif initial de 554 815 personnes, il atteint un minimum 1 220 886 (scénario A, tableau 12.4). Mais leur effectif varie peu d'un scénario à l'autre. Cela s'explique par le fait que ces personnes seront nées avant 1986: or les projections débutent en 1980 et la fécondité des scénarios se différencie peu entre 1981 et 1986. A cause de la diminution plus importante de la mortalité aux âges élevés, l'accroissement de l'effectif du quatrième âge (80 ans et plus) sera encore plus considérable. Leur nombre quadruple entre 1980 et 2051 (tableau 12.6). L'évolution du nombre de personnes âgées constitue une des tendances lourdes des prochaines décennies. Toutefois, si leur évolution en nombres absolus apparaît inéluctable, leur poids relatif dans l'ensemble de la population peut varier beaucoup, comme le montrera l'analyse de la structure par âge.

Tableau 12.6

Evolution de la population de 65 ans et plus selon le scénario B (en milliers)

Groupe d'âge	1980	1991	2001	2011	2021	2031	2041	2051
65 - 79 ans	462	590	678	770	1 041	1 196	938	902
80 ans et +	93	143	197	257	269	369	463	397
65 ans et +	555	733	874	1 026	1 310	1 565	1 401	1 297

Sources: Voir tableau 12.5.

On connaît déjà les transformations importantes de la répartition par âge qui se sont produites au cours de la période 1961-1980. Mais la diminution du poids des jeunes (0-19 ans) de 44,3% à 32,1% s'était répercutée dans chacun des trois autres grands groupes d'âge (voir tableau 12.4). Il s'agissait donc d'un vieillissement démographique réel, mais qui pouvait ne pas être perçu comme tel dans la société, car le poids du groupe d'adultes de 20-44 ans s'accroissait aussi.

Il en ira autrement dans les prochaines décennies. Non seulement les plus jeunes (0-19 ans) voient leur importance relative diminuer dans tous les scénarios, mais le groupe 20-44 ans aussi. Autre phénomène à noter. Dans une première étape (jusqu'à la décennie 2011 environ), le groupe 45-64 ans accroît sa part dans l'ensemble, en même temps que les plus âgés. Par la suite, seul le groupe de 65 ans et plus accroît son importance relative. Il y a donc différentes étapes dans le vieillissement démographique prévu et ces étapes sont de nature à en rendre la perception individuelle très difficile.

Cette évolution commune à l'ensemble ne doit pas faire oublier les différences importantes qui existent entre les scénarios. Mais ces différences n'apparaissent pas avant l'an 2001. En effet, cette année-là,

l'effet de la diminution de mortalité en comparant ce scénario avec E-1 et avec E-2. Ces scénarios ne se distinguent que par l'hypothèse de mortalité, ayant une fécondité et un solde migratoire identiques. En E-3, l'espérance de vie est constante: 69,1 ans pour le sexe masculin et 76,7 ans pour le sexe féminin. En E-1, l'espérance de vie s'accroît progressivement pour atteindre, en 2001, 71,0 ans et 79,5 ans respectivement (le niveau est constant par la suite). En E-2, elle atteint 80,5 et 85,8 ans respectivement en 2051.

Grâce à sa plus faible mortalité, la population en E-1 est supérieure de 257 922 personnes, soit 4,4%, à la population en E-3 (tableau 12.7); la population de E-2 dépasserait de 840 562 celle de E-3. Les différences sont donc considérables. La population commence à décroître après 2015 (E-1) ou en 2023 (E-2) alors que ceci se produit dès 2011 pour E-3. La diminution de la mortalité retarde donc de quelques années cette décroissance.

Tableau 12.7

Population totale d'après trois hypothèses de mortalité, Québec, 2051

Scénario	Population totale
E-1	6 078 771
E-2	6 661 411
E-3	5 820 849

Source: Office de planification et de développement du Québec.

La baisse de mortalité prévue en E-1 et E-2 étant localisée surtout aux âges élevés, il est normal de constater que la population y est plus vieille: à noter surtout l'écart dans le pourcentage de personnes de 80 ans ou plus (tableau 12.8).

la structure par grand groupe d'âge est assez semblable, bien qu'il y ait des distinctions lorsqu'on raffine les groupes. Par contre, en 2051, la structure varie beaucoup d'un scénario à l'autre. Les scénarios A et C représentent les cas extrêmes. Dans le premier cas, les jeunes et les personnes âgées forment respectivement 18,4 et 26,0% de la population totale, alors que dans le second cas les proportions sont presque à l'inverse, 26,2 et 16,9%. Dans la population à faible fécondité et solde migratoire négatif (A), il y a 141 personnes âgées pour cent jeunes, en 2051. Ce serait une situation radicalement différente de celle qui prévaut présentement puisqu'il n'y en a que 27. Quant au scénario C, on y retrouve 65 personnes âgées pour cent jeunes. Par conséquent, si l'on se sert de cet indice pour qualifier le vieillissement possible à long terme, la population du scénario A serait plus de cinq fois plus vieille que la population de 1980. En comparaison, la population du scénario C ne serait qu'un peu plus de deux fois plus vieille.

Le vieillissement à venir serait donc plus profond que ce qui existe actuellement dans les pays industrialisés les plus âgés: 15,7% de personnes âgées en Suède, 15,3% en Autriche, 15,2% en République fédérale d'Allemagne[23].

12.3 Effets de variations des facteurs démographiques

Après avoir décrit trois évolutions possibles de la population québécoise, il est intéressant de se demander quel est l'effet particulier de chacun des facteurs démographiques en cause.

12.3.1 Effets de variations de la mortalité

Le scénario E-3 a été projeté en conservant constante la série de taux de survie par âge, observée en 1976. Il est donc possible d'évaluer

---

23. Conseil de l'Europe, Evolution démographique récente dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1980, p. 3.

Tableau 12.8

Structure par âge d'après trois hypothèses de mortalité, Québec, 2051

Groupe d'âge	Structure par âge (pourcentages)		
	E-1	E-2	E-3
0 - 19 ans	21,9	20,4	22,6
20 - 44 ans	31,0	29,0	32,1
45 - 64 ans	25,7	25,1	26,1
65 - 79 ans	14,8	16,6	14,2
80 ans et plus	6,5	8,9	4,9
Tous âges	100,0	100,0	100,0

Source: Office de planification et de développement du Québec.

12.3.2 Effets comparés de variations de la fécondité et du solde migratoire

Cinq scénarios (F-1, F-2, F-3, F-4 et F-5) se distinguent par leur indice de fécondité, tout en étant semblables sur le plan des hypothèses de mortalité (hypothèse E-1) et du solde migratoire (solde nul). Quatre autres scénarios (M-1, M-2, M-3 et M-4) s'appuient sur des hypothèses différentes au niveau du solde migratoire, mais ont la même mortalité (niveau E-1) et la même fécondité (1,8 enfant par femme). On peut voir au tableau 12.9 les hypothèses servant à différencier les scénarios en question.

L'évolution différente de ces scénarios permet d'illustrer l'effet respectif de chacun des deux facteurs, fécondité et solde migratoire, sur la population totale et la structure par âge.

Tableau 12.9

Hypothèses de différenciation d'un certain nombre de scénarios

Scénario	Fécondité	Scénario	Solde migratoire
F-1	1,4	M-1	- 15 000
F-2	1,6	M-2	- 8 000
F-3	1,8	M-3	0
F-4	2,1	M-4	12 000
F-5	2,4		

Source: Office de planification et de développement du Québec.

L'effectif de la population totale en 2051 apparaît au tableau 12.10. La population à fécondité élevée (F-5) distance aisément toutes les autres. L'écart produit par la fécondité, au niveau de l'effectif total, est beaucoup plus considérable que l'écart provenant du solde migratoire. Cela met en évidence le rôle majeur joué par la fécondité, du moins dans le cadre des hypothèses que nous avons posées.

Il faut noter toutefois que le solde migratoire annuel détermine à long terme un volume de population sensiblement différent, même si à première vue les hypothèses migratoires ne paraissent guère éloignées l'une de l'autre sur une base annuelle. L'effectif de la population en M-4 dépasse de 45,7% celui du scénario M-1.

C'est la fécondité aussi qui détermine les plus grandes modifications dans la structure par âge comme on peut le vérifier à la lecture du tableau 12.11. Même en excluant le scénario F-5 dont la fécondité est la plus élevée, les écarts des structures par âge dus à ce facteur sont plus considérables que ceux attribuables aux différences de solde migratoire.

Tableau 12.10

Effectif de la population totale d'après cinq hypothèses de fécondité et quatre hypothèses de solde migratoire, Québec, 2051

Scénario	Population totale	Scénario	Population totale
F-1	4 510 868	M-1	4 836 133
F-2	5 256 362	M-2	5 497 095
F-3	6 078 771	M-3	6 078 771
F-4	7 475 502	M-4	7 046 323
F-5	9 087 662		

Source: Office de planification et de développement du Québec.

On remarque que la structure par âge est d'autant plus vieille que le solde migratoire est négatif. Mais l'effet rajeunissant du solde positif étant plus léger que l'effet de la fécondité, on ne peut compter sur le facteur migratoire pour compenser totalement le vieillissement implicite à la faible fécondité. Cela, bien sûr, dans le cadre des hypothèses que nous avons posées.

12.3.3 Effets d'oscillations de la fécondité et du solde migratoire

Il est intéressant de se demander quels sont les effets de grandes oscillations de la fécondité et du solde migratoire sur les caractéristiques démographiques de la population. Précisons d'abord que les phénomènes démographiques ont une telle inertie qu'il est impossible de voir sur la durée de la période couverte par les perspectives tous les effets des oscillations. Quatre scénarios fournissent quelques éléments d'analyse. Ils sont tous basés sur la même hypothèse de mortalité. Le tableau 12.12 résume les hypothèses de fécondité, de solde migratoire et de durée du cycle de la fluctuation, qui les différencient.

Tableau 12.11

Répartition de la population par groupe d'âge d'après cinq hypothèses de fécondité et quatre hypothèses de solde migratoire, Québec, 2051 (pour mille)

Groupe d'âge	F-1	F-2	F-3	F-4	F-5
0 - 19 ans	157,5	190,8	218,9	258,8	295,9
20 - 44 ans	275,9	297,2	310,3	324,5	333,5
45 - 64 ans	277,8	266,8	257,0	240,8	224,4
65 ans et +	288,7	245,3	213,8	175,9	146,3
Tous âges	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0
	M-1	M-2	M-3	M-4	
0 - 19 ans	208,4	213,5	218,9	223,9	
20 - 44 ans	295,9	303,5	310,3	318,2	
45 - 64 ans	260,7	259,0	257,0	255,3	
65 ans et +	235,0	224,0	213,8	202,6	
Tous âges	1 000,0	1 000,0	1 000,0	1 000,0	

Source: Office de planification et de développement du Québec.

Tableau 12.12

Hypothèses à la base des scénarios d'oscillations

Scénario	Fécondité	Solde migratoire	Durée du cycle
0-1	1,6 à 2,1	0	50 ans
0-2	1,6 à 2,1	+ 12 000 à -15 000	50 ans
0-3	1,8 à 2,4	0	50 ans
0-4	1,8 à 2,4	0	30 ans

Source: Office de planification et de développement du Québec.

Comme on peut le voir au tableau 12.13, il y a un écart important dans l'effectif de la population totale des deux scénarios dont la fécondité fluctue en bas du seuil de remplacement (0-1 et 0-2) et ceux dont la fécondité évolue autour du seuil de remplacement (0-3 et 0-4). Par ailleurs, si l'oscillation du solde migratoire crée une telle différence entre 0-1 et 0-2, c'est en grande partie dû à la période initiale de projection qui défavorise le second scénario (en 1991 par exemple le solde migratoire est de -8 000 en 0-1 mais -20 000 en 0-2).

La durée du cycle (50 ou 30 ans) n'engendre qu'un écart minime dans l'effectif total de 0-3 et 0-4. Finalement, l'effectif en 0-3 dont la fécondité évolue de chaque côté du seuil de remplacement (1,8 à 2,4) est très rapproché de celui du scénario F-3 (fécondité constante à 2,1 à partir de 1991).

On constate facilement, en suivant l'évolution des effectifs de chaque scénario au cours de la période de projection, que le poids de la structure initiale a un tel impact qu'il camoufle les variations implicites aux hypothèses d'oscillations. Ainsi, malgré la fluctuation de la fécondité en bas du seuil de remplacement, l'effectif du scénario 0-1 continue de croître jusqu'aux environs de 2021. Le phénomène a été observé déjà aux sections 12.2.1 et 12.2.2. Toutefois, on peut constater l'impact des oscillations en examinant l'évolution du nombre de naissances. Prenons le cas du scénario 0-4 dont le cycle de 30 ans multiplie les fluctuations. Le tableau 12.14 où apparaissent les sommets et les creux de l'évolution du nombre de naissances, montre bien ces fluctuations.

12.4 Conclusion

Avant de terminer, insistons encore une fois sur la nature exploratoire des résultats qui viennent d'être exposés dans ce chapitre. Il ne s'agit pas de prévisions. A part les phénomènes qui découlent de l'inertie démographique, il est impossible de prévoir ce que sera l'évolution future de la population à long, à moyen et même à court termes. D'une part, le

Tableau 12.13

Evolution de la population totale en cas d'oscillations de la fécondité et du solde migratoire externe, Québec, 1981 à 2051

Période	Population totale au début de la période (en milliers)			
	0-1	0-2	0-3	0-4
1981-1986	6 417	6 417	6 417	6 417
1986-1991	6 554	6 536	6 580	6 592
1991-1996	6 697	6 628	6 801	6 848
1996-2001	6 797	6 668	7 003	7 101
2001-2011	6 867	6 686	7 171	7 305
2011-2021	6 981	6 774	7 498	7 510
2021-2031	7 023	6 900	7 722	7 681
2031-2041	6 814	6 706	7 694	7 855
2041-2051	6 445	6 237	7 567	7 697
2051	6 061	5 753	7 524	7 581

Source: Office de planification et de développement du Québec.

Tableau 12.14

Nombre de naissances d'après le scénario 0-4, diverses années

Année	Nombre de naissances
1988	118 212
2011	88 696
2026	116 392
2041	83 025
2051	114 610

Source: Office de planification et de développement du Québec.

passé a été témoin de renversements importants des mouvements migratoires; d'autre part, si la fécondité a connu une baisse assez continuelle depuis plusieurs décennies, la maîtrise dont elle fait l'objet et le niveau actuel font que des mouvements dans un sens ou dans l'autre sont autant plausibles. Il reste la mortalité, dont les faibles niveaux atteints portent à adopter des hypothèses conservatrices, mais pour laquelle on se trompe aussi aisément que pour les autres phénomènes.

Néanmoins, malgré ces difficultés, il est utile d'envisager ce que pourrait être l'évolution future de la population québécoise. En effet, ce n'est que dans plusieurs décennies que nous remarquerons toutes les répercussions du nouveau régime démographique dans lequel la société québécoise s'est engagée.

Soulignons en premier lieu le rôle important joué à la fois par la structure par âge initiale, commune aux trois scénarios principaux, et par la période de transition entre le début de la projection et le moment où les hypothèses se distinguent complètement. Ces deux facteurs atténuent considérablement les écarts entre les scénarios. Leur influence est perceptible surtout dans la première partie de la période de projection, mais elle n'est jamais entièrement effacée, malgré le long terme considéré ici. Prenons-en pour exemple le fait que l'accroissement naturel demeure positif pendant quelques décennies dans les deux scénarios dans lesquels la fécondité n'assure pas le remplacement des générations; aussi le fait que le nombre de personnes âgées n'est pas très différent d'un scénario à l'autre en l'an 2051.

Cependant, malgré le fait que les hypothèses des scénarios principaux ne représentent pas une fourchette très large, elles entraînent à très long terme des évolutions assez divergentes. C'est ainsi qu'en 2051, l'effectif total du scénario A (4 704 400) serait inférieur de 26,7% à l'effectif initial (6 417 434), l'effectif en B (6 078 771) ne lui serait inférieur que de 5,3%, alors que l'effectif en C (8 532 418) le dépasse-

rait de 33,0%. Seul le scénario C permet donc un accroissement de la population. C'est l'accroissement naturel surtout qui détermine ces écarts: en 2051, il est fortement négatif en A (-55 780) et en B (-37 927), et très légèrement positif en C (467). Le niveau de l'accroissement naturel des scénarios A et B donne une idée approximative du solde migratoire positif qu'il serait nécessaire de susciter pour conserver une population stationnaire. Les trois scénarios se distinguent fortement aussi dans leur structure par âge. Le rapport entre le nombre de personnes âgées et le nombre de jeunes illustre bien le vieillissement relatif de chaque scénario: en 2051, il pourrait y avoir 141 personnes âgées pour 100 jeunes (scénario A), 98 (scénario B) ou seulement 65 (scénario C).

Il n'est pas dans l'objet de ce chapitre d'examiner les objectifs qu'il faudrait avoir dans le cadre d'une politique de population, ni les moyens d'action d'une telle politique. Nous espérons toutefois avoir réussi à mettre en lumière les caractéristiques de quelques cheminements possibles de l'évolution future, éléments importants à considérer lorsqu'on examine les différentes facettes d'une politique de population.

Ouvrages cités

Ariès, Philippe, "L'enfant: la fin d'un règne", Autrement, no 3, 1975, p. 169-171.

Ariès, Philippe, "Two Successives Motivations for the Declining Birth Rate in the West", Population and Development Review, vol. 6, no 4, décembre 1980, p. 645-650.

Bourgeois-Pichat, Jean, "Baisse de la fécondité et descendance finale", Population, 31e année, no 6, novembre-décembre 1976, p. 1045-1097.

Bureau de la statistique du Québec, Tendances passées et perspectives d'évolution de la fécondité au Québec, Québec, Série: Analyse et prévision démographiques, vol. 4, 1976.

Calot, Gérard et Jacqueline Hecht, Politiques démographiques à long terme, Strasbourg, Séminaire du Conseil de l'Europe sur les incidences d'une population stationnaire ou décroissante en Europe, 6-10 septembre 1976.

Carré, Ronald, Jocelyn Côté et André d'Arcy, Anne, un modèle économétrique québécois, Québec, Office de planification et de développement du Québec, Rapport d'étape, 1979.

Conseil de l'Europe, Evolution démographique récente dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1980.

Easterlin, Richard A., "What Will 1984 Be Like? Socio-Economic Implication of Recent Twists in Age Structure", Demography, vol. 15, no 4, novembre 1978, p. 397-432.

Gauthier, Hervé, Evolution démographique du Québec, Québec, Office de planification et de développement du Québec, Collection études et recherches, 1977.

Gauthier, Hervé et André d'Arcy, Projections démographiques réalisées dans le cadre du modèle de prévision économétrique de l'OPDQ, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1980.

Gordon, Theodore J., Herbert Gerjuoy et Mark Anderson, Life-Extending Technologies: A Technology Assessment, New York, Pergamon Press, 1979.

Henripin, Jacques, Paul-Marie Huot, Evelyne Lapierre-Adamcyk et Nicole Marcil-Gratton, Les Enfants qu'on n'a plus au Québec, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Collection Démographie canadienne no 5, 1981.

Keyfitz, Nathan, "What Difference Would it Make if Cancer Were Eradicated? An Examination of the Taeuber Paradox", Demography, vol. 14, no 4, novembre 1977, p. 411-418.

Lapierre-Adamcyk, Evelyne, "Les aspirations des Québécois en matière de fécondité", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 171-188.

Leridon, Henri, "Fécondité et structures démographiques: une hypothèse sur l'évolution de la fécondité depuis 1940", Population, 33e année, no 2, mars-avril 1978, p. 441-447.

Macdonald, Maurice M., "Earnings, Relative Income and Family Formation", Demography, vol. 18, no 2, mai 1981, p. 123-136.

Monnier, Alain, "L'Europe et les pays développés d'outre-mer. Données statistiques", Population, 36e année, no 4-5, juillet-octobre 1981, p. 885-896.

Office de planification et de développement du Québec, L'économie du Québec dans les années 1980. Un scénario de référence, Québec, 1981.

Pressat, Roland, "Pourquoi la natalité baisse-t-elle?", Le Concours Médical, 4 septembre 1976.

Pressat, Roland, "Prévisions de mortalité et évolutions réelles: étude comparative", Rapport de statistiques sanitaires mondiales, Organisation mondiale de la santé, vol. 27, no 8, 1974, p. 516-539.

Rochon, Madeleine, "L'évolution récente de la fécondité et une possible politique démographique en matière de fécondité pour le Québec", Cahiers québécois de démographie, vol. 10, no 2, août 1981, p. 145-170.

Rosenfeld, Albert, Prolongevity, (A report on the scientific discoveries now being made about aging and dying, and their promise of an extended human life span - without old age), New York, Alfred A. Knopf, 1976.

Smith, David P., "A Reconsideration of Easterlin Cycles", Population Studies, vol. 35, no 2, juillet 1981, p. 247-264.

Smith, David P., "The Problem of Persistence in Economic-Demographic Cycles", Theoretical Population Biology, vol. 19, no 2, 1981, p. 125-146.

Statistique Canada, Les migrations internationales et interprovinciales au Canada, 1977-1978, Ottawa, no 91-208 au catalogue, avril 1979.

Tableau A12.1

Hypothèses de mortalité, de fécondité et de migration pour les scénarios d'évolution future de la population québécoise

Scénario[1]	Mortalité: espérance de vie (en années)	Fécondité: indice synthétique de fécondité (enfants par femme)	Solde migratoire 1991	Solde migratoire 2001
A	voir E-1	1,6	- 8 000	- 8 000
B	" "	8	- 8 000	0
C	" "	,1	0	12 000
E-1	SM: 71,0 SF: 79,5	1,8	- 8 000	0
E-2	SM: 80,5 SF: 85,8	1,8	- 8 000	0
E-3	SM: 69,1 SF: 76,7	1,8	- 8 000	0
F-1	voir E-1	1,4	- 8 000	0
F-2	" "	1,6	- 8 000	0
F-3	" "	1,8	- 8 000	0
F-4	" "	2,1	- 8 000	0
F-5	" "	2,4	- 8 000	0
M-1	" "	1,8	-20 000	-15 000
M-2	" "	1,8	- 8 000	- 8 000
M-3	" "	1,8	- 8 000	0
M-4	" "	1,8	0	12 000
O-1	" "	1,6 à 2,1 (cycle de 50 ans)	- 8 000	0
O-2	" "	1,6 à 2,1 (cycle de 50 ans)	-20 000	- 7 200 (12 000 à -15 000)
O-3	" "	1,8 à 2,4 (cycle de 50 ans)	- 8 000	0
O-4	" "	1,8 à 2,4 (cycle de 30 ans)	- 8 000	0

Note: Le scénario moyen apparaît plusieurs fois sous une appellation différente (B, E-1, F-2 et M-3). C'est pour faciliter la comparaison des hypothèses entre les scénarios qu'une telle façon de procéder a été adoptée.

Source: Office de planification et de développement du Québec.

NOS PUBLICATIONS COMMERCIALISÉES

Le BSQ publie chaque année des ouvrages qui sont commercialisés; ces publications sont disponibles dans les librairies et comptoirs de l'Éditeur officiel du Québec. En voici la liste accompagnée d'une brève description de leur contenu et de la date probable de leur parution.

Annuaire du Québec, (bisannuel)

Cette publication constitue un véritable portrait de la réalité socio-économique du Québec. Par sa documentation statistique de base, son illustration graphique et ses textes d'analyse descriptive, l'Annuaire expose la situation des divers secteurs d'activités et des différentes ressources humaines et naturelles québécoises. 1012 pages, plus de 500 tableaux statistiques, près de 200 illustrations graphiques, de nombreuses photos.

Comptes économiques des revenus et des dépenses, Québec, 1961-1981 (annuel)

Cette publication présente les comptes économiques annuels des revenus et des dépenses du Québec pour les années 1961 à 1981. Les comptes économiques dont l'existence remonte à 1977, se composent de trois parties: la première, intitulée « Faits saillants », relate les événements importants survenus principalement au cours de l'année 1981. La deuxième partie présente les différents tableaux des comptes économiques des revenus et des dépenses. La troisième partie contient les notes méthodologiques: celles-ci situent le cadre général de la comptabilité économique, exposent le traitement accordé à certains éléments des comptes économiques des revenus et des dépenses et indiquent les sources et particularités de chacun des tableaux.

Répertoire de données et de publications statistiques québécoises, édition 1983

Le répertoire contiendra un inventaire et un résumé analytique de tous les documents diffusant des tableaux statistiques qui sont produits par les ministères et organismes du gouvernement du Québec. L'inventaire portera sur les documents reçus ou parus en 1982 et sur ceux qu'il sera possible de recenser en 1983. La publication contiendra aussi des index détaillés permettant de repérer le contenu statistique des documents.

Date probable de parution: 1er trimestre 1984.

Commerce international du Québec, 1982 (annuel)

Cette publication regroupe les données se rapportant à la fois aux exportations et aux importations internationales qui, auparavant, faisaient l'objet de deux publications distinctes. Dans ce relevé annuel, les données sont réparties par pays de destination dans le cas des exportations chargées au Québec, par pays d'origine dans celui des importations dédouanées au Québec puis, par produit selon la *Classification des marchandises pour le commerce du Canada*.

Date probable de parution: 4e trimestre 1983.

Analyse budgétaire des municipalités du Québec 1983

Cette publication contient:

des prévisions des revenus et des dépenses de chacune des municipalités de 5 000 habitants et plus, des communautés municipales et des municipalités constituantes;

des renseignements sur les dépenses en immobilisations, sur l'évaluation des biens fonds et sur les taux de taxes de chacune des municipalités de 5 000 habitants et plus et pour les municipalités constituantes des communautés municipales.

Date probable de parution: 1er trimestre 1984.

La situation économique au Québec, 1982
Economic situation in Québec 1982

Les deux versions de cette même publication traitent:

- de la situation économique internationale au Canada et au Québec;
- de la démographie et du marché du travail;
- des revenus et dépenses des agents économiques;
- des finances privées et des finances publiques;
- des immobilisations et de l'industrie de la construction;
- des échanges extérieurs;
- des secteurs primaire, secondaire et tertiaire.

LE GUIDE DE L'ACHETEUR

Afin de vous procurer l'une ou l'autre des publications commercialisées du Bureau de la statistique du Québec, utilisez le bon de commande suivant, ou adressez vous à l'une des librairies de l'Éditeur officiel du Québec

Commande postale

Une seule adresse:
Ministère des Communications
Direction de la Commercialisation
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

(À compléter en lettres moulées S.V.P.)

Important:
Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

ou
cartes de crédits acceptées
☐ VISA ☐ MASTER CARD

Numéro _____

Banque _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Nom _____ Date _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Quantité	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	14368-5	ANNUAIRE DU QUÉBEC 1979-1980	19.95 $	
	19808-5	ATLAS DU CODE GÉOGRAPHIQUE DU QUÉBEC, ÉDITION 1982	29.95 $	
	13144-1	COMPTES ÉCONOMIQUES DES REVENUS ET DES DÉPENSES, QUÉBEC 1961-1980	7.25 $	
	19789-7	COMPTES ÉCONOMIQUES DES REVENUS ET DES DÉPENSES, QUÉBEC 1961-1981	9.95 $	
	14046-7	EXPORTATIONS INTERNATIONALES DU QUÉBEC 1980	6.00 $	
	14553-2	INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS AU QUÉBEC 1979-1981	14.95 $	
	19211-2	INVESTISSEMENTS PRIVÉS ET PUBLICS AU QUÉBEC 1980-1982	9.95 $	
	13527-7	STATISTIQUES, VOLUME 01, N° 02	7.50 $	
	10354-9	STATISTIQUES, VOLUME 01, N° 04	7.50 $	
	19048-8	STATISTIQUES, VOLUME 02, N° 03 SEPT 82	7.50 $	
	19545-3	STATISTIQUES, VOLUME 02, N° 4 DÉC 1982	7.50 $	
	14332-1	STATISTIQUES, VOL 1, NO 3 SEPTEMBRE 1981	7.50 $	
	12442-0	STATISTIQUES, VOLUME 02, N° 1-2 MARS-JUIN 82	7.50 $	
	19691-5	STATISTIQUES, VOLUME 03, N° 1 MARS 83	7.50 $	
	19840-8	STATISTIQUES, VOLUME 03, N° 2 JUIN 83	7.50 $	
	19975-2	STATISTIQUES, VOLUME 03, N° 3 SEPT. 83	7.50 $	

Total général _____

En vente également en librairie

Librairies de l'Éditeur officiel du Québec:

Québec
Place Sainte-Foy
Tél.: 651-4202

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

Centre administratif - G -
Tél.: 643-3685

Hull
682, boulevard Saint-Joseph
Tél.: 770-0111

Concessionnaires officiels

Librairie Régionale
461, rue Racine Est
Chicoutimi
Tél.: 549-7135

Librairie Multi-Services enr.
Carrefour Trois-Rivières Ouest
4520, boulevard Royal
Trois-Rivières
Tél.: 378-1525

DÉMOGRAPHIE QUÉBÉCOISE:
PASSÉ, PRÉSENT, PERSPECTIVES

Au cours des dernières décennies, le Québec a connu de nombreux changements démographiques parmi lesquels on doit noter: le recul de la mortalité, la diminution de la fécondité, les transformations de la nuptialité, les variations importantes et récentes de l'accroissement de la population et la modification du poids démographique du Québec dans l'ensemble du Canada.

La publication du dossier Démographie québécoise: passé, présent, perspectives a pour but de rendre disponibles des travaux qui répondent à des besoins d'information de base dans le domaine démographique. Ce rapport décrit la conjoncture démographique actuelle en la situant en rapport avec l'évolution historique.

Les quinze textes qui composent cette publication ont été regroupés en cinq parties qui couvrent l'évolution passée et prévue de la population québécoise. La première partie trace à grands traits l'histoire de la population du Québec. Les trois parties suivantes décrivent et analysent les phénomènes qui déterminent l'évolution numérique de toute population: la mortalité, la fécondité et les migrations. La dernière partie propose des perspectives à long terme de la population québécoise.

Institut national de la statistique du Québec, Canada

Bureau de la statistique du Québec